



Université d'Abomey-Calavi
(UAC)



École doctorale pluridisciplinaire
« espaces, cultures et développement » (EDP/ECD)

Thèse de Doctorat de l'Université d'Abomey Calavi

Formation doctorale : Géographie et gestion de l'environnement

Option : Géosciences de l'environnement et Aménagement de l'Espace

Spécialité : *Géographie Humaine, (Rurale et Economique)*

N° d'enregistrement: /...../EDP-ECD/FASHS/UAC



POTENTIEL DES UNITES DE PRODUCTION ARTISANALES DANS LA SPECIALISATION ECONOMIQUE DES TERRITOIRES DE DEVELOPPEMENT DANS LE DEPARTEMENT DU BORGOU AU NORD-BENIN

Présenté par :

Gaston MASSIM- OUALI

Sous la direction de :

Dr. Moussa GIBIGAYE

Maître de Conférences, DGAT/FASHS/UAC (CAMES)

Soutenu publiquement devant le jury composé de :

- Président** : M. Brice H. A. TENTE, Professeur Titulaire, Université d'Abomey Calavi (Bénin)
- Rapporteur** : M. Moussa GIBIGAYE, Maître de Conférences, Université d'Abomey Calavi (Bénin)
- Examinateur** : M^{me} Céline Yolande KOFFIE BIKPO, Professeur Titulaire, Université Felix HOUPOUET BOIGNY (Cote d'Ivoire)
- Examinateur** : M. Antoine Yves TOHOZIN, Professeur Titulaire, Université d'Abomey Calavi (Bénin)
- Examinateur** : M. Koudzo SOKEMAWU, Professeur Titulaire, Université de Lomé
- Examinateur** : M. Brice SINSIN, Professeur Titulaire, Université d'Abomey Calavi (Bénin)

Date de soutenance : 06 décembre 2019

Mention : Très honorable

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
SIGLES ET ACRONYMES	3
REMERCIEMENTS	5
RESUME	7
ABSTRACT	8
INTRODUCTION GENERALE	9
CHAPITRE PREMIER :	13
CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE.....	13
CHAPITRE DEUXIEME :	54
MATERIEL ET METHODES.....	54
CHAPITRE TROISIEME :	79
CADRE GEOGRAPHIQUE DU BORGOU ET ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL DE L'ARTISANAT AU BENIN.....	79
CHAPITRE QUATRIEME :	105
CARTOGRAPHIE DES DIFFERENTES UNITES DE PRODUCTION ARTISANALES A FORT POTENTIEL DANS LES TERRITOIRES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU BORGOU.....	105
CHAPITRE CINQUIEME.....	134
TERRITOIRES DU BORGOU ET ENJEUX DE DEVELOPPEMENT : LES ATOUTS DE L'ARTISANAT	134
CHAPITRE SIXIEME :	160
STRATEGIES D'AMELIORATION ET CONTRIBUTION DES UNITES DE PRODUCTION ARTISANALE AUX ECONOMIES LOCALES ET DISCUSSION DES RESULTATS DE RECHERCHE	160
CONCLUSION GENERALE.....	183
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	187
LISTE DES FIGURES	197
LISTE DES TABLEAUX.....	198
LISTE DES PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES.....	199
<i>ANNEXE</i>	200
TABLE DES MATIERES	243

SIGLES ET ACRONYMES

AFPIJE	Appui à la Formation Professionnelle et à l'insertion des jeunes
BAD	Banque Africaine de Développement
BID	Banque Islamique de Développement
BIT	Bureau International du Travail
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CAMES	Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CES	Conseil Economique et Social
CNRTL	Centre National de Recherche Textuelle et Lexicale
CODEPA	Comité pour le Développement et la Promotion de l'Artisanat
DEPF	Direction des Études et des Prévisions Financières
DGAE	Direction Générale de l'Analyse Economique
DGAT	Département de Géographie et Aménagement du Territoire
DGI	Direction Générale des Impôts
EDP/ECD	Ecole Doctorale Pluridisciplinaire /Espace Culture et Développement
FASHS	Faculté des Sciences Humaines et Sociales
FCFA	Franc de Colonie Françaises d'Afrique
FEDR	Fonds Européen de Développement Régional
FODEFCA	Fonds de Développement de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage
IBETEX	Industrie Béninoise de Textile
INSAE	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
IUFM	Institut Universitaire de Formation des Maîtres d'Auvergne
MAEP	Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche.
MCAT	Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme
MESFTP	Ministère des Enseignements Secondaire de la Formation Technique et Professionnelle
NGE	Nouvelle Géographie Economique
PAFPAA	Programme d'Appui à la Formation Professionnelle Agricole et Artisane
PAG	Programme d'Action du Gouvernement
PDC	Plan de Développement Communal
PDIEM	Programme de Développement des Infrastructures et Equipements Marchands
PDSAB	Projet de Développement du Secteur de l'Artisanat au Bénin
PEJ	Projet Emploi Jeune
PNDA	Politique Nationale de Développement de l'Artisanat
PNUD	Programme des Nations Unis pour le Développement
RGE	Recensement Général des Entreprises
TDL	Taxe de Développement Local
UAC	Université d'Abomey-Calavi
UBT	Unité de Bétail Tropical
UCLG	United Cities and Local Government
UEMOA	Union Monétaire Ouest Africaine

DEDICACE

A toi, mon père, Boni Raphaël MASSIM OUALI, ton oubli de toi-même pour que réussissent tes enfants a nourri mon engagement pour ce travail.

A toi ma mère, Béatrice BIO, pour ta rigueur et ton amour. Puisse ce travail offrir un témoignage pour les sacrifices consentis pour tes enfants.

A mon épouse Geneviève KAO, pour tout le sacrifice que tu as consenti pendant la période de rédaction de la présente thèse.

REMERCIEMENTS

Au cours de mes travaux de recherche, j'ai bénéficié de l'aide de plusieurs personnes que je tiens à remercier. Mes pensées vont à :

Monsieur Moussa GIBIGAYE, Maître de Conférences au Département de Géographie et Aménagement du Territoire pour son soutien moral, matériel et ses conseils quotidiens, pour avoir été l'artisan de cette œuvre et accepté durant ces travaux de m'accompagner en qualité de Directeur de thèse. Veuillez trouver ici Cher Professeur, l'expression de mes sincères remerciements.

Monsieur Brice TENTE, Professeur Titulaire de Géographie au Département de Géographie et Aménagement du Territoire qui a accepté de diriger mes travaux de Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA), et m'a accompagnée durant les travaux de recherche de ma thèse ;

Monsieur Antoine Yves TOHOZIN, Professeur Titulaire au Département de Géographie et Aménagement du Territoire pour son expertise, ses encouragements, son assistance permanente et sa contribution à l'amélioration de la qualité scientifique du présent document.

Monsieur Brice SINSIN, Professeur Titulaire, pour avoir nourri mon inspiration pour ce thème et donné des références utiles à l'accomplissement de ce travail.

Monsieur Charlemagne IGUE, Professeur Titulaire au Département des Sciences Economiques et de Gestion, pour son assistance et sa contribution à l'amélioration de la qualité scientifique du présent document.

J'adresse toute ma gratitude à tous les enseignants du Département de Géographie et Aménagement du Territoire et aux enseignants de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire de la FASHS.

J'adresse également toute ma gratitude à ceux qui m'ont apporté leurs connaissances au cours des travaux de terrain et dans leur domaine de compétence principalement :

Messieurs, Sounon BOUKO BIO, Maire de Tchaourou, Alidou DEMOLE, Maire de

Kandi, Dr Francis YABI, aux artisans des départements du Borgou et de l'Alibori, pour leurs contributions.

Je rends hommage à tous les membres du jury de soutenance qui ont accepté d'examiner ce travail de recherche malgré leurs multiples occupations.

A tous ceux qui, de près, ou de loin, ont contribué à l'aboutissement de ce travail. A vous tous, infiniment merci.

RESUME

Le secteur artisanal regorge de nombreuses potentialités et se présente comme un secteur clé conditionnant le devenir des espaces, de par sa capacité d'offre de services aux populations. Malgré son importance et son rôle au sein de la société et dans la production nationale, les potentialités des unités artisanales sont mal valorisées pour permettre une bonne spécialisation économique des territoires de développement dans le Borgou. L'objectif général de cette recherche est d'analyser le potentiel des unités de production artisanale et leur influence dans la spécialisation économique des collectivités territoriales du Borgou.

L'approche méthodologique adoptée a consisté en la collecte des données sur les revenus des artisans, des catégories socioprofessionnelles, des métiers artisanaux présents dans la zone d'étude, les données cartographiques relatives à la dispersion des métiers à l'échelle des communes. Les fiches d'enquêtes et le GPS ont permis de collecter respectivement des données socioéconomiques et cartographiques. Au total, 465 artisans ont été enquêtés suivant la méthode du choix raisonné ; les entretiens avec les personnes ressources ainsi que des focus group ont été organisés. La taille de l'échantillon a été déterminée par le protocole de Schwartz (1995). Le traitement des données socioéconomiques et démographiques a été fait grâce aux logiciels appropriés (Excel, SPSS). Quant-aux données cartographiques, elles ont été traitées grâce à QGIS. L'analyse des données a été faite par l'interprétation des indices de Shannon, de Pielou et la géo data base de Sorensen.

Ainsi, la structuration du potentiel du département du Borgou a permis de mettre en évidence trois pôles de développement de l'artisanat. Au terme de la priorisation des métiers porteurs dans le département du Borgou, il se dégage dix-sept (17) métiers prioritaires. Mais il existe quelques disparités intercommunales propres aux potentialités de chaque commune. Les indices de diversité de Shannon H' calculés, montrent que Parakou présente l'indice le plus élevé (7,17) et le plus faible est à Sinendé (1,25). De même la richesse Spécifique (S) de Tchaourou (40) est la plus élevée dans le département contre celle la plus faible à Sinendé (10).

L'analyse de l'appréciation des renforcements du capital humain a montré leur contribution sur la qualité des produits, les rendements et les taux d'insertion professionnelle, avec une réduction du taux de chômage de 1,9 % à 0 % et une amélioration des revenus mensuels chez 98,2 % des artisans formés ; ce qui fait d'eux de potentiels contribuables pour les économies locales. Les revenus globaux perçus annuellement par les différentes catégories de groupements varient entre 9 792 000 et 74 880 000 F.CFA. En dépit des stratégies de développement mises en place pour un développement territorial durable et équilibré reposant sur la gouvernance locale et sur la valorisation des potentialités des collectivités territoriales, le profil de l'artisanat et son potentiel semblent globalement mal perçus des décideurs et peu valorisés. Ceci ne facilite pas sa prise en considération comme moteur de croissance économique et d'emploi.

Il faut donc mettre en place une politique de gestion efficiente des unités de production artisanales dans le Borgou en intégrant toutes les parties prenantes du système de production et de valorisation du potentiel artisanal au plan local et national.

Mots-clés : Borgou, potentiel, production artisanale, spécialisation, territoire de développement

ABSTRACT

The artisanal sector is full of potential and presents itself as a key sector conditioning the future of spaces by its ability to offer services to people. Despite its importance and its role in society and in the national production, the potentialities of the artisanal units are poorly valorised to allow a good economic specialization of the territories of development in Borgou. The general objective of this research is to analyze the potential of the artisanal production units and their influence in the economic specialization of the Borgou territorial collectivities.

The methodological approach adopted consisted in collecting data on the incomes of craftsmen, socio-professional categories, handicrafts present in the study area, cartographic data relating to the dispersion of trades at the commune level. The survey sheets and GPS collected socio-economic and cartographic data respectively. A total of 465 artisans were surveyed using the reasoned choice method; interviews with resource persons and focus groups were organized. The sample size was determined by the Schwartz protocol (1995). The processing of socio-economic and demographic data was done through appropriate software (Excel, SPSS). As for the cartographic data, they have been processed thanks to QGIS. Data analysis was done by interpreting the Shannon, Pielou and Sorensen geo-database indices.

Thus, the structuring of the potential of the department of Borgou made it possible to highlight three poles of development of the craft industry. At the end of the prioritization of promising businesses in the Borgou department, thirteen (13) priority professions emerged. But there are some intercommunal disparities specific to the potentialities of each commune. The Shannon H 'diversity indices calculated show that Parakou has the highest index (7.17) and the lowest index at Sinendé (1.25). Similarly, the specific wealth (S) of Tchaourou (40) is highest in the department against the lowest in Sinendé.

The analysis of the appreciation of human capital enhancements has shown significant effects on product quality, returns and rates of employment insertion with a reduction of the unemployment rate from 1.9% to 0% and an improvement monthly income for 98.2% of the craftsmen trained; which makes them potential taxpayers for local economies. The global revenues collected annually by the various categories of grouping vary between 9,792,000 and 74,880,000 CFA francs. Unfortunately, despite the development strategies put in place for a sustainable and balanced territorial development based on the local governance and on the valorisation of the potentialities of the territorial communities, the profile of the craft and its potential seem globally badly perceived by the decision makers and little valued. This does not facilitate its consideration as an engine of economic growth and employment.

It is therefore necessary to implement a policy of efficient management of artisanal production units in the Borgou by integrating all the stakeholders of the system of production and development of artisanal potential at the local and national levels.

Keywords: Borgou, potential, artisanal production, specialization, development territory.

INTRODUCTION GENERALE

Pendant longtemps, le secteur de l'artisanat a été considéré comme un domaine social par excellence, qui renferme des particularités liées principalement à la fragilité de l'entreprise artisanale et à la modestie des revenus assurés par ses différentes activités. De ce fait, les différentes interventions des pouvoirs publics étaient orientées beaucoup plus vers des actions d'assistance et d'aide aux artisans dans les différentes phases de production et de commercialisation. La vision stratégique pour le développement de l'artisanat ambitionne d'en faire une force organisée pour son intégration à l'économie.

En effet, depuis la fin des années 80, les atouts économiques du développement local ont été mis en évidence dans le contexte de la globalisation et de l'avènement de l'économie de la connaissance. Sur le plan politique, la valorisation du potentiel endogène local a trouvé un terrain favorable du fait des progrès de la décentralisation, du succès du courant néo-libéral et des nouvelles théories de la démocratie participative (M. Jouen, 2007, p.3). Or, le financement de l'investissement et de l'exploitation constitue une contrainte majeure pour les artisans qui veulent développer leurs activités. Les dispositifs mis en place sont gérés par des institutions qui manquent de connaissances sur l'activité, et leur participation reste superficielle et n'a pas pu atteindre les résultats escomptés. (D. Ouabri A. Akerkar, 2017, p. 39)

Dans plusieurs pays émergents et développés, l'artisanat représente un axe fondamental du développement économique. Son essor se manifeste à travers l'appropriation, par les professionnels, des valeurs de la création, de l'organisation, de l'innovation et de la compétition d'entreprise. Il se perçoit par ses performances économiques et ses capacités de production et d'emploi (D. Souami, 2013, p. 80). Si le secteur de l'artisanat bénéficie dans la quasi-totalité des pays de la sollicitude des pouvoirs publics, de soutiens et d'aides, ce n'est pas seulement parce qu'il préserve un patrimoine artistique et culturel mais aussi parce qu'il joue un rôle crucial dans la réalisation des grands équilibres économiques et sociaux.

Ainsi, la nécessité de répondre aux besoins sans cesse croissants des populations impose aux Etats de connaître et de valoriser tous les secteurs d'activités participant à

la production nationale. C'est ainsi que depuis 1990, à la faveur de la libéralisation de l'économie béninoise, le secteur de l'artisanat bénéficie d'un intérêt particulier de la part des pouvoirs publics, du fait de sa contribution de plus en plus forte au développement du pays (S. Vissoh, 2016, p. 419). Aujourd'hui, l'importance économique du secteur est indéniable, et l'ouverture d'un débat public sur la problématique et la démarche à développer pour permettre l'épanouissement de la petite entreprise artisanale s'impose. Les pouvoirs publics perçoivent ce secteur comme un puissant levier de développement économique et un pourvoyeur d'emplois indépendants.

En effet, au Mali, l'artisanat représente une part significative des activités économiques et constitue un secteur prioritaire pour le gouvernement dans le cadre de la recherche des secteurs pouvant contribuer à la création de richesses et d'emplois productifs en vue de réduire la pauvreté. (Ministère de l'artisanat et du tourisme du Mali, 2009, p.5). De plus en plus, les pouvoirs publics accordent plus d'importance aux unités de production à petite échelle, du fait de leur contribution économique au niveau des ménages. En 2005, on dénombre 700 000 artisans au Niger. Sur le plan organisationnel, le Niger compte une Fédération Nationale des Artisans; huit fédérations régionales; 43 fédérations sous régionales et plus de 740 organisations professionnelles d'artisans (OPA) de base (coopératives, associations, groupements, ONG, etc.). Une chambre des métiers est créée et 206 métiers sont répertoriés. La contribution du secteur artisanal au Produit Intérieur Brut (PIB) est estimée à 25 %, avec un taux de croissance annuelle évalué à 2,5 % et un taux de valeur ajoutée marchande de 80 %. (Ministère du Plan, de l'Aménagement, du Territoire et du Développement Communautaire, 2012, p. 33).

A l'instar du Mali, la part du secteur de l'artisanat dans l'économie nationale du Bénin est significative. Dans sa stratégie de lutte contre le sous-développement et la pauvreté, l'Etat s'est donc investi à en faire un secteur prioritaire pourvoyeur de richesses et d'emplois. En effet, le Gouvernement a initié le Projet de Développement du Secteur de l'Artisanat au Bénin (PDSAB) financé par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) pour accompagner le développement du secteur de l'artisanat. (MICA, 2017, p 40). Les performances enregistrées dans ce secteur

s'expliquent entre autre par la mise à la disposition du PDSAB en 2010 d'une allocation complémentaire de un milliard de francs CFA, sous forme de transfert pour financer les unités de production artisanales.

Le Gouvernement veut aussi encourager une implication plus forte du secteur privé dans la mise en œuvre de la SCRP-3 (2011-15). Il a donc érigé en priorité la promotion du partenariat public-privé (PPP), en vue du financement des programmes de développement, ainsi que le renforcement du dialogue avec le secteur privé. Cette politique cadre parfaitement avec celle du sous-secteur de l'artisanat dont la vision à l'horizon 2025 est clairement déclinée comme ci-après : «Un secteur bien organisé, à l'horizon 2025, où opèrent des entreprises artisanales compétitives, contribuant notablement, par la valorisation du patrimoine national, à la prospérité de l'économie nationale et au bien-être social de l'artisan et du Béninois, dans un pays uni et de paix ». (MICA, 2016, p. 4).

Déjà, le Bénin a initié en 1998 et adopté en 2001, une loi portant code de l'artisanat au Bénin. Ce code définit l'entreprise artisanale comme étant une petite et moyenne entreprise qui utilise moins de dix (10) ouvriers artisans (non compris les aides familiaux et les apprentis) et dont l'activité principale consiste en l'extraction, la production, la transformation de biens et /ou la prestation, grâce à des procédés techniques dont la maîtrise requiert une formation par la pratique (B. Soulé et *al.*, 2004, p. 7). Au cours de ces dernières années, le secteur de l'artisanat a bénéficié d'un appui significatif de l'Etat qui a permis d'améliorer sensiblement son cadre institutionnel, légal et réglementaire et favoriser l'appui des partenaires au développement dont la Banque Mondiale, la Banque Ouest Africaine de Développement et la Coopération Suisse (Igué et Puech, 2008, p. 21).

Face à tous ces efforts du pouvoir central et des partenaires au développement, l'espoir de faire de l'artisanat un secteur porteur, est possible. Le potentiel existe et des recherches et études doivent être menées en vue d'un développement durable de ce secteur dans le département du Borgou.

L'intérêt pour le sujet choisi est qu'il trouve son point d'application dans les nouvelles orientations politiques nationales inscrites dans le PAG 2016-2021 du Bénin.

La présente étude intitulée « Potentiel des unités de production artisanales dans la spécialisation économique des territoires de développement dans le département du Borgou au nord-Bénin », est une étude opérationnelle et d'analyse permettant de mesurer le poids de l'artisanat sur un territoire en fonction de son potentiel. Plus qu'une analyse statique saisissant l'artisanat comme un phénomène spécifique et isolé, l'étude se veut une approche holistique, se fondant sur les exigences du nouveau contexte de l'économie des marchés appelant un nécessaire renforcement de la résilience des agents économiques locaux ainsi que des réformes et programmes de soutien politiques et économiques mis en œuvre au Bénin. Ceci permettra la mise en place d'un nouveau modèle de construction des espaces territoriaux, se fondant sur les atouts spécifiques de ces territoires et qui sont susceptibles de contribuer notablement à structurer des économies enracinées et inclusives, fondées sur les dynamiques locales.

Cette recherche s'attache donc tout particulièrement à analyser la façon dont l'artisanat peut contribuer à l'amélioration de la croissance et de l'emploi, sur des entités communales prises ici comme territoires économiques de développement au Bénin.

La présente thèse est structurée en six chapitres :

- le premier chapitre présente la problématique, la clarification des concepts et la revue de littérature ;
- le deuxième chapitre aborde l'approche méthodologique utilisée ;
- le troisième chapitre, fait un état des lieux du cadre géographique du Borgou et de l'environnement institutionnel du secteur de l'artisanat au Bénin ;
- le quatrième chapitre est relatif à l'analyse spatiale des dynamiques productives du secteur de l'artisanat dans le Borgou ;
- le cinquième chapitre analyse la contribution des unités artisanales dans le développement socio-économique du département du Borgou ;
- le sixième chapitre est consacré à la proposition des stratégies d'amélioration, de la contribution des unités de production artisanale aux économies locales ainsi qu'aux discussions des résultats de recherche.

CHAPITRE PREMIER : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE

Le présent chapitre est consacré à la présentation de la problématique de la recherche, à la clarification des concepts et à la revue de littérature.

Le Gouvernement du Bénin prévoit d’agir spécifiquement sur le tourisme, en tant que source potentielle importante d’accélération de la croissance économique avec des effets d’entraînement sur les pôles BTP, agroalimentaire et artisanat d’une part, d’autre part, prévoit la création de six pôles de développement agricole. Ces deux choix paraissent assez stratégiques pour le développement de l’artisanat en tant que secteur (levier) transversal, capable d’influencer le développement de l’agriculture et du tourisme par la recherche d’une meilleure intégration aux deux priorités du Gouvernement (PAG, 2016, p. 11).

1.1 Problématique

1.1.1 Justification du sujet

L’artisanat, un secteur économique transversal à l’industrie, au commerce, aux services et à la construction, constitue un moteur de développement en émergence dans le monde et surtout dans les pays à faible taux d’industrialisation. L’innovation dans le secteur artisanal est confrontée à des réticences à surmonter et des pesanteurs à vaincre. Dans le meilleur des cas, lorsque des potentialités innovatrices existent, il est nécessaire de les stimuler pour qu’elles aboutissent. Ces préoccupations sont exprimées par les experts auprès de différentes institutions françaises qui se sont penchées sur la situation de l’artisanat face aux mutations technologiques (A. L. Ravix, 1988, p. 277). Il renferme ainsi des potentialités considérables qui le prédisposent à jouer le rôle de grand incubateur d’entreprises de demain. Cependant, malgré son importance et son rôle au sein de la société et de la production nationale, force est de constater à quel point l’artisanat, en tant que secteur social à fort potentiel économique, est actuellement mal connu ou même ignoré.

Dans une économie de connaissance globalisée, marquée par la création continue de nouveaux métiers, de nouveaux modes de consommation, de nouvelles organisations du travail et par l’accélération de l’obsolescence des compétences, la formation professionnelle continue apparaît comme un enjeu stratégique, non seulement pour les

individus (demandeurs d'emploi, jeunes ou seniors, salariés du secteur public ou du privé), mais aussi et surtout pour les entreprises et les territoires (E. Peres, 2014, p.4).

En effet, depuis la fin des années 1980, les atouts économiques du développement local ont été mis en évidence dans le contexte de la globalisation et de l'avènement de l'économie de la connaissance. Sur le plan politique, la valorisation du potentiel endogène local a trouvé un terrain favorable du fait des progrès de la décentralisation, du succès du courant néo-libéral et des nouvelles théories de la démocratie participative. (M. Jouen, 2007, p.3).

Les acteurs sont les pôles du circuit économique : tout changement dans la localisation des acteurs se traduit donc par un changement dans la géographie du circuit. Réfléchir sur la localisation des acteurs, c'est aussi bien analyser celle des producteurs que celle des consommateurs, qui constituent les pôles majeurs du circuit (G. de Lamarlière, 2000, p. 313), et (P. Lejoux, 2006, p.15). Ces acteurs sont souvent concentrés suivant les pôles de diffusion ou d'attraction. Or, selon M. Lepetit et A. Maurice (2012, p.10), cette situation a le mérite de démontrer que la concentration ne garantit pas la dynamique de croissance, de l'emploi, et ne peut non plus s'envisager comme un modèle unique de diffusion de cette croissance. Les déterminants de la croissance sont également à rechercher dans d'autres directions que dans celui du seul modèle de concentration des aires urbaines. Le PNUD, (2013, p. 18) a montré que les petites et moyennes entreprises d'Afrique du Nord sont particulièrement concernées par cette dimension comme l'illustre l'exemple du textile-habillement. Ce secteur qui concerne un grand nombre d'activités dans la région et emploie des dizaines de milliers de personnes est sous la menace de la concurrence chinoise, surtout depuis la fin de l'Accord multifibre et l'adhésion de la Chine, premier exportateur de vêtements au monde. Mais dans l'ensemble des dynamiques et actions menées dans le secteur artisanal, le terme de compétitivité des territoires est devenu un maître mot des politiques publiques. La compétitivité concerne la capacité des territoires à contribuer à la création et au développement d'activités économiques, à attirer et retenir les hommes et les capitaux. (T. Madiès et J. C. Prager, 2008, p. 28). L'édition 2016 des Perspectives économiques en Afrique, analyse les progrès du continent sur le plan économique, social et en matière de gouvernance, et souligne les perspectives

encourageantes à court terme. Le coup de projecteur de cette édition sur les villes durables et la transformation structurelle est l'occasion d'examiner les différentes trajectoires d'urbanisation et de montrer comment elles affectent la réallocation progressive des ressources vers des activités plus productives (PNUD, 2016, p. 19). La maîtrise des potentialités, le cadrage des acteurs à divers niveaux demeurent le souci majeur des Etats et partenaires qui souhaitent redynamiser le système et investir dans le secteur artisanal.

Dans les faits, les engagements nationaux ne sont pas suffisamment forts pour donner le signal d'une réplique dans les politiques communales de développement. Le profil de l'artisanat et son potentiel semblent globalement mal perçus des décideurs communaux. Les capacités de financement du développement local actuel et futur n'intègrent que de façon expéditive les activités artisanales. Elles sont plus basées sur les subventions de l'Etat et des Partenaires Techniques et Financiers. Or on peut observer aisément l'existence de nombreux métiers artisanaux à l'échelle des communes ; ces métiers ne sont pas concentrés en un seul point, ni distribués de manière homogène sur l'étendue du territoire national. Certains semblent plus prépondérants en milieu urbain et d'autres en milieu rural.

Au Bénin, les diagnostics établis sur le secteur laissent apparaître des acquis considérables de l'artisanat béninois tant dans ses structures de production que dans ses orientations stratégiques. Il occupe une place importante parmi les agrégats économiques du pays, avec un poids considérable dans le PIB, avoisinant 13 %, faisant travailler plus de 2 millions d'actifs, sur tout l'espace national, tant urbain que rural (INSAE., 2010, p. 32).

Le département du Borgou possède d'énormes potentialités économiques agricoles, minières, halieutiques, touristiques, et commerciales nécessaires pour assurer la reconstruction et la relance de son économie. Cependant l'économie du département du Borgou peine à se relancer à cause de l'impact négatif du retard accusé par l'état central à mettre en place des politiques cohérentes et pragmatiques.

Dans ce département, la conception et la mise en place des équipements ne satisfont que très partiellement la demande des artisans qui souhaitent une gamme variée

d'équipements qui viendrait en remplacement de certaines tâches exécutées manuellement et considérées comme un véritable goulot d'étranglement dans le secteur des activités de transformation agroalimentaire. A la suite des difficultés économiques aggravées par le chômage, la peine des jeunes diplômés à trouver un premier emploi décent dans un environnement de tensions sociales, les micros et petites entreprises artisanales se sont révélées au grand jour comme une des solutions alternatives à la crise économique et sociale (C. C. Davodoun, 2007, p. 32). La promotion du secteur productif passe par l'existence d'entreprises compétitives, génératrices d'emplois rémunérateurs. C'est pourquoi, une attention particulière devrait être accordée aux mesures à prendre en vue de favoriser la création de nouvelles entreprises. (INSAE, 2010, p. 6).

Dès lors, il paraît raisonnable de questionner le secteur de l'artisanat au Bénin pour mettre en perspective les divers aspects relatifs à son importance dans le Borgou ainsi que les éléments stratégiques de la prospective que les décideurs communaux devraient intégrer dans les politiques communales. En particulier, l'analyse de la couverture communale des services offerts par l'artisanat ; les effets du secteur sur l'emploi et la formation professionnelle ; l'entreprise artisanale en tant qu'acteur économique et contribuable pourrait permettre de formuler une opinion sur le potentiel de ce secteur pour le développement économique local et améliorer notre connaissance des phénomènes explicatifs de l'organisation spatiale des métiers artisanaux et des interdépendances fonctionnelles à la base des spécificités communales.

« Potentiel des unités de production artisanales dans la spécialisation économique des territoires de développement dans le département du Borgou, au nord-Bénin », objet de la présente thèse, constitue donc par excellence un essai de mise en évidence de la dimension géographique des processus de développement induit par le secteur de l'artisanat, lui-même perçu comme un phénomène qui, de toutes façons, existe, résiste, s'adapte mais qui est d'une dimension telle qu'il échappe à toute possibilité de contrôle. Le champ d'analyse reste essentiellement opérationnel et permet de mesurer le poids de l'artisanat sur un territoire en fonction de son potentiel ainsi que les facteurs explicatifs qui conditionnent la dominance ou non de certains métiers sur un territoire et qui en détermine leur spécialisation. La spécialisation d'un territoire est

appréciée à partir des activités qu'elle regroupe, de ce que ces activités produisent, des systèmes de production ou des formes d'organisation du travail qui y sont mis en œuvre et qui déterminent la construction des pôles de développement.

En tant que travail de recherche, cette thèse soulève des questions s'inscrivant dans l'actualité des sciences humaines et sociales et s'attache donc tout particulièrement à analyser la façon dont l'artisanat peut contribuer au développement des communes du Borgou, notamment par des stratégies de croissance interne propres à ce mode de production. Ces interrogations méritent d'être examinées dans le cadre d'une thèse au vu des défis qui s'imposent aux autorités communales.

Les communes ont été créées par la loi n°97-028 du 15/01/1999, portant organisation de l'administration territoriale de la République du Bénin. Au terme de l'article 1er de cette loi, la commune est une Collectivité territoriale dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle est administrée librement par un conseil élu dans les conditions fixées par la loi. Les prérogatives des conseils communaux s'étendent à l'administration et l'aménagement du territoire, le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique ainsi qu'environnemental de la commune.

De tout ce qui précède, la question centrale qui émerge de la problématique est la suivante : Comment la valorisation des potentialités des unités artisanales peut-elle favoriser l'éclosion des territoires de développement dans le Borgou ?

La question centrale de la problématique soulève une série d'interrogations :

- En quoi la concentration géographique des métiers artisanaux dans les communes du Borgou peut-elle être source de spécialisation économique des collectivités décentralisées ?
- Comment une réorganisation spatiale des métiers d'artisanat en fonction de leur potentialité favorise-t-elle les transformations socioéconomiques des collectivités décentralisées ?
- Dans quelles mesures les politiques de régulation du secteur permettent-elles d'optimiser la contribution de l'artisanat à la mobilisation des ressources locales pour le développement des territoires décentralisés ?

1.1.2 Hypothèses de recherche

L'hypothèse générale est qu'il existe des activités spécifiques propres aux territoires qui favorisent leur développement.

Les hypothèses spécifiques découlant de l'hypothèse générale sont les suivantes:

- Les potentialités des métiers d'artisanat varient en fonction des territoires de développement économique dans le département du Borgou ;
- Les unités de production artisanales ont un effet significatif dans la croissance des économies locales et le développement des communes du Borgou ;
- Les stratégies de régulation publiques intègrent faiblement les atouts spécifiques des collectivités décentralisées en matière d'artisanat, dans le développement local.

1.1.3 Objectifs

Pour vérifier ces hypothèses, plusieurs objectifs sont fixés.

L'objectif général de cette recherche est d'analyser le potentiel des unités de production artisanale et leur influence dans la spécialisation économique des collectivités territoriales du Borgou. L'ambition est de contribuer à éclairer les décideurs sur le rôle de moteur de croissance que pourrait jouer le secteur de l'artisanat pour les économies locales.

De cet objectif général, les objectifs spécifiques suivants ont été fixés :

- Analyser la concentration territoriale des métiers de l'artisanat à fort potentiel et les logiques d'installation des productions artisanales dans les communes du Borgou ;
- Evaluer l'implication, la contribution et le rôle moteur des activités artisanales dans l'organisation et la construction des territoires communaux.
- Analyser le niveau d'intégration des atouts de l'artisanat dans les politiques pour améliorer sa contribution au développement des territoires communaux du Borgou.

1.2 Clarification des concepts et théories

1.2.1- Clarification des concepts

La clarification des différents termes et expressions utilisés dans la présente recherche constitue un moyen de contextualiser ces termes en vue de leur compréhension globale et contextuelle.

Activité artisanale

L'artisanat est un mode de production manuel qui se caractérise par une primauté du travail sur le capital. Il est spécifique, car est constitué par de micro-unités, gérées par des artisans individuels, aidés par quelques adjoints et/ou membres de leurs familles. Ces artisans mettent en œuvre un savoir-faire particulier et emploient des instruments et des outils techniques qui valorisent leur génie créateur et leur dextérité manuelle. (M. Belattaf et L. Ziane, 2014, p. 3).

C'est un secteur à notion polysémique utilisée pour recouvrir des réalités aussi diversifiées que l'artisanat traditionnel, le commerce de rue, l'emploi non déclaré, la micro entreprise, le travail à domicile, les prestations de services (personnels d'entretien, de réparation), les activités de transport, la contrebande ou le narcotrafic. Les secteurs d'activités économiques incluent, outre celles citées, le secteur financier informel, qui joue un rôle majeur.

Au terme du règlement N°1/2014/CM/UEMOA portant code communautaire de l'artisanat, est considérée comme activité artisanale, toute activité d'extraction, de production ou de transformation de biens et/ou de prestations de services à l'exclusion des activités agricoles, de pêche, de transport, d'achat et de revente ou spécifiquement intellectuelles : (i) exercée à titre principal, par une personne physique ; (ii) dont la maîtrise technique et le savoir-faire requièrent un apprentissage ou une formation assortie d'une pratique du métier ; (iii) où le travail et l'habileté manuelle occupent une place prépondérante ; (iv) où le mode de production, pouvant inclure des machines et outillages actionnés directement par l'artisan et ne débouchant pas sur une production en série et (v) figurant dans le registre des métiers établis par l'autorité compétente de chaque Etat membre de l'UEMOA.

Toutefois, les petites activités de transport opérées par un engin de 2 à 4 roues, par pirogues, à dos ou à traction animale ou humaine sont considérées comme des activités artisanales (UEMOA, 2014, p.5).

Est artisan, tout travailleur indépendant, qui exerce un métier à titre principal de production, d'extraction, de transformation de biens et services ayant acquis une maîtrise ou un savoir-faire par la formation ou l'apprentissage et dont le travail est dominé par une prépondérance manuelle. Selon l'article 13 du code de l'artisanat de l'UEMOA, est artisan, toute personne physique qui exerce une activité artisanale au sens de l'article 1^{er} du Code de l'artisanat de l'UEMOA. L'artisan possède une qualification professionnelle reconnue par son milieu professionnel ou un diplôme de l'enseignement technique et professionnel, prend personnellement part à l'exécution de son travail et en assure la direction (UEMOA, 2014, p.8).

Les artisans sont classés, en fonction de la structuration de leur activité, dans l'une des trois (3) classes suivantes :

- l'artisan de survie : c'est l'artisan n'ayant pas une situation claire, sans réputation établie, non repérable ni présent sur un marché. Il développe de petites activités de survie ;
- l'artisan émergent : c'est l'artisan exerçant sur un marché avec un local précaire mais identifiable et repérable ;
- l'artisan structuré : c'est l'artisan exerçant sur un marché avec un local aménagé bien identifiable et repérable.

L'entreprise artisanale repose sur cette classification. Ainsi, est réputée entreprise artisanale, toute activité de nature artisanale exercée par un ou plusieurs artisans structurés. Elle doit satisfaire à l'ensemble des critères suivants :

- avoir au plus vingt-cinq (25) compagnons artisans, en dehors des aides familiaux ;
- avoir un chiffre d'affaires hors taxes annuel inférieur ou égal à trente (30) millions et un investissement inférieur ou égal à vingt (20) millions de francs CFA .
- tenir une comptabilité conforme aux dispositions du Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA), sauf option pour le système normal dans les conditions fixées par le SYSCOA.

L'artisanat dans le cadre de la présente recherche est toute activité recensée dans le département du Borgou entrant dans le système de production et de service hors tissu

industriel et, qui est, soit l'artisanat d'art, de service, soit l'artisanat de production de biens physiques.

Spécialisation

La spécialisation est le maintien d'une entreprise dans un seul domaine ou secteur d'activités pour y développer et exploiter des compétences spécifiques, sans chercher à y adjoindre de nouvelles activités (A. Diemer, 2004, p. 10). La spécialisation peut prendre différentes formes ; il peut s'agir, par exemple : d'exploiter la maîtrise d'une technologie particulière ; de répondre aux besoins d'une catégorie de clients se concentrant sur un segment particulier de demande ; de proposer un produit standard à différents types de clients ou de se désengager ou d'abandonner des activités déficitaires.

La spécialisation est étroite ou restrictive, lorsqu'elle limite son activité à une niche géographique ou se concentre sur un produit ou une technologie d'une grande spécificité. Elle est extensive lorsqu'elle suit une logique d'accroissement de taille pour viser un marché géographique plus large ou l'entrée dans de nouveaux produits et/ou la satisfaction de nouveaux clients sans pour autant supposer de nouvelles compétences. La spécialisation spatiale est d'abord fonctionnelle ; dans ce cas on est tenté de penser en premier lieu aux emplois, aux branches d'activités économiques qui marquent profondément le fonctionnement d'un système régional (J-P. Renard, 1985, p. 85). Bien que cette définition soit en cohérence avec le contexte du présent travail, il importe de clarifier que la fonctionnalité d'une région recouvre des réalités beaucoup plus diversifiées et à ce titre, il faut prendre en considération l'existence de relations sociales, culturelles entre les hommes et entre les lieux. Ainsi, la spécialisation n'est pas limitée au seul domaine économique.

La spécialisation d'une unité spatiale concourt à la définition de sa spécificité dans un système géographique, et à celle de sa contribution à la forme particulière de ce dernier. Cette acception générale de la notion de spécialisation est très ancienne en géographie. La notion de spécialisation est associée à l'idée d'interdépendance fonctionnelle, de division spatiale de la production et du travail. Dans un ensemble

géographique, la spécialisation d'unité est alors appréciée à partir des activités qu'elle regroupe, de ce que ces activités produisent, des systèmes de production ou des formes d'organisation du travail qui y sont mis en œuvre.

Spécialisation territoriale

Denis CARRE, économiste, note que la spécialisation est une notion caractérisée par un certain flou, mais qu'elle est devenue décisive à la fois pour la théorie économique et pour les politiques publiques. En effet, la spécialisation est souvent considérée comme une condition essentielle pour la performance et la dynamique d'un territoire :

Du point de vue de la théorie économique, le courant de la Nouvelle Economie Géographique montre que la spécialisation peut produire des économies d'agglomération, et met l'accent sur le lien entre degré de spécialisation des territoires et performance, productivité, dynamique de l'emploi. Les travaux sur le cas français montrent que les zones d'emploi les plus spécialisées sont en général celles dans lesquelles la productivité est la plus élevée.

Du côté des institutions, à différents niveaux est affirmé le soutien à une spécialisation pour différents motifs, dont entre autres la visibilité et l'attractivité du territoire. La politique des pôles de compétitivité, ainsi que le projet du Grand Paris, en sont les exemples les plus clairs (A. M. Romera, 2012, p. 1). De ce fait, on note l'usage récurrent de la spécialisation intelligente.

La « spécialisation intelligente » est, en tant que concept économique, une déclinaison à l'échelle des régions des théories des économistes et des géographes de l'innovation sur « l'avantage concurrentiel », la « chaîne de valeur » et les rendements d'échelle dans une économie globalisée (M. Vaillant X. Drouet, 2012, p. 3). Appliquée au travail de la présente recherche, la spécialisation est l'identification des spécificités propres à une commune dans la production ou dans la concentration des activités artisanales dans une perspective d'attraction ou de diffusion des services ou produits artisanaux.

Formation professionnelle

La formation professionnelle est un apprentissage nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle. L'objectif est de fournir au marché du travail des individus possédant un savoir-faire sans cesse mis à jour. (C. Tridon, 2019, p. 1). Dans l'éducation secondaire, les élèves peuvent choisir entre une filière générale (lycée général ou technologique) et une filière professionnelle. Cette dernière peut être sous statut scolaire (lycée professionnel) ou sous statut d'apprenti, ce qui conjugue les périodes de formation en entreprise et dans un centre de formation d'apprentis (CFA). Tandis que les lycées professionnels sont financés et gérés par l'État, les CFA sont financées par une taxe d'apprentissage sur la masse salariale. Ils sont pour la plupart gérés par les Chambres de commerce et d'industrie et les chambres des métiers et de l'artisanat (N. Brandt, 2015, p. 12).

On distingue, la formation par apprentissage, la formation professionnelle continue qui fait partie de l'éducation permanente. Elle a pour objet de permettre l'adaptation des travailleurs au changement des techniques et des conditions de travail, de favoriser leur promotion sociale par l'accès aux différents niveaux de la culture et de la qualification professionnelle et leur contribution au développement culturel, économique et social (C. François, 2003, p. 9).

Dans le cadre de cette recherche, la formation professionnelle est le processus d'apprentissage qui permet à un individu d'acquérir le savoir, le savoir-faire et le savoir-être (capacité et aptitude) nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle en vue de l'obtention ou non d'un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique.

Métier

Au sens étymologique, le terme métier est d'origine latine. Le Dictionnaire historique de la langue française y accorde de longs développements. D'abord « menestier » (IX^e siècle), « mistier » (X^e siècle) et « mestier » (XII^e siècle), il est le doublet populaire de « minis- tère » (XIII^e siècle) qui, issu du bas latin « ministerium », définit la « fonction de serviteur ». Le sens de « service divin » s'est alors imposé, acception renforcée par

le croisement avec « mysterium » (mystère) pour donner « misterium ». Son sens originel de « fonction » ou de « service » va gagner en extension et il permettra dès lors le grand écart puisqu'il caractérisera aussi bien, dès le milieu du XI^e siècle, l'activité de la femme de mauvaise vie dite « femme de mestier », que dans la seconde moitié du XII^e siècle, la fonction royale. Ce n'est qu'à cette époque que mestier commence à s'appliquer à l'exercice d'une profession ou d'un art, en particulier au métier des armes. La locution « Gens de mestiers » désigne alors, quant à elle, principalement les lettrés, personnes douées de connaissances, avant que l'expression ne désigne, plus tardivement (entre le XV^e et le XVI^e siècle), les « artisans » puis les « ouvriers » (C. Fretigne, 2008, pp. 130-131).

Le métier est généralement contextualisé. Il peut être une occupation, une profession utile à la société, donnant des moyens d'existence à celui qui l'exerce. A ce niveau, il est synonyme de : activité, fonction, gagne-pain, ou boulot. De même, lorsqu'il s'agit d'une organisation réglementant une activité précise, il est synonyme de : Corps de métier. Il est alors bien cadré, hiérarchisé, avec les droits et les devoirs concernant les personnes exerçant cette activité. Les métiers prennent souvent des qualificatifs tels que : métier dangereux, ennuyeux, fatigant, honnête, indépendant, lucratif, qualifié, pénible ; beau, bon, dur métier ; métier manuel, intellectuel, etc. Un métier est une activité humaine, le plus souvent à but lucratif. C'est aussi un savoir-faire acquis et, lorsque le métier le permet, une amélioration de ce savoir. Activité manuelle ou mécanique nécessitant l'acquisition d'un savoir-faire, d'une pratique (CNRTL, 2019, p. 1).

Dans le cadre des présents travaux, la professionnalisation des métiers sera considérée au sens de construction et de structuration d'un champ professionnel qui se distingue peu à peu des autres et qui se caractérise selon ces quatre critères : définition de savoir-faire spécifiques ; revendication et attribution d'une identité de métier ; regroupement des pairs en réseau ; structuration du marché du travail (C. Paradeise, 1988, p. 9).

Territoire

Un territoire est un espace approprié, limité, et géré par un groupe humain. L'ensemble de l'écoumène est partagé en territoires, qui constituent ainsi un maillage au sein de l'espace géographique. C'est également une étendue de la surface terrestre sur laquelle vit un groupe humain. En intégrant la dimension politique, un territoire est une étendue de la surface terrestre sur laquelle s'exerce une autorité humaine (G. F. Dumont, 2013, p. 9). Les territoires sont à la fois les espaces gérés, aménagés et gouvernés, et ceux au sein desquels se produisent les jeux d'acteurs qui construisent et remodelent constamment l'espace géographique.

Le territoire est aujourd'hui au cœur des préoccupations des scientifiques, des politiques, mais également des acteurs économiques. Les géographes n'ont pas été les seuls à s'approprier cette notion, cependant ils ont fait de l'espace leur entrée principale, ce qui les distingue quelque peu des approches des économistes ou des sociologues. Le territoire est la portion de surface terrestre appropriée par un groupe social pour assurer sa production et la satisfaction de ses besoins vitaux » (A. Moine, 2010, p. 1).

Cette implication pluridimensionnelle permet de définir le développement, en se référant souvent à la définition devenue classique proposée par l'économiste français François Perroux en 1961 : c'est « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rend apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel et global » (P. Deubel, 2008, p. 463). Le développement englobe des bouleversements plus grands (valeurs et normes sociales, structure sociale, etc.) que le simple processus de croissance économique. Ainsi, le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) définit le développement comme le fait d'« élargir l'éventail des possibilités offertes aux hommes ». C'est ainsi que l'expression territoire de développement fait appel à une politique territoriale pensée qui s'appuie sur un certain nombre de potentialité d'un espace relativement homogène sur le plan socio-économique, historique, politique, et naturel. Cette acception est considérée comme piste essentielle dans le cadre de la présente recherche.

Potentiel

Le concept de potentiel recouvre la capacité à développer des compétences nouvelles que l'entreprise cherche à détecter et sur laquelle elle fonde sa décision de promotion. (M. Fesser et A. Pellissier-Tanon, 2005, p. 7). Il peut se définir comme la volonté et la probabilité de la personne ou du système, de se mettre en évolution ou en projection pour résoudre le problème nouveau et/ou des situations de plus en plus complexes. Il s'exprime au travers de performances ou des résultats et selon le contexte, de l'environnement. C'est l'ensemble des ressources dont dispose quelqu'un, une collectivité, un pays (potentiel militaire). C'est aussi l'ensemble des forces, des possibilités et puissance d'un pays ou d'une région. Ce terme est le plus souvent utilisé en sciences physiques et chimiques, en médecine, en mathématique ou en thermodynamique etc...

Selon CNRTL (2019, p. 2), le potentiel est l'ensemble des ressources que possède en puissance un individu ou un groupe humain ou un système industriel, une capacité d'action ou de production. On parle alors du potentiel humain, industriel, matériel, militaire, potentiel d'accroissement, d'expansion, clientèle à haut potentiel ; marché à fort potentiel. Dans le cadre de cette recherche, le potentiel est l'ensemble des atouts, des possibilités des unités de production artisanales susceptibles de booster le développement socioéconomique du Borgou.

Développement local

Le développement local est un concept bien documenté et bien connu à travers le monde et ses actions impliquent l'amélioration du niveau, du cadre et du milieu de vie d'une communauté donnée par une intégration harmonieuse des actions entre différents secteurs d'activité. Il propose une approche globale, intégrée, communautaire et horizontale du développement des collectivités. Le développement local est un processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses résidents (P. Prévost, 2002, p. 1).

Le développement local s'est imposé dans les années 1970 d'abord comme remise en

question des politiques de développement régionale dans plusieurs pays industrialisés puis comme complément aux politiques macroéconomiques dans les années 1980. Par la suite, il est reconnu comme complémentaire aux politiques économiques dans la plupart des pays en développement (D. Souami, 2013, p. 26). Dans le cadre de la présente recherche, le développement local est abordé en termes de valorisation des unités de production artisanale par les autorités locales dans le processus de développement des communes du Borgou.

1.2.2 Théories liées aux concepts

L'étude de la spécialisation des territoires et des enjeux géographiques du développement économique a été réalisée par des auteurs de diverses spécialités comme la géographie, l'histoire, la sociologie, l'économie etc. La revue documentaire réalisée dans le cadre du présent travail a permis de consulter divers ouvrages, thèses, mémoires, rapports d'articles scientifiques et journaux, dans des centres de documentation appropriés et surtout sur des sites web spécialisés. La transversalité du sujet de cette thèse a impliqué la recherche et la connaissance théorique d'une multiplicité de notions abordées, relatives aux enjeux de l'activité économique sur les dynamiques territoriales. Sur cette préoccupation scientifique, les apports multidisciplinaires se sont révélés tellement complémentaires mais parfois contradictoires. Il sera donc évoqué quelques centres d'intérêt en rapport avec le sujet ; notamment, les théories sur les dynamiques spatiales.

1.2.2.1 Théorie de la diffusion spatiale.

La théorie de la diffusion est « avec la théorie de Von Thünen et celle des lieux centraux de Christaller, l'une des trois théories fondamentales de la géographie contemporaine » (Bailly *et al*, 1991).

La diffusion renvoie à la propagation de quelque chose, telle une épidémie, la croissance d'un centre urbain ou une nouvelle technologie dans le temps et dans l'espace. Les processus de diffusion jouent un rôle important dans la formation, la

stabilité et la transformation des structures spatiales. La dynamique de tels processus peut être étudiée dans une perspective temporelle ou une perspective spatiale, et parfois des deux. La théorie de la diffusion est également nécessaire pour savoir si les dynamiques d'une activité peuvent être intégrées ou non à certaines formes de diffusion.

Selon Brunet *et al*, 1991, la diffusion est « l'expansion ou la propagation d'un phénomène dans l'espace et dans le temps auprès de personnes, groupes et institutions susceptibles de l'accueillir et de l'adopter ». Hägerstrand est l'un des précurseurs de la théorie de la diffusion depuis le début des années 50. Pour lui, la diffusion s'intéresse à la dynamique de la distribution dans l'espace et dans le temps, des hommes, d'objets, des activités productrices d'informations ou d'autres transformations majeures. (G. A. Glèlè, 2015, pp. 61-62). Quel que soit le type de diffusion, l'existence de contacts entre ceux qui ont déjà adopté l'innovation et les adoptants potentiels est nécessaire pour assurer la diffusion. Cette trame de relations issues de l'ensemble des contacts constitue la structure essentielle des phénomènes qui se propagent dans l'espace géographique, elle sous-tend les canaux de la diffusion. Que ce soit par extension ou par relocalisation, la diffusion peut être favorisée par l'existence de deux types de contacts dans l'espace géographique. Ceux-ci sont des manifestations des interactions entre émetteurs et récepteurs et assurent le déplacement du phénomène. La *diffusion par contagion* dépend principalement de contacts directs et met en avant l'importance des effets de voisinage.

L'expérience a cependant démontré que, dans de nombreux cas, la diffusion par contagion et selon la hiérarchie des lieux se combinent dans le temps. T. Hägerstrand (1953) montre par exemple que l'on peut décomposer selon différentes échelles spatiales les réseaux de communication individuels. Ces réseaux de communication, et les échelles spatiales qui leurs sont associées, peuvent être représentatifs des ménages, des entreprises, de groupes culturels distincts, des groupes économiques, politiques etc. (figure 1). Certains individus n'opèrent qu'à une échelle locale, d'autres à une échelle régionale et locale et d'autres plus ou moins sur les trois niveaux. L'information circule donc horizontalement, entre niveaux équivalents, mais aussi

verticalement, entre niveaux différents, assurant ainsi la dissémination de l'information sur l'ensemble de l'espace géographique.

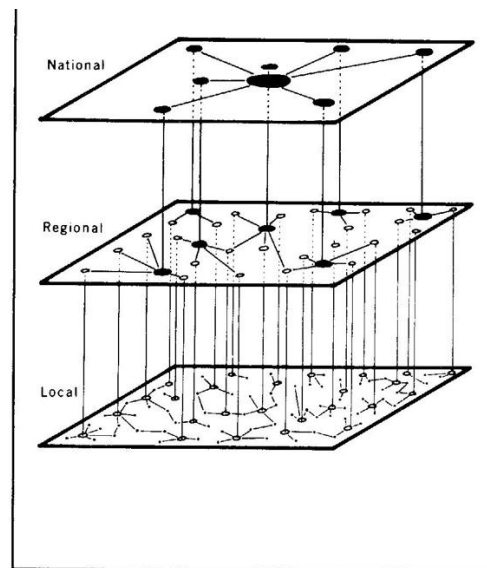


Figure 1 : Exemple de diffusion et les échelles spatiales qui y sont associées

Source: T. Hägerstrand (1953), E. Daude (2002, p. 21)

Selon J.F. LIMA (2004), cité par G. A. Glèlè, 2015, p. 62, la diffusion revêt plusieurs formes :

- la diffusion par percolation : elle est celle dont les effets sont plus forts dans les régions plus proches et ayant des frontières plus expressives avec les régions développées et plus faibles dans les régions plus lointaines ;
- la diffusion par anisotropie ou par corridors : dans ce cas, la diffusion ne permet pas d'homogénéiser le territoire, mais elle se localise à l'intérieur d'un réseau ou d'un axe ;
- la diffusion hiérarchique urbaine : elle est marquée par le fait que le processus commence dans les centres (villes) plus dynamiques jusqu'à la périphérie. Par ailleurs, l'homogénéisation ne progresse pas de façon régulière, mais par saccades et déphasages. Les effets des innovations arrivent à la périphérie, mais de façon discontinue ;
- la diffusion par contigüité : dans ce cas, la diffusion est inégale et elle cherche à

entraîner l'ensemble de la région, mais des caractéristiques particulières du milieu l'en empêchent.

- Au total, la théorie de la diffusion spatiale présente un intérêt pour cette étude. Elle permet d'apprécier sa conformité aux dynamiques productives observées dans les communes du Borgou, du fait des innovations adoptées, d'appréhender les formes de diffusion ayant eu les plus fortes influences sur les dynamiques productives et les économies locales. Plus particulièrement, la diffusion par anisotropie ou par corridors a été particulièrement intéressante pour expliquer les phénomènes de diffusion qui se sont pour la plupart opérés au delà du département Borgou. En effet, certains foyers émetteurs ont été identifiés dans le département voisin de l'Alibori.

Il convient toutefois d'indiquer qu'il existe bien des obstacles à la diffusion. Un obstacle à la diffusion est un phénomène relatif, dont les effets éventuels doivent être analysés au regard des caractéristiques de l'innovation concernée. On distingue ainsi deux types de barrières à la diffusion, les barrières externes et les barrières internes.

Les barrières externes ont été largement étudiées en géographie : elles représentent des obstacles dont l'origine est indépendante du phénomène étudié. L'hétérogénéité de l'espace dans lequel se diffuse une innovation, avec la présence de montagnes ou de fleuves par exemple, peut avoir des conséquences sur la propagation d'un phénomène. Le cas de la diffusion du choléra à partir de l'Asie centrale au début du siècle dernier en est un bon exemple, l'épidémie étant stoppée dans sa progression par l'Himalaya. Au-delà des considérations purement physiques, l'hétérogénéité spatiale peut également s'exprimer à travers la distribution des hommes, des cultures ou des aires politiques et avoir des effets sur le déroulement d'une propagation. Même des barrières psychologiques peuvent être à l'origine de l'arrêt d'une diffusion : celles-ci se révèlent dans certains cas plus importantes que les barrières physiques.

Des barrières internes apparaissent lorsque l'innovation contient en elle-même des limites que l'on retrouve dans son espace de diffusion, limites qui peuvent correspondre à la distribution spatiale de l'activité concernée.

Qu'elles soient d'origines externes ou internes à l'innovation, les barrières agissent distinctement sur la propagation de l'innovation. Les études les classent selon trois grands types d'effets : les barrières absorbantes, qui empêchent toute progression de la diffusion ; les barrières perméables, au contact desquelles le processus peut en partie se poursuivre ; les barrières réfléchissantes, qui orientent la diffusion dans une autre direction.

Enfin les effets de barrières sont dynamiques, ils varient dans le temps en fonction des évolutions de l'innovation et de son taux de propagation. Le cas de la diffusion d'un produit de consommation comme le magnéto dans les années 1980 est représentatif d'une telle évolution. L'apparition de ce nouveau produit sur le marché français concerne en premier lieu les foyers à hauts revenus. Un effet de barrière absorbante se met alors en place entre les hauts revenus et les autres. Puis progressivement, ce produit devient un bien de consommation de masse, les quantités produites et vendues entraînent rapidement une baisse des prix. Les barrières absorbantes se transforment en barrières semi-absorbantes, puis disparaissent quasi définitivement à la fin des années 1980 (Daudé 2002). La théorie de diffusion de Hägerstrand, citée par E. Daude est représentée par la figure 2.

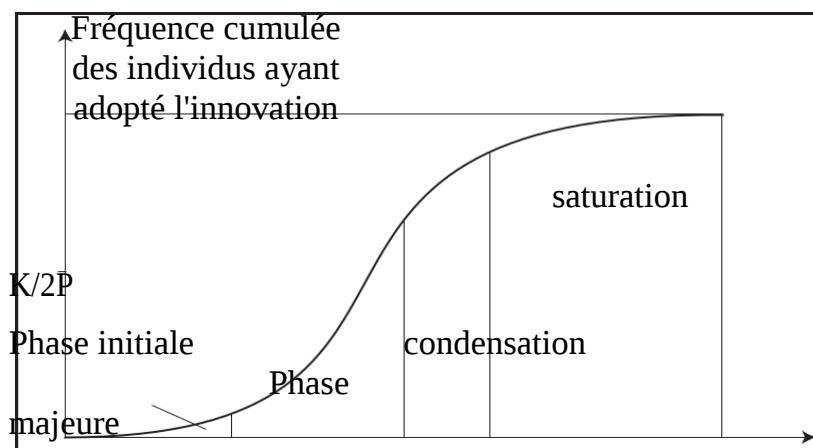


Figure 2 : La diffusion dans le temps

Source : Ryan et Goss (1943) ; Hägerstrand (1952) E. Daude (2002, p. 26)

Dans la figure 2, le taux d'adoption de l'innovation est représenté par la courbe en S. Il est possible de décomposer la diffusion dans le temps en différents stades :

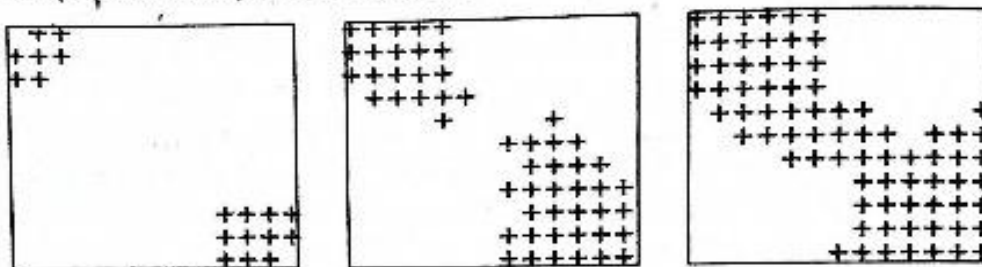
- une phase initiale où apparaît l'innovation et où les adoptants sont peu nombreux,
- une phase de diffusion majeure où le nombre d'adoptant croît de manière exponentielle,
- une phase de condensation, le nombre d'adoptants à la marge diminuant,
- une phase de saturation, l'essentiel des individus concernés par l'innovation

La dimension temporelle de la diffusion spatiale permet de mettre en évidence au moins deux éléments fondamentaux de la diffusion, le temps de réaction de l'individu et le temps de la diffusion. En effet, acteurs de la propagation d'un phénomène ont des temps de réaction à l'innovation différenciés, qui ne sont pas sans conséquence sur la rapidité et le succès de la diffusion.

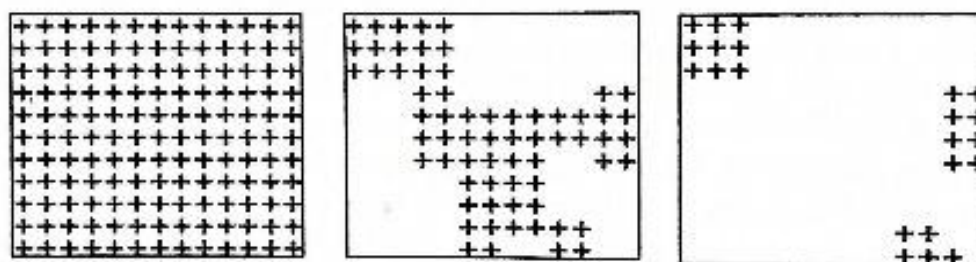
1.2.2.2 Théorie de spécialisation

La théorie de spécialisation intervient lorsque dans un espace géographique, la répartition des activités économiques et les affectations de l'espace qui y sont directement liées, entraînent dans leur sillage des sélections sociales, qui à leur tour, se répercutent sur les distributions géographiques des populations et réciproquement. Trois modes de spécialisation (1, 2 et 3) sont schématisés dans la figure 3.

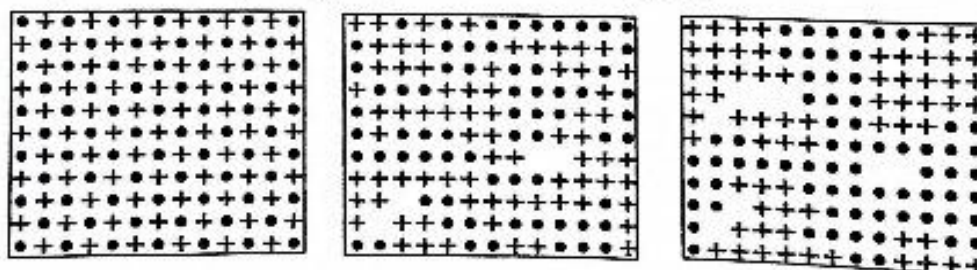
1. Spécialisation par extension spatiale



2. Spécialisation par rétraction spatiale



3. Spécialisation par regroupement des semblables



de l'homogénéité à la spécialisation

 + types distincts d'unités spatiales

Figure 3: *Processus de spécialisation*

Source : D. Pumain et T. Saint-Julien, 2001, p. 58

Une tendance à la spécialisation peut être engendrée par un processus sélectif de diffusion spatiale. Dans le contexte du développement d'une activité, de l'apparition d'une fonction, de la croissance d'une population particulière, toutes les unités spatiales ne sont pas également aptes à recevoir cette innovation, elles ne sont donc pas attractives au même degré. Certaines unités peu ou pas du tout concernées, restent relativement à l'écart du processus de diffusion. En revanche, d'autres bénéficient de la formation de concentration relativement importantes et sont de ce fait engagés dans

un processus de spécialisation. La spécialisation résulte dans un contexte de déclin d'un mouvement sélectif de rétraction spatial, les localisations devenue les moins avantageuses sont abandonnées en premiers (D. Pumain et T. Saint-Julien, 2001, pp. 58-59).

La spécialisation s'inscrit dans un schéma opposé à la diversification puisqu'elle peut conduire à renoncer à ce que l'on fait bien. Pour de nombreux auteurs, la spécialisation serait adaptée aux petites et moyennes entreprises puisqu'elle les protégerait des plus grandes entreprises. Cette spécialisation peut s'orienter vers une amélioration des produits et services dans l'artisanat en créant des marchés de niche (P. V. K Mouloumba Moukango., 2019, pp. 23-24)

1.2.2.3 Théorie de localisation

L'analyse d'une économie spatiale a pour objectif d'identifier les mécanismes économiques conduisant les agents à s'agglomérer et donc à transporter des biens et des personnes dans un espace supposé a priori homogène (M. Fujita et J.F. Thisse, 2002, p. 45, cité par N. Coste, 2008, P. 21).

L'un des modèles classiques de localisation permettant d'aborder les problèmes de localisation excentriques est celui d'Alfred Weber. Il a proposé une théorie cohérente de la localisation des industries qui, en dépit de quelques inconvénients théoriques et pratiques, fournit un point de départ intéressant. Cette théorie est illustrée par des données empiriques concernant une industrie que Weber aurait considérée comme un exemple classique dans son système.

La thèse de Weber est que les sites industriels sont choisis *ceteris parabus*, de façon à minimiser les mouvements qui ne sont pas nécessaires ; autrement dit, les sites représentent des positions d'énergie minimale. Le modèle de Weber est centré sur un triangle dont les trois sommets constituent les points minimums dont a besoin une usine. Le point P représente la matière première, le point S1 représente la source d'énergie, et le point M, le marché pour écouler les produits finis et le point S2 la main d'œuvre. En d'autres termes, les points S1 et P définissent les choix de localisation.

S'il faut par exemple beaucoup de S1 que de P, on aura intérêt à se localiser vers S1 pour limiter les coûts de transports. Dès lors, la localisation optimale de l'industrie se situe au centre de gravité de ce triangle défini par les trois points du triangle (S1, S2 et M) (Djinsu Simo, 2013, p. 22). La figure 4 présente le modèle de localisation des activités de A. Weber.

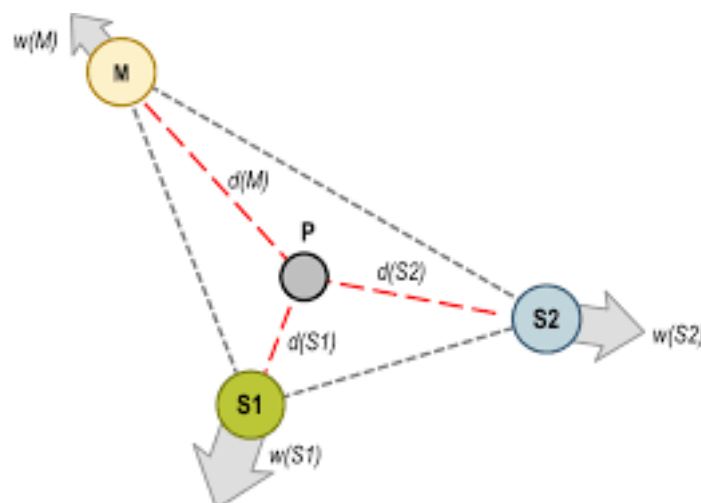


Figure 4: Modèle de localisation des activités industrielles de Weber

Source : transportgeography.org, 2019

L'industrie en tant que secteur d'activités relevant parfois des formes avancées de l'artisanat, la théorie de A. Weber peut être appliquée à la localisation des unités de production artisanales dans le présent secteur de recherche. En effet, les unités de production artisanales recherchent des avantages comparatifs liés à la disponibilité de la matière première, aux sources d'énergie et à l'existence d'une main d'œuvre qualifiée et bon marché.

1.2.2.4 Théorie de développement local

Depuis les décennies 1990, un changement s'est produit dans la compréhension de la décentralisation. Il y a une évolution claire pour aller au-delà d'une vision étroite de la réforme de l'État visant à assurer une allocation efficiente des ressources. L'accent est désormais mis sur les facteurs politiques guidant les réformes de

décentralisation et leur capacité à libérer réellement les potentialités des territoires pour combattre efficacement les inégalités, créer de la richesse et des emplois et s'attaquer à d'autres défis prioritaires en matière de développement local. Cette évolution a amené à une plus grande reconnaissance du rôle développementaliste que les autorités locales (AL) pourraient jouer si elles étaient habilitées à agir au nom de leurs administrés comme de réelles entités politiques (A. Piveteau, 2016, pp. 1-2). La gouvernance locale qui en résulte, fondée sur des « régulations » multiples, peine à favoriser la mobilisation des acteurs locaux autour de la construction d'un territoire.

Or, le paradigme du développement local repose sur la capacité d'acteurs locaux à s'organiser autour d'un projet, c'est à dire, se fédérer autour d'un objectif de développement commun en mobilisant les potentialités et les ressources existant sur un territoire (V. Angeon et J-M. Callois, 2005, p. 21). Le développement local recouvre trois caractéristiques importantes : la territorialité des activités et des acteurs ; un avenir commun fondé sur la valorisation de ressources locales et des interactions entre acteurs impliqués dans une démarche collective. Ainsi, les logiques de développement local reposent sur le principe de cohérence d'une microsociété. Elles rendent compte de ce que chaque territoire possède son histoire, ses potentialités, ses ressources et ses contraintes, lesquelles se transmettent à travers des formes sociales organisées. Il apparaît dès lors nécessaire de s'intéresser aux éléments théoriques permettant une meilleure compréhension des mécanismes auxquels renvoie le développement local.

1.2.2.5- Théorie des pôles de croissance

Cette théorie proposée par Perroux, articulée par Boudeville et reprise ensuite par maints spécialistes à travers le monde, a dominé pendant deux décennies, des essais d'interprétation du développement. Par conséquent, il s'agit certes de la théorie la plus connue et la plus utilisée en planification économique locale et régionale. Ramenée à sa formulation la plus simple, la théorie des pôles de croissance stipule que le développement (principalement les initiatives industrielles) apparaît en des points clés et à intensité différente, à l'intérieur d'un territoire. Il s'agit au départ d'un vieux constat qui remonte aux premières lois du commerce, formulées par les physiocrates. Le

diagnostic fut érigé en une véritable théorie grâce à un gigantesque effort de synthèse des connaissances cumulées, largement appuyée empiriquement, afin de déterminer les causes précises du phénomène de polarisation. Pour Perroux (1955), la croissance ou l'organisation économique n'est pas seulement déséquilibrée dans l'espace mais de plus, elle se polarise en des lieux, des points ou des pôles spécifiques, et ce, à une intensité variable. Il s'agit d'un processus de concentrations des activités économiques grâce aux économies d'agglomération, aux économies de localisation, aux bassins de main-d'œuvre spécialisée, à la présence de services et autres facteurs (M-U. Proulx, 2007, pp. 42-43).

1.3 Revue de littérature

1.3.1- Dynamiques productives des métiers artisanaux

Pendant longtemps, l'analyse sociale, économique et géographique des sociétés contemporaines s'est largement fondée sur un triptyque conceptuel (primaire, secondaire et tertiaire) défini par Colin Clark entre 1924 et 1940 pour appréhender la réalité du développement des économies. Avec la Nouvelle Géographie Economique, s'intéresser aux dynamiques spatiales des activités productives, c'est, s'intéresser à leur géographie tout en gardant à l'esprit que ces activités sont mobiles dans l'espace, qu'il existe des forces, centripètes et centrifuges, qui viennent déterminer, infléchir ou rendre caduque la localisation des activités (M. Coris *et al.*, 2009, p 3), ou leurs performances. Ainsi, les qualificatifs d'agglomération, de spécialisation et de spécification s'appliquent à un territoire appréhendé comme pertinent, soit du fait de la cohérence du tissu économique et des actions de ses différentes composantes, soit du fait de l'appartenance à un territoire administratif dont les limites ont une signification forte pour les personnes et les activités qui y résident.

Les dynamiques productives peuvent être appréhendées à travers des modalités de développement des territoires basées entre autre sur la notion de proximité dont notamment : une proximité géographique qui traite de la séparation dans l'espace ; une proximité organisationnelle qui concerne les interactions entre acteurs (individuels et collectifs), à l'intérieur ou entre les organisations et une proximité

institutionnelle qui repose, quant à elle, sur l'adhésion des acteurs à un espace commun de représentations, de règles d'action et de modèles de pensée et d'action orientant les comportements collectifs (G. Colletis, 2014, p. 3.).

Une fois construit, le territoire peut servir, au cours du temps, de support à plusieurs processus de développement. En ce sens, il devient un milieu, c'est-à-dire qu'il n'est pas seulement la base géographique des activités économiques, mais il acquiert une double dimension, organisationnelle et socioculturelle, qui joue un rôle central dans le processus de développement. Ce milieu correspond bien au modèle des communes du Bénin, projeté dans le document de politique de décentralisation : un ensemble territorialisé, ouvert sur l'extérieur, c'est-à-dire sur l'environnement technologique et le marché, qui intègre des savoir-faire, des règles, des normes et valeurs et du capital relationnel. Sur le plan économique, il s'incarne souvent dans un système productif localisé (SPL), c'est-à-dire un collectif d'acteurs organisés en réseaux ainsi que des ressources humaines et matérielles. (R. Banat et A. Ferguene, 2009, p. 685).

1.3.2- Contribution des activités artisanales dans le développement local

L'artisanat se base sur un savoir-faire qui se transmet de génération en génération. La production d'objets valorise des compétences spécifiques, des métiers précis qui s'acquièrent par la pratique. Au travers de créations spécifiques, de techniques particulières et de matières premières originales, l'artisanat reflète les cultures locales (M. Belattaf et L. Ziane, 2014, p. 3).

Actuellement, l'artisanat fait office de secteur au dynamisme certain dans l'économie nationale. Les activités et pratiques artisanales professionnelles se trouvent réparties sur les quatre coins du pays et puisent au fin fond de l'histoire riche et des traditions les plus antiques de nos ancêtres. Entourée d'une sollicitude particulière et bénéficiant d'une place de choix dans la Tunisie de l'ère nouvelle, l'artisanat occupe 11 %, de l'ensemble de la population active. 85% des artisans tunisiens sont des femmes. L'activité artisanale génère quelque 350 mille postes d'emploi (5000 emploi/an) et représente, à ce jour, 4.6% du PIB. Il est un fait que la création d'emplois dans le secteur artisanal se caractérise par un coût réduit dans des activités essaimées à travers tout le territoire. (Office National de l'Artisanat de la Tunisie, 2011, p. 3)

L'artisanat est pratiqué dans presque toutes les localités de la région. Mais, peu de statistiques sont disponibles dans ce secteur du fait de son caractère informel. Une enquête préalable à la mise en place de la chambre des métiers de l'artisanat CMAI effectuée en janvier 2013 a permis de déterminer les branches d'activités existant dans la région de Tillabéri avec 16 branches d'activité (Banque Mondiale, 2016, p. 15). Dans cette région du Niger, le secteur englobe près d'une centaine d'activités exercées dans des milliers de petites entreprises réparties sur l'ensemble du territoire national : forge, menuiserie, poterie, fonderie, natterie, teinturerie, bijouterie, couture, etc. Il contribue fortement au PIB et aux recettes publiques. De plus, le secteur de l'Artisanat fournit plus de 40% de la production manufacturière, occupe environ 15 % de la population active guinéenne et plus de 30 % de la population urbaine. Il contribue à la valorisation des matières locales, à la satisfaction des besoins essentiels des populations, à la création d'emplois, à la formation, aussi bien des jeunes déscolarisés que non scolarisés, par l'apprentissage traditionnel (Ministère du Plan, 2011, p.123).

Dans les pays du Sud, l'artisanat constitue bien souvent un revenu complémentaire à ceux de l'agriculture. Ce revenu est d'autant plus important qu'il permet de couvrir des périodes de soudure et d'inactivité dans le calendrier agricole. Dans les villes, l'artisanat est devenu une activité à part entière. Les activités artisanales se caractérisent par la primauté du travail sur le capital, ce qui en fait un secteur créateur d'emplois.

En effet, au Burkina, l'offre artisanale est trop souvent limitée à des produits basiques et, bien que de qualité satisfaisante, peu innovants ; notamment dans les domaines de l'artisanat d'art et de l'alimentation. Il y a très peu d'artisans d'art à Tenkodogo et les artisans qui pourraient occasionnellement diversifier une partie de leur production en tant que tel (couturier, menuisier, menuisier métallique/forgeron) ne s'y risquent pas. Les raisons principales à cela sont un manque récurrent de fond de roulement, qui limite la prise de risque, et l'absence, à l'heure actuelle, de clientèle à satisfaire faute de reconnaissance touristique de la région. Il y aurait, malheureusement, une demande locale et nationale à satisfaire dans certaines productions, en particulier alimentaires, où les importations nord-africaines et asiatiques de basse qualité semblent aisément concurrençables (T. Doussard, 2009, p. 10).

Le secteur agroalimentaire artisanal est devenu un secteur d'activités stratégiques dans la lutte contre la pauvreté. Secteur refuge d'une importante couche de la population en quête non seulement d'emploi stable, mais aussi d'activités génératrices de revenus plus ou moins stables, le secteur agroalimentaire artisanal bénéficie d'un ensemble de conditions favorables à son expansion, (B.G. Soulé *et al.*, 2004, p.70). Le potentiel que regorgent les activités artisanales demeure important. Les actions politiques, en vers ce secteur, méritent d'être redynamisées afin de développer durablement le domaine pourtant pourvoyeur d'emplois.

1.3.3- Politiques de développement des territoires

Au cours des dernières décennies, de nombreux gouvernements nationaux ont confié la responsabilité de plusieurs fonctions de l'Etat à des gouvernements locaux et régionaux (GLR). Les motifs et les méthodes de ce transfert de pouvoirs varient d'un pays à l'autre en fonction des conditions locales.

Un important argument économique en faveur de la décentralisation découle des avantages obtenus en intégrant les politiques sociales, environnementales, infrastructurelles et économiques à l'échelon local. Dans la pratique, tous ces systèmes locaux se recoupent, se chevauchent et s'influencent mutuellement. Par exemple, les producteurs de céréales en milieu rural ont besoin non seulement de semences, de terre et d'eau, mais aussi de machines, de moyens de transport, de soutien technique et de services financiers, entre autres. Les entreprises commerciales et industrielles en milieu urbain ont besoin d'une infrastructure de base, de matières premières, d'une main- d'œuvre qui possède les connaissances appropriées ainsi que d'un accès à des services sociaux tels que la santé et l'éducation, un réseau de transport et une source d'aliments. Les économies rurales et urbaines sont complètement interdépendantes et aucun secteur économique n'existe en vase clos. La productivité dépend d'un travail harmonieux entre tous les secteurs (R. Marquardt, 2017, p. 12). Ainsi, la productivité peut être influencée par des choix politiques pris au sens de Elledge (2003) qui définit la politique comme une série de procédures, de règles et de mécanismes d'affectation qui constituent le socle des programmes et de services pour le développement. En effet, les politiques définissent des priorités et les stratégies associées affectent des

ressources pour leur mise en œuvre (R. Owen, 2013, p 103). Selon cet auteur, les politiques sont appliquées au moyen de quatre types d'instruments : les lois et les réglementations ; Les mesures économiques ; les programmes d'information et d'éducation ; les affectations de droits et de responsabilités pour la prestation de services.

1.3.4 Evolution du secteur de l'artisanat au Bénin

Le profil historique de l'artisanat au Bénin, comme dans de nombreux pays d'Afrique montre que ce secteur n'a été que très peu pris en compte dans les politiques et orientations stratégiques de développement mises en œuvre depuis les années 1900. Sa survie tient donc à la résilience dont il a fait preuve. Il s'est imposé comme composante clé du développement économique et social d'abord par sa vocation à préserver l'identité du pays et son rôle indéniable dans la croissance et la stabilité économique. L'intérêt actuel porté au secteur s'est accru à tous les niveaux de décision et marque une nouvelle orientation. Aujourd'hui, l'approche d'un développement intégral mobilisateur de l'ensemble des atouts, de toutes les potentialités de ce secteur anime les décideurs béninois même si les initiatives d'accompagnement restent insuffisantes.

- Contribution des partenaires au développement au secteur de l'artisanat : Les études réalisées par le PNUD/BIT à partir des années 80 sur le secteur informel en général va permettre de mieux cerner les grandes problématiques du secteur de l'artisanat. La mise en place de la Cellule d'Appui Technique (CAT) et la création du Bureau d'Appui aux Artisans (BAA) apporteront une contribution inestimable à une meilleure définition des programmes d'appui au secteur. Une organisation spatiale et thématique se met en place pour une meilleure intervention des PTF. La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et la coopération suisse s'illustrent dans l'organisation, la structuration et la promotion des entreprises artisanales ; le champ de la formation professionnelle est occupé par la DANIDA, la BAD et la BID notamment pour la construction des centres de formation professionnelle, suivis aussi par la Coopération Suisse, de Suisse Contact et l'AFD sur les thématiques de certification et d'élaboration des curricula de formation

professionnelle. Les Projets réalisés ces dernières années en rapport avec le domaine de l'Enseignement Technique et la Formation professionnelle (ETFP) est inestimable

- Appui à la Formation Professionnelle : Avec l'élaboration du premier plan décennal de 2006, l'Enseignement technique et la formation professionnelle sont déclarés deuxième priorité après l'enseignement primaire. Ainsi, la création des conditions nécessaires pour leur accès à toutes les populations sur l'ensemble du territoire national devient également une priorité. Le Benin entre dans une nouvelle aire qui consacre l'amélioration de l'accès des populations – les jeunes hommes et jeunes femmes sans emploi ou en sous-emploi de même que les personnes actives à une formation professionnelle pertinente et de qualité en accordant une importance particulière aux relations avec les partenaires publics et privés, qui doivent restés les principaux initiateurs des améliorations opérées dans le système

Le Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education est ambitieux mais, il s'agit d'une ambition positive qui peut être réalisée de façon progressive. Le phasage de ce plan est présenté dans le tableau I.

Tableau I: Extrait du Phasage du Plan décennal pour l'ETFP

Sous-objectifs	Résultats attendus		
	1 ^{re} phase (2006 à 2008)	2 ^e phase (2009-2011)	3 ^e phase (2012 à 2015)
1. Adapter les formations aux besoins du marché du travail	Un cadre de concertation du METFP* avec les partenaires et le secteur privé est opérationnel	La concertation du METFP* avec les partenaires et le secteur privé est renforcée	La concertation du METFP* avec les partenaires et le secteur privé est poursuivie
	Les critères de localisation des établissements sont définis et vulgarisés	L'implantation des établissements suivant les critères de localisation est respectée	La carte scolaire est adaptée aux atouts régionaux
	L'offre de formations de courte durée en direction des groupes sociaux sensibles et défavorisés est disponible	L'offre de formations de courte durée en direction des groupes sociaux sensibles et défavorisés est diversifiée	Les établissements et centres de formation privés ont bénéficié de l'appui du METFP* pour participer aux offres de formation de courte durée des groupes sociaux sensibles et défavorisés

2. Améliorer la qualité et l'équité	Les textes relatifs à la formation professionnelle continue et l'apprentissage sont pris et mis en vigueur	La formation professionnelle continue des actifs en cours d'emploi est renforcée	La formation professionnelle continue des actifs en cours d'emploi est évaluée et poursuivie
	Les modalités relatives aux CQP et CQM sont élaborées, vulgarisées et mises en application. L'examen du CQP est généralisé.	Le nombre d'apprentis formés au CQP s'accroît et l'examen du CQM est généralisé	Les examens du CQP et du CQM sont consolidés et mieux organisés
	L'inspection des enseignants des établissements privés a démarré	L'inspection des enseignants des établissements privés et publics est renforcée grâce à l'entrée en fonction de 09 nouveaux inspecteurs	L'inspection des enseignants des établissements privés est poursuivie
	Les 05 programmes élaborés selon l'approche par compétences sont implantés et 1 nouveau programme est élaboré et implanté	6 nouveaux programmes selon l'approche par compétences sont élaborés et implantés	6 nouveaux programmes selon l'approche par compétences sont élaborés et implantés
	11 programmes sont élaborés et implantés pour la formation par voie d'apprentissage dont 4 spécifiques aux filles	20 nouveaux programmes sont élaborés et implantés pour la formation par voie d'apprentissage dont 5 spécifiques aux filles	16 nouveaux programmes sont élaborés et implantés pour la formation par voie d'apprentissage dont 3 spécifiques aux filles
	200 nouvelles filles ont bénéficié des critères différenciés pour leur scolarisation dans les filières de l'industrie et de l'agriculture	500 nouvelles filles ont bénéficié des critères différenciés pour leur scolarisation dans les filières de l'industrie et de l'agriculture	1000 nouvelles filles ont bénéficié des critères différenciés pour leur scolarisation dans les filières de l'industrie et de l'agriculture
3. Améliorer la gestion et le pilotage de l'ETFP	Un cadre de concertation entre établissements publics et privés est institué	Le réseau d'échanges pédagogiques entre établissements publics et privés est opérationnel	Le réseau d'échanges pédagogiques entre établissements publics et privés est renforcé
	Le système d'information sur les apprenants et les formés de l'ETFP est	Les informations base / apprenants-formés sont régulièrement	Les informations base/apprenants formés

Source : Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education, 2008, p. 122.

Plusieurs initiatives ont vu le jour pour améliorer la qualité des programmes d'ETFP.

La définition des programmes a tendance à s'orienter vers des approches fondées sur les compétences.

Mais en général, les initiatives de définition des programmes ne sont pas intégrées dans un plan de réforme plus large. Dans de rares cas, le développement d'une approche fondée sur les compétences pour la définition des programmes s'inscrit dans un objectif plus large, qui consiste en partie à impliquer les entreprises du secteur privé dans un processus de réforme systémique de l'ETFP. La mesure de la qualité des formations par le biais de tests de fin de programme est courante au Bénin. Cependant, la pertinence de ces évaluations est en question. Dans certains cas, le test accorde une trop grande importance aux connaissances académiques et ne fournit pas une évaluation adaptée des compétences pratiques et de l'employabilité. Dans d'autres cas, les évaluations sont destinées à réguler l'accès à l'enseignement postsecondaire et les taux de passage ne traduisent pas nécessairement les connaissances ou les compétences des apprenants. Par ailleurs, l'absence de participation du secteur professionnel à la conception et l'administration des examens peut biaiser les taux de réussite.

En outre, la faible qualité de l'enseignement en matière d'ETFP est une source d'inégalité majeure. Le manque d'instructeurs qualifiés et expérimentés est courant. Les salaires du service public n'encouragent généralement pas les travailleurs expérimentés à devenir instructeurs. Des cadres de qualification sont en cours de développement dans un petit nombre de pays. Ceux-ci ont pour but de certifier les compétences des travailleurs, de manière à faciliter leur mobilité professionnelle, et de fournir des évaluations et des accréditations.

En Égypte, le cadre de qualification cherche à établir non seulement des normes en matière de compétences, mais également des procédures pour tester et certifier les personnes formées dans certains secteurs pilotes.

En Jordanie, les normes nationales sont mises en œuvre par l'utilisation de programmes nationaux communs parmi les institutions de formation et l'application d'examens de fin d'études communs.

Les centres d'enseignement professionnel privés sont également soumis au contrôle du ministère de l'Éducation pour continuer à bénéficier de la reconnaissance officielle de leurs diplômes. La Jordanie a accumulé une expérience importante non seulement dans la conduite d'enquêtes sur le devenir des diplômés, mais aussi dans le suivi de l'efficience interne des programmes de formation, axé sur les coûts, l'accès, les taux de redoublement et d'abandon, et la maîtrise des compétences.

L'évolution des effectifs et des établissements de formation dans le secteur de l'artisanat au Bénin fait constater quatre espaces-type, consacrés aux offres de formation : le public, le privé formel, les centres agréés de formation par apprentissage de type dual et les ateliers d'artisans. La figure ci-après présente l'évolution des effectifs entre 1993 et 2015. Bien qu'en absence de données chiffrées annuelles, on observe une prépondérance des effectifs en formation dans les ateliers d'une part et une progression à la hausse des effectifs en apprentissage de type dual qui cependant est une approche de formation plus récente figure 5. Les statistiques des apprenants engagés dans le système dual et les taux de réussite entre 2005 et 2015 sont présentées dans les tableaux II et III suivants.

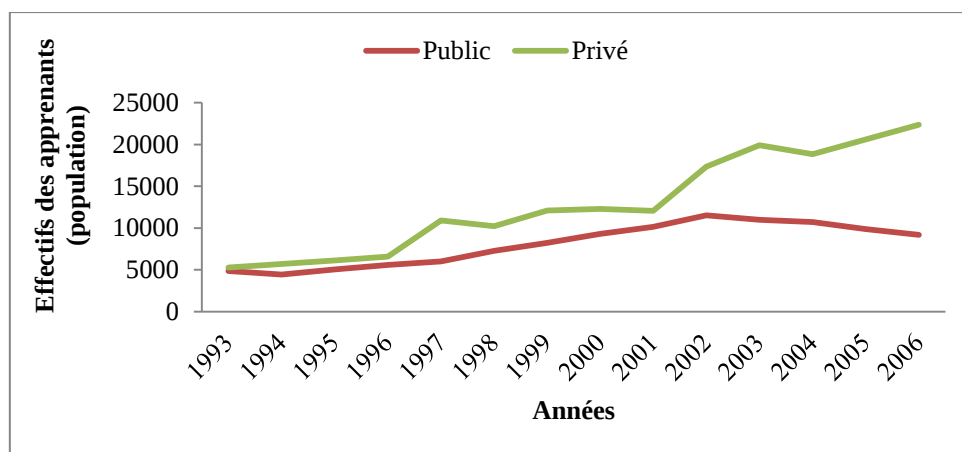


Figure 5 : Evolution des effectifs et les établissements de formation professionnelle au Bénin

Source : DETFP et travaux de terrain, octobre, 2017

L'examen de la figure 5 montre que de 1993 à 2006, l'effectif des apprenants connaît un accroissement progressif. Toutefois, le secteur privé supplante celui du secteur public. Par ailleurs, pendant qu'à partir de 2002 l'effectif du secteur privé augmente, celui du secteur public enregistre une baisse progressive des effectifs. Cette situation

dénote de l'effort que font les structures privées dans la formation professionnelle des artisans.

Tableau II : Récapitulatif des inscrits au certificat de qualification professionnelle (CQP) 2007-2015

Années	Résultats des tests de recrutement d'entrée dans les centres de formation professionnelle pour obtention du certificat de qualification professionnelle (CQP)				Nombre d'admis pris en charge par FODEFCA pour la formation duale
	Nombre de candidats Inscrits au test d'entrée	Nombre de candidats présentés au test	Nombre de candidats admis au test	Pourcentage d'admission (%)	
2007	1740	1740	1218	70 %	1218
2008	3069	2204	1325	60,12 %	1325
2009	3690	2656	1468	55,27 %	1398
2010	4910	3326	1779	53,49 %	1143
2011	3975	3073	1341	43,64 %	975
2012	5035	4153	975	23,48 %	682
2013	4435	3493	1105	31,64 %	1105
2014	6669	5647	4817	85,30 %	4817
2015	5003	4781	3890	81,14 %	3890
Totaux	38526				16553

Source : DETFP, 2017

Tableau III : Taux de réussite CQP de 2005-2015

Années	Résultats de l'examen du certificat de qualification professionnelle (CQP) 2005-2018		
	Nombre de candidats présentés à l'examen	Nombre de candidats admis au CQP	Pourcentage d'admission (%)
2005	302	293	97,02 %
2006	307	301	98,05 %
2007	309	303	98,06 %
2008	480	474	98,75 %
2009	1051	994	94,58 %
2010	734	734	100 %
2011	854	853	99,88 %
2012	718	682	94,99 %
2013	819	797	97,31 %
2014	892	853	95,63 %
2015	777	767	98,71 %
Totaux	7243	7051	97,76 %

Source : DETFP, 2017

Le tableau III montre un fort taux de réussite par rapport aux candidats ayant pris part aux examens. Il présente aussi quelquefois un petit écart entre les candidats inscrits et les candidats présents aux examens. Malheureusement les données ne sont pas toujours disponibles pour analyser les taux d'abandon et de redoublement. Le fort taux de réussite suggère la performance du système, mais il suscite également un questionnement sur la fiabilité de la méthode d'évaluation.

L'insertion des diplômés dans la vie active ne se fait pas sans difficultés. Après la formation, un stage professionnel est nécessaire. Les stages professionnels, sont d'une importance capitale dans la vie professionnelle d'un individu. C'est à cette étape que le diplômé sorti des classes confronte les théories à la réalité. De plus, vu que pour les employeurs, l'expérience professionnelle devient de plus en plus exigée, il est plus que nécessaire pour un jeune diplômé de se conformer à cette exigence C'est pour cette raison que les institutions d'aide à l'insertion sont créées. La politique de formation professionnelle et technique devrait permettre de dynamiser ces structures d'interface entre centres de formation et entreprises.

1.3.5 Situation des unités de production artisanales

La réglementation du secteur de l'artisanat a été prise très au sérieux après la Conférence Nationale. Les études réalisées par le Bureau International de Travail (BIT) dans les années 80 sur le secteur informel en général, ont participé à cerner un peu plus les problématiques du secteur. Les progrès réalisés au niveau de l'amélioration des conditions-cadres sont le résultat d'une coopération entre l'Etat, les partenaires au développement et les Organisations Professionnelles des Artisans. Au niveau de l'Etat, les Directions Techniques telles que la Direction Nationale des Artisans, la Direction des Formations et des Qualifications Professionnelles se sont bien illustrées. S'agissant des partenaires au développement, le PNUD, le BIT et la coopération suisse, leurs contributions ont été déterminantes à travers deux structures nationales qui sont la Cellule d'Appui Technique et le Bureau d'Appui aux Artisans. Les coopérations française et allemande ont soutenu également l'Etat à travers le Projet d'Appui aux Formations Techniques et Professionnelles et les projets de GIZ. La contribution des Organisations Professionnelles d'Artisans a été assez remarquable

en termes de force de propositions grâce à l'accompagnement de la Direction du Développement et de la coopération suisse.

Ainsi, le Bénin fait partie des rares pays africains disposant de l'essentiel des textes législatifs et réglementaires du secteur de l'artisanat (C. C. Davodoun, 2007, p. 36).

Dans la plupart des cas la production de l'artisanat est répartie sur l'ensemble du territoire (rural et urbain). Dans les pays du Sud, l'artisanat constitue bien souvent un revenu complémentaire aux revenus de l'agriculture. Ce revenu est d'autant plus important qu'il permet de couvrir des périodes de soudure et d'inactivité dans le calendrier agricole. Pour certains, l'artisanat est devenu une activité à part entière. Ainsi, il permet d'obtenir un revenu et d'éviter l'exode rural

1.3.6 Typologie des stratégies de développement

Ces dernières années, de nouvelles approches économiques, « alternatives », ont émergé : économie collaborative, économie circulaire, économie de la fonctionnalité, économie sociale et solidaire. Toutes ces approches mettent en avant l'argumentaire de la proximité, de l'ancrage territorial, des dynamiques de coopération ou de coordination dont la mise en œuvre cohérente améliore la croissance du territoire. A l'opposé, leur défaillance constitue un frein à son développement. Mais ces coopérations vertueuses ou ce déficit de coordination ne doivent pas être forcément interprétés comme une carence de l'action publique bien que ce déterminant soit essentiel. Les liens entre entreprises (grandes et petites, réseaux, grappes, etc.) sont également un enjeu (Caisse des Dépôts, mars 2015, p. 10). Globalement, les stratégies de développement local se structurent autour des logiques ci-après :

- **Stratégies de diversification, de spécialisation ou de spécification** : Le premier élément à retenir de ces travaux est l'importance croissante des initiatives locales. Dans un espace en développement ou en restructuration, les mécanismes de coopération peuvent fortement contribuer à créer de l'emploi. C'est le cas des zones rurales situées dans les voisinages des centres urbains (Parakou, Kandi, Malanville), caractérisés par l'essor des métiers artisanaux de l'agro-alimentaire. Les déterminants du développement local/rural sont liés à des capacités d'innovation et de différenciation. Selon le contexte, les stratégies économiques

des collectivités locales et des acteurs économiques gagneront à privilégier des logiques de diversification, de spécialisation ou de spécification.

Une stratégie de spécification ne consiste pas à exceller dans une technologie donnée mais à assembler des compétences complémentaires à celles qui sont localisées sur son territoire. Le phénomène de métropolisation tend à renforcer cette logique en incitant les développeurs à s'insérer dans des dynamiques de filières inter-territoriales pour trouver de nouvelles complémentarités et de nouveaux débouchés. C'est le cas, par exemple, des groupements Très petites entreprises (GTPE) artisanales de la « branche bâtiment BTP » dans le Borgou qui établissent des complémentarités stratégiques avec celles de l'Alibori pour monter en gamme dans les constructions de logements et bâtiments administratifs en briques de terre comprimée (BTC).

La mise en œuvre d'un modèle générique de développement économique qu'il suffit de dupliquer sur un ensemble plus ou moins large de territoires semble vouée à l'échec, car elle se heurte à la diversité des contextes territoriaux et des problématiques auxquelles ceux-ci sont confrontés. Certains pourraient objecter que les dernières grandes politiques mises en œuvre en matière de développement local (politique des Systèmes Productifs Localisés (SPL) et politique des Pôles de Compétitivité) reconnaissent l'importance du local et consistent à passer de logiques « top-down » à des logiques « bottom-up », mais, en fait, à chaque fois, elles sont conçues à l'échelle nationale et définissent les contours du modèle à appliquer. (B. Olga et M. Grossetti, 2011, p. 14).

Les acteurs territoriaux (collectivités et Groupement d'entreprises) s'efforcent de mettre en réseau des compétences, des savoir-faire et des ressources territoriales, de manière à promouvoir une spécialisation intelligente. L'appui des collectivités locales, notamment des intercommunalités, à ces réseaux d'entreprises peut contribuer à la formation d' « écosystèmes locaux de croissance ».

- **Stratégies de développement fondées sur une « économie régénérative » :**

L'économie dite « régénérative » est un processus de développement économique local qui repose sur l'organisation de dynamiques d'acteurs locaux intéressés par la valorisation de spécificités territoriales. Le plus souvent, cette valorisation démarre dans l'économie patrimoniale, artisanale, touristique et résidentielle avant de

nourrir la création d'activités dans l'économie productive. Elle permet d'identifier progressivement des ressources territoriales spécifiques, sur lesquelles les collectivités territoriales peuvent bâtir des stratégies locales de développement économique. Les travaux de mairie-conseils (Caisse des Dépôts, mars 2015) sur l'économie régénérative dans le contexte français propose la figure 6 pour décrire une approche de l'économie régénérative à partir de l'analyse des résultats de l'accompagnement entre 2009 et 2012 d'une douzaine de communautés de communes sur la base de leur spécificité.

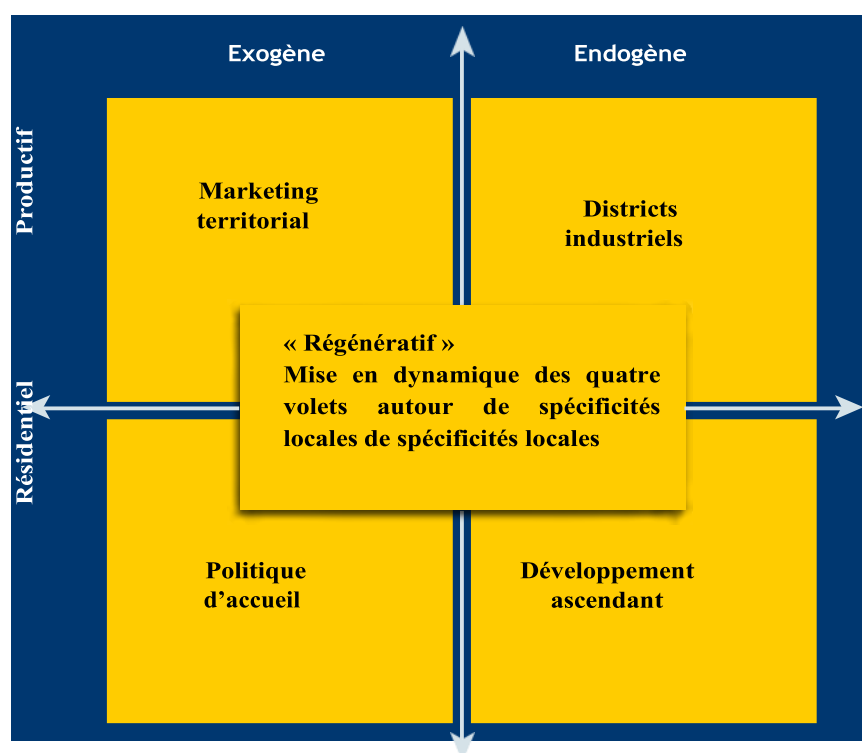


Figure 6: Mise en évidence de l'économie régénérative autour des spécificités locales dans les communautés de France

Source : Caisse des Dépôts, (2015, p. 12)

- **Nouvelles politiques locales de développement et d'innovation :** Les stratégies de développement économique des intercommunalités, tout comme le métier de développeur local, ont déjà beaucoup évolué. De nouvelles approches, fondées sur l'innovation collaborative et ouverte, sont aujourd'hui mises en œuvre avec profit. Ciblées sur des marchés nouveaux, des produits ou des processus, les innovations sont multiformes et placées au cœur des projets concrets du développement. Pour

Vanessa Cordoba, consultante en stratégies territoriales (cabinet CMI), ces stratégies sont de deux types qui peuvent se combiner : (i) des stratégies de cluster fondées sur des atouts industriels ou naturels locaux, qui ont vu émerger ou se formaliser les systèmes productifs localisés (SPL), grappes d'entreprises et autres réseaux d'entreprises et (ii) des stratégies de « territoire-laboratoire », dans lesquelles le territoire devient le vecteur de nouvelles solutions qui répondent à des problématiques locales.

Dans un tel contexte, les collectivités territoriales sont ainsi amenées à développer de nouvelles compétences (animation de collectifs d'acteurs, catalyseur de nouveaux projets, partenaire d'expérimentation et co-développeur de solutions innovantes...). Face à ces nouveaux enjeux, les communes sont certes inégales en termes de taille et de ressources mais ont chacune leur carte à jouer. Et s'il y a des facteurs de succès communs à tous les types de territoire, il existe aussi des leviers spécifiques à diagnostiquer.

- **L'orientation relative aux pôles de développement aiguise du reste l'intérêt pour le thème choisi** : Il s'agit d'apprécier l'intérêt et l'importance du secteur de l'artisanat, et d'analyser son rôle en tant qu'incubateur d'entreprises locales dans la transformation socioéconomique des communes du Borgou. Les enjeux sont donc de taille, tant sur le plan de l'organisation, que sur les plans de l'incitation et de l'encouragement. Ces enjeux impliquent un bon diagnostic des acteurs institutionnels, économiques et sociaux (Administration, Chambres d'Artisanat et Partenaires privés) pour appréhender leurs rôles et contribution dans la mise en œuvre des conditions nécessaires à l'émergence du secteur de l'artisanat.

Une première réflexion suggère un recentrage de l'intervention des pouvoirs publics dans le secteur en faveur de son repositionnement comme un « moteur de développement » et une véritable opportunité de création d'entreprises locales et d'emplois. Le développement économique local se doit à la fois de promouvoir des activités et des investissements, mais surtout de cultiver son potentiel (multi-facteurs) existant et d'optimiser ses effets d'entraînement locaux (pouvoir d'achat des ménages, qualifications, entrepreneuriat) pour une meilleure maîtrise des fondamentaux du

développement territorial. Cette logique du développement local est confirmée par L. Davezies, (2014) dans sa présentation de l'approche par les moteurs de développement comme résumé dans le tableau IV pour une dynamique territoriale plus cohérente.

Tableau IV : Approche par les moteurs du développement territorial

Base productive	Base publique	Base sociale	Base résidentielle
<u>Composition</u> • Salarié privé • Exploitant agricole • Entrepreneurs indépendants <u>Fonction</u> • Macro-économique essentielle <u>Caractéristiques</u> • À l'exclusivité des préoccupations des analystes et des acteurs du développement local	<u>Composition</u> • Agents de la fonction publique <u>Fonction</u> • Amortisseur de choc conjoncturel <u>Caractéristiques</u> • Sphère peu étudiée sur le plan local • Dépend de la situation démographique	<u>Composition</u> • Chômeurs • Allocataires des prestations sociales <u>Fonction</u> • Réduction des disparités socio-spatiales <u>Caractéristiques</u> • Sphère peu étudiée sur le plan local • Dépend des mécanismes de transfert public	<u>Composition</u> • Retraité/Touristes/Résidents • Actifs résidents travaillant en dehors du territoire <u>Fonction</u> • Participe à l'équilibre socio-économique du territoire <u>Caractéristiques</u> • Dépend de la qualité intrinsèque des territoires • Moteur majeur
Dépend de la capacité productive des territoires c'est-à-dire de la qualité de l'offre (logique néo-classique)	Ne dépend pas de la capacité productive des territoires	Ne dépend pas de la capacité productive des territoires	Dépend des aménités des territoires et des politiques publiques mises en œuvre à destination des ménages

Source : OPC, d'après L. Davezies, 2014, p. 9

A travers le tableau IV, l'auteur révèle que la croissance des établissements est expliquée par une combinaison de facteurs. Les uns sont spécifiques aux établissements eux-mêmes et/ou dépendants des entreprises auxquelles ils appartiennent ; les autres sont liés au territoire d'implantation comme la densité, la qualification, voire un climat socio-économique particulier. Divers facteurs majeurs de disparités entre territoires ont été cartographiés par les économistes qui mesurent un « effet local » lié à la bonne organisation des acteurs publics et privés. L'approche permet de distinguer la contribution respective des deux sources majeures de la croissance de l'emploi observées que sont le « profil sectoriel » d'un territoire, à savoir la composition de son portefeuille d'activités, et un effet purement local. La composition du portefeuille d'activités a été largement évoquée dans les analyses sur la croissance des établissements implantés sur un territoire donné au cours d'une certaine période. S'y ajoutent des facteurs informels, que certains auteurs qualifient d'« invisibles », qui

viennent dynamiser ou pénaliser les territoires. Il y a bien un « effet local » et sans doute des déterminants territoriaux de la croissance des entreprises, que la présente étude souhaite analyser à l'échelle du Borgou.

Les politiques publiques au Bénin tentent non sans difficultés d'atténuer les inégalités de revenus grâce à des mesures de protection sociale, d'égalité des chances et d'accès aux services de base et grâce à un surcroît de transferts vers les communes. Toutefois, elles n'ont pas réussi à améliorer durablement la capacité de celles-ci à mettre en valeur leur potentiel propre. Les écarts ne se résorbent pas sur les inégalités de croissance, d'emplois et de revenus.

Conclusion partielle

Ce premier Chapitre a été consacré à la définition de termes et notions incontournables pour la bonne compréhension de notre positionnement, dans cette recherche. L'historique du secteur de l'artisanat au Bénin, présenté dans cette partie, évoque la pluralité culturelle du Bénin, source de la diversité des terroirs et qui traduit toute la richesse des substrats culturels à la base de la différenciation des vocations aux métiers de l'artisanat. Une liste des métiers artisanaux de vieille tradition, le savoir et savoir-faire endogènes acquis et transmis de génération en génération et souvent enrichis par des inter influences mutuelles dues au brassage des cultures a été présentée.

La désintégration de l'ordre social avec la colonisation, renforcée par les politiques mises en œuvre au lendemain des indépendances et résolument inscrites dans le prolongement des pensées et modèles colonialistes enlève à ce secteur, toutes les chances de son éclosion. Fort heureusement, sa résilience aux chocs économiques modifiera la position des décideurs à partir des années 1990. Dès lors, un environnement institutionnel et réglementaire se met progressivement en place, qui tente de repositionner l'artisanat, avec l'appui des partenaires au développement. Le secteur longtemps perçu comme une activité résiduelle va s'inscrire de plus en plus dans les priorités des pays en développement.

CHAPITRE DEUXIEME :

MATERIEL ET METHODES

Les méthodes d'études sont celles utilisées d'une part, pour collecter des données et informations sur les dynamiques productives des métiers artisanaux, leur potentiel ainsi que les configurations organisationnelles spatiales dans le Borgou. D'autre part, les méthodes utilisées ont permis de traiter et d'analyser les données collectées.

2.1- Collectes des données et informations

2.1.1- Données et informations recherchées

Les principales données qualitatives et quantitatives recherchées au cours des travaux de recherche varient suivant les objectifs fixés et peuvent être regroupées en trois catégories :

- Les données socioéconomiques relatives aux dynamiques productives des unités artisanales ;
- Les données relatives aux interactions fonctionnelles entre activités artisanales, territoires spécialisés et développement local ;
- Les données cartographiques relatives à la dispersion ou la concentration des métiers artisanaux à l'échelle communale dans le département du Borgou.

2.1.1.1- Données socioéconomiques relatives aux dynamiques productives des unités artisanales

La collecte de données socioéconomiques a été utile à la connaissance d'une population comme celle de l'artisanat où, les aspects purement économiques, sont accompagnés de préoccupations d'ordre géographique, sociologique et psycho-économique. Celles-ci reflètent l'importance du rôle et de la personnalité de l'artisan dans le développement de son unité de production. Il convient de rappeler que, jusque dans les années quatre-vingt, les artisans étaient quasiment les seuls, avec les commerçants, à créer leur entreprise. Ils maîtrisaient le processus d'accès au travail indépendant en suivant une logique de formation avec apprentissage, salariat dans une entreprise artisanale et mise à leur compte. Selon Zarca (1986, p.16), « la hiérarchie des qualifications est linéaire de l'apprentissage à la maîtrise du métier, chaque

travailleur étant assuré qu'il pourra exercer à terme le métier de façon autonome et donc éventuellement travailler seul dans une autre unité de production ».

Pour apprécier les effets des dynamiques productives sur l'économie locale et la polarisation des métiers artisanaux à l'échelle des communes, de nombreuses données sont collectées sur les unités de productions artisanales, des groupements ou coopératives d'artisans exerçant dans les communes d'études. Les données sur l'organisation du travail, la gestion de la desserte de services artisanaux à la population, la gestion du savoir-faire artisanal et son transfert, les caractéristiques des unités de production, les revenus et les chiffres d'affaires, le potentiel contributif des actifs artisans au revenu des communes, le potentiel fiscal et la valeur ajoutée des métiers porteurs ont été collectées, traitées et analysées.

2.1.1.2- Données relatives aux interactions fonctionnelles entre activités artisanales, territoires spécialisés et développement local

Les données relatives aux interactions fonctionnelles entre activités artisanales, territoires spécialisés et développement local mettent principalement l'accent sur l'organisation de territoires dont la performance repose sur la concentration géographique des métiers artisanaux à l'image des « clusters » (PORTER, 1999, p. 207) qui est un modèle de développement territorial. Les expériences de ces dernières décennies montrent que les actions de développement local sont amenées aujourd'hui à se poser nécessairement dans le contexte des rapports entre les acteurs et l'espace dans lequel ils vivent, dans celui des rapports entre la multiplicité de leurs besoins et les services qu'un territoire peut leur apporter pour les satisfaire, enfin, dans celui des rapports entre leurs activités et la gestion durable de leur environnement global. Elles reposent ainsi le problème en remettant fondamentalement les sociétés au centre de leurs territoires (G. Lazarev, 2009, pp. 183-210).

Les données relatives aux interaction fonctionnelles entre artisanat et territoires spécialisés ne sont pas aisément acquises dans le contexte du Borgou. Pour appréhender cette réalité des interactions sur le développement local dans le Borgou, de nombreuses données ont été collectées sur les facteurs explicatifs des différenciations de concentration ou de dominance des métiers artisanaux entre

communes ; les facteurs socioéconomiques et géographiques explicatifs des prédispositions et atouts distinctifs des communes à une spécialisation ainsi que des données sur le développement local, la décentralisation et la gestion des avantages comparatifs des territoires. L'ensemble des données recueillies ont été traitées et analysées.

2.1.1.3- Données cartographiques relatives à la dispersion ou la concentration des métiers artisanaux à l'échelle communale dans le département du Borgou.

Pour apprécier les effets des dynamiques des métiers artisanaux sur la structure des économies locales, la collecte de données s'est appuyée sur des travaux antérieurs (la nomenclature des métiers artisanaux et le répertoire des 60 métiers prioritaires). Pour ce faire, plusieurs critères ont été pris en compte pour définir les unités artisanales, notamment : l'activité principale (nombre d'heures consacrées), le Statut juridique (Entreprise individuelle, Groupement, Coopérative, Groupement d'Intérêt Economique) ; le type d'implantation (sédentaire, semi-sédentaire), la taille (nombre d'employés, nombre d'établissements), le degré d'informalité (registre de commerce, numéro IFU), les lieux d'implantation des unités de production, le chiffre d'affaires, etc.

2.1.2 Techniques de collecte de données

La collecte des données a commencé par une importante activité de documentation complétée par des travaux de terrain.

2.1.2.1 Recherche documentaire

Elle a consisté, d'une part, à recenser dans diverses structures, les ouvrages, articles de revues scientifiques, rapports techniques, plans de développement, répertoires des métiers, bases de données et rapports économiques sur les questions touchant l'artisanat, l'économie informelle et locale, la décentralisation, la formation professionnelle, le financement des entreprises du secteur informel, la géographie économique notamment.

Ainsi, les documents et ouvrages ayant un rapport avec la problématique soulevée ont été consignés.

D'autre part, cette documentation importante a fait l'objet de lectures, de prises de notes, de classement des données quantitatives et qualitatives. La recherche documentaire s'est effectuée dans des bibliothèques (bibliothèque universitaire centrale), centre de documentation de la FSA, du DGAT, de la FASHS, sur les sites web appropriés, à l'INSAE, à la DGAE, au Trésor Public, à la DGID, aux bureaux des intercommunalité APIDA/ADECOB, aux bureaux des affaires financières des communes, au CES, dans les administrations de la Confédération Nationale des Artisans et des Chambres de Métiers, dans des centres de formation professionnelles, au BAA ainsi que dans des Unités de Gestion de Projets et Programmes dont le PAFPA, le PEJ, l'AFPIJE, le PDSAB, le PDIEM.

La recherche des documents planimétriques a permis de faire l'état des lieux des différents documents cartographiques récents couvrant le département du Borgou. Ces différents documents cartographiques sont évalués à partir de leur date d'édition, leur échelle et la qualité des informations, afin de décider ou non de leur utilisation dans le cadre de la thèse.

Cet exercice a permis de définir le contexte de l'étude, de fixer les concepts clés structurant l'étude de la spécialisation des territoires et le développement économique locale. Bien que les littératures et rapports de capitalisation sur ces domaines de connaissance soient quasi indisponibles pour éclairer notre connaissance sur le contexte béninois et le Borgou en particulier, la synthèse documentaire a cependant contribué à mieux comprendre la question étudiée, à appréhender la masse de travail, recentrer le champ d'études et consigner les informations qui ne peuvent être produites que par les recherches de terrain.

2.1.2.2 Travaux de terrain

Pour effectuer la collecte des informations sur le terrain, différents travaux ont été réalisés, menés en milieu réel : l'observation, l'entretien semi-structuré avec certaines personnes-ressources organisées en focus group, l'enquête par questionnaire, le recensement et les relevés GPS des unités de production artisanales.

❖ **Matériels, outils et techniques de collecte**

® **Matériels**

Pour collecter les données sur le terrain, plusieurs matériels ont été utilisés, notamment :

- Le GPS nécessaire pour prendre les coordonnées géographiques des unités de production artisanales ;
- Les documents planimétriques (cartes topographiques, fonds de cartes, etc.) des arrondissements, des Communes et du Départements du Borgou ont servi à la constitution d'une base de données informatisées (voie de circulation, shape files des limites de Commune, des Chefs-lieux de Commune et Chefs-lieux d'Arrondissement). Ainsi, la combinaison des informations recueillies dans les documents planimétriques et sur le terrain ont permis une spatialisation de l'inventaire géo- référencé issus des relevés GPS de terrain. Ces procédés cartographiques ont facilité la spatialisation des métiers. La cartographie des métiers artisanaux a permis de fournir une visualisation des métiers exercés par famille professionnelle dans les Communes du Borgou, de mutualiser les informations au niveau communal (formation, nombre d'ouvrier, mobilité, etc.),

® **Outils de collecte**

Les différents outils utilisés pour collecter les données sont entre autres :

- Les guides d'entretien qui ont servi à collecter des informations auprès des personnes-ressources physiques ou morales (les artisans, maitres-artisans ; apprenants ; les responsables de collectifs d'artisans ; les élus consulaires des chambres de métiers ; les membres de groupements ou coopératives ; les courtiers et intermédiaires ; les responsables artisans des GTPE ; les agent des mairies et de l'Agence territoriale de Développement Agricole (ATDA) ; les responsables des associations des intercommunalités ; les agents de la direction des impôts ; les agents collecteurs de mairies ;
- Le questionnaire d'enquête qui a servi à recueillir des informations auprès des échantillons d'artisans, maitres artisans et apprenants ;

® *Techniques de collecte*

- *Observations directes et indirectes*

L'analyse du paysage exige des observations directes et indirectes. A l'aide des cartes topographiques au 1/25 000^{ème}, des visites exploratoires ont été organisées dans la zone de recherche. Elles ont permis de mieux préparer les travaux de terrain. Pour apprécier la concentration des métiers artisanaux dans les communes du Borgou, identifier les communes les plus marquées par les dynamiques organisationnelles et les moins touchées par ce phénomène ; les initiatives de promotion locales affectant la promotion du secteur de l'artisanat. Des observations directes ont été faites à plusieurs reprises. Le flux des actifs artisans ; les modes de transaction ; de fixation de prix des produits et services artisanaux ; les transactions des produits artisanaux et des produits de substitution concurrents ; les chantiers en construction ; les campements peuls et les processus de collecte ou de cueillette de produits forestiers destinés à la transformation agroalimentaire ; l'organisation de l'installation des unités artisanales ; les processus d'apprentissage dans les ateliers et les informations relatives à l'insertion professionnelle.

- *Recensement des actifs artisans et des unités artisanes de production et de services.*

Le cadre général du recensement a été défini en cohérence avec les dispositions du code de l'artisanat au Bénin. La cible du recensement est constituée de professionnels exerçants dans les métiers porteurs. Est professionnel au terme du titre 4 du code de l'artisanat au Bénin, l'artisan qui remplit l'une des conditions suivantes : (i) être reconnu artisans par le milieu social ; (ii) avoir subi un apprentissage régulier d'un métier, sanctionné par un diplôme ou certificat d'apprentissage ; (iii) être titulaire du diplôme d'enseignement technique suivi d'au moins un (01) an d'exercice pratique de l'activité artisanale.

Pour évaluer le flux des actifs travaillant quotidiennement sur des ateliers fixes (ateliers ou domiciles) ou mobiles (cas des ouvriers du bâtiments), des recensements sont faits quotidiennement de 9 heures à 12 heures les matins et de 14 heures à 18

heures les soirs, du lundi au samedi (ces deux tranches horaires sont choisies parce qu'elles correspondent aux heures de pointe des activités dans les ateliers). Ce recensement a permis de dégager la fréquence des métiers artisanaux observés dans les communes ; les effectifs dans les ateliers et l'organisation du travail; de considérer les artisans non- inscrits au registre des métiers sur la base de la condition n°1 de l'article 4 du code ; d'identifier les apprenant inscrits dans les systèmes d'apprentissage ; de confirmer la concentration des métiers artisanaux dans les communes à travers la fréquence des unités de productions artisanales décomptées.

Au cours de cet exercice, des difficultés d'importance diverse sont apparues. On retient entre autre : (i) un décalage important entre la liste des artisans locaux recensés et le registre des métiers artisanaux qui est le document de référence renseignant sur les artisans de la localité. En particulier il a été observé un déphasage important entre les artisans de la branche agroalimentaire et les effectifs de cette catégorie inscrits au registre des métiers. (ii) l'absence d'un registre communal d'enregistrement des artisans économiquement actifs.

- *Entretien avec les personnes-ressources*

Des entretiens individuels ont été préalablement faits avec les autorités administratives à divers niveaux : les responsables des organisations confédérales (Bureaux de collectifs d'artisans); des élus consulaires ; des chefs services administratifs et financiers des mairies ; des responsables des centres de formation professionnelle ; le chefs service artisanat et organisation professionnelle de la Direction Générale de l'Artisanat ; divers responsables de la Direction Générale de la Décentralisation et la Gouvernance Locale (DGDGL), la Direction Générale de l'Administration du Territoire (DGAT), la Commission Nationale des Finances Locales (CONAFIL), la Délégation à l'Aménagement du Territoire (DAT), la Maison des Collectivités locales (MCL), l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) et l'Association pour le Développement des Commune du Borgou (ADECOB). Ces personnes-ressources se sont prononcées d'une part sur les dynamiques organisationnelles en milieu artisan, le financement des unités artisanales ; les mesures incitatives en faveur du secteur ; la fixation des impôts et les difficultés de recouvrement des taxes auprès

de artisans. D'autre part elles ont formulé des propositions pour une meilleure synergie entre l'administration locale et les entreprises artisanales en vue d'une meilleure mobilisation des ressources locales pour le financement des initiatives de développement.

- ***Entretiens semi-structurés***

Les entretiens semi-structurés sont organisés pour mieux apprécier le niveau d'implication de certains acteurs, leur rôle dans le renforcement des potentialités de l'artisanat ; leur perception des enjeux du secteur pour les économies locales ; leur appréciation du niveau de mise en œuvre des politiques incitatives adoptés par l'Etat central ou les collectivités locales. De même, les entretiens semi-structurés ont été tenus avec les responsables d'unités artisanales lors de la détermination des chiffres d'affaires/bénéfices ; les fournisseurs d'intrants entrant dans la production et les services artisanaux, les modes de collecte et de transaction, les modalités de règlement etc. Ainsi, des entretiens semi-structurés ont été faits, notamment avec : les courtiers et fournisseurs, acteurs très importants dans l'agrobusiness et dans la fourniture d'intrants indispensables à la production artisanale, organisés en focus-groups de 5 à 10 personnes par communes selon leur disponibilité ; les collecteurs et revendeurs de matières premières, d'intrants divers et de produits artisanaux recensés par commune et regroupés en focus-groups (6 à 8 personnes par groupe).

- ***Enquêtes par questionnaire***

Les enquêtes faites à l'aide du questionnaire sont menées auprès des maîtres artisans, ouvriers et apprenants. Les principales informations recherchées dans ce questionnaire sont : les processus de formation, les niveaux d'insertion professionnelle, les revenus, les dépenses de structures, les informations sur les taxes perçues, etc.

® ***Echantillon et le taux d'échantillonnage***

Les villages dans lesquels les enquêtes ont été menées ont été sélectionnés suivant le mode de choix raisonné dans les 8 communes du Borgou à raison de 3 villages par commune. Ces villages ont été identifiés suivant les critères ci-après : démographie et

importance de l'agglomération, dynamiques organisationnelles et existence de marchés de transaction des produits artisanaux. La figure 7 présente la répartition géographique selon l'échantillonnage par village d'enquête (Figure 5)

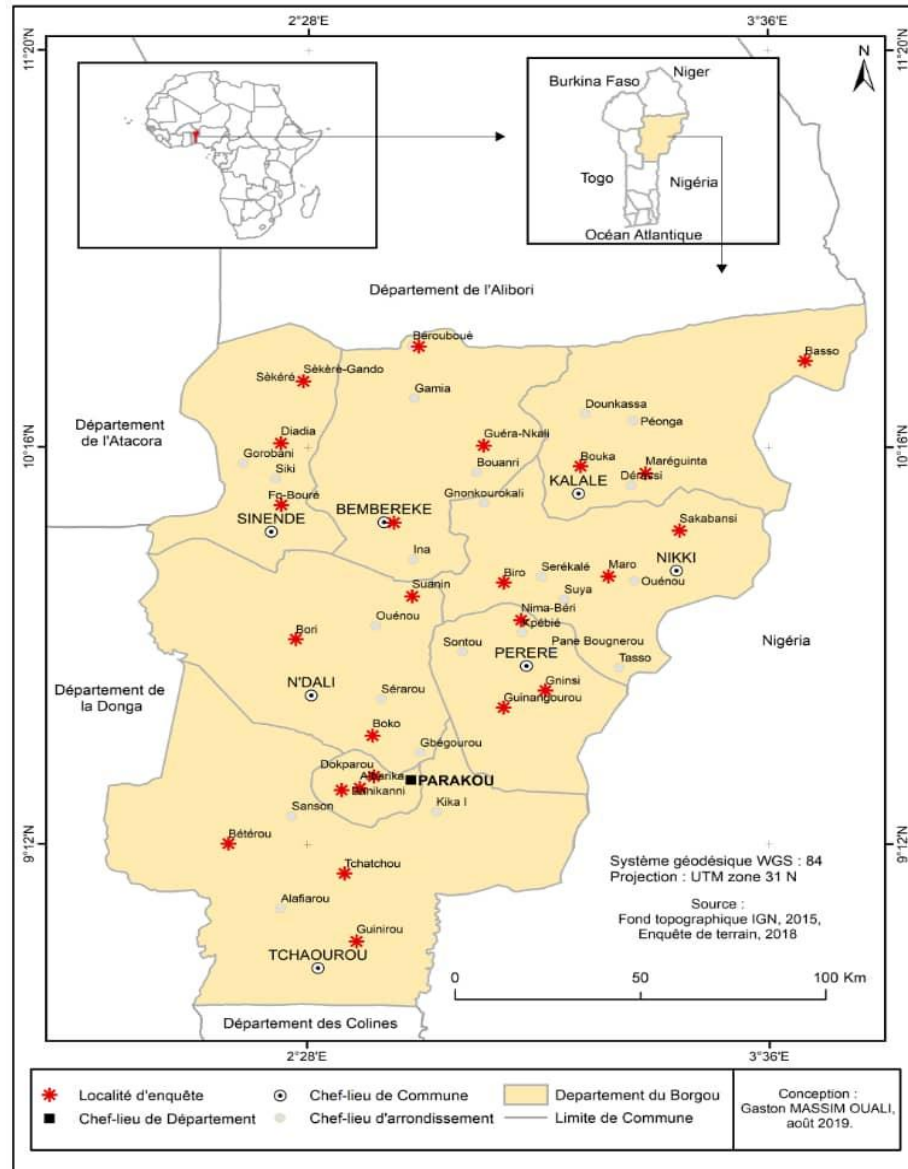


Figure 7 : Répartition géographique par village d'enquête

Tableau V : Répartition de l'échantillonnage par village d'enquête.

Communes	Population d'artisans (Registre des Métiers)	Villages d'enquête	nombre d'artisans enquêtés
Bembèrèkè	213	Gourran-Kali	20
		Beroubouay -Est	20
		Bembèrèkè-Est	20
Kalalé	135	Basso-centre	20
		Bouka	20
		Mareguita	20
N'Dali	349	Bori	20
		Boko	20
		Suanin	20
Parakou	2389	Albarika	20
		Banikani	20
		Dokparou	20
Nikki	307	Biro	20
		Sakabansi	20
		Maro	20
Pèrèrè	257	Perere2-Mima Bery	20
		Gninsi	20
		Guinagourou	20
Sinendé	59	Fo Boure	15
		Sekere Gando	15
		Diadia	15
Tchaourou	719	Beterou	20
		Tchatchou	20
		Guinirou	20
Total	4428		465

Source : Tavaux de terrain, 2017

L'enquête a porté sur un échantillon de 465 personnes (participants et non participants au Programme PAFPA) dont 224 de sexe féminin soit 48,2% et 241 de sexe masculin soit 51,8%. Cet échantillon est tiré de la population mère de 4428 artisans inscrits au registre des métiers du Borgou (2016). Selon la participation ou non au Programme, cet échantillon comporte 448 (soit 96%) participants c'est-à-dire les personnes ayant bénéficié de l'accompagnement du PAFPA que ce soit les perfectionnements, les formations à l'entrepreneuriat ou la préparation au Certificat de Qualification Métier (CQM) ou au Certificat de Qualification Professionnelle et 17 (4%) non participants au Programme.

La méthode d'échantillonnage stratifiée est utilisée pour l'ensemble des communes du Borgou. La taille d'échantillon est calculée avec la formule suivante :

$$n = t^2 \times p \times (1-p) / m^2$$

Avec **n** : Taille d'échantillon minimale pour l'obtention de résultats significatifs pour un événement et un niveau de risque fixé ; **t** : Niveau de confiance (la valeur type du niveau de confiance de 95 % sera 1,96); **p** : proportion estimée de la population qui présente la caractéristique **m** : Marge d'erreur (généralement fixée à 5 %). La taille de l'échantillon pour les enquêtes auprès des artisans est fonction du secteur d'activités (formation professionnelle artisanale et formation professionnelle agricole). La taille de l'échantillon est déterminée à partir de deux variables à savoir : le degré de confiance et l'intervalle de confiance. Généralement en science sociale et dans les évaluations d'impacts le degré de confiance considéré est de 95% avec un intervalle de confiance de 5% pour la validité des résultats. Par ailleurs, un échantillon représentatif des différents secteurs d'activités est pris au sein des communes du secteur d'étude. Le Tableau VI présente la répartition par sexe et catégorie d'enquêtés (selon le type de formation reçue) en fonction de leur participation au programme. La composition de l'échantillon selon le métier et l'année de la qualification professionnelle est présentée dans les tableaux VI et VII respectivement.

Tableau VI : Echantillon de l'enquête quantitative

Type d'enquête	Femme		Homme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Artisans CQM	62	61,4 %	39	38,6 %	101	21,7 %
Artisans CQP	113	57,4 %	84	42,6 %	197	42,4 %
Artisans non CQM, non CQP et non Perfectionnés	18	31,0 %	40	69,0 %	58	12,5 %
Artisans Perfectionnés	6	11,3 %	47	88,7 %	53	11,4 %
Artisans Perfectionnés et formés à l'Entrepreneuriat	25	44,6 %	31	55,4 %	56	12,0 %
Total Artisanat	224	48,2 %	241	51,8 %	465	100,0 %

Source : Tavaux de terrain, 2017

Tableau VII : Composition de l'échantillon par année d'obtention du diplôme

Type d'enquête	Femme		Homme		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
2009	1	25,0 %	3	75,0%	4	0,7%
Artisans non CQM, non CQP et non Perfectionnés	1	25,0%	3	75,0%	4	0,7%
2012	1	100,0%	0	0,0%	1	0,2%
Artisans non CQM, non CQP et non Perfectionnés	1	100,0%	0	0,0%	1	0,2%
2013	1	25,0%	2	75,0%	3	0,5%
Artisans CQP	1	100,0%	0	0,0%	1	0,2%
Artisans non CQM, non CQP et non Perfectionnés	0	0,0%	1	100,0%	1	0,2%
Artisans Perfectionnés	0	0,0%	1	100,0%	1	0,2%
2014	82	62,6%	49	37,4%	131	22,0%
Artisans CQM	23	60,5%	15	39,5%	38	6,4%
Artisans CQP	54	65,9%	28	34,1%	82	13,8%
Artisans non CQM, non CQP et non Perfectionnés	1	100,0%	0	0,0%	1	0,2%
Artisans Perfectionnés	3	37,5%	5	62,5%	8	1,3%
Artisans Perfectionnés et formés à l'Entrepreneuriat	1	50,0%	1	50,0%	2	0,3%
2015	33	44,4%	39	55,6%	72	12,1%
Artisans CQM	15	51,7%	14	48,3%	29	4,9%
Artisans CQP	15	44,1%	19	55,9%	34	5,7%
Artisans non CQM, non CQP et non Perfectionnés	0	0,0%	1	100,0%	1	0,2%
Artisans Perfectionnés	1	25,0%	3	75,0%	4	0,7%
Artisans Perfectionnés et formés à l'Entrepreneuriat	2	50,0%	2	50,0%	4	0,7%
2016	45	45,0%	55	55,0%	100	16,8%
Artisans CQM	10	76,9%	3	23,1%	13	2,2%
Artisans CQP	20	62,5%	12	37,5%	32	5,4%
Artisans non CQM, non CQP et non Perfectionnés	1	50,0%	1	50,0%	2	0,3%
Artisans Perfectionnés	2	7,4%	25	92,6%	27	4,5%
Artisans Perfectionnés et formés à l'Entrepreneuriat	12	46,2%	14	53,8%	26	4,4%
2017	61	39,4%	94	60,6%	155	26,1%
Artisans CQM	14	66,7%	7	33,3%	21	3,5%
Artisans CQP	23	47,9%	25	52,1%	48	8,1%
Artisans non CQM, non CQP et non Perfectionnés	14	28,6%	35	71,4%	49	8,2%
Artisans Perfectionnés	0	0,0%	13	100,0%	13	2,2%
Artisans Perfectionnés et formés à l'Entrepreneuriat	10	41,7%	14	58,3%	24	4,0%
Total	223	42,2%	242	57,8%	465	78,2%

Source : Tavaux de terrain, 2017

La composition de l'échantillon s'inscrit dans la logique de pouvoir mettre en exergue les différents profils de compétences par années et par sexe, arrivant sur le marché du travail. En vue de faciliter l'identification des métiers prioritaires, le tableau VIII a été généré à partir du répertoire de la chambre des métiers de département du Borgou.

Tableau VIII : Composition de l'échantillon par métier

Branches	Métiers	Tchaou rou	Pèrè rè	Parakou	N'D ali	Bem bèrè kè	Nik ki	Sinen dé	Kalal é	Tota l
Alimenta tion	Production de beurre de karité	13	8	6	8	10	10	8	6	69
	Transformate urs de produit laitiers	19	10	20	15	13	16	6	10	109
Habillem ent	coupe- couture	10	7	25	15	10	15	5	5	92
Bâtiment	Menuiserie bois et métallique	15	5	30	9	10	15	5	5	94
	Maçonnerie	13	5	20	15	15	13	10	10	101
	Total Borgou (4428)	70	35	101	62	58	69	34	36	465

Source : Travaux de terrain, 2017

Les données collectées portent sur la nature des activités artisanales, les effectifs d'acteurs par corps de métier, le profil socio-économique des artisans, les caractéristiques des unités de production. Ces données ont été collectées suivant des techniques et avec des outils bien précis. La condition nécessaire pour analyser les effets économiques et sociaux d'un secteur d'activités ou d'un créneau porteur, est de disposer de données fiables, actualisées et suivies dans le temps. Les données proviennent de deux sources majeures : le Programme d'Appui à la Formation Professionnelle Agricole et Artisan (PAFPAA) et la collecte des informations sur le terrain auprès des artisans. Deux types de données ont été utilisés dans le cadre de cette recherche il s'agit des données quantitatives et des données qualitatives. Le tableau IX récapitule, les types de données.

Tableau IX : Description des variables collectées sur le terrain

Variables de données	Code	Types de données	Catégorisation
Poids de l'artisanat	POA	Qualitatifs	Social
Nombre d'actifs et d'emploi de l'artisanat	NAE	Quantitatifs	Economique
Profil de l'activité artisanale	PAA	Qualitatifs	Social
Nombre d'établissements	NOE	Quantitatifs	Economique
Nombre d'emplois salariés	NES	Quantitatifs	Economique
Nombre d'apprentis formés	NAF	Quantitatifs	Social
Nombre de jeunes recrutés par les entreprises artisanales	NJA	Quantitatifs	Social
Nombre de salariés formés par les entreprises artisanales	NSA	Quantitatifs	Social
Zones d'implantations de l'entreprise	ZIE	Qualitatifs	Social
Revenus moyen par unité artisanale	RMA	Quantitatifs	Economique
Valeur ajoutée et potentiel fiscal	VA-PF	Quantitatifs	Economique
Nombre d'unité à l'échelle départementale	NUD	Quantitatifs	Economique

Source : Traitement des données de terrain, 2017

De l'analyse du tableau IX, il ressort que 12 variables réparties suivant deux catégories de données à caractère social et économique ont été collectées. Ces variables sont soit quantitatives ou qualitatives et ont permis de décrire quelques aspects socio-économiques de la recherche.

2.1.3. Outils et techniques de collecte de données

2.1.3.1- Données socioéconomiques et professionnelles

Pour collecter les informations socioéconomiques et professionnelles sur le terrain, différentes techniques ont été utilisées en milieu réel. Il s'agit de l'observation directe, l'entretien semi-structuré avec certaines personnes-ressources organisées en focus group de 10 à 12 personnes, l'enquête par questionnaire et le recensement des actifs sur les chantiers et dans des groupements d'artisans.

La collecte des données de terrain a été possible grâce à diverses techniques et matériels utilisés. Un inventaire exhaustif des unités de production artisanales dans le département du Borgou est fait.

Ainsi, les entretiens et discussions de groupes ont permis de mieux appréhender les

métiers artisanaux porteurs pour chaque commune. Sur la base d'une actualisation des critères de priorisation, un ciblage de 17 métiers artisanaux porteurs et/ou prioritaires a été réalisé avec la participation des acteurs, dans le Borgou, en référence au répertoire des métiers artisanaux (311 métiers) et aux 60 métiers porteurs identifiés au niveau national. Enfin, Les données relevant de l'analyse comportementale des consommateurs ou des actifs économiques artisans et qui ne peuvent aisément être obtenues aux travers des discussions de groupe ou entretiens individuels ont fait l'objet d'observations directes et indirectes. Les observations directes ont été faites à plusieurs reprises et permis d'observer les artisans à domicile ou sur leurs lieux de travail, leurs rapports avec les clients et fournisseurs, les niveaux de production et de vente, leurs savoir-faire et besoins de formation ; la densité résidentielle, les localités à forte densité de population, les types d'activités économiques développées le long des axes routiers ont été observés.

Par ailleurs, un deuxième ciblage des métiers prioritaires ou porteurs a été réalisé par territoire communal à partir des 17 métiers artisanaux précédemment identifiés. A cet effet, un travail participatif en concertation avec les organisations professionnelles des artisans a permis d'actualiser les critères d'identification des métiers artisanaux prioritaires. Douze (12) critères ont été retenus et ont permis de croiser les différents résultats des données d'enquêtes (Tableau X).

Tableau X : Critères de détermination des métiers artisanaux prioritaires

Métiers	1	2	3	4	5	6	7	n
Critères								
Enquêtes structures								
Qualification professionnelle								
Capital social								
Ancienneté								
Métiers plus exercés								
Métiers ayant plus de revenus								
Nombre de dirigeants et apprenants								
Appartenance à un réseau								
Appui conseil/formation disponible								
Produits plus demandés/écoulés								
Matières premières ou équipements								
Métiers conseillés à son enfant								

Source : Travaux de terrain, 2017

Une note est attribuée à chaque métier. La note correspondant au nombre de critères

ayant été vérifiés pour chaque métier évalué permet de déterminer le rang à partir de la plus forte note. Une synthèse est donc faite pour le classement des métiers.

2.1.3.2- Données cartographiques

Les coordonnées géographiques des unités de production artisanale sont prises au moyen d'un GPS. Les coordonnées géographiques sont enregistrées au GPS (Global Positioning System). Le récepteur GPS Garmin etrex de ± 2 m de précision est utilisé. Le GPS est réglé sous le mode WGS 1984 UTM 31N. Deux types d'enregistrement GPS sont utilisés : les waypoints qui sont des positions marquées et des tracking qui sont des enregistrements continus.

L'inventaire et l'analyse cartographiques ont pris en compte tous les documents planimétriques (cartes topographiques, fonds de cartes, etc.) des arrondissements, des Communes et du Département du Borgou. Ces documents ont servi à la constitution de la base de données informatisées (voie de circulation, shape files des limites de Commune, des Chefs-lieux de Commune et Chefs-lieux d'Arrondissement).

2.2 Traitement des données et Informations

Les données collectées sont traitées de façon manuelle, statistique, graphique et cartographique. Les données quantitatives issues des travaux de terrain ont été dépouillées manuellement et représentées sous forme des tableaux, sous forme de graphes et de cartes.

2.2.1 Traitement des données socio-économiques, professionnelles et essai de modélisation de la spécialisation des territoires

Les fiches de questionnaires ont été dépouillées manuellement. Elles sont ensuite encodées et regroupées par types d'informations, c'est-à-dire les informations d'ordre économique et les informations d'ordre socio-professionnel.

Les informations d'ordre économiques traitées dont la détermination des revenus, les comptes d'exploitation des unités de production déterminées ont été déterminés à l'aide de la formule des moyennes arithmétiques présentée ci-après :

- Moyennes arithmétiques

$$X = \sum_{i=1}^n x_i \text{ et } \bar{X} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n x_i$$

n = effectifs d'artisans enquêtés ; $\bar{X}$ = les moyennes observées

De même, divers outils de traitement des diversités communales et des dynamiques spatiales ont été utilisés pour caractériser les communes du département du Borgou sur la base des activités artisanales pratiquées par les populations locales. Les principaux outils utilisés se présentent comme suit :

- **Indice de diversité de SHANNON – WEANER (1949) :**

L'indice de diversité de Shannon (1949), mesure l'entropie des métiers artisanaux par le nombre d'individus qui adhèrent à chaque secteur dans sa commune de résidence, calculée sur la base des proportions des artisans interviewés. Il représente la somme des informations données par la fréquence des diverses unités de productions artisanales dans les différentes communes prospectées. Sa formule est la suivante :

$$H' = - \sum_{i=1}^s P_i \log_2 P_i$$

Avec $P_i = n_i/n$ où n_i est le nombre d'unité de production artisanale i au niveau de chaque commune prospectée et n le nombre total d'unités de production artisanale au niveau de la commune. Généralement la valeur d'indice de diversité de Shannon oscille entre 0 et 5 bits mais parfois un peu plus de 5 bits ;

- $H' \in [0; 2,5]$, alors, l'indice de diversité de Shannon peut être supposé faible
- $H' \in [2,6; 3,9]$, alors, l'indice de diversité de Shannon peut être supposé moyen
- $H' \in [4; 6]$, alors, l'indice de diversité de Shannon peut être supposé élevé.

Un indice de diversité de Shannon est élevé lorsque la commune présente des conditions idoines à l'installation de nombreuses unités de production artisanale, mais, le nombre d'individus par type de métiers est faible. C'est le signe d'une grande stabilité du milieu. L'indice de diversité de Shannon est maximal quand tous les individus ou unités de production artisanale sont répartis d'une façon égale sur tous les secteurs d'activités. Par contre, il est minimal si tous les individus de la commune appartiennent à un seul et même métier. Cela suggère donc que les conditions des communes sont défavorables et induisent une forte spécialisation de certains métiers, on a donc un nombre très faible de métiers comportant beaucoup d'individus, d'où un phénomène de dominance d'un métier sur les autres.

- **Équitabilité de PIELOU (1969) :**

Elle est souvent calculée pour traduire le degré de diversité atteint par rapport au maximum possible. Il varie de 0 à 1. Son expression est :

$$E = \frac{H'}{\log_2(S)}$$

$E = H'/\log_2(S)$ où, S est la richesse spécifique des métiers artisanaux au niveau de la commune et H' l'indice de diversité de Shannon Weaner des métiers artisanaux au niveau de la commune.

L'indice d'équitabilité de Pielou tend vers 0 si la quasi - totalité des effectifs des artisans de la commune correspond à un seul métier et tend vers 1 lorsque chacun des métiers est presque représenté par le même nombre d'individus dans la commune. L'équitabilité de Pielou élevée peut-être alors considérée comme le signe d'un équilibre au sein de l'espace communal ; un milieu stable. L'équitabilité de Pielou faible correspond à des communes très sélectives comportant des unités de productions dominantes.

Par ailleurs, l'indice de diversité beta (Sorensen) est calculé pour comparer les différentes similarités en termes des métiers artisanaux suivant les pôles de développement économique (MAGURAN, 2004). La diversité beta permet de déterminer le changement en composition des métiers d'une commune à une autre.

β -diversité = 1- indice de similarité s de Sørensen, où indice de similarité de Sørensen

$$S = \frac{2c}{a + b}$$

Avec c , est le nombre de métiers artisanaux communs à deux communes, a est le nombre de métiers artisanaux dans une commune (A) donnée et b le nombre de métiers artisanaux d'une commune (B) donnée. La diversité beta varie de 0 (faible similarité entre les communes) à 1 (forte similarité entre les communes).

- **Mesure de l'attractivité d'un territoire Davezies, 2007**

L'analyse du degré d'attractivité du territoire comme moteur du développement est appréhendée à travers trois indicateurs :

le potentiel de captation de la richesse : définit la capacité du territoire à capter de la richesse à l'extérieur de son périmètre. Il est calculé en rapportant le volume total de revenus captés (revenus basiques) à la population résidente.

$$P = \frac{\text{Volume ventes extérieures}}{\text{Population résidente}}$$

Plus l'indicateur est important, plus le potentiel de captation est élevé ;

l'effet multiplicateur : Cet indicateur exprime le degré de redistribution des revenus captés par un territoire dans son économie locale. C'est un indicateur clé de création d'emploi en ce qu'il augmente la propension à consommer localement. Il est calculé en rapportant le volume total de revenus captés à l'extérieur (revenus basiques) au nombre d'emplois appartenant au champ de l'économie présenteielle.

$$Em = \frac{\text{Volume ventes extérieures}}{\text{Effectif emplois présentiel}}$$

Contrairement au potentiel de captation, plus le montant exprimé par l'effet multiplicateur est important, plus cela signifie qu'il est faible et inversement.

le taux de couverture en emplois présentsiels : qui permet de mesurer la densité en emplois présentsiels sur un territoire. Il est calculé en rapportant le nombre d'emplois présentsiels à la population résidente.

$$Tw = \frac{\text{Effectif emplois présentiel}}{\text{Population résidente}}$$

- **Quotient de localisation**

Le quotient de localisation d'un métier *j* sur un territoire *i* (**Q_{ij}**) est le rapport entre l'effectif observé (**N_{ij}**) et l'effectif théorique (**N*_{ij}**) d'une modalité à l'intérieur d'un tableau de contingence spatial. La valeur attendue de l'indice est :

$$Q_{ij} = N_{ij} / N^*_{ij} = 1.$$

Une valeur supérieure à 1 indique une spécialisation du lieu *i* dans l'activité *j* ou (ce qui revient au même) une localisation préférentielle de l'activité *j* dans le lieu *i*. Une valeur inférieure à 1 indique au contraire une sous-représentation de l'activité *i* dans le lieu *j*.

- **Méthode d'estimation des effets et des impacts (technique d'analyse)**

En vue d'apprécier les effets et impact de la formation professionnelle sur le groupe-cible, il a été dans un premier temps, question de comparer la situation de départ des participants au programme de formation (P1) à leur situation à la fin (P2). Ensuite, la situation après l'intervention au Programme (P2) a été comparée à la situation des non participants (C2). Il s'agit d'une combinaison de la méthode « avant-après » et de la méthode « avec ou sans ».

Le premier type d'analyse (P1) versus (P2) a permis d'apprécier l'évolution de la situation des participants au programme de formation entre le démarrage et la fin du Programme. Il s'agit d'analyser les changements intervenus durant la vie du Programme sur les participants. La comparaison de (P2) à (C2) a permis d'apprécier dans quelle mesure les améliorations, le cas échéant, constatées dans la situation des participants sont dues au Programme PAFPA.

- **Analyse factorielle des correspondances (Benzécri 1973)**

L'Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) sera utilisée dans le cadre du présent travail pour visualiser le phénomène de concentration ou de dominance des métiers artisanaux porteurs dans les communes d'étude.

2.2.2 Traitement des données cartographiques

La saisie et l'encodage des données collectées lors des travaux de terrain ont été réalisés à l'aide du tableur Excel. Le logiciel QGIS 2.14 a permis la production des

cartes des différents métiers recensés selon la nomenclature en vigueur au Bénin à l'échelle de la Commune et à l'échelle du Département.

En effet, les métiers recensés lors des enquêtes de terrain ont été cartographiés soit par la méthode des diagrammes en bâtons dont la longueur varie en fonction des proportions des effectifs, soit par la méthode de représentation des diagrammes circulaires à secteurs (camembert). L'intérêt du diagramme circulaire tient à la valeur esthétique associé au cercle.

Des récepteurs GPS de bonne précision ont été utilisés pour transférer les coordonnées géographiques collectées sur le terrain. Des traitements spécifiques ont été opérés par Commune. Toutes ces données d'inventaires géo-référencées sont traitées par des méthodes cartographiques spécifiques. L'ensemble des données produites au cours de l'élaboration de la cartographie des métiers sont organisées sous forme d'une géo data base mise en place à partir du logiciel ArcGIS 10.3. La cartographie des métiers artisanaux comporte entre autres les informations relatives aux cinq métiers artisanaux répertoriés dans le Borgou (Transformation agroalimentaire [fromage, cossettes-gari ; beurre de karité] ; métiers du bâtiment [Menuiserie bois-métallique ; maçonnerie] ; les autres métiers de service [coupe-couture]) etc.).

La cartographie de l'effectif dans les secteurs de l'artisanat a été obtenue suite au calcul de la somme des personnes intervenant dans les différents secteurs d'activité et à une opération de jointure de ces valeurs au Shape file des communes du département. En ce qui concerne les cartes des pôles de développement des secteurs d'activité, elles sont obtenues suite au regroupement et à la codification des cinq principaux métiers dégagés par commune après l'analyse qui a identifié la diversité et la richesse spécifique des métiers par commune.

Pour davantage appréhender la réalité des pôles de développement, des connaissances théoriques et conceptuelles dans différents domaines de recherche, principalement en économie spatiale, ont été nécessaires pour orienter et déterminer la démarche méthodologique d'analyse et de modélisation qui réponde le mieux à la problématique posée.

- Fonction logistique de T. Hägerstrand (1952)

Ce modèle élémentaire rend compte du taux d'adoption au temps t comme une

fonction du nombre d'individus ayant déjà adopté en t_{n-1} . Ce modèle est tiré de E. Daude (2002, p. 28) et est représenté par la formule suivante :

$$r \cdot A(t) \cdot [P - A(t)] = \frac{dA(t)}{dt}$$

Ainsi, $A(t)$ représente le nombre d'individus ayant accepté l'innovation au temps t et P , la taille de la population, ou le nombre d'individus susceptibles d'adopter l'innovation en début de période.

Dans ce modèle, r est une constante qui représente le taux de propagation de l'innovation sur l'ensemble de la période et $[P - A(t)]$ le nombre d'individus n'ayant pas encore adopté l'innovation à l'instant t . En supposant qu'à l'instant $t = 0$, x vaut 1, on obtient par intégration :

$$A = \frac{Pe^{Prt}}{P - 1 + e^{Prt}}$$

Le nombre d'individus atteints en fonction du temps suit donc une loi exponentielle, la source de diffusion n'étant pas constante sur l'ensemble de la période 1.

Le recours au modèle logistique pour simuler un processus de diffusion par contagion implique de poser des hypothèses qui permettent d'obtenir des solutions mathématiques simples. Ainsi dans ce modèle, tous les individus sont supposés se connaître, ou tout au moins d'interagir. La circulation de l'information est parfaite, chaque individu connaît avec précision le nombre d'individus ayant adopté l'innovation (A) et le nombre d'adoptants potentiels (P). Les individus ont une fonction de décision identique, c'est-à-dire que la fonction d'adoption est homogène pour l'ensemble de la population, qui est constante. Enfin, l'espace, qui n'est pas directement pris en compte dans ce modèle, est supposé également homogène et isotrope puisque les liens sociaux ou les interactions spatiales sont identiques entre les individus, r étant constant dans le temps et dans l'espace.

La fonction logistique est donc caractéristique des modèles de pure imitation, appelés également modèles d'influence interne (Mahajan et Peterson 1985). Relevant du domaine privilégié des épidémiologistes, ces modèles de contagion rendent bien compte de la propagation d'une maladie infectieuse qui dépend dans une large mesure des contacts interpersonnels dans une population donnée.

2.3 Analyse des données

L'analyse des données collectées a été faite à deux niveaux.

2.3.1 Analyse des données socioéconomiques et Professionnelles

Pour analyser les dynamiques productives du secteur de l'artisanat dans le Borgou, certaines données sont collectées. La connaissance des textes législatifs et réglementaires a été nécessaire pour appréhender les contextes favorisant le développement des métiers artisanaux, en particulier les modes d'organisation, les dispositifs de formation, le cadre institutionnel d'incitation et de promotion des métiers artisanaux, le profil historique des métiers artisanaux, la mobilité des actifs et de la main d'œuvre, la fiscalisation du secteur, les éléments caractéristiques de la détermination des prix des biens et services artisanaux, le marché des produits artisanaux face à la concurrence ainsi que les données sur le financement des activités artisanales.

Globalement les données socioéconomiques collectées ayant fait l'objet d'analyse se rapportent aux groupes d'indicateurs ci-après :

- Revenus additionnels moyens des artisans selon le type de formation professionnelle reçue ;
- Compétitivité des personnes ayant complétées une formation professionnelle mesurée en termes de nombre d'emplois créés et acquis, de la qualité de ces emplois, de l'aptitude au marché de l'emploi, de l'autosatisfaction (dans le cas des indépendants) et de l'appréciation des employeurs (dans le cas des salariés) ;
- Insertion dans le marché du travail des jeunes et adultes formés ou auto-employés ;
- Revenus nets des artisans personnes certifiées (CQP, CQM) en comparaison avec l'emploi non-qualifié à plein temps (idem pour les cas d'auto-emplois) ;
- Impôts perçus et niveau de mobilisation de ressources communales ;
- Mesures d'incitation et de promotion des métiers artisanaux ;
- Facteurs de mobilité des actifs et de la main d'œuvre ;

2.3.2 Analyse des données à l'aide du Modèle SWOT

L'analyse diagnostique a été une technique d'analyse utilisée dans le cadre des travaux

de terrain notamment pour répertorier les métiers présents sur les communes et leur caractéristique. Les fiches techniques de métiers ont servi de supports pour circonscrire la dimension de chaque métier répertorié. Le modèle SWOT (Strength, Weakness, Opportunities, Threats) est une méthode créée par Albert Humphrey et utilisée pour évaluer les forces, faiblesses, opportunités et les menaces (FFOM en français) d'un système, d'un phénomène ou d'une situation exigeant une décision. Cette méthode présente l'avantage de synthétiser les forces et faiblesses d'une situation au regard des opportunités et menaces générées par son environnement. Dans le cadre de ce travail, les principaux axes de ce modèle se présentent comme suit :

- Les forces sont les aspects positifs internes aux artisans notamment la bonne connaissance du métier, les compétences, habiletés et savoir-faire propres à l'artisan ; sa capacité d'organisation et son potentiel relationnel. Ces paramètres sont indispensables mais non suffisants pour le positionnement de l'artisan dans son environnement professionnel.
- Les faiblesses font référence aux difficultés ou aux mauvaises pratiques des artisans qui empêchent ou inhibent leur émergence professionnelle et qui sont susceptibles de les exclure du marché en particulier dans un contexte concurrentiel.
- Les opportunités sont les possibilités extérieures positives, qui permettent aux artisans de développer leur potentiel, de nouer des partenariats, d'apprécier les signaux du marché et toutes formes d'externalités positives indispensables à l'émergence de son unité de production.
- Les menaces sont les problèmes, obstacles ou limitations extérieures tels que l'intervention du pouvoir central dans les questions fiscales et de formalisation, mais aussi les politiques publiques de régulation des importations qui influence négativement le développement des unités artisanales.

2.3.3 Analyse des données cartographiques

La cartographie a permis de situer les liens entre les avantages naturels et socio-culturels d'un espace donné avec les facteurs moteurs de la localisation des métiers artisanaux. L'appréciation des potentialités des communes du Borgou a été examinée et cartographiée à travers quatre (4) critères d'analyse : les métiers prioritaires ;

l'analyse comparée des effectifs d'actifs artisans ; la diversité des métiers artisanaux et l'analyse de la similarité des communes en termes de métiers artisanaux développés.

Conclusion partielle

L'approche méthodologique adoptée a été structurée en quatre grandes parties. La collecte des données a consisté en la revue documentaire sur les métiers artisanaux et leur potentiel dans le territoire de développement. Les techniques de collecte ont été essentiellement basées sur les observations directes et les entretiens avec les présidents de collectifs des artisans au niveau départemental et communal. L'indice de Pielou, de Shannon et l'AFC ont permis de caractériser les métiers artisanaux et leur dispersion à travers le département. Les traitements cartographiques à partir de logiciel QGIS ont permis de spatialiser les métiers prioritaires et de définir la spécialisation des territoires de développement.

CHAPITRE TROISIEME :
CADRE GEOGRAPHIQUE DU BORGOU ET ENVIRONNEMENT
INSTITUTIONNEL DE L'ARTISANAT AU BENIN

3.1 Cadre géographique de recherche

Les caractéristiques biophysiques, socio - démographiques et économiques constituent les éléments essentiels qui permettent de faire le portrait spécifique du cadre géographique du milieu de recherche.

3.1.1 Situation géographique

Le département du Borgou est situé entre 90° 02' et 10° 20' latitude nord et, 10° 04' et 30° 38' longitude est (Figure 8). Ce département couvre une superficie de 25 856 km² soit 23 % du territoire national. Le Borgou est limité au nord par le département de l'Alibori, au sud par les départements des Collines et de la Donga. A l'Est par la République Fédérale du Nigéria. A l'Ouest, il est limité par les départements de l'Atacora et de la Donga. Il compte huit communes à savoir : Kalalé, Bembèrèkè, Sinendé, Nikki, N'Dali, Pèrèrè, Tchaourou et Parakou qui est une commune à statut particulier. L'ensemble de ces communes est subdivisé en quarante-trois (43) arrondissements et 310 villages et quartiers de ville (INSAE, 2013).

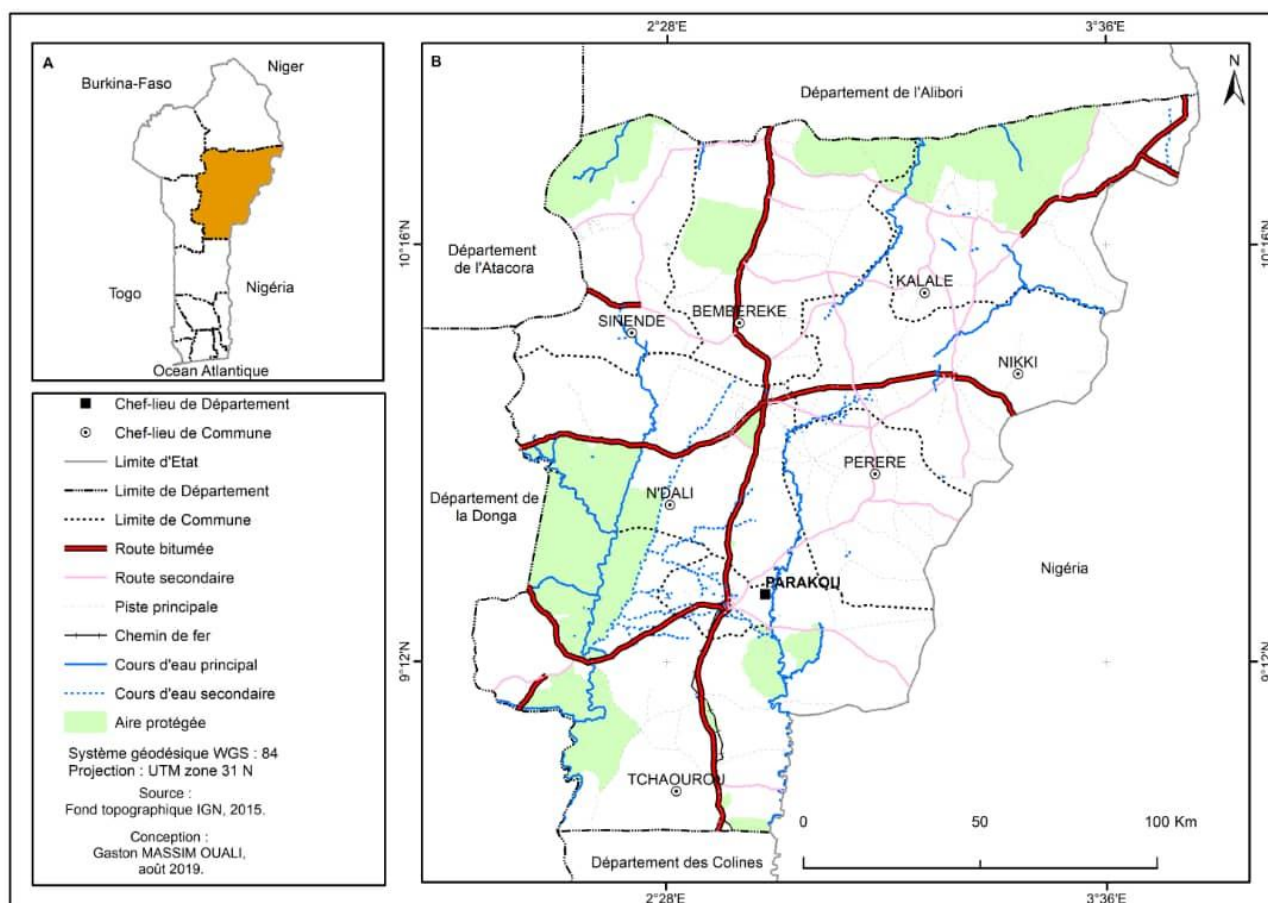


Figure 8 : Situation géographique du Borgou

Il existe une diversité relative en termes des caractéristiques biophysiques et humaines au sein de toutes les communes.

3.1.2 Caractéristiques biophysiques du département du Borgou

Les caractéristiques biophysiques du milieu d'étude concernent les contextes climatiques, géologiques, géomorphologiques, les formations pédologiques et les composantes végétales caractéristiques de la zone d'étude.

3.1.2.1 Contexte géomorphologique du département du Borgou

Le substratum géomorphologique et le relief du département du Borgou ont été présentés en rapport avec les activités artisanales. Le trait marquant le paysage du Borgou est l'apparition de différentes unités géomorphologiques (Figure 9) que sont : les massifs montagneux et relief résiduel, les escarpements et la pénéplaine cristalline. Les massifs montagneux et relief résiduel se présentent en forme d'îles. Ce faciès géomorphologique du Borgou est étroitement lié à la lithologie et à l'histoire géologique. Dans cette partie du Bénin, la pénéplaine cristalline se présente comme

une surface d'érosion en forme d'inselbergs surbaissés, en général séparées par des rivières ou des vallées sèches. Elle présente ainsi une allure ondulée, créée par la succession sans cesse répétée de croupe terrestre. Le sommet de chaque croupe est légèrement arrondi. En aval, une légère concavité apparaît, établissant le raccordement avec le lit des rivières en l'absence de formations alluviales véritables. La composition de ces unités géomorphologiques constitue un élément de base pour les activités artisanales. Elle permet la production et la fourniture des matières premières de premier ordre pour les artisans travaillant la pierre, la poterie, etc.

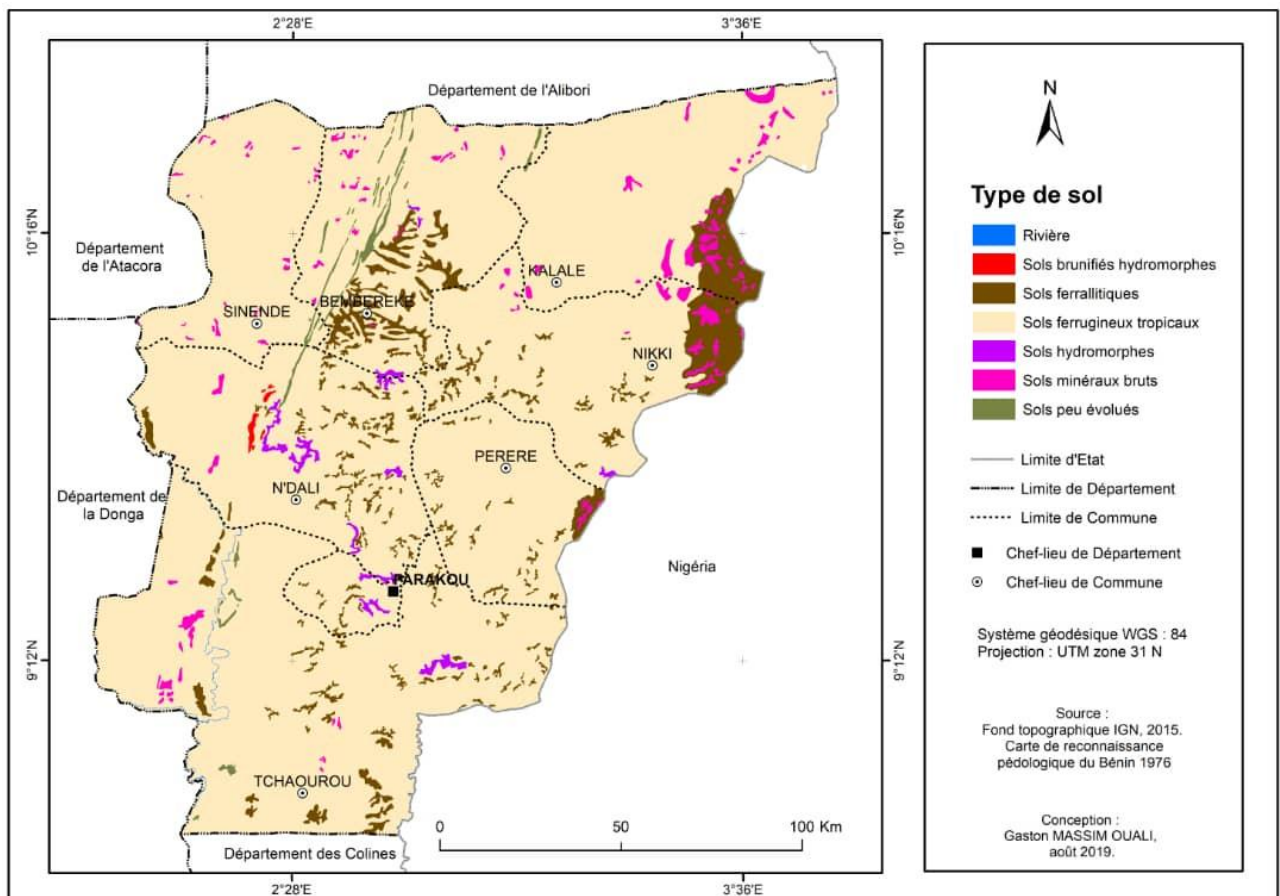


Figure 9 : Unités géologiques du Borgou

Le département du Borgou est dominé par une forte présence de granites syntectoniques calco-alcalins dominant la partie centrale et l'est du département. De même, il est noté trois bandes de groupes de Kandi (Gneiss à biotite), le groupe de Pira (migmatite) et le groupe de Kouandé (ortho gneiss à biotite), toutes situés à l'ouest du département. Cependant, il existe au nord-est, un affleurement de grès de Kandi et de

migmatite. Les affleurements granitiques et gneissiques constituent des atouts au développement des activités de concassage de pierres à Parakou et Bembèrèkè.

3.1.2.2 Contexte climatique du département du Borgou

- Précipitations

Le département du Borgou est soumis au climat soudano-guinéen avec une saison de pluie (avril à octobre) et une saison sèche (octobre à avril). La moyenne annuelle des précipitations varient de 1100 à 1200 mm pour les communes de Tchaourou, Parakou et de 1200 à 1500 mm pour les communes de Nikki, Pèrèrè et N'Dali.

Les données climatiques utilisées pour caractériser le régime climatique sont celles de la station météorologique de Parakou, car elles sont relativement au centre du milieu de recherche. Les précipitations, l'évapotranspiration et la température constituent des éléments du climat qui peuvent avoir d'influence sur les activités artisanales.

La figure 10 présente la pluviosité interannuelle du milieu de recherche de 1980 à 2015, soit une période de 35 ans.

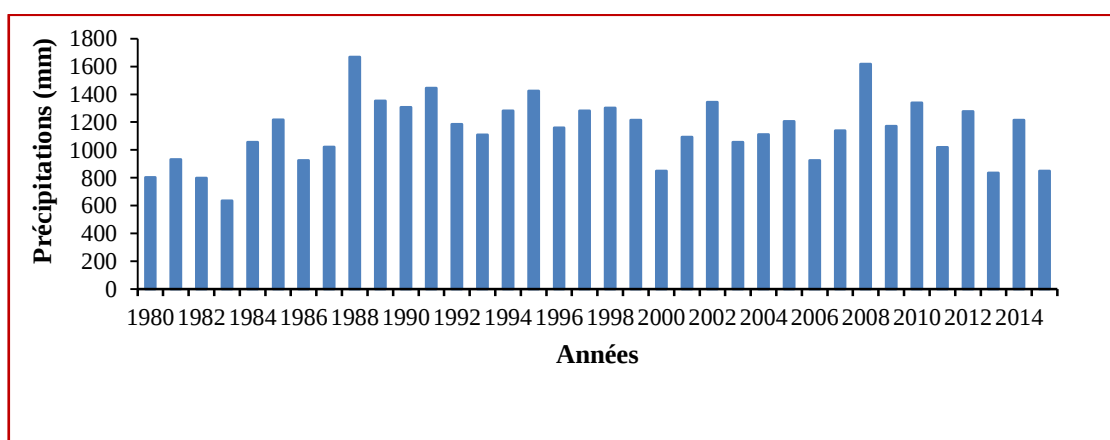


Figure 10 : Variations interannuelles des hauteurs de pluie du département du Borgou (station synoptique de Parakou de 1980 à 2015)

Source : ASECNA, 2018

L'analyse de la figure 10 montre que de 1980 à 2015 la valeur maximale de la pluviosité annuelle (1 668 mm) est enregistrée en 1988. La valeur minimale (634,4 mm) est enregistrée en 1983. Cependant, les précipitations connaissent une régression progressive à partir de 2009. De même, les années 1983, 2000 et 2013 ont enregistré de faibles quantités de pluie. Par contre, dans les années 1988 et 2008 il est enregistré de fortes pluies (1668 mm et 1618,6 mm). Cette analyse révèle que la pluviométrie

interannuelle est de 1151,40 mm et varie selon les années. L'étalement des pluies permet aux artisans de développer des stratégies d'adaptation liées à leur activité notamment les activités agricoles, l'artisanat d'art et de production.

- Bilan climatique

L'étude du bilan climatique est un élément essentiel dans la maîtrise des périodes d'adaptation des artisans aux phénomènes climatiques notamment la pluviométrie (P) et l'évapotranspiration potentielle (ETP). Selon Franquin (1969), les points d'insertion entre les courbes de pluviométrie et celles de l'ETP déterminent la position des événements de nature purement climatique. La figure 11 présente le diagramme climatique de la station de Parakou (1980-2015).

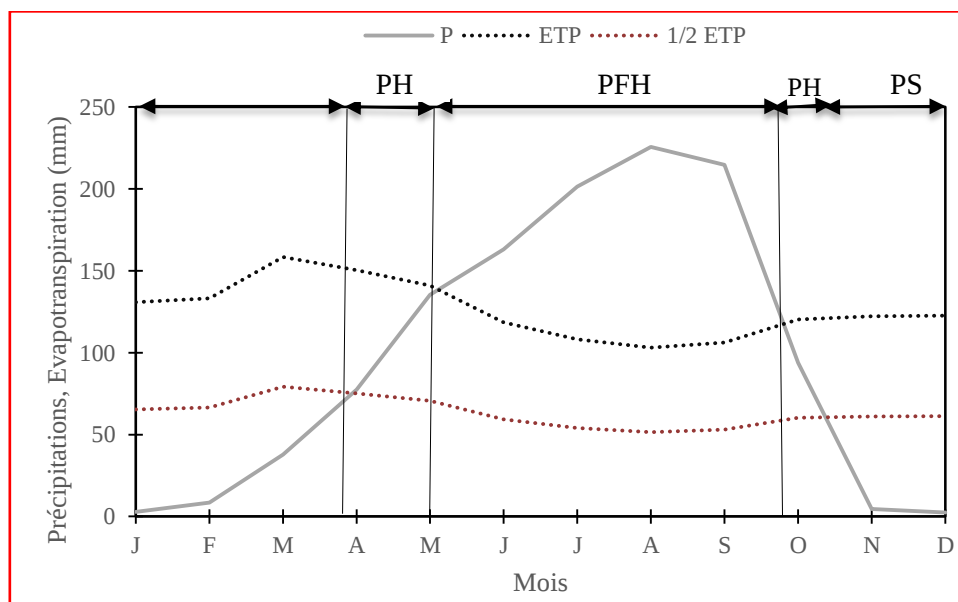


Figure 11 : Diagramme climatique de Parakou (1980-2015)

Source : ASECNA Cotonou, 2017

Légende : PS : Période Sèche ; PH : Période Humide ; PFH : Période Franchement Humide.

Il en résulte de l'analyse du diagramme que :

- ✓ de fin avril à fin octobre, la pluviométrie est supérieure à la moitié de l'ETP. C'est la période humide. Elle est subdivisée en trois périodes comme suit :
- fin avril à juin : période pré-humide correspondant à la période de chaleur et des premières emblavures.

- juin-octobre : période humide correspondant à la période du développement végétatif et de ralentissement des activités artisanales au profit de celles agricoles ;
- Mois d'octobre : période post-humide correspondant à la période de maturation des cultures et de celle des premières récoltes ;
- ✓ de novembre à avril, la pluviométrie est inférieure à la moitié de l'ETP. C'est la période sèche pendant laquelle, il est noté de fortes activités artisanales et des récoltes.

La récession pluviométrique a des effets négatifs sur les rendements agricoles et par conséquent sur les revenus des ménages. Cette situation conduit les populations à se ruer vers d'autres activités non agricoles comme les activités artisanales et de services. En dehors de la baisse de la pluviométrie, la température constitue un des facteurs responsables de la dynamique des activités artisanales et agricoles.

- Températures

Les températures maximales varient en moyenne entre 29°C en août et 36,7°C en février. Les températures maximales sont enregistrées en février (36,9°C) et en novembre (34,8°C). Cette situation s'explique par une forte insolation. Les plus faibles valeurs de la température maximale sont enregistrées en juillet-août. Les températures minimales mensuelles varient entre 21,5°C en décembre et 23,8°C en mars. La figure 12 présente l'évolution des températures moyennes annuelles dans le département du Borgou.

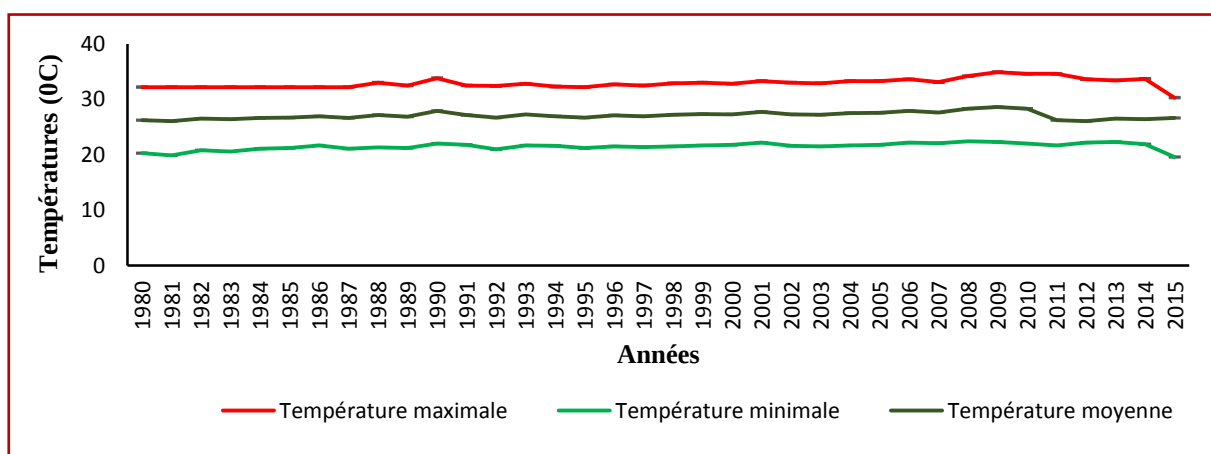


Figure 12: Evolution des températures moyennes annuelles du département du Borgou (station synoptique de Parakou de 1980 à 2015)

Source : ASECNA, 2018

L'analyse de la figure 12 montre que les températures moyennes annuelles durant les 35 ans sont autour de 27 °C. Les températures maxima (34,9°C) sont enregistrées en 2009 alors que les températures minima (19,43°C) sont enregistrées en 2015. La région du Borgou est caractérisée par deux types de vents : l'harmattan et l'Alizé maritime venant de la partie sud du Département. Quant à l'harmattan, il constitue le vent dominant. Il souffle de décembre à février. Ce vent, sec et frais induit une baisse remarquable de l'humidité relative en début de la saison sèche. Ce vent a de forte influence sur la production artisanale en termes de déformation de certains produits artisanaux.

3.1.2.3 Formations pédologiques du département du Borgou

L'analyse des types de sols revêt une importance particulière en tant que support de production et de fourniture de matières premières pour le développement des activités artisanales dans le département du Borgou. Diverses variétés de sols sont observées en rapport avec le substratum géologique, mais également des formes topographiques (Figure 13).

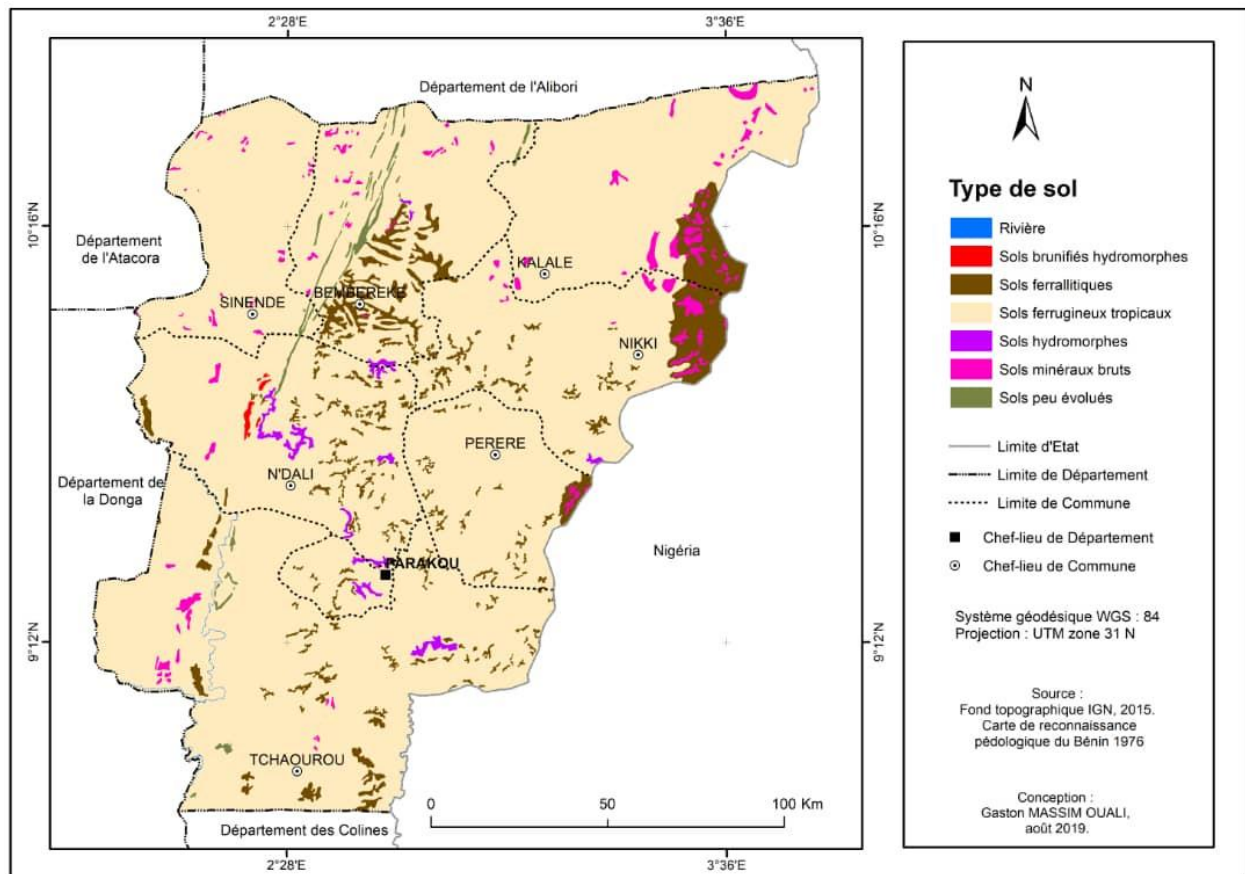


Figure 13 : Formations pédologiques du Borgou

L'analyse de la figure 13 montre que l'ensemble du territoire est dominé par les sols ferrugineux tropicaux parsemés de sols hydromorphes et ferrallitiques. De même, les parties sud-est de Kalalé et nord-est de Nikki sont caractérisées par la présence de sols ferrallitiques et minéraux bruts. Ces sols résultent de l'altération des roches granitiques sous l'action des agents climatiques et biologiques. Il s'agit globalement des sols peu profonds où la roche mère affleure à une profondeur qui varie entre 1 et 3 m. Les différents types de sols se distinguent par leur degré d'individualisation des hydroxydes, le lessivage dans le profil et le mode d'altération. Les types de sols rencontrés sont : les sols ferrugineux tropicaux (répartis en plusieurs sous-classes), les sols ferrallitiques, les sols hydromorphes et les sols brunifiés.

La capacité de rétention de l'eau par les sols dépend largement de leur composition granulométrique. Ainsi, les sols argileux, composés de matériaux fins, constituent une matière importante pour les artisans potiers.

- Sols ferrugineux tropicaux

Ces sols sont les plus répandus, et sont caractérisés par une forte individualisation et une grande mobilité du fer et du manganèse. La matière organique y est peu abondante. Selon que les particules d'argile restent stables ou non, les sols ferrugineux tropicaux se subdivisent en sols sans concrétions ou avec concrétions. Dans ces derniers, les particules argileuses migrent et constituent un horizon colmaté en bas du profil. Ces sols sont favorables au développement des activités agricoles, la production des céréales en particulier dont l'importance des récoltes affecte les activités de transformation agroalimentaire.

- Sols ferralitiques

Ces sols sont caractérisés par une altération complète des minéraux primaires (péridotes, pyroxènes, grenats, amphiboles feldspaths, feldspathoïdes, micas etc...), avec possibilité de minéraux néoformés tels que: ilménites, magnétite, zircon illite, abondance de quartz résiduel, élimination de la majeure partie des bases alcalino-terreuses, d'une grande partie de silice. Ils se caractérisent également par la présence en abondance des produits de synthèse suivants : silicate d'alumine, famille de kaolinite, des hydroxydes d'alumine (gibbsite et produits amorphes), hydroxydes et oxydes de fer (goethite, hématite et produits amorphes ; autres minéraux tels que leucocène, bioxyde de manganèse, etc. Ces sols ont une valeur agronomique très élevée tant pour les graminées annuelles que pour les pérennes très recherchées par les éleveurs pour le pâturage des bétails. Mais ils ne sont présents que sous formes d'îlots épars dans la région d'étude.

- Sols hydromorphes

Ce sont des sols dont les caractères sont dus à une évolution dominée par l'effet d'un excès d'eau en raison d'un engorgement temporaire ou permanent d'une partie ou de la totalité du profil. Ils se trouvent sur les versants, sur les bas des pentes, dans les dépressions, le long de petits cours d'eau, et surtout dans les bas-fonds. De par leur nature, les sols hydromorphes sont favorables aux espèces végétales comme *Azadirachta africana*, *Pterocarpus erinaceus*, *khaya senegalensis*, ces différentes espèces végétales constituent des matières premières des artisans Sculpteurs.

Au total, le contexte pédologique des départements du Borgou et de l'Alibori est caractérisé par la prédominance des sols ferrugineux tropicaux qui présentent une perméabilité moyenne, une faible profondeur, une résistance moyenne à l'érosion et surtout une faible capacité de rétention d'eau. Au regard de ces caractéristiques, ils sont globalement favorables aux espèces ligneuses dont *Afzelia africana*, *Pterocarpus erinaceus*, *Khaya senegalensis* et *Daniellia oliveri*.

3.1.2.4 Formations végétales du département du Borgou

Les formations végétales interviennent dans la pluviogenèse par leur contribution à l'évapotranspiration et au recyclage de l'eau atmosphérique (Houndénou, 1999). En plus, les écosystèmes forestiers participent au maintien de l'équilibre écologique sans oublier les intérêts économiques et socioculturels qu'elles revêtent pour les communautés humaines. L'état actuel du paysage végétal de la région d'étude est le résultat de la combinaison des facteurs naturels et anthropiques. En effet, la couverture végétale du Borgou est la trace au sol du climat de transition soudanien ; ce qui justifie la présence de savanes, de forêts claires et d'îlots de forêts denses sèches ou semi-décidues qui constituent l'essentiel des formations naturelles. A ces dernières s'ajoutent les formations anthropiques (champs, jachères, plantations, etc). Suivant la nomenclature des classes de végétation utilisée par la FAO en 2001, et en tenant compte de la physionomie générale de la couverture végétale, la stratification et les conditions phytosociologiques, sept unités de végétation se distinguent.

- Galeries forestières

Ce ne sont pas des formations végétales à proprement parler, mais un paysage topographique forestier. Ces galeries forestières sont observées le long du fleuve Ouémé et ses affluents. Elles présentent l'aspect de forêts ombrophiles et sont constituées de plusieurs espèces dont les dominantes sont *Hexalobus crispiflorus*, *Pouteria alnifolia*, *Berlinia grandiflora*, *Cola gigantea*, *Lecaniodiscus cupanioides*, *Napoleona vogelii*, *Pterocarpus santalinoides*, etc. Ces formations subissent une dégradation avancée par endroits du fait des activités humaines telles que l'occupation des berges pour les activités agricoles et le prélèvement de bois par les exploitants

forestiers qui assurent entre autre, la fourniture en bois d'œuvre aux artisans de la branche « Bois et Ameublement »

- Forêt sèche semi-décidue et décidue

Les formations de forêt dense se retrouvent soit en ilots très protégés sous forme de forêts sacrées, soit en plages plus ou moins étendues au sein des formations de savanes et de forêts claires surtout dans les régions de Nikki et de Tchaourou. Les espèces végétales dominantes des forêts denses sont : *Isobertina doka*, *Azalia africana*, *Khaya senegalensis*, *Anogeissus leiocarpa*, *Pterocarpus erinaceus*, *Cola spp*, *Milicia excelsa*, *Antiaris africana*, *Celtis spp*. Ces formations sont grignotées par les exploitants forestiers qui alimentent les unités artisanales de transformation du Bois notamment.

- Savanes boisées

Les savanes boisées sont observées sur l'ensemble de la région d'étude. Elles sont particulièrement abondantes dans la vallée de l'Ouémé supérieur, Wari Maro, Monts Kouffè,. Les espèces forestières rencontrées sont *Isobertinia doka*, *Azalia africana*, *Khaya senegalensis*, *Daniellia oliveri*, *Anogeissus leiocarpa*, *Pterocarpus erinaceus*. Elles n'échappent pas aussi à la dégradation d'origine anthropique.

- Savanes arborées arbustives ou herbeuses

Ces formations végétales sont les plus étendues de la région. Elles sont généralement issues soit de la dégradation avancée des forêts sèches ou claires ou même de la savane boisée d'une part et de la restauration des jachères agricoles. Les espèces les plus fréquentes sont entre autres *Vitellaria paradoxa*, *Parkia biglobosa*, *Daniellia oliveri*, *Terminalia avicenioides*, *Detarium microcarpum*, *Pericopsis laxiflora*, *Burkea africana*, *Borassus aethiopum*, *Tamarindus indica*. Les formations de savanes sont soumises à des défrichements massifs chaque année à des fins agricoles, ce qui explique leur dégradation notamment dans les localités de tradition cotonnière.

- Savanes saxicoles

Les savanes arborées et arbustives saxicoles sont des formations de savanes rencontrées sur les collines et sur les affleurements rocheux (Oumorou, 2003). Elles sont abondantes près des localités de Sinendé, de N'dali et de Tchaourou. Les espèces

dominantes sont : *Burkea africana*, *Detarium microcarpum*, *Afzelia africana*, *Erythrophleum africana*, *Adansonia digitata*. Le faciès géologique et les contraintes topographiques qui limitent l'accès des exploitants forestiers expliquent la relative stabilité de ces formations.

- **Savanes à emprise agricole**

Ce sont des superficies récentes d'aménagement où se trouve une mosaïque de cultures et de savanes. Ces superficies font généralement suite aux mosaïques de cultures et de jachères. Les espèces végétales formant ces formations sont celles des savanes et des exploitations agricoles comme *Parkia biglobosa*, *Vitellaria paradoxa*, *Tamarindus indica*, *Isobertinia doka*. Par endroits, des superficies agroforestières à base de l'anacardier et des plantations de *Tectona grandis* sont éparpillées dans ces formations, ce qui accentue leur caractère hétérogène. L'abondance de l'anacarde et du Karité dans ces formations affecte considérablement les activités artisanales de transformation agroalimentaire.

- **Mosaïques de cultures et de jachères**

Les mosaïques de cultures et de jachères sont constituées de cultures annuelles (maïs, manioc, igname, arachide et coton, etc.), quelque fois semées en association avec l'anacardier, le néré, ou le karité. Quant aux jachères, elles sont composées principalement de *Tamarindus indica*, *Isobertinia doka*, *Afzelia africana*, *Adansonia digitata*, *Parkia biglobosa*, *Vitellaria paradoxa*, etc.

Au total, l'analyse du paysage végétal des départements du Borgou montre que les formations naturelles connaissent une dégradation continue du fait des activités humaines, notamment agricoles et exploitation forestière. Une telle tendance est préjudiciable à la gestion durable des écosystèmes végétaux dans les parcours de transhumance. Des pratiques agricoles plus conservatrices de ces écosystèmes naturels méritent donc d'être adoptées pour assurer la durabilité de l'exploitation de leurs ressources naturelles.

3.1.2.5 Réseau hydrographique des départements du Borgou et de l'Alibori

Le département du Borgou est assez fourni en cours d'eau qui constituent des sources d'abreuvement de bétail domestique et de pêche artisanale (Figure 14).

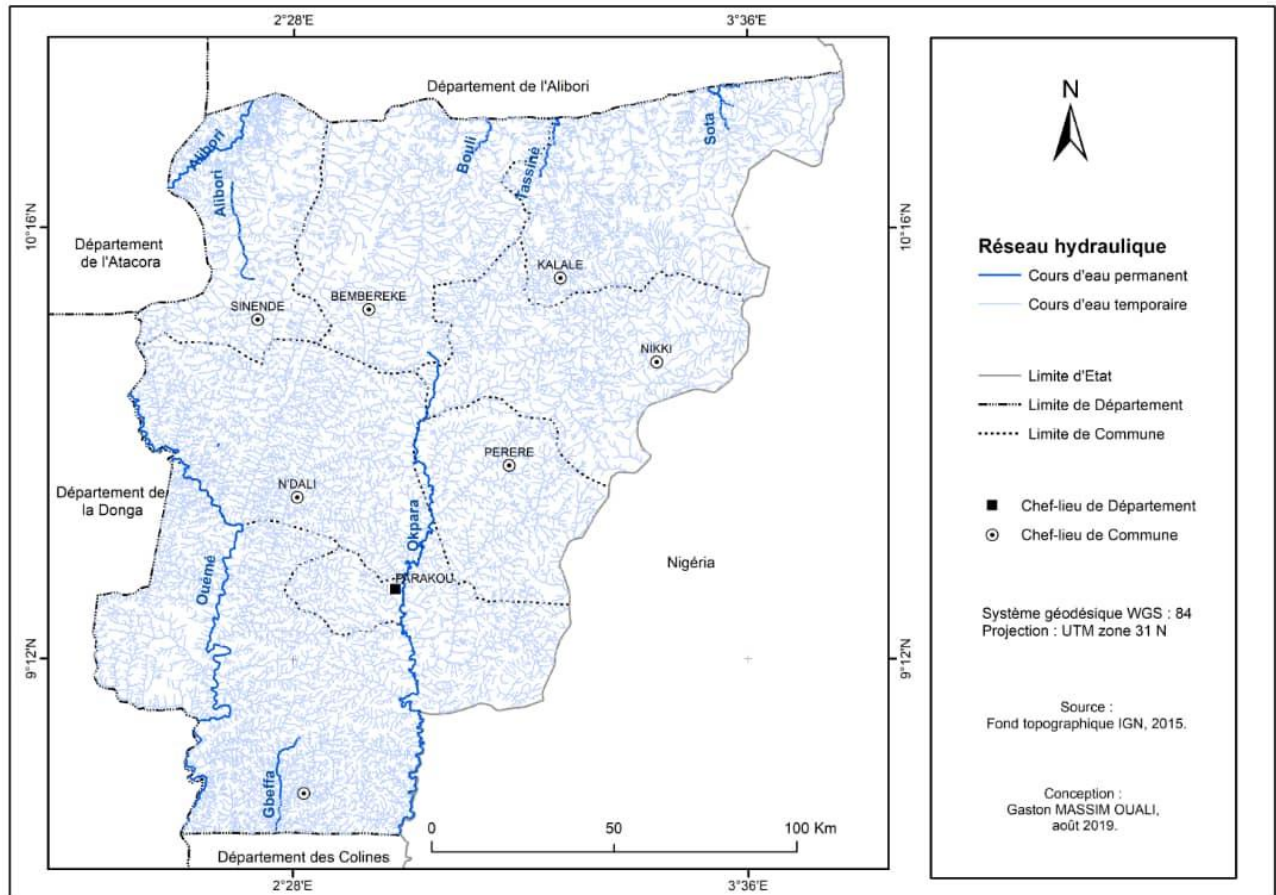


Figure 14: Réseau hydrographique du département du Borgou

L'analyse de la figure 14 montre une forte densification du réseau hydrographique. Il est marqué par les cours d'eau temporaires sur toute l'étendue du territoire du Borgou. En effet, il est parcouru par le fleuve Ouémé et de ses affluents à régime plus ou moins permanent servant de sources d'abreuvement de bétail. Il s'agit de Affon de l'Okpara. En plus de ces affluents, il y a des ruisseaux et des rivières à régime temporel tels que Bouli, Tassiné, Torin, Faba, Yéri, Maro, etc. Les deux cours d'eau ont un régime hydrologique unimodal. En effet, ils sont influencés par le climat de type soudanien à deux saisons tranchées. L'étiage et les faibles débits s'enregistrent de décembre à mai-juin ou les valeurs sont presque nulles. Mais, en septembre, le débit atteint son maximum. La valeur optimale varie d'une année à l'autre selon la pluviométrie. La période de hautes eaux dure entre 5 et 6 mois. Cette situation est un facteur de

sédentarisation des éleveurs nomades favorisant ainsi une production importante du lait de vache et l'activité de transformation de fromage.

3.1.3 Caractéristiques sociodémographique et économiques du Borgou

3.1.3.1 Caractéristiques sociodémographiques

Le contexte sociodémographique du département du Borgou concerne l'évolution démographique, les groupes socioculturels qui y résident.

- Evolution démographique

Les résultats des quatre recensements de la population au Bénin, dont 1979, 1992, 2002 et 2013, montrent une évolution croissante de la population dans les communes du Borgou (Figure 15).

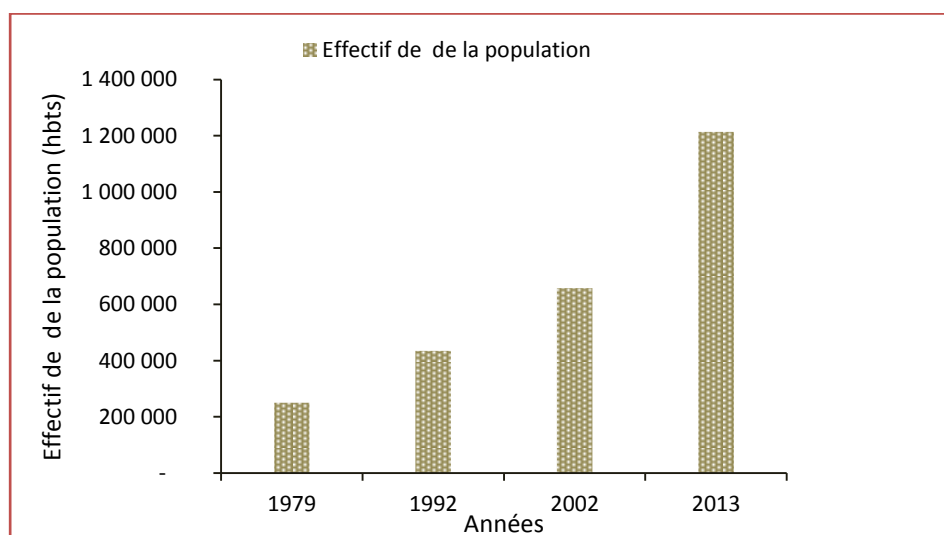


Figure 15: Evolution de la population du Borgou entre 1979 et 2013

Source : INSAE, 2013

L'analyse de la figure 15 montre qu'au recensement de 2013, la population du Borgou a presque doublé. Cette situation s'explique par un fort taux de croissance estimé à 4,68 % contre 3,5 % pour la moyenne nationale (INSAE, 2013). Ces différents chiffres traduisent le caractère encore dynamique de la démographie dans le département du Borgou à l'instar de la tendance nationale. Toutefois, il est noté une disparité intercommunale qui s'explique par les différentes densités enregistrées (figure 16).

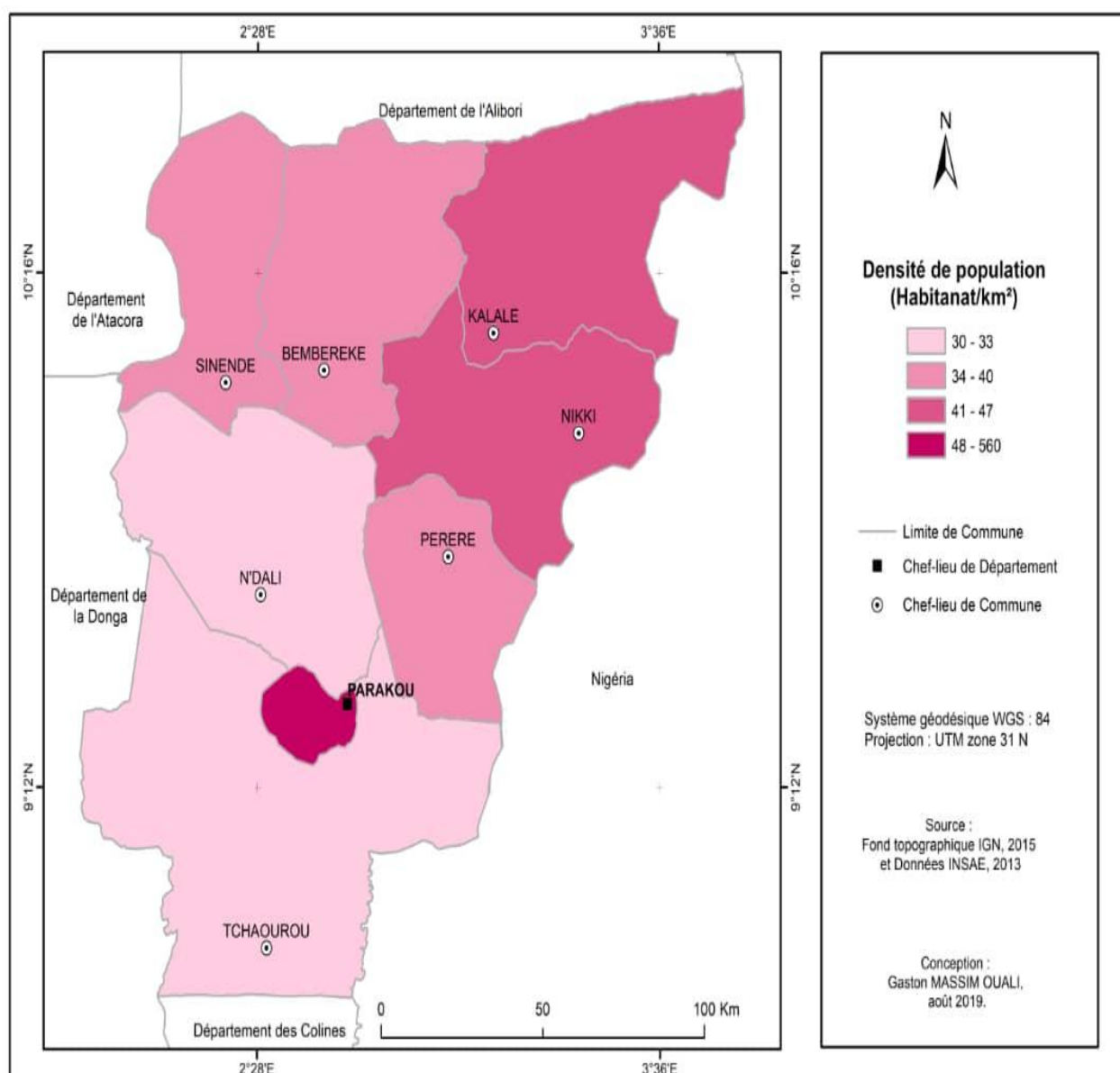


Figure 16 : Densité de la population du Borgou

L'analyse de la figure 16 montre une forte densité de la population dans la commune de Parakou. Cette situation s'explique par la forte concentration des infrastructures administratives et sociocommunautaires. De par sa situation géographique, Parakou est un carrefour et constitue le plus grand pôle économique du nord Bénin. Cependant, il est noté une faible densité de population dans la commune de Pèrèrè. Cela se justifie par un exode massif en direction de Parakou et du Nigéria.

Par ailleurs, en termes de potentiel humain, le département du Borgou présente un taux relativement important de main d'œuvre (population de la tranche d'âge de 15 à 59 ans) évalué à 46,6% de la population totale.

- Groupes socioculturels de la région d'étude

Le département du Borgou regorge d'une diversité de groupes socioculturels repartis dans toutes les communes (figure 17).

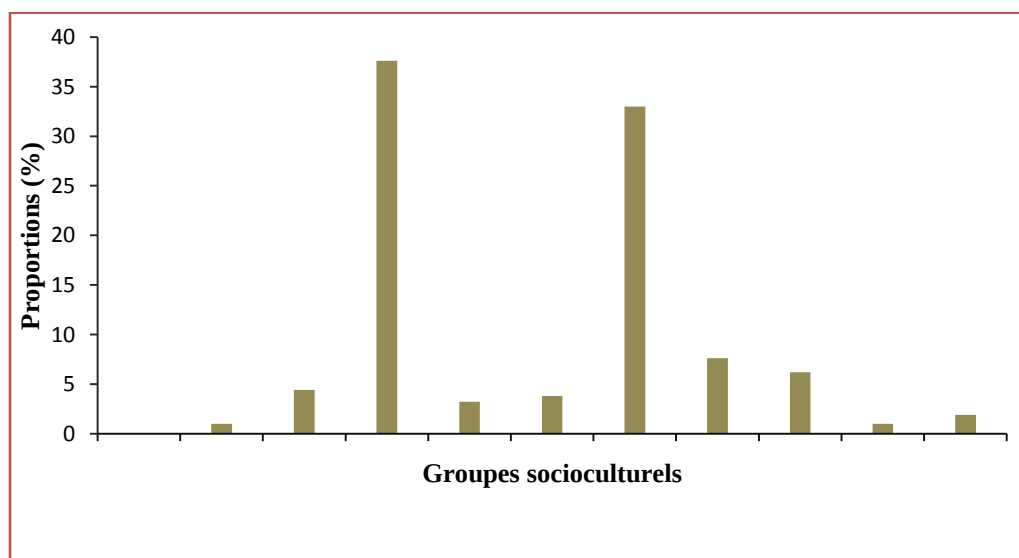


Figure 17: Proportion des groupes socioculturels dans le Borgou

Source : Enquête de terrain, novembre 2018

L'analyse de la figure 17 montre une forte dominance de groupe socioculturels Baatonou (37,6 %) et apparentés et Peulhs (33 %). Ces groupes sont concentrés en grand nombre dans les communes de Nikki, N'Dali et Pèrèrè, Bembèrèkè et Sinendé. Les Gua ou Otamari et apparentés (7,6 %), les Yoa, Lokpa et apparentés (3,8 %) sont plus concentrés dans la commune de Tchaourou. On trouve également dans le département du Borgou, les Dendi (3,2 %), les Yoruba et apparentés (6,2 %), les autres groupes sociolinguistiques comme les Fons, les Adjias, et d'autres étrangers africains européens, asiatiques (1,9 %).

3.1.3.2 Caractéristiques socioéconomiques

L'économie du Borgou repose essentiellement sur l'agriculture. Les principales cultures pratiquées sont : *Zea mays* (maïs), *Arachis hypogaea* (arachide), *Manihot esculenta* (manioc), *Vigna unguiculata* (niébé), *Sorghum bicolor* (sorgho), *Anacardium occidentale* (anacardier) et *Oryza sativa* (riz) cultivé dans les bas-fonds avec l'appui des grands programmes de développement agricole proposés par le gouvernement. Les populations du Moyen-Bénin se consacrent essentiellement à l'agriculture à près de 79 % et au commerce à environ 21 % (INSAE, 2013). Cette

activité constitue la première source de revenu de plus de 65 % des personnes enquêtées. Plus de 6% s'adonnent aux autres activités telles que le commerce, la transformation, l'élevage, la pêche et l'artisanat. Le commerce repose surtout sur la distribution de denrées alimentaires, de produits manufacturés et de produits d'exportation tels que les noix d'anacarde et le piment. Le marché de Parakou constitue le plus important marché du secteur d'étude et aussi l'un des plus grands marchés du Bénin. Ce marché, véritable carrefour de vente des produits vivriers de toute nature est fréquenté par les commerçants aussi bien nationaux qu'étrangers (notamment du Niger et du Togo). Les activités commerciales concernent la vente de produits agricoles d'une part et la vente d'articles importés d'autre part. Tout le secteur d'étude entretient des échanges commerciaux avec le Nigeria notamment avec la vente de l'essence frelatée communément appelée 'Kpayo' mais aussi la friperie, la vente des tissus ainsi que des produits et composants électroniques venant du même pays. Du côté Ouest, un commerce florissant se développe avec le Togo. Le marché frontalier de Kassoua-Allah (Commune de Ouaké) constitue un grand marché-relais où s'effectuent d'importantes transactions.

L'élevage constitue la troisième activité des populations après l'agriculture et le commerce et se pratique toujours à l'état traditionnel. Les espèces d'élevage rencontrées sont les bovins et ovins, les caprins, les porcins et la volaille. On y rencontre des troupeaux transhumants et semi-nomades venant généralement du Nigeria. Ces troupeaux arrivent pendant la saison sèche, séjournent temporairement dans le secteur d'étude précisément dans les localités de Kika (Tchaourou), le long des cours d'eau Ouémé. L'élevage occupe plus de 13% des personnes interrogées.

L'artisanat est dominé par des activités pour la plus part classées dans l'informel. On retrouve des artisans du cuivre, des sculpteurs. Aussi, existe-t-il des centres de métiers comme le tissage, la couture, la fabrication des pièces de rechange des pompes hydrauliques et de nombreuses unités de transformation des produits agricoles, etc. La pêche est peu développée et se pratique le long des principaux cours d'eau notamment l'Ouémé et ses affluents.

Quant au secteur industriel, il reste encore très modeste malgré la présence de quelques unités de productions et de transformation telles que les usines d'égrenage de Parakou, N'Dali et Bembèrèkè. L'exploitation forestière a pris d'ampleur ces dernières années dans le Moyen Bénin, avec pour cible principale, les réserves forestières dans la zone du confluent de l'Okpara, et les forêts classées de la zone. Ainsi, les forêts villageoises sont exploitées pour la production du bois d'œuvre, du bois de chauffe et la production du charbon de bois. Le milieu socio-économique exerce une pression sur les ressources du milieu et participe de ce fait à la dynamique du paysage avec pour conséquence majeure la dégradation des ressources naturelles du milieu dont essentiellement la végétation.

3.2 Environnement institutionnel et politique du secteur de l'artisanat

3.2.1 Cadre institutionnel

La période d'avant la conférence nationale a été marquée surtout dans les années 70 par deux actes de reconnaissance du secteur de l'artisanat. La création du Ministère de l'industrie et de l'Artisanat en 1976, suivi de la création de la direction de l'artisanat en 1978.

L'association de l'artisanat à l'industrie dénote probablement d'une volonté politique de faire de l'artisanat, une base de l'industrialisation de l'économie béninoise, la création à Cotonou du Centre de Promotion de l'Artisanat en 1987 et mis en service en 1988. Ainsi, au niveau national, on peut citer : le Ministère en charge de l'artisanat et ses directions techniques (Direction de l'Artisanat et des Organisations Professionnelles ; Direction de l'Apprentissage des Métiers Artisanaux)

De même, on distingue deux organisations professionnelles de l'artisanat d'envergure nationale. Il s'agit de la Confédération Nationale des Artisans du Bénin (CNAB) et de l'Union des Chambres Interdépartementales des Métiers du Bénin (UCIMB).

Au niveau départemental, on distingue en plus des directions départementales de l'artisanat, les organisations socioprofessionnelles non gouvernementales et les organisations consulaires. Ces organisations coopèrent avec les collectivités locales, les ONG et Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

- Organisations socioprofessionnelles :

Des associations d'artisans se créent à l'intérieur des corps de métiers à l'échelle des villages et quartiers de ville. A l'échelle communale, les associations se structurent au sein du collectif des associations d'artisans. On dénombre ainsi huit (08) collectifs d'association d'artisans dans le Borgou. A l'échelle du département chaque branche est représentée pour créer l'union des branches. Le code de l'artisanat a fixé huit (08) branches d'activités au Bénin. Les branches d'activités se structurent à l'échelle de deux départements au sein de l'union des branches. Les représentants de cette union siègent au sein de la confédération Nationale des artisans du Bénin (CNAB) qui est l'instance nationale des organisations patronales du secteur.

- Organisations consulaires des métiers de l'artisanat

Dans le département du Borgou, il existe une chambre consulaire dénommée Chambre Interdépartementale des Métiers (CIM) dont les représentants siègent au sein de l'Union nationale des Chambres Interdépartementales des Métier du Bénin (UCIMB). Elles ont pour mission: (i) le règlement des questions administratives des artisans, notamment la gestion des registres des métiers (déclaration, enregistrement, délivrance des cartes professionnelles, etc.); (ii) l'appui à la création des associations professionnelles ou interprofessionnelles, de groupements ou toutes formes d'organisations de mise en valeur de l'artisanat; (iii) l'organisation d'exposition et de foires commerciales; (iv) la facilitation à la recherche de débouchés et la tenue de statistiques. Toutes ces activités seront centralisées au niveau de l'Union des Chambres Interdépartementales de Métiers du Bénin

- Collectivités locales

Les communes ont été créées par la loi n°97-028 du 15/01/1999 portant organisation de l'administration territoriale de la République du Bénin. Au terme de l'article 1er de la loi n° 97-029 du 15/01/1999 portant organisation de la commune, la commune est une collectivité territoriale dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle est administrée librement par un conseil élu dans les conditions fixées par la loi. Les organes de la commune sont le conseil communal et le Maire. Le maire est assisté de deux ou trois adjoints.

Dans le cadre de l'appui des communes aux artisans, les représentants d'associations d'artisans, au niveau communal, participent aux conseils communaux pour soumettre et faire prendre en compte les préoccupations des artisans dans le concours de la commune en ce qui concerne l'administration et l'aménagement du territoire, le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique ainsi qu'environnemental de la commune, conformément à la loi n° 97-029 du 15/01/1999.

A l'échelle du Borgou, il existe une association intercommunale : l'Association pour le Développement des Communes du Borgou (ADECOB). Cette association est très active et travaille avec les collectifs d'artisans sur des questions spécifiques à l'apprentissage, à l'organisation des examens de qualification professionnelles, à l'insertion professionnelle à l'appui aux financements (avec le concours des institutions de micro finance exerçant sur le territoire) et à l'organisation des activités foraines.

3.2.2 Cadre juridique

- Niveau sous régional

Des textes, lois et règlements ont été élaborés par l'Union Economique Monétaire Ouest Africaines dans le but de réglementer le secteur de l'artisanat dans les pays concernés. C'est pourquoi les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ont adopté, à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire, le 27 mars 2014, le Règlement n°01/2014/CM/UEMOA portant Code de l'Artisanat de l'Union qui est rentré en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2014.

Au terme de l'Article 8 l'alinéa 1 du code communautaire, il existe huit (08) branches d'activités artisanales dans l'espace UEMOA, contrairement au code béninois qui compte onze (11). Les dispositions du même article précisent que ces huit (08) branches d'activités se déclinent en corps et en métiers, dont la composition est arrêtée, par voie Règlement d'exécution, par la commission de l'UEMOA.

En raison des rapides mutations technologiques qui affectent les programmes de formation professionnelles et la cherté des curricula de formation, six (6) pays (Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal et Togo) ont envisagé de mettre en place une plateforme de mutualisation des ressources et outils de formation pour le

développement de la formation professionnelle par apprentissage et de type dual. L'intérêt pour ce mode de formation-qualification vient du fait que la grande majorité des jeunes dans ces pays acquièrent leurs compétences et leurs qualifications à travers l'apprentissage traditionnel et tous ces pays se sont engagés à en améliorer la pratique par sa rénovation, notamment par l'introduction du système dual.

La concrétisation de cette initiative permet de : (i) optimiser l'utilisation des ressources humaines et financières disponibles, (ii) réduire les coûts de développement de l'ingénierie, (iii) accélérer la disponibilité des outils de formation dans les métiers où ils sont déjà développés par un pays grâce à leur adaptation, (iv) tracer les voies en vue de l'harmonisation, de la délivrance d'équivalence et de la normalisation des titres de qualification entre ces pays favorisant ainsi la mobilité professionnelle.

- Niveau national

A partir de 1990, plusieurs textes vont marquer la vie du secteur artisanal au Bénin, notamment :

- la création du Conseil Supérieur de l'Artisanat par décret N° 90-351 du 23 novembre 90 ;
- L'arrêté N°116/MCAT du 14 mars 1991 portant réglementation des cérémonies de libération des apprentis ;
- L'ordonnance N°94-001 du 16 septembre 94 portant loi de finance pour la gestion 1994 créant la taxe professionnelle Unique ;
- l'arrêté N° 78/MCAT/DC/SER du 07 juillet 1998, portant création, composition, attribution et fonctionnement de la commission préparatoire de la création de la Chambre Nationale des Métiers du Bénin.
- l'exercice des activités dans le secteur est régi par le Code de l'Artisanat qui est en vigueur depuis 2001 suivant la loi n°98-037 du 22 novembre 2001 portant code de l'artisanat au Bénin. Ce code définit les secteurs et les activités y afférentes, fixe les branches d'activités artisanales, les conditions d'exercice des activités artisanales et stipule les conditions de contrôle d'infraction et de sa réglementation que légal.
- les activités du secteur de l'artisanat bénéficient également de certains avantages au titre du Code des Investissements, (loi n°82-005 du 20 décembre 1982). Cette

loi prévoit un régime privilégié (le régime D) afin d'encourager les entreprises nationales en général. L'article 51 de cette loi dispose : "le régime D est destiné à encourager le développement des petites et moyennes entreprises dont l'activité à caractère industriel, touristique et artisanal peut aider au développement économique et social de la nation et à promouvoir les entreprises artisanales de type coopératives". Ces avantages, selon l'opinion des chefs d'entreprises, demeurent encore loin des attentes en raison de la lourdeur administrative et du coût élevé des procédures.

- la nomenclature des métiers de l'artisanat au Bénin a été mise en conformité avec celle de l'UEMOA le 15 mars 2017 par le projet de décret portant approbation de la nomenclature des métiers de l'artisanat en république du Bénin. Cette nomenclature comprend les huit 08 branches ci-après déclinées en quarante (40) corps de métiers et trois cent onze (311) métiers. Il s'agit des branches suivantes : agroalimentaire, alimentaire, restauration ; mines et carrières, construction et bâtiment ; métaux et construction métalliques, mécanique, électromécanique, électronique, électricité et petites activités de transports ; bois et assimilés, mobilier et ameublement ; textile, habillement, cuirs et peaux ; audiovisuel et communication ; hygiène et soins corporels ; artisanat d'art et de décoration.

Le cadre institutionnel, législatif et réglementaire a connu des mutations favorables à la structuration, au développement de l'artisanat.

3.2.3 Politique Nationale et profil de l'artisanat

- Politique Nationale

Le premier document de politique National de Développement de l'Artisanat a été élaboré en 2005 (PNDA 2005-2025). Il est parfaitement arrimé aux orientations retenues dans la Vision Bénin 2025 Alafia, aux OSD et aux axes stratégiques de la SCRP. De même, les orientations sont en liaison avec les OMD et l'horizon de la PNDA coïncide avec celle de la Vision Bénin 2025 Alafia (Ministère de la Prospective, avril 2014). La PNDA comprenait 5 orientations stratégique pour le développement du secteur : (i) L'amélioration des conditions de travail, (ii) La Promotion de l'organisation des acteurs, (iii) Le Renforcement du savoir, du savoir-

faire et du savoir –être : (iv) La Promotion du développement des micros entreprises, (v) La Promotion et protection sociale des artisans : sensibiliser les artisans sur les mécanismes de protection sociale existants.

Des reformes sont également mises en place dans le domaine de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (ETFP) à travers un plan décennal. Elles visent à améliorer et accroître les capacités et les performances des dispositifs du sous-secteur de l'ETFP, de sorte que tous les béninois et toutes les béninoises puissent, autant que possible, en bénéficier, à des coûts accessibles. Elles visent à assurer une meilleure adéquation formation emploi en concordance avec la situation mouvante des besoins dans les divers secteurs économiques et sociaux du pays et en particulier entre les demandes du marché de l'emploi d'une part, et les offres de l'enseignement technique et de la formation professionnelle d'autre part.

- Profil de l'Artisanat

Les activités artisanales ont un caractère assez spécifique. La liste officielle des métiers de l'artisanat en dénombre 311 métiers structurés en 40 corps de métiers et 8 branches d'activités (tableau 2). En raison de la diversité des métiers artisanaux et des confusions conceptuelles qui caractérise ce secteur, il convient de bien préciser son étendue. En effet, ne sauraient être considérées comme entreprises artisanales, les entreprises suivantes : l'entreprise agricole ; l'entreprise de pêche ; l'entreprise de transport ; l'entreprise de courtage, l'agence de bureaux d'affaires ; les bureaux d'études ; l'entreprise dont l'activité se limite à la vente ou à la location des biens achetés en l'état ; l'entreprise dont les prestations ont un caractère strictement intellectuel.

Le code de l'artisanat fait obligation à l'artisan, quel que soit sa classe d'appartenance, de s'inscrire au registre des métiers. Cette inscription donne lieu à la délivrance d'une carte professionnelle d'artisan. Les entreprises artisanales quant à elles sont tenues de s'immatriculer au répertoire des entreprises artisanales de la chambre de métiers de sa localité d'exercice. Ce sont ces entreprises qui constituent la principale cible de la présente étude. Les entreprises artisanales dotées de la personnalité morale au sens du

code communautaire de l'artisanat de l'UEMOA ne feront pas l'objet d'un traitement spécifique.

Le premier registre des métiers tenu par les premières chambres consulaires installées en 2008 a enregistré à fin 2010 un effectif de 45569 artisans sur l'ensemble des 12 départements du Bénin. Cet effectif d'inscrits représente moins de 5 % des artisans actifs estimés à plus de 2 300 000 personnes (EmicoV-2006). Le tableau X présente les effectifs d'artisans inscrits par département.

Tableau XI : Répartition des artisans inscrits au registre des métiers 2008-2010

Département	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo
Effectif	1505	3502	3651	4620	9845	4125
Département	Donga	Plateau	Littoral	Mono	Ouémé	Zou
Effectif	1536	1519	2055	3432	2316	7511

Source : Base de données PDSAB 2016

Le tableau XI indique que l'artisanat est présent dans tous les départements du Bénin. Sa contribution au PIB se maintient depuis quelques années autour de 13 %. Cette situation résulte de la faiblesse des investissements et de la productivité du secteur dominé par un artisanat populaire de survie qui constitue près de 85 % des artisans alors que l'artisanat d'entreprise susceptible de développement ne représente que 15 % (Très petites et micro entreprises artisanales). Cette catégorie d'entreprises artisanales est porteuse de croissance pour les communes par leur capacité d'accumulation relative, leur possession d'équipements techniques et surtout par leur volonté de conquérir des parts de marché. Le développement des territoires repose sur les activités économiques qui y sont localisées. L'artisanat fait partie de la culture d'une nation ou d'un groupe ethnique et représente un élément essentiel de la vie socio-économique même lorsque les activités artisanales ne sont pas pleinement prises en compte dans la comptabilité nationale. Le secteur de l'artisanat et des métiers est un facteur de dynamisme, un vecteur de création d'emploi, d'intégration socio-économique et joue un rôle très important dans la réalisation des objectifs globaux de

la dynamique territoriale. Le tableau XII présente la liste des branches de métier et nombre d'inscrits par branche à l'échelle nationale.

Tableau XII : La liste des branches de métier et nombre d'inscrits par branche

Branches de la nomenclature	Nombre de corps de métiers	Nombre de métiers	Nombre d'inscrits au Registre des Métiers
Agro-alimentaire, alimentation, restauration	10	46	11846
Mines et carrières, construction et bâtiment	8	59	566
Métaux et constructions, mécanique, électromécanique, électronique, électricité et petites activités de transport	6	84	4274
Bois et assimilés, mobilier et ameublement	2	17	6741
Textile, habillement, cuirs et peaux	3	23	3949
Audiovisuel et communication	2	15	11226
Hygiène et soins corporels	5	25	1926
Artisanat d'art et de décoration	4	42	4656

Source : Base de données du PDSAB, Travaux de terrain, février 2017.

Cette nomenclature n'est pas statique. Elle peut changer en fonction de l'apparition de nouveaux métiers ou de l'extinction de certains autres. L'actualisation de cette nomenclature est à l'initiative du Ministre en charge de l'artisanat sur avis motivé des organisations professionnelles d'Artisans.

Conclusion partielle

Ce chapitre a présenté les caractéristiques biophysiques, socio - démographiques et économiques qui permettent de faire le portrait spécifique du cadre géographique de l'étude d'une part, les évolutions démographiques récentes et les caractéristiques de l'économie au Bénin et plus particulièrement dans le département du Borgou d'autre part.

Le substratum géomorphologique et le relief marquant le paysage du département du Borgou a tenté de mettre en relief les écosystèmes participant au maintien de l'équilibre écologique indispensable aux activités socioéconomique des communautés. Ce chapitre a également abordé la structure et les caractéristiques de l'économie nationale, les principales activités qui structurent l'économie locale dans le Borgou ainsi que le cadre institutionnel d'organisation et de promotion des activités de l'artisanat mettant en exergue la place et l'importance des acteurs intégrés à la gouvernance locale, et à l'organisation productive.

CHAPITRE QUATRIEME : CARTOGRAPHIE DES DIFFERENTES UNITES DE PRODUCTION ARTISANALES A FORT POTENTIEL DANS LES TERRITOIRES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU BORGOU

La présente partie est consacrée d'une part, à l'identification et la spatialisation des métiers artisanaux prioritaires, et d'autre part, à l'étude sur les potentialités artisanales pour les économies locales ainsi que les facteurs déterminants de la spécialisation des communes.

4.1 Spatialisation des métiers artisanaux prioritaires dans le département du Borgou

La spatialisation des métiers artisanaux prioritaires dans le département du Borgou révèle une forte disparité entre les communes (figure 18)

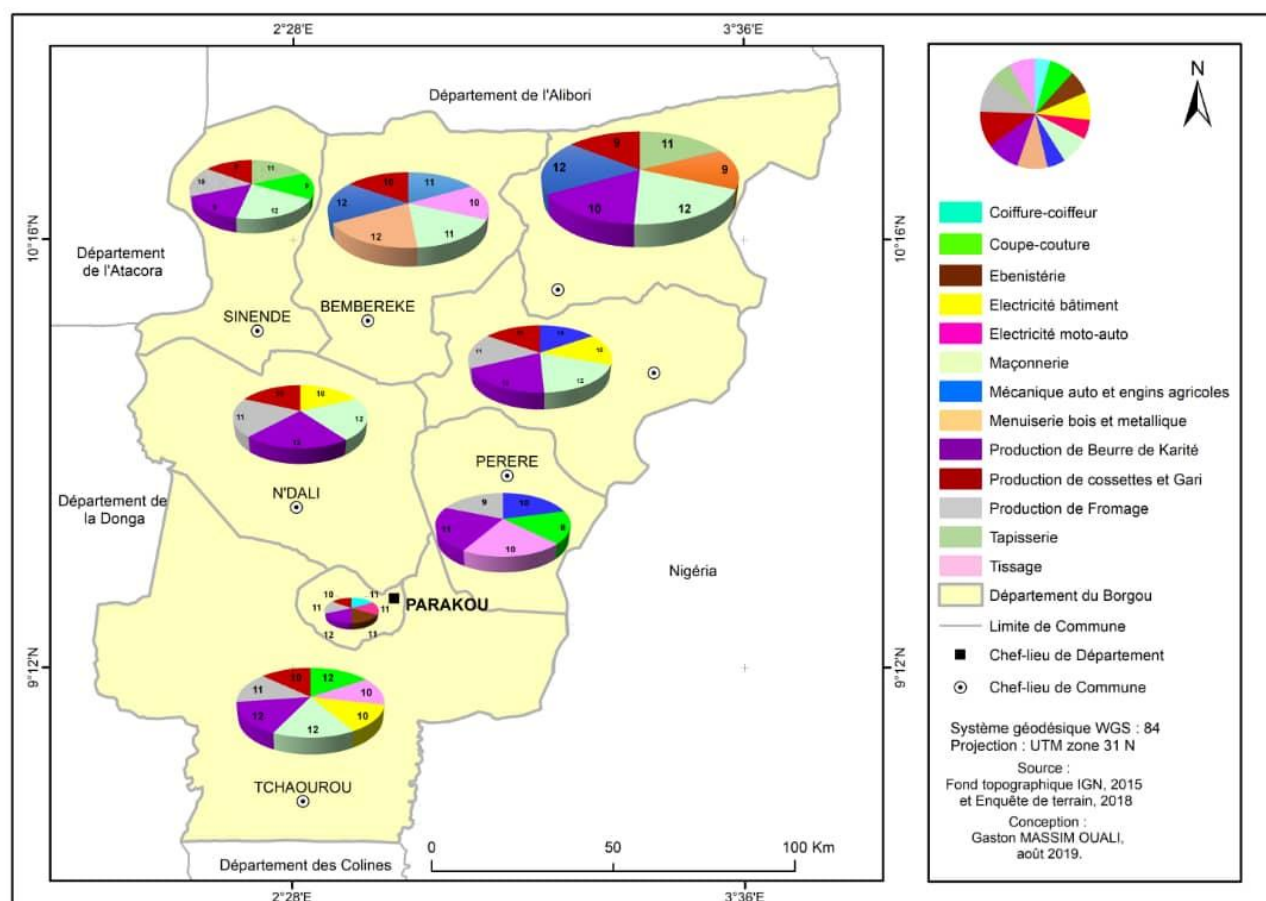


Figure 18 : Spatialisation des métiers artisanaux prioritaires dans le Borgou

Source : Résultats du terrain, novembre 2017

L'examen de la figure 18 montre que dans l'ensemble des communes, il se dégage treize (13) métiers prioritaires. Mais il existe quelques disparités intercommunales

propres aux potentialités de chaque commune. Ainsi, dans les communes de Sinendé et de Pèrèrè, cinq (05) métiers sur les treize (13) ont été recensés. Par contre, dans la commune de Tchaourou, sept (07) métiers sur treize (13) ont été identifiés. L'analyse en termes de représentativité dans les huit (08) communes du département est faite sur la base du tableau XIII ci-dessous.

4.2 Analyse et caractérisation du profil des métiers artisanaux porteurs dans le Borgou

Le processus participatif de priorisation des métiers artisanaux a permis les classements présentés dans le paragraphe précédent. L'étude s'est préoccupée d'analyser quelques caractéristiques des métiers prioritaires dont la valorisation pourrait avoir un effet de levier sur le développement socioéconomique des territoires communaux. L'analyse s'est focalisée sur la portée des métiers identifiés comme prioritaires. La portée est supposée forte lorsque l'importance du métier est confirmée dans au moins 6 communes sur 8. La liste des métiers ayant fait objet d'analyse et leur portée respective sont présentées dans le tableau XIII.

Tableau XIII : Portée des métiers artisanaux

Branches ou corps de métiers	Métiers	Nomenclature proposée	Porté du Métier
Soins et hygiène corporelle	Coiffure-coiffeur	Autres métiers artisanaux de service et de production	1/8
Construction métalliques	Tours et carrosseries		
Mécanique auto/moto	mécanique auto et engins agricoles		2/8
Electricité et électronique	Electricité moto-auto		1/8
Mécanique auto/moto	mécanique Moto		
Métiers du Bois/ameublement	Tapisserie		3/8
	Ebénisterie		1/8
Habillement	Coupe-couture		6/8
Habillement	Tissage		3/8
Métiers du BTP	Electricité bâtiment	Métiers du Bâtiment et Tavaux Publics	4/8
Métiers du BTP	maçonnerie		7/8
Métiers du BTP	Menuiserie bois et métallique		6/8
Métiers du BTP	Ferrailleurs		
Métiers Agroalimentaires	production de Beurre de Karité	Métiers artisanaux de l'agroalimentaire	7/8
Métiers Agroalimentaires	production de Fromage		8/8
Métiers Agroalimentaires	Production de cossettes et Gari		5/8
Métiers Agroalimentaires	production d'huile d'arachide		

Source : Résultats du terrain, novembre 2017

Cinq métiers de portée jugée plus élevée, ont été dégagés au terme du processus : la production de Fromage, la production de beurre de karité, la menuiserie bois et métallique, la maçonnerie et la couture. La portée d'un métier traduit son potentiel de recrutement de la main d'œuvre ; il fait partie des métiers qui ont vocation à se développer dans les années à venir et offre des perspectives intéressantes en termes de création de revenus pour les artisans, de qualification professionnelle et de croissance économique au niveau local. Dans le contexte de cette étude, il n'a pas été possible de disposer d'informations statistiques fiables sur l'offre et la demande d'emplois dans les métiers porteurs identifiés. Les services de planification du développement local des mairies n'ont pu tenir un registre d'emploi et les intentions d'embauche. La portée des métiers indiquée dans le tableau XIII montre bien que les métiers porteurs dans le

Borgou se concentrent dans la branche agroalimentaire (Transformation de beurre de karité et transformation du fromage). L'Association Karité Bénin (AKB) a recensé 780 transformatrices organisées en cinquante (50) coopératives de transformatrices dans les trois communes de Tchaourou, Pèrèrè et N'Dali. A l'échelle du Borgou, la dynamique productive de ces coopératives permet de transformer annuellement plus de cent mille (100 000) tonnes de noix de Karité. Le métier de transformatrice de lait de vache mobilise aussi un effectif important dans le Borgou pour assurer annuellement une production estimée à 10 000 tonne de fromage. De même, les métiers de la branche bâtiment exercent une attractivité motivant les orientations professionnelles dans les métiers de la branche. Les quotients de localisation des métiers de maçonnerie et de la menuiserie bois-métallique bien que modestes indiquent une bonne présence de ces métiers dans le Borgou.

4.2.1-Profil des métiers artisanaux prioritaires dans le Borgou

Le paragraphe précédent a permis de dégager pour l'ensemble des communes du Borgou 5 métiers porteurs à fort impact sur l'emploi, la création des revenus des artisans et les capacités contributives des actifs à la croissance des économies locales. L'analyse par la méthode SWOT de l'environnement de ces métiers ainsi que les entretiens approfondis ont permis d'appréhender quelques facteurs explicatifs de leur potentiel.

Les métiers du BTP : l'activité dans l'artisanat du bâtiment connaît un important accroissement dans le Borgou, principalement du fait des constructions neuves et des travaux d'entretien-rénovation qui progressent en rapport avec la démographie. Selon le recensement de 2013, la taille moyenne des ménages ruraux dans le Borgou est estimée à 8,69 en milieu rural contre 6,81 dans le milieu urbain. Le nombre moyen de personnes par pièce d'habitation selon le milieu de résidence est de 1,74. Ainsi, avec une population estimée à 1 214 249 habitants et un taux de croissance intercensitaire de 4,7 %, la propension à une demande des services du BTP reste à la fois une opportunité économique élevée et un marché d'emplois durable pour les communes. En effet, 93,9 % des infrastructures de logement sont destinés aux unités d'habitation dans le Borgou. Le tableau XIV présente les caractéristiques de ces infrastructures.

Tableau XIV : Caractéristiques des logements suivant la propension des populations

Type de construction	Proportion (%)	Nature des murs	Proportion (%)	Nature du toit	Proportion (%)
Maisons isolées	30,8	Brique	30,4	Tôle	82,6
Maisons en bande	55	Pierre	0,4	Tuile	0,5
Villa	1,1	Bois/planche	1,1	Terre	0,8
Immeubles	0,3	Terre	54,8	Paille	14,4
Cases isolées	12	Semi-dur	8,9	Dalle	0,7
Autres	0,3	Autre	3,8	Bois/planche	0,5

Source : INSAE, RGPH-4, 2013 et travaux de terrain, 2017

L'analyse des unités d'habitation montre que les constructions sont dominées par des structures en terre (54,8 %) contre 30,4 % en brique. La nature des toits est largement dominée par la tôle (82,6 %) avec cependant, une tendance au changement des modes de construction. Ce changement de comportement des ménages, motivé par le besoin d'amélioration de la qualité de vie est le fait du phénomène de diffusion par contagion analysé au moyen du modèle logistique de T. Hägerstrand (1952) qui permet de simuler un processus de diffusion par contagion. Le tableau XV présente les proportions de diffusion au moyen du modèle logistique de T. Hägerstrand (1952)

Tableau XV : Proportions de diffusion au moyen du modèle logistique de T. Hägerstrand (1952)

Diffusion Infrastructure en brique	Borgou	Urbain	Rural
Population	1 214 249	528 987	685 262
Taux adoption Brique 2013 (%)	30,4	53,1	6,6
Taux d'adoption Tôle 2013 (%)	82,6	91,5	73,2

Source : INSAE, 2013 et Traitement par la fonction logistique de T. Hägerstrand (1952)

Les résultats confirment l'influence du phénomène de diffusion par contagion sur les comportements des ménages à modifier le type de construction. Cette influence est plus grande dans les agglomérations urbaines (53,1 % pour les constructions en brique et 91,5 % pour les toits en tôle) contre 6,6 % et 73,2 % respectivement pour les briques et les tôle en zone rurale. Avec la tendance à une modification des types de construction orientés vers l'utilisation des briques en ciment et des toits de tôle, la

propension à la modernisation des habitations constitue un marché potentiel important pour les artisans de la branche du BTP. Ce marché devient durable dès lors que la modernisation des habitations et de façon induite celle de l'espace, appellent de la part des collectivités locales, des réponses conséquentes et volontaristes, sous forme de politiques d'aménagement au sens de Merlin Choay (1988), qui définit l'aménagement comme « un ensemble d'actions concertées visant à disposer avec ordre les habitants, les activités, les constructions, les équipements et les moyens de communication sur l'étendue d'un territoire ».

Les métiers agroalimentaires de transformation du beurre de karité : La filière karité a une importance socioéconomique non négligeable dans le Borgou : elle contribue aux recettes d'exportation, procure des revenus aux femmes, participe au renforcement des liens sociaux entre les femmes au sein de leurs organisations. Malgré son importance dans les économies locales, il est encore difficile de chiffrer avec exactitude le volume de la production locale de karité. Les estimations de cueillette transformée localement pour les campagnes 2017-2018 et 2018-2019 sont présentées dans le tableau XVI

Tableau XVI : Production locale de karité dans le département du Borgou

Communes	Production en Tonnes	
	Campagne 2017-2018	Campagne 2018-2019
Tchaourou	14 000	20 000
Pèrèrè	13 000	19 000
N'Dali	8 000	18 000
Nikki	10 000	20 000
Parakou	2 600	4000
Kalalé	3 500	5 200
Bembèrèkè	6 000	7 400
Sinendé	5 300	8 200
Total	62 400	101 800

Source : Association Karité Bénin et traitement 2019

Le karité et ses produits dérivés se vendent aussi bien à l'exportation que sur le marché national. Si à l'exportation il est possible d'appréhender les volumes, grâce notamment aux informations statistiques, le marché local reste difficile à cerner. Le marché du karité est très actif dans le Borgou. Il comprend d'une part, le marché de la

consommation directe : le beurre de karité est vendu en vrac (boules de 200 à 250 grammes) sur les étalages des marchés traditionnels et auprès de marchands ambulants. D'autre part, le marché du beurre de karité s'adresse aux fabricants professionnels de savon et de cosmétique : le beurre est conditionné en pots de différentes contenances. Les quantités annuelles de beurre de karité produit dans le Borgou sont estimées à 21 000 tonnes en 2017- 2018 contre 33 000 tonnes en 2018-2019. Les itinéraires techniques de transformation ayant été améliorés grâce aux travaux de recherches agronomiques et largement adoptés par les femmes transformatrices, les rendements au kilogramme de noix de karité séchés sont passés 21 % à 33 %. La production du beurre de karité couvre l'ensemble des communes du Borgou. Elle est jugée porteuse dans 7 communes sur 8.

Le niveau de production local est fonction de la disponibilité de la ressource-noix de Karité. La filière mobilise un grand nombre d'acteurs artisans (transformatrices de noix en amandes séchés, transformatrices de beurre, fabricants de savons et produits cosmétiques) et non artisans (courtiers/négociants, collecteurs, commerçants exportateurs locaux, gestionnaires de magasins de stockage). Cette filière est source de vitalité des économies locales des communes. Les contraintes à l'essor de la filière dans le Borgou sont de deux ordres : le marketing et la promotion des produits y compris la faiblesse dans la distribution ; la surenchère des coûts des intrants de production et la concurrence de grandes industries sous régionales qui inondent de leurs produits, les marchés locaux en huiles alimentaires et produits cosmétiques ; la réduction du parc forestier du karité due essentiellement aux actions anthropiques. L'arbre ne fait pas l'objet d'une exploitation sylvicole organisée ; il pousse à l'état sauvage.

L'analyse des éléments caractéristiques de la diffusion du métier de transformation du beurre de karité ne confirme aucune source comme point de départ de la diffusion. Toutefois la maîtrise du savoir-faire à l'échelle du Borgou permet de rejoindre les travaux de A. Cliff *et al.* (1981, p. 19) sur la diffusion par extension. La production du beurre de karité est apparue en un lieu et s'est répandue progressivement dans une plus large étendue, sans que diminue son intensité à la source. La forme spatiale de l'extension se traduit par une couverture progressive de l'espace, jusqu'à ce que

l'ensemble des lieux susceptibles d'être atteints le soit effectivement.

Par ailleurs, les données sur les organisations productives ont permis d'analyser les interactions entre-elles et les territoires et d'expliquer les principales dynamiques productives et les réseaux d'acteurs impliqués dans la filière beurre de karité. En effet, les professionnels de la fabrication du beurre assurent leurs approvisionnements, en constituant des réseaux de collectrices ou en travaillant avec les groupements existants. Les intermédiaires quant à eux, traitent individuellement avec les collectrices au niveau village. Dans les deux cas, les productrices de beurre contribuent à structurer l'offre pour s'assurer surtout la qualité voulue. Elles vont vers les organisations de femmes, proposent une logistique, des ressources et des méthodes de travail et d'organisation aux femmes. Elles s'impliquent d'une certaine manière dans la vie des groupements pour nouer un partenariat qui permette de limiter les risques de mauvais approvisionnement. Cette manière de procéder des productrices de beurre a l'avantage (i) de mieux s'assurer la qualité des amandes, (ii) minimiser les risques liés à la pré collecte, (iii) amoindrir le coût de transport et de stockage, (iv) responsabiliser les vendeurs individuels d'amandes et (v) renforcer leur crédibilité face aux acheteurs surtout extérieurs.

Cette démarche développe une certaine chaîne de solidarité conforme à l'idée d'équité et à la notion d'économie sociale. De même, la démarche renforce le pouvoir de négociation des femmes ; Favorise des transactions sur une base contractuelle et des conditions d'exécution plus transparentes, plus exigeantes, avec souvent à la clé des accords de préfinancement de la collecte. Toute cette dynamique productive évoque une spécialisation des acteurs de la filière beurre dans le Borgou.

Les métiers agroalimentaires de transformation du lait de vache en fromage : Le lait frais de vache provient essentiellement des exploitations peuhles. Sa commercialisation est réservée exclusivement à la femme après déduction de la part réservée à l'autoconsommation. Pendant la saison pluvieuse, environ 20 à 25 % de la production du lait est généralement destinée à l'autoconsommation ; cette quantité peut atteindre 75 à 80 % en saison sèche ou pendant la transhumance, lorsque la production du lait des vaches devient insignifiante. Le lait est vendu aux

consommateurs ou aux fabricants de fromages. La production du fromage est dominée par les femmes Gando, Bariba et Dendi.

Le Borgou dispose d'un cheptel bovin estimé à 362 096 têtes en 1999 contre 373 550 têtes suivies en 2018. Le taux d'accroissement annuel est d'environ 3,6% (MAEP, 2004). La performance laitière des vaches de races locales est comprise entre 0,5 à 2 litres de lait en moyenne par jour avec un rendement moyen en fromage de 25 %. Le tableau XVII renseigne sur l'évolution du cheptel bovin et la productivité laitière par commune du Borgou.

Tableau XVII : Potentiel de production du cheptel et du lait dans le Borgou

Communes	Effectif 1999 (UBT)	Effectif 2018 (UBT)	Effectif Vaches à lait 2018 (UBT)	Volume de production (tonne) 2018	Volume de lait frais consommé (Tonne)	Volume de lait frais transformé (Tonne)	Production de fromage (Tonne)
					25 %	75 %	25 %
Bembèrèkè	71 559	52 050	16 375	6 550	1 638	4 913	1 228
Kalalé	97 554	107 000	43 802	15 521	3 880	11 641	2 910
N'dali	25 317	33 500	12 552	5 021	1 255	3 766	941
Nikki	70 488	55 000	20 070	8 028	2 007	6 021	1 505
Parakou	11 500	17 500	7 500	2 420	605	1 815	454
Pèrèrè	15 440	24 500	8 975	3 201	800	2 401	600
Sinendé	44 485	32 000	12 420	4 805	1 201	3 604	901
Tchaourou	25 753	52 000	19 937	7 975	1 994	5 981	1 495
Total	362 096	373 550	141 631	53 521	13 380	40 141	10 035

Sources : DDAEP Borgou, 2019 et traitement des données

La commune de Kalalé est de loin la commune de plus grande production du lait et du fromage avec une production deux fois plus importantes que celles des communes de Nikki, Tchaourou et Bembèrèkè. Malgré ce niveau de production, la demande des consommateurs en fromage n'est pas couverte. On observe une baisse de l'offre du fromage pouvant atteindre les 2/3 de la production sur 4 à 6 mois chaque année. De même, un programme d'amélioration génétique axé sur la sélection en race pure, les croisements et la diffusion des animaux améliorés en milieu paysan a été mis en place dans certaines fermes d'Etat, en l'occurrence la ferme de l'Okpara dans le Borgou. Ce programme n'a pu sortir le système d'élevage traditionnel de sa saisonnalité marquée

par la pénurie de lait en saison sèche et le déplacement des animaux vers les zones de transhumance.

Les deux innovations introduites ne semblent pas avoir été adoptées. Les obstacles à la diffusion des innovations introduites dans la transformation du fromage semblent être des barrières internes. En effet les innovations relatives à l'augmentation de la durée de conservation du fromage ont révélé que les substances chimiques utilisées modifient la valeur organoleptique du fromage. Ces innovations n'ont pas eu d'incidences améliorantes sur la technologie traditionnelle de fabrication de fromage. Ainsi dans le Borgou, la production du fromage traduit la maîtrise d'une technologie particulière qui peut être source de spécialisation. Toutefois, la trajectoire de cette technologie pouvant renseigner sur le foyer émetteur de cette spéculation n'a pu être obtenue avec précision. Une étude sur l'origine du fromage peulh au Bénin, (S. Kora, 2005 et E. d'Oliveira, 1985) tente de rattacher son non local au terroir baatonou « waragassarou babarou ». Ce que les mutations ethnolinguistiques auraient transformé aujourd'hui en « waragashi » en baatonu « wagashi » en dendi, « woagashi ou gassiigué » en peulh, etc. Pourtant le nom « Wagashi » semble plus proche de la traduction littérale en dendi qui signifie « lait (*Wa*) et caillé (*Gashi*) » ce qui pourrait remettre en question l'hypothèse de l'origine de la région baatonou comme foyer émetteur de la technologie. En effet, le fromage mou, est issu de la technologie des Peuls et se fabrique dans les pays de la côte ouest africaine, Bénin, Ghana, Nigéria, Togo, etc. et d'autres pays comme le Soudan, (FAO, 2017, p. 31).

4.2.2-Localisation des métiers artisanaux prioritaires et spécialisation des zones de production

La répartition des cinq métiers artisanaux porteurs dans le Borgou a permis de calculer les quotients de localisation de ces métiers par rapport à l'ensemble des 8 communes du département et de définir les zones de spécialisation. Le quotient de localisation calculé est le rapport des métiers artisanaux observés à l'échantillon des métiers porteurs dans les communes. Ces quotients de localisation des métiers sont consignés dans le tableau XVIII.

Tableau XVIII : Effectifs d'artisans observés par commune

Effectifs observés										
BRANCHES	Métiers observés	Tchaourou	Pèrèrè	Parakou	N'Dali	Bembèrèkè	Nikki	Sinendé	Kalalé	Total
Alimentation	Production de beurre de karité	18	10	3	8	10	11	5	4	69
	Transformateurs de produit laitiers	15	15	2	18	15	18	8	18	109
Habillement	coupe-couture	12	5	25	12	10	12	9	5	90
Bâtiment	Menuiserie bois et métallique	13	2	39	9	11	13	7	4	98
	Maçonnerie	12	3	32	15	12	15	5	5	99
Total Métiers porteurs observés		70	35	101	62	58	69	34	36	465

Source : Résultats du terrain, novembre 2018

Tableau XIX : Effectifs Théoriques d'artisans (échantillon) par commune

Effectifs théoriques										
BRANCHES	Métiers observés	Tchaourou	Pèrèrè	Parakou	N'Dali	Bembèrèkè	Nikki	Sinendé	Kalalé	Total
Alimentation	Production de beurre de karité	13	8	6	8	10	10	8	6	69
	Transformateurs de produit laitiers	19	10	20	15	13	16	6	10	109
Habillement	coupe-couture	10	5	25	15	10	15	5	5	90
Bâtiment	Menuiserie bois et métallique	15	5	30	9	10	15	5	5	98
	Maçonnerie	13	5	20	15	15	13	10	10	99
Total Métiers porteurs observés		70	35	101	62	58	69	34	36	465

Source : Registre des métiers artisanaux, novembre 2017

Tableau XX : Quotient de localisation

Quotient de localisation										
BRANCHES	Métiers observés	Tchaourou	Pèrèrè	Parakou	N'Dali	Bembèrèkè	Nikki	Sinendé	Kalalé	Total
Alimentation	Production de beurre de karité	1,4	1,3	6	1,0	1,0	1,1	0,6	0,7	1,0
	Transformateurs de produits laitiers	0,8	1,5	20	1,2	1,2	1,1	1,3	1,8	1,0
Habillement	Coupe-couture	1,2	0,7	25	0,8	1,0	0,8	1,8	1,0	1,0
Bâtiment	Menuiserie bois et métallique	0,9	0,4	30	1,0	1,1	0,9	1,4	0,8	1,0
	Maçonnerie	0,9	0,6	20	1,0	0,8	1,2	0,5	0,5	1,0
	Total Profil en ligne	1,0	1,0	101	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0

Source : Résultats du terrain, novembre 2018

L'analyse du tableau XX, des quotients de localisation permet de repérer les métiers artisanaux dominants dans les communes du Borgou en 2018. Il est observé une surreprésentation des métiers artisanaux de transformation de beurre de karité à Tchaourou qui traduit sa dominance sur les autres métiers de la commune. Le métier dominant à Kalalé est celui de transformateurs de produits laitiers. On observe par ailleurs une localisation préférentielle des métiers du bâtiment à Parakou. Toutefois, il convient de noter que les quotients de localisation ont trait à des valeurs relatives et non à des valeurs absolues. Ainsi, bien que la commune de Sinendé présente le quotient de localisation le plus élevé dans les métiers de menuiserie bois-métallique, on constate que les effectifs des artisans exerçant ces métiers sont moins nombreux que ceux observés à Parakou.

Globalement, les dominances observées peuvent traduire un phénomène de spécialisation. La spécialisation est en effet associée à l'idée d'interdépendance fonctionnelle, de division spatiale de la production et du travail sur les territoires marqués par la dominance d'un métier. La spécialisation des communes sera appréciée dans ces cas à partir des activités qu'elles regroupent, de ce que ces activités produisent, des systèmes de production ou des formes d'organisation du travail qui y sont mis en œuvre (Cas des dynamiques productives observées dans la filière beurre de Karité).

4.2.3-Importance des actifs artisanaux dans le Borgou

L'effectif des artisans varie d'une Commune à l'autre dans le secteur d'étude. Les classes d'effectif des métiers artisanaux par Commune dans le Borgou sont représentées dans le Tableau XXI et la figure 19 des classes de fréquences.

Tableau XXI : Fréquence des métiers artisanaux dans les communes du Borgou

Communes	Classe des Pi (%)	Amplitudes
Tchaourou	17-26	9
Pèrèrè	6-43	37
Parakou	2-39	37
N'Dali	13-29	16
Bembèrèkè	17-26	9
Nikki	16-26	10
Sinendé	15-26	11
Kalalé	11-50	39

Source : Résultats du terrain, novembre 2018

Légende :

	Classe de faibles amplitudes
	Classe de moyennes amplitudes
	Classe de fortes amplitudes

Source : Travaux de terrain, novembre 2017

Il ressort de l'analyse du tableau XXI que, trois classes d'artisans se distinguent. La classe de fréquences des métiers (2 % - 50 %) avec une amplitude moyenne de 37 correspondant aux communes de Pèrèrè, Kalalé et Parakou ; la classe de fréquence (13 %- 29 %), d'amplitude 16 correspond à la commune de N'Dali. La troisième classe de fréquence (15 %- 26 %), d'amplitude moyenne 10 est observée dans les communes de Tchaourou, Bembèrèkè, Nikki et Sinendé.

La classe d'amplitude moyenne la plus élevée (37), correspond aux communes dans lesquelles il y a une probabilité élevée de concentration d'artisans autour d'un nombre limité de métiers. C'est le cas des artisans de Kalalé et Pèrèrè qui se concentrent majoritairement autour du métier de transformation de fromage ; pendant qu'on observe une tendance à une concentration des artisans dans les métiers du bâtiment dans la commune de Parakou. La classe d'amplitude 16, traduit une concentration en effectifs presque égale des artisans sur l'ensemble des métiers porteurs de la commune. Cette égale concentration observée semble confirmer les nombreux appuis organisationnels et projets de promotion de l'artisanat mis en œuvre à N'Dali dans le cadre des appuis de la Coopération Suisse au Bénin. En particulier, ces programmes de formation et de qualification professionnelle développés ont renforcé le potentiel de

nombreux métiers artisanaux, ce qui explique l'équilibre des effectifs observé. La classe d'amplitude moyenne 10, présente des similarités avec celle de la classe 16. Bien que les quotients de localisation soient faibles dans les communes concernées, les artisans ont tendance à se positionner sur tous les métiers porteurs identifiés avec la nuance qu'il existe au moins un métier légèrement dominant. C'est le cas des artisans du beurre de karité à Tchaourou ; des artisans de la maçonnerie à Nikki, du Fromage à Bembèrèkè.

4.3 Diversité et Equitabilité des métiers artisanaux à l'échelle du Borgou

La diversité se réfère dans cette partie de l'étude à l'identification du nombre de métiers différents rencontrés dans les « écosystèmes » économiques à l'échelle d'un territoire communal. Les métiers jugés dominants et pratiqués par un nombre critique d'artisans sont recherchés. La dominance d'un métier est fonction des avantages comparatifs propres au territoire communal qui favorise son émergence et sa concentration géographique. Ces métiers sont potentiellement une niche, susceptibles d'avoir des impacts sur la vie socio-économique du territoire concerné. La diversité des métiers n'est pas répartie de façon homogène sur les communes du département. Elle est mise en évidence par le calcul de l'indice de diversité de Shannon et l'équitabilité de Pielou par commune. Le tableau XXII présente la distribution de l'indice de diversité et d'équitabilité de Pielou des métiers artisanaux par commune dans le département du Borgou.

Tableau XXII : Diversité des métiers artisanaux par commune dans le Borgou

Calcul de la Diversité de Shannon et de l'Equitabilité de Pielou										
BRANCHES	Métiers observés	Tchaourou	Pèrèrè	Parakou	N'Dali	Bembèrèkè	Nikki	Sinendé	Kalalé	Total
Alimentation	Production de beurre de karité	18	10	3	8	10	11	5	4	69
	Transformateurs de produit laitiers	15	15	2	18	15	18	8	18	109
Habillement	coupe-couture	12	5	25	12	10	12	9	5	90
Bâtiment	Menuiserie bois et métallique	13	2	39	9	11	13	7	4	98
	Maçonnerie	12	3	32	15	12	15	5	5	99
Total Métiers porteurs observés		70	35	101	62	58	69	34	36	465
Population artisans Registre métiers		719	257	2389	349	213	307	59	135	4428
Pi		0,10	0,14	0,04	0,18	0,27	0,22	0,58	0,27	1,57
log2Pi		-3,36	-2,88	-4,56	-2,49	-1,88	-2,15	-0,80	-1,91	
Diversité de Shannon H'		5,28	4,52	7,17	3,91	2,95	3,38	1,25	2,99	
Richesse Spécifique (S)		40	26	10	17	14	23	10	13	
Log2(S)		5,32	4,70	3,32	4,09	3,81	4,52	3,32	3,70	
Equitabilité de Pielou E		0,99	0,96	1,16	0,96	0,77	0,75	0,38	0,81	

Source : Traitement des données, Juin 2018

La diversité des métiers artisanaux est appréciée par le calcul de l'indice de diversité de Shannon et l'équitabilité de Pielou par Commune.

Les indices $H' \in [0 ; 2,9]$ indiquent des diversités de métiers artisanaux faibles. Les communes de Sinendé (1,25) et Kalalé (2,99) présentent ces caractéristiques. Ces valeurs de diversités témoignent de la faible représentation des activités artisanales dans les deux Communes. Cela suggère que les conditions de l'écosystème économique favorisent une forte concentration d'artisans sur un petit nombre de métiers porteurs avec une tendance à la spécialisation ; ce qui confirme la valeur du quotient de localisation de Kalalé (1,8) en ce qui concerne les métiers artisanaux de transformation du lait frais de vache en fromage. La coupe-couture est le deuxième métier de grande concentration à Kalalé. Toutefois l'indice de localisation de ce métier (1,0) ne permet pas de conclure à une spécialisation dans le métier. A Sinendé, trois métiers sur les 5 porteurs connaissent une concentration d'artisans : la coupe-couture avec un quotient de localisation élevé (1,8), suivi de la menuiserie bois-métallique (1,4) et les transformateurs de fromage (1,3).

Les indices $H' \in [3,0 ; 3,9]$ indiquent des diversités de métiers artisanaux moyennes. Ces valeurs sont observées dans les communes de N'Dali, Bembèrèkè et Nikki et caractérisent une répartition presque équitable des actifs artisans sur les cinq principaux créneaux porteurs identifiés dans ces territoires. Il n'est pas observé des cas majeurs de dominance d'un métier sur les autres. De plus, ces caractéristiques traduisent l'absence de saturation dans les emplois artisanaux porteurs ce qui fait potentiellement de ces territoires des niches d'emplois stables et durables. L'indice d'équitabilité de Pielou observé à N'Dali (0,96) témoigne de l'existence dans cette commune de nombreux autres métiers artisanaux d'assez grandes occupations

Enfin, les indices $H' \in [4 ; 6]$, indiquent des diversités de métiers artisanaux élevées. Ces valeurs sont observées dans les communes de Tchaourou, Parakou et Pèrèrè et correspondent à des écosystèmes économiques où s'observent des concentrations d'actifs artisans sur de très nombreux métiers. Ce constat est confirmé par la richesse spécifique des métiers artisanaux observés dans ces communes ; ce qui traduit qu'il existerait dans ces trois communes plus de cinq créneaux porteurs autour desquels se concentrent d'importants effectifs d'artisans, constituant ainsi des niches économiques additionnelles pour ces communes. On observe d'ailleurs que les indices d'équitabilité de Pielou

calculés pour les trois communes de Tchaourou (0,99) ; Pèrèrè (0,96) et Parakou (0,98) sont au voisinage de 1 ; ce qui traduit un degré de diversité de métiers artisanaux pouvant atteindre le maximum de métiers observés sur ces territoires.

4.4 Similarité des communes suivant les métiers artisanaux à l'échelle du Borgou

La similarité vise à établir une comparaison entre territoire ou groupe de territoire à partir de la ressemblance ou la dissemblance entre métiers dominants et qui caractérise la différence entre territoires ou écosystèmes économiques. Les analyses multivariées permettent, à partir d'un jeu de données, d'analyser et de visualiser la similarité/dissimilitude des territoires en termes de composition de métiers structurant l'économie locale. L'analyse du facteur de similarité entre communes vise à examiner la possibilité des regroupements des communes en pôles économiques plus viables basés sur la mutualisation des ressources, des dynamiques productives et la bonne coordination des politiques locales.

La similarité des communes du Borgou est évaluée au moyen de l'indice de similarité de Sorensen. Le tableau XXIII présente les valeurs d'indices de similarité de Sorensen par commune. Plus sa valeur se rapproche de 100 %, plus les communes sont proches, du point de vue de la composition des métiers artisanaux porteurs.

Tableau XXIII : Similarité des Communes suivant les différents métiers

Communes	Bembèrèkè	Kalalé	N'Dali	Nikki	Parakou	Pèrèrè	Sinendé	Tchaourou
Bembèrèkè								
Kalalé	0,60							
N'Dali	0,70	0,55						
Nikki	0,70	0,45	0,70					
Parakou	0,45	0,20	0,60	0,50				
Pèrèrè	0,50	0,60	0,55	0,60	0,70			
Sinendé	0,65	0,70	0,45	0,50	0,45	0,70		
Tchaourou	0,50	0,40	0,60	0,60	0,70	0,60	0,50	

Source : Traitement des données, Juin 2018

De l'analyse du tableau XXIII, il ressort que les valeurs d'indice de Sorensen varient de 0,2 à 0,7 dans le Borgou. La commune de Bembèrèkè présente de fortes affinités avec les communes sœurs de Kalalé et de Tchaourou. Cette affinité se justifie par le simple fait que les métiers artisanaux comme la coupe-couture, la maçonnerie, la mécanique à deux

roues, la mécanique auto, le tissage s'accroissent concomitamment dans ces différentes communes mais surtout de la prédominance des métiers artisanaux de transformation agroalimentaires (transformation du lait de vache en fromage).

4.5 Analyse de la diffusion et de la dispersion des unités de production artisanale dans les territoires du Borgou

4.5.1 Répartition des artisans selon le type de formation reçu dans les communes du Borgou

La répartition des artisans enquêtés selon le type de formation dans les Communes des départements du Borgou est présentée par le tableau XXIV.

Tableau XXIV : Répartition des artisans selon le type de formation dans le Borgou

Commune	Type de formation					Totaux/c	(%)/départe
	HSF	CQM	CQP	PEF	PEE	ommune	ment
						-	-
Kalalé	9	7	11	4	4	35	10
N'Dali	4	7	23	4	4	42	11
Nikki	4	7	10	5	4	30	8
Parakou	25	8	69	4	4	110	30
Pèrèrè	4	7	6	4	4	25	7
Sinendé	21	8	0	4	4	37	10
Tchaourou	5	7	8	4	4	28	8
Bembèrèkè	21	9	24	2	4	60	16
Total	93	60	151	31	32	367	100

Source : Traitement des données, Juin 2017

Légende : **HSP** = artisan formé Hors du Système de formation Professionnelle ; **CQM** = artisan diplômé du Certificat de Qualification au Métier ; **CQP** = artisan diplômé du Certificat de Qualification Professionnelle ; **PEF** = artisan Perfectionné ; **PEE** = artisan Perfectionné et formé à l'Entrepreneuriat.

Plusieurs types de formation sont reçus par les artisans. On y dénombre les artisans formés Hors du Système de formation Professionnelle (HSP), les artisans diplômés du Certificat de Qualification au Métier (CQM), les artisans diplômés du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP), les artisans Perfectionnés (PEF) et les artisans Perfectionnés et formés à l'Entrepreneuriat (PEE).

Il ressort donc que la majorité des artisans du secteur d'étude n'a pas bénéficié d'un système de formation professionnelle formelle. Le gouvernement et les différents projets intervenant dans ce secteur doivent se doter de meilleures stratégies en vue d'une prise en

compte exhaustive des artisans du département. Toutefois, il a été observé un phénomène de diffusion du savoir et savoir-faire entretenu entre les acteurs artisanaux au-delà même du département du Borgou et qui justifie l'existence probable d'un phénomène de diffusion à la base de la concentration et du maillage des unités de production observées et cartographiées. (Figure 19).

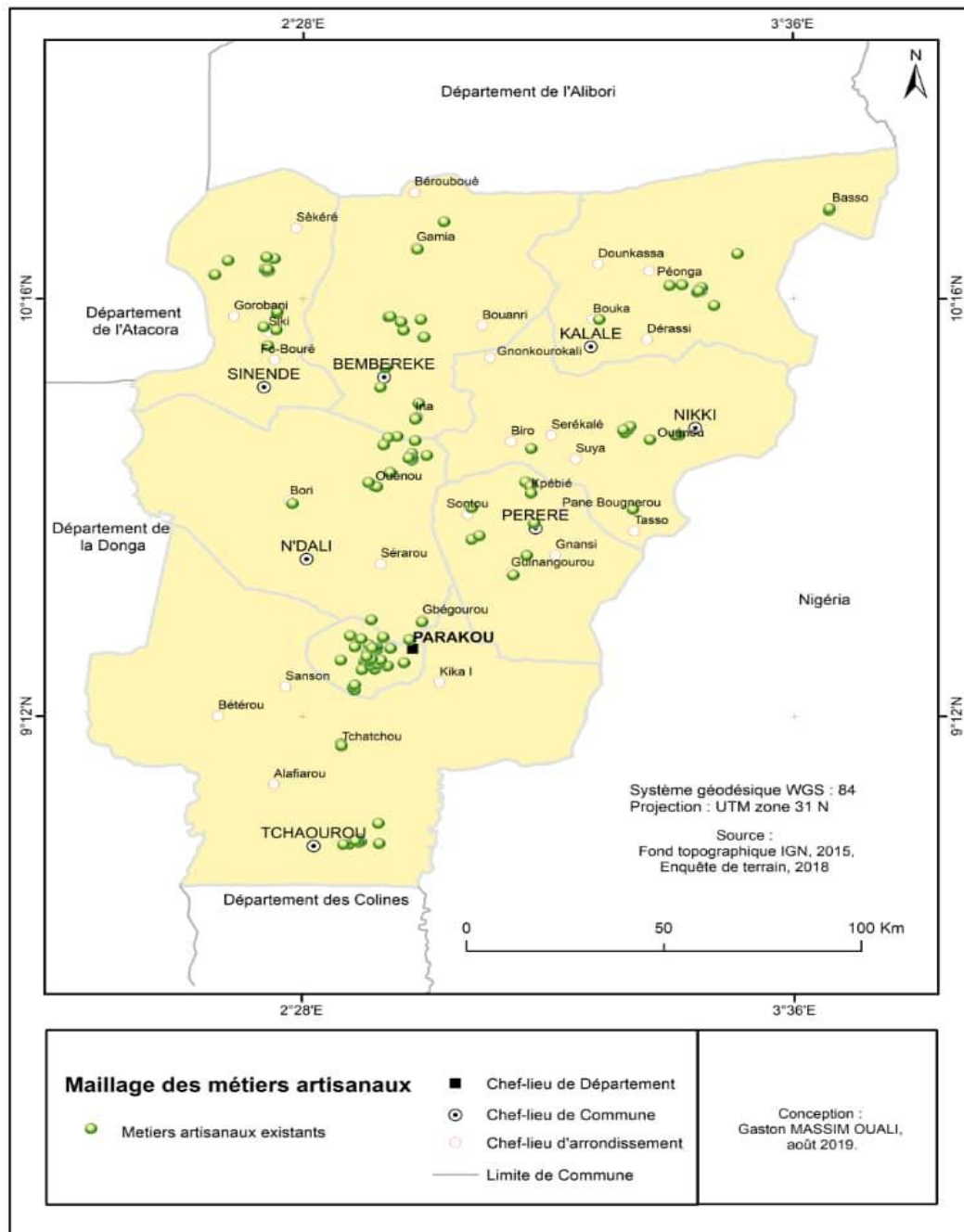


Figure 19 : Concentration des unités de production artisanale dans le département du Borgou

La concentration des activités artisanales dans le Borgou s'observe principalement autour des chefs lieux de de commune et d'arrondissement ou autour de localités fortement agglomérées. On observe que la commune de Parakou présente une forte concentration de

métiers. Cette situation s'explique par plusieurs facteurs qui sont entre autre : le statut de chef de département qui concentre les services administratifs et financiers ; le statut de ville carrefour et grand pôle économique de la région septentrionale du Bénin. De même, il a été observé à partir du cas de Parakou, que les phénomènes de diffusion ont pris leur source à partir des localités où se sont concentrés certains métiers artisanaux, en raison sans doute, de l'expertise technique accumulée par les catégories d'artisans concernées. Ainsi, les localités de concentration sont devenues de fait, des foyers émetteurs ou de milieux centraux qui servent de référence en matière d'attractivité, à partir desquels se diffusent les savoirs et savoir-faire artisanaux. La figure 20 indique que les métiers artisanaux de BTP et des autres services sont les plus concernés par cette réalité quelque soit la composition des métiers identifiés (G1, G2 et G3), structurant les économies locales dans le Borgou.

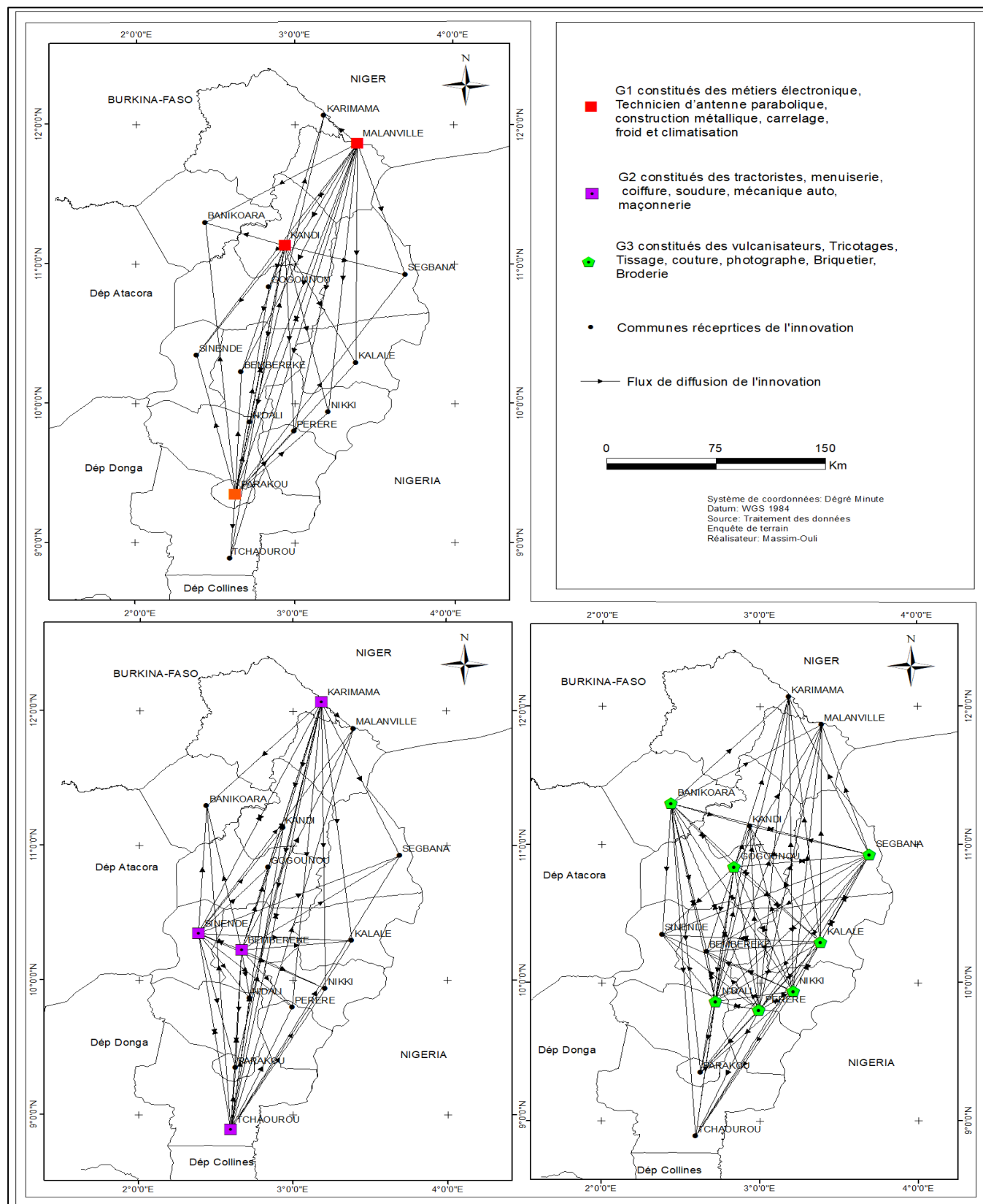


Figure 20 : Diffusion des métiers artisanaux des centres d'innovation

Du fait qu'il a été difficile de caractériser le phénomène sur le territoire de recherche, l'hypothèse d'une diffusion par anisotropie ou par corridors suivant un axe a été admise. Ainsi, le champ d'observation a été élargi à l'Alibori. Ce choix se justifie par la réalité du circuit de diffusion observé mais également, par la similarité des deux départements sur le plan socio-économique et culturel. Ainsi, la diffusion du premier groupement (G1) des activités s'est faite à partir des communes de Malanville, de Parakou et de Kandi. La diffusion du deuxième groupement (G2) des activités s'est produite à partir des communes de Parakou, de Karimama, de Sinendé et de Bembèrèkè. Enfin, celle du troisième groupement (G3) des activités s'est observée à partir des communes émettrices de Banikoara, de Ségbana, de Gogounou, de Kalalé, de Nikki, de Pèrèrè et de N'Dali. Pour affiner ces regroupements à l'échelle du Borgou, l'analyse factorielle de correspondance a été mise à contribution.

4.5.2 Partition des activités artisanales au sein des communes du Borgou

Les données sont constituées d'un tableau de huit (08) communes et dix-sept (17) métiers artisanaux dans le Borgou. L'Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) sur ce tableau donne une inertie totale de 1,90. Les valeurs propres et les pourcentages des inerties correspondantes sont résumés dans le tableau XXV.

Tableau XXV : Valeurs propres et pourcentage de variance expliquée par les deux premiers axes

Axes	F1	F2	Inertie totale
Valeur propre	0,7163	0,5121	1,90
Inertie (%)	37,5093	26,8126	
% cumulé	37,5093	64,3219	

Source : Résultats traitement des données (SPSS), 2018

Les deux premiers axes expliquent 64,32 % de l'inertie totale et met en évidence la dispersion des informations sur les axes factoriels.

La figure 21 présente la carte factorielle de l'ensemble des communes et des métiers artisanaux du Borgou dans le plan factoriel des axes 1 et 2. Trois grands groupes des métiers artisanaux en relation avec les communes peuvent être distingués.

G1 : groupement des métiers comme électronique, Technicien d'antenne parabolique, construction métallique, carrelage, froid et climatisation localisée dans la commune de Parakou ;

G2 : groupements des tractoristes, menuiserie, coiffure, soudure, mécanique auto, maçonnerie localisée dans les communes de Sinendé, Bembèrèkè, et Tchaourou ;

G3 : groupements des vulcanisateurs, Tricotages, Tissage, couture, photographe, Briquetier, Broderie localisés dans les communes de N'Dali, Kalalé, Nikki et Pèrèrè.

L'axe 1 de la figure 21 présente une opposition entre le groupe G1 constitués des métiers électronique, Technicien d'antenne parabolique, construction métallique, carrelage, froid et climatisation de la commune de Parakou ; avec le groupe G2 constitués des tractoristes, menuiserie, coiffure, soudure, mécanique auto, maçonnerie, dans les communes comme Sinendé, Bembèrèkè, et Tchaourou. L'axe 1 pourrait donc être interprété comme celui du gradient de diffusion de l'artisanat de service sur toutes ses formes. Lorsque qu'un zoom est fait sur le groupe G1 on se rend compte qu'il est constitué des nouvelles activités artisanales en vogue dans les grandes villes aujourd'hui. En conséquence, ces différentes activités vont commencer à s'étendre dans les autres communes moins développées que celles – ci (milieux émetteurs).

L'axe 2 oppose le groupe G2 des tractoristes, agroalimentaire, menuiserie, coiffure, soudure, mécanique auto, maçonnerie et des communes comme Sinendé, Bembèrèkè, et Tchaourou avec le G3 Agroalimentaire, des vulcanisateurs, Tricotages, Tissage, couture, photographe, Briquetier, Broderie et des communes comme N'Dali, Kalalé, Nikki et Pèrèrè. L'axe 2 pourrait donc être interprété comme l'axe du gradient de distribution des activités liées à l'artisanat de production. Ces résultats confirment la réalité du paradigme des milieux innovateurs. En effet, les entreprises locales et le territoire sont liés dans la régénération des ressources spécifiques qui marquent la différence entre une région et une autre sur le plan de l'innovation. La concurrence des territoires se fait par l'innovation sur la base des ressources spécifiques. En particulier l'analyse des rapports entre les communes frontalières Nikki, Kalalé et dans une moindre mesure N'Dali n'exclue pas l'influence (attraction) du Nigeria sur le développement de certains métiers du Groupement G3, faisant des localités réceptrices, des milieux émetteurs vers d'autres communes.

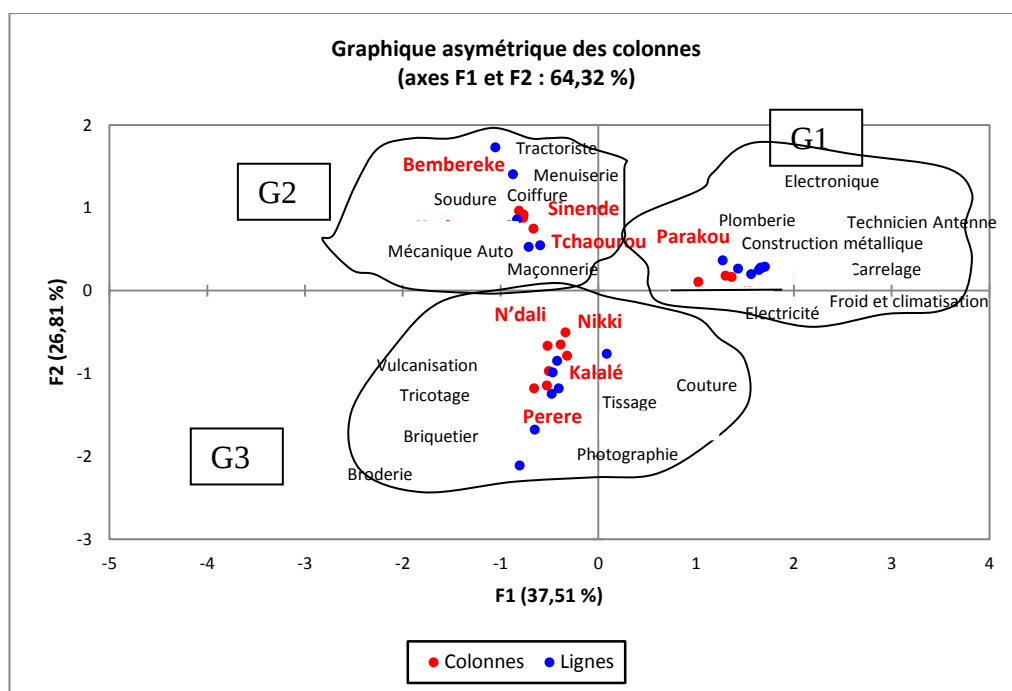


Figure 21: Répartition des métiers artisanaux et des communes dans les plans factoriels des axes 1 et 2.

Source : Résultat traitement des données (SPSS), 2018

Ce modèle a permis de préciser davantage les unités artisanales appartenant à une commune ou un groupe de communes en appliquant le modèle AFC sur les 17 métiers artisanaux prioritaires du Borgou. Les nuages des plans factoriels ont amélioré la lecture de la concentration géographique des métiers artisanaux sur l'espace départemental. En effet, dans une perspective de développement local, les décideurs ont besoin d'avoir une vision la plus élargie possible sur les entreprises artisanales porteuses susceptibles de contribuer à l'essor économique du territoire.

4.5.3 Partition des activités artisanales en des pôles dans le département du Borgou

Le dendrogramme effectué sur les activités artisanales et les communes du département du Borgou révèle une hétérogénéité en matière de diffusion des activités artisanales dans les différentes communes. Il ressort que l'ensemble des activités s'ordonnent en trois grands groupes et confirme l'ordination correspondant aux groupes identifiés dans les plans factoriels issus de l'AFC. Cependant, lorsqu'on considère le dendrogramme à 1750 soit 43, 75 % d'informations restantes au niveau du tableau XXV, le dendrogramme divise les groupes en trois biens distincts (figure 22)

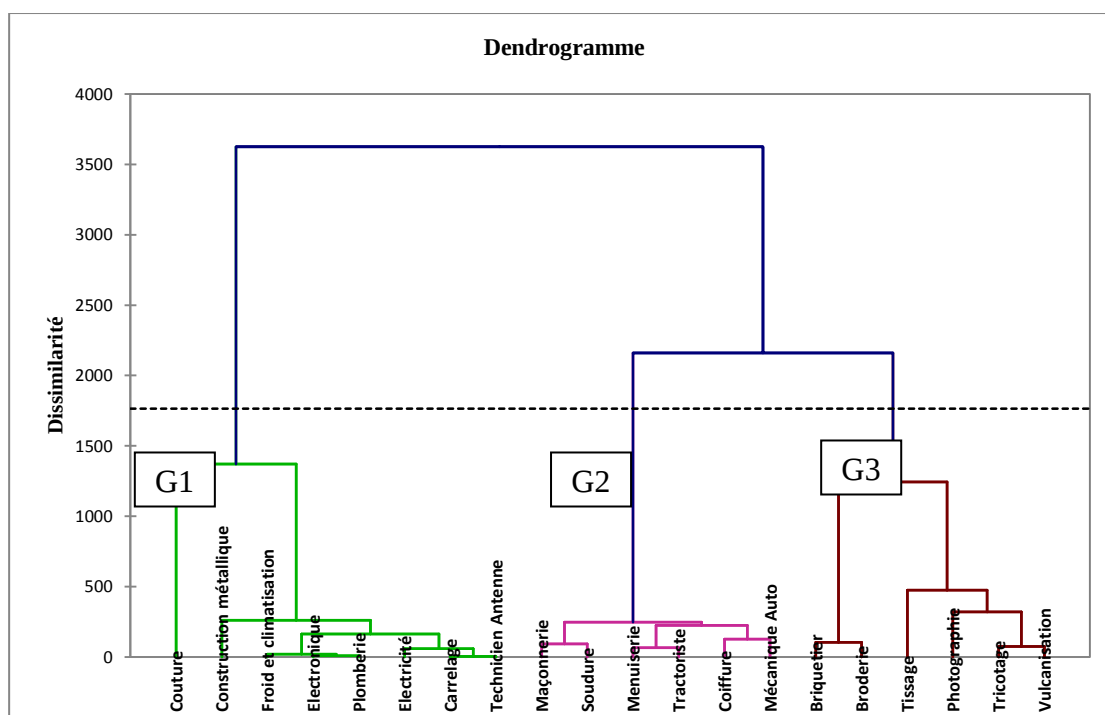


Figure 22 : Dendrogramme de classification des activités artisanales dans le département du Borgou

L'examen de la figure 22 montre une classification des activités artisanales en trois groupements qui se présentent comme suit :

- **G1** : groupement des métiers comme électronique, Technicien d'antenne parabolique, construction métallique, carrelage, froid et climatisation ;
- **G2** : groupements des tractoristes, agroalimentaire, menuiserie, coiffure, soudure, mécanique auto, maçonnerie ;
- **G3** : groupements des vulcanisateurs, groupement des transformatrices agroalimentaires, tricotages, tissage, couture, photographe, briquetier, broderie.

Cette classification est une base intéressante pour l'analyse permettant d'observer le phénomène de polarisation ou de spécialisation des communes à travers les métiers porteurs et les dynamique organisationnelles qu'elles concentrent.

4.6 Potentiel économique et spécialisation des communes.

Les pôles de développement économique sont perçus comme un espace territorial habité où les dynamiques sociales, économiques et résidentielles sont d'une grande importance dans la conduite des politiques et stratégies de développement des secteurs d'activités économiques.

Le secteur artisanal regorge de nombreuses potentialités et constitue un créneau porteur à fort potentiel de croissance économique en matière de création d’emplois et de richesse dans les communes du Borgou. Les fréquences d’apparition des métiers et leur amplitudes variables (tableau XXIII) ont montré leur importante présence dans les « écosystèmes » économiques des communes. Les analyses factorielles des correspondances et, la partition du dendrogramme suggère bien l’émergence de trois pôles de développement et de spécialisation des métiers de l’artisanat (Figure 23).

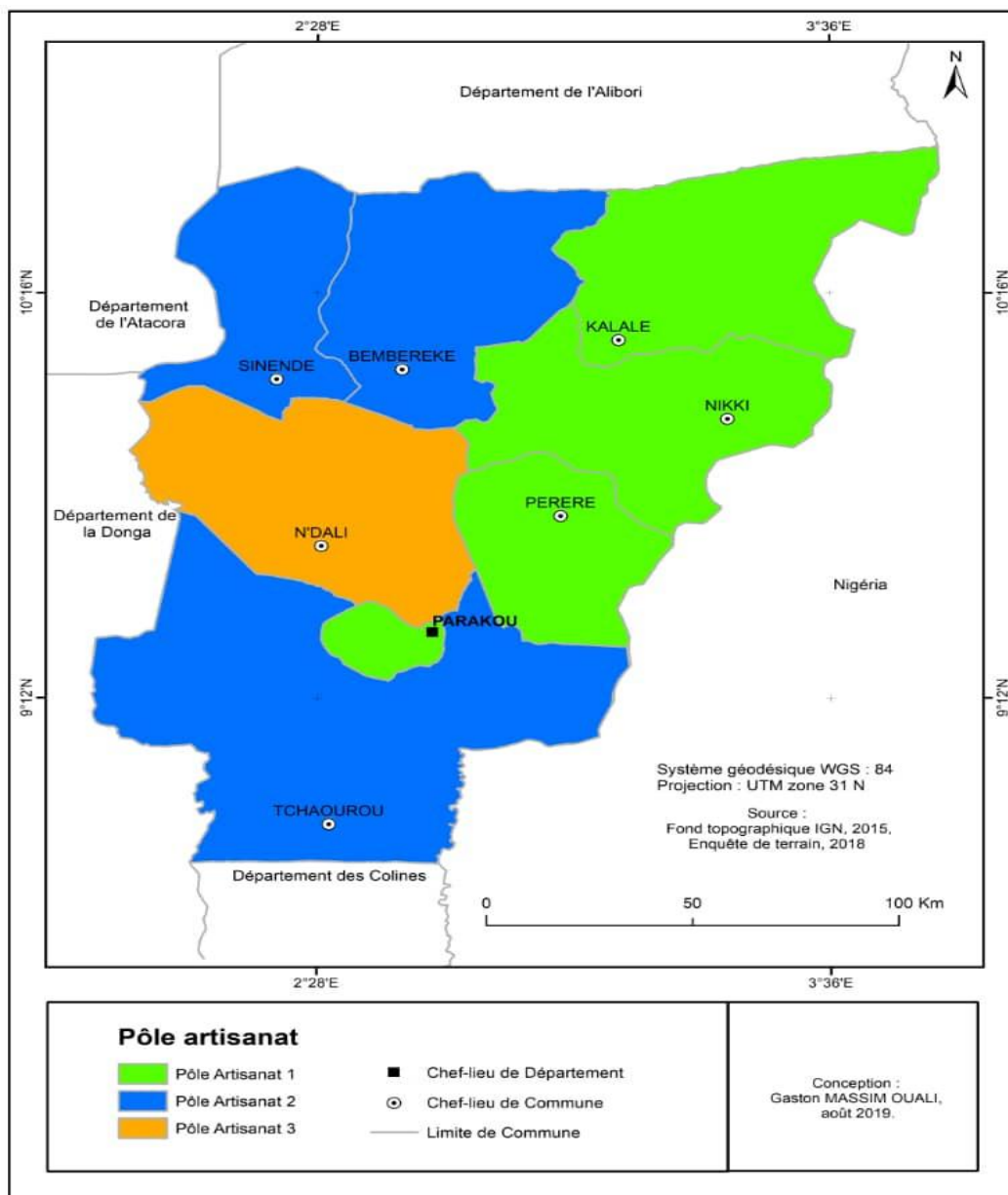


Figure 23 : Potentiel économique et spécialisation régionale dans les départements du Borgou

L'examen de la figure 23 montre que le premier pôle artisanal, en termes de fréquences de métiers artisanaux, regroupe les communes de Parakou, de Kalalé, de Nikki et de Pèrèrè dans lesquelles, se développent les métiers comme la coupe-couture, la maçonnerie, la mécanique deux roues, la mécanique auto et le tissage. Le deuxième pôle artisanal regroupe les communes de Bembèrèkè, de Sinendé et de Tchaourou caractérisé par une dominance des métiers de coiffure, soudure, mécanique, maçonnerie et de tissage. Le troisième pôle artisanal concerne seulement la commune de N'Dali.

Toutefois, il faut souligner que malgré le regroupement et la diversité des métiers artisanaux enregistrés dans les communes, certains métiers se trouvent être propres à certaines communes. C'est le cas de la menuiserie aluminium et la tôlerie à Sinendé ; de la fabrication du fromage à Kalalé. L'apparition inattendue de ces métiers à Sinendé traduit la réalité du phénomène de diffusion spatiale de certains métiers artisanaux qui entre temps étaient l'apanage des grands centres urbains du département de Borgou. Il s'agit dans ce cas particulier d'une diffusion par contact dans le voisinage qui s'avère bénéfique pour les communes concernées. Les analyses factuelles témoignent plusieurs cas de diffusion spatiale des centres urbains vers l'intérieur des communes et confirment que celles-ci peuvent être considérées comme des milieux innovateurs en raison des trajectoires observées dans les changements organisationnels du secteur artisanal et des dynamiques technologiques en cours d'intégration dans les processus de production des unités artisanales (changements et dynamiques qui assurent le positionnement des nouveaux métiers sur le marché). Ces dynamiques affectent les communes concernées en termes de contribution au développement économique local mais aussi en terme de besoin de sa prise en compte dans les politique de gestion des territoires des communes considérées.

Egalement, il faut signaler que le processus inverse s'observe dans la zone d'étude. En effet, à la différence de la menuiserie aluminium à Sinendé, des métiers de transformation se diffusent du Borgou/Alibori vers d'autres régions du Bénin. C'est le cas des produits laitiers qui se sont diffusés depuis l'Alibori pour gagner le Borgou. Les trajectoires actuelles de ce métier indiquent qu'il prend de l'importance dans les départements des collines et même de l'Atlantique. Cette trajectoire semble être liée au phénomène migratoire des pasteurs nomades vers le sud à la recherche de conditions plus favorables

à l'élevage. Les trajectoires de métiers étant quasi irréversibles, la probabilité d'une perte en valeur de l'économie du lait et du fromage dans le Borgou pourrait devenir une réalité spécialisation par rétraction (D. Pumain et T. Saint-Julien, 2001, p.58) dans les prochaines décennies, sous réserve de la forte démographie au sud du Bénin qui pourrait se révéler être la principale contrainte à la migration des pasteurs dans cette région. Ce constat met en évidence par ailleurs, le lien fonctionnel entre l'écologie et les économies locales.

Conclusion partielle

L'analyse des résultats révèle que cinq métiers de portée plus élevée ont été identifiés dans le Borgou (la production de Fromage, la production de beurre de karité, la menuiserie bois et métallique, la maçonnerie et la couture). Il est observé une surreprésentation des métiers artisanaux de transformation de beurre de karité à Tchaourou qui traduit sa dominance sur les autres métiers avec une localisation préférentielle des métiers du bâtiment à Parakou

De même, trois classes de fréquences des métiers se distinguent avec une amplitude moyenne la plus élevée égale à 37. Les indices $H' \in [4 ; 6]$ indiquent des diversités de métiers artisanaux élevées. Ces valeurs sont observées dans les communes de Tchaourou, Parakou et Pèrèrè et correspondent à des écosystèmes économiques où s'observent des concentrations d'actifs artisans sur de très nombreux métiers. Ce constat est confirmé par la richesse spécifique des métiers artisanaux observée dans ces communes ; il ressort que les valeurs d'indice de Sorensen varient de 0,2 à 0,7 dans le Borgou. La commune de Bembèrèkè présente de fortes affinités avec les communes sœurs de Kalalé et Tchaourou. Cette affinité se justifie par le fait que les métiers artisanaux comme la coupe-couture, la maçonnerie, la mécanique à deux roues, la mécanique auto, le tissage s'accroissent concomitamment dans ces différentes communes mais surtout par la prédominance des métiers artisanaux de transformation agroalimentaires. Eu égard aux différents phénomènes de concentration, de diversité artisanale, il se dégage trois pôles artisanaux dans le département du Borgou. L'ensemble de ces métiers concentrés dans les localités connaît une diffusion relative. Cela a permis d'observer trois regroupements de métiers qui constituent un fort potentiel économique dans chaque localité agglomérée.

CHAPITRE CINQUIEME

TERRITOIRES DU BORGOU ET ENJEUX DE DEVELOPPEMENT : LES ATOUTS DE L'ARTISANAT

Le chapitre cinq s'inscrit dans la logique de présenter l'histoire et la dynamique des métiers artisanaux au Bénin, les statistiques des emplois artisanaux créés, l'évolution des revenus des artisans et la contribution des activités artisanales à l'assiette fiscale locale et nationale.

5.1 Historique et dynamiques des métiers de l'artisanat au Bénin

Le Bénin, pays de traditions et de civilisations reconnues dispose d'un patrimoine culturel, d'un fonds artistique artisanal riche et varié. Les empreintes laissées par les civilisations dans les cités, les aires culturelles, les royaumes et chefferies, les villages et milieux ruraux, témoignent d'un savoir-faire accumulé durant des siècles. La pluralité culturelle du Bénin, caractérise la diversité des terroirs et traduit toute la richesse des substrats culturels à la base de la différenciation des vocations aux métiers de l'artisanat. L'acte artisanal devient dès lors, le fait qui traduit les substrats culturels dans le « formalisme » de la culture matérielle populaire. Par formalisme, nous entendons tout ce qui est dans l'objet artisanal d'ordre décoratif, et tout ce qui a trait à la forme de ce même objet : Motifs, signes et symboles, imageries et représentations, constituent tant de registres qui témoignent de la vie quotidienne des communautés productrices de l'objet artisanal, ainsi que de leurs croyances, leurs mythes et, parfois même, de leurs légendes et de leurs littératures populaires. Les métiers artisanaux dominants de cette époque ont été manifestement : la forge, la poterie, le tissage et la teinture, la sculpture et les produits de transformation agroalimentaire résultant des surplus de production. La planche 1 présente quelques activités artisanales rencontrées dans le Borgou.

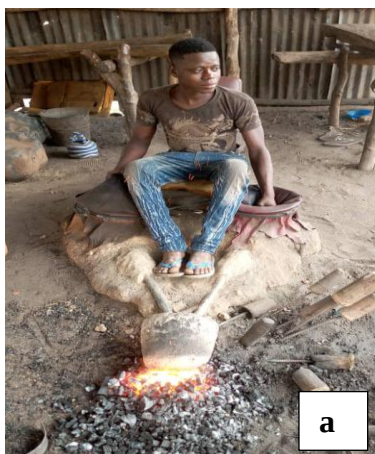


Planche 1 : Métier de forge à N'Dali (a) et activité de poterie à Guinirou (b)
Prise de vues : G. Massim Ouali, février 2018

La planche 1 montre les activités traditionnelles qui sont des savoir-faire traditionnels. La forge est un métier qui consiste à travailler les métaux (fer, bronze, or, cuivre, argent, laiton), en utilisant des méthodes traditionnelles. Comme tout métier lié au fer, il est associé à un Dieu ou maître suprême appelé Gou ou Ogou dans le sud Bénin (Dieu du Fer), Sékossounon en Batonou. Les forgerons procèdent à la déformation à chaud ou froid du métal en lui donnant la forme voulue. Le travail se fait avec un marteau, une enclume et une sorte de pince pour tenir un bout du métal chauffé avec le fourneau. Dans la plupart des communautés béninoises, il existe des castes de forgerons. Les Hontondji (famille, lignée de forgerons) à Abomey (du 17^e au 19^e siècle), les Séko, dans tout le terroir Batonou au nord du Bénin.

La Sculpture sur bois : Plus présent au sud du Bénin, le travail du bois est l'œuvre des "Atinkpato " (Tailleurs de bois) ; La sculpture sur bois avait souvent une destination religieuse : " botchio " ou statuettes protectrices, des pièces de divination, des statuettes de jumeaux, des masques (Guèlèdè...), les trônes, les portes sculptées, mais aussi des objets décoratifs.

Poterie : La poterie est un type d'artisanat bien répandu au Bénin. Les techniques de fabrication de base restent les mêmes pour toute la production céramique, même si la finition de la poterie rituelle est moins bonne que celle de la poterie domestique et si ses formes et son décor sont différents. Dans le sud du Bénin, la fabrication des récipients céramiques est réservée aux femmes, comme dans beaucoup d'autres régions du Benin. Deux formes de poteries ont toujours coexisté : la poterie utilitaire (domestique et

rituelle) et la poterie décorative. La poterie est connue sous le nom « Monmombu » en Baatonou.

Le tissage et la teinture : C'est un métier de vieille tradition. Les outils des tisserands : peignes, cardes, quenouilles, paniers, sont personnels et ne se prêtent pas ; ils viennent souvent du passé et constituent un héritage en incarnant la filiation par les femmes.

La construction du métier à tisser traditionnel demande du temps (plus d'une heure), de l'habileté et de la patience. La matière première est plus généralement le kapok ; les tisserands réalisent divers objets tels que des vêtements ordinaires et vêtement pour cavaliers, des tapisseries et des draps. Leurs tissus peuvent être extrêmement variés et le teinturier peut les teindre avec de magnifiques couleurs. Le métier de tissage est presque uniformément présent dans toutes les régions du Bénin. Du 17^e au 19^e siècle, période couverte par les royautes, les styles d'habillement particuliers adoptés par les roi et chefs traditionnels ont été en général l'œuvre des tisserands.

La liste des métiers artisanaux de vieille tradition est longue. La littérature à notre portée n'a pas permis de situer avec exactitude leurs origines ; elles sont lointaines, enfouies dans le temps mais aussi, incrustés dans les objets artisanaux qui témoignent de leur ancienneté comme les métiers très anciens de transformation agroalimentaire et l'artisanat d'extraction minière qui constituent à eux seuls, un vaste champ de d'occupations pour les peuples de l'époque mais surtout un riche patrimoine de savoir et savoir-faire endogènes acquis et transmis de génération en génération et souvent enrichis par des inter influences mutuelles dues au brassage des cultures.

La maîtrise technique, une richesse et un potentiel mobilisables. Mais les métiers artisanaux n'ont pas été valorisés et exploités d'une manière optimale. Ce patrimoine n'a pas été toujours préservé de certaines déperditions. Plusieurs métiers sont définitivement perdus faute de relève (ex. du filage traditionnel), de recherche, de création, d'innovation, d'adaptation et d'appuis adéquats aux maîtres artisans. L'artisanat a même, par moment, été perverti et dévalorisé au profit d'une production de masse sans âme où la charge culturelle et le contenu artistique sont sérieusement transgressés et parfois travestis. Des importations de produits d'artisanat envahissent les commerces et se substituent à une production domestique défaillante.

La dominance des métiers cités ci-dessus est sans doute révélatrice de l'importance stratégique qu'ils présentent au sein des sociétés de l'époque en raison de leur potentiel à renforcer le pouvoir politique, militaire et religieux. Les demandes d'offre des produits et services artisanaux deviennent fortes notamment en munitions, flèches, sabres, lances, selleries de cavalleries, boucliers, tenues d'apparat et autres arsenaux de guerre indispensables aux vellétés expansionnistes des royaumes et chefferies. De la même manière, les ménages avaient développé des rapports symbiotiques avec les castes d'artisans notamment pour la fourniture d'équipements agricoles ménagers, ainsi que des objets de représentation culturels.

D'un point de vue aménagement du territoire, la naissance des castes a induit la réorganisation de la cité avec la naissance de nouveaux quartiers réservés soit aux tisserands, soit aux forgerons, aux potiers et sculpteurs en tant qu'espace de production. Il se déduit de l'analyse de tout ce qui précède, que l'artisanat a pris ses meilleures marques à cette époque. Cette période de gloire va malheureusement s'assombrir dès les premières expéditions coloniales au Dahomey.

Les années 1900 à 1960 vont connaître la désintégration des organisations politiques, militaires et religieuses en Afrique en général et au Bénin en particulier. L'influence du pouvoir et de la culture du colon brisant ainsi les relations commerciales stratégiques entre les castes d'artisans et les trois ordres de pouvoirs d'une part et avec les ménages d'autre part. L'imposition d'une nouvelle législation par la création du décret en date du 29 juin 1910, des Sociétés Indigènes de Prévoyance (SIP) va induire de nouvelles formes de collaboration qui brisent l'organisation politique, sociale et économique précédemment établie. Le but et les caractéristiques des SIP contrastent à tout point de vue avec la coopérative dans son sens traditionnel. Dès lors, la fourniture des biens et services agricoles, ménagers et divers, en rapport avec la nouvelle législation va plomber l'essor de l'artisanat livré à la concurrence de matériels importés.

Au lendemain de l'indépendance en 1960, les nouveaux Etats Africains dont le Bénin, se sont engagées sous les auspices d'une industrialisation triomphante pour assurer le progrès social et mettre en place une nouvelle société et une économie moderne et prospère. Les différents plans de développement de cette période privilégiaient l'installation et le renforcement d'un tissu industriel dont les consommations

intermédiaires reposeraient sur des ressources naturelles végétales, animales et minières. La première industrie cotonnière du Dahomey (SCOADA) s'installe dès 1969 suivi de IBETEX en 1975 ; la société de céramique, d'huilerie et de maireries....

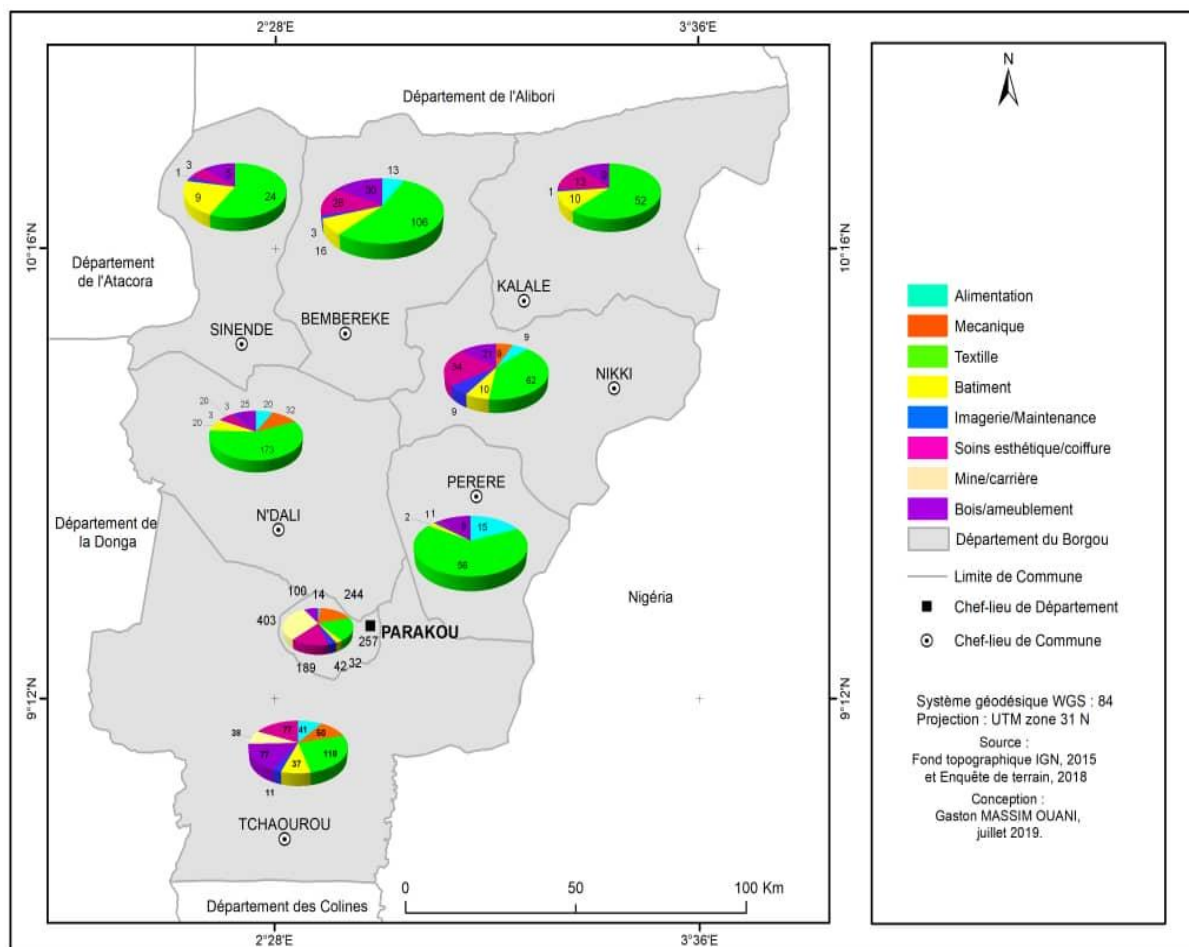
Le développement économique et social projeté par la politique industrielle n'a pas donné les résultats escomptés. Le discours politique qui à cours à partir de 1972 considérait pourtant la question de l'industrialisation comme nécessaire pour la création des bases matérielles et techniques de l'idéologie socialiste. L'Etat met en œuvre un vaste programme d'industrialisation. Les sociétés d'Etat passent de douze (12) en 1972 à 120 entre 1977 et 1980. (INSAE, Rapport d'étude, 2003). L'ambition est de doper la croissance en structurant l'appareil productif en rapport avec les choix des secteurs prioritaires tels que les industries agricoles, alimentaires et textiles. En 1980, le premier bilan économique et financier dressé a révélé des résultats négatifs. Il s'en est suivi entre 1982 et 1988 une privatisation des entreprises mal gérées. Mais l'Etat contrôle toujours les industries des branches textiles, agroalimentaires, des matériaux agricoles. Le secteur privé se concentre dans les petites et moyennes entreprises de fabrication d'aliments, de minoterie, de parfumerie, et de transformation de métaux.

Globalement, les politiques mises en œuvre depuis 1960, se sont inscrites dans le prolongement des pensées et modèles colonialistes. D'après ce modèle, le progrès ne pouvait pas être assuré par des entreprises familiales et indépendantes, peu propices au développement technologique. Ce postulat a été pendant longtemps au centre des hypothèses des planificateurs et des décideurs en matière de développement. L'activité artisanale était reléguée à un rôle d'assistance sociale aux plus démunis. Le secteur était perçu comme une activité résiduelle et un dernier recours pour le développement local auquel un intérêt pourrait être porté lorsqu'aucune autre action de développement industriel, touristique, agricole n'était envisageable. Ainsi, l'artisanat n'était pas inscrit dans les priorités du développement. Pourtant, l'Artisanat a fait preuve d'une extrême vitalité et d'une forte capacité d'adaptation, notamment dans le contexte de la crise économique des années 85 et 90, caractérisée par de dramatiques plans sociaux de licenciement et de reconversion. L'Artisanat a su répondre à ce nouveau contexte en préservant des emplois et en créant de nouvelles opportunités d'insertion par la voie de la

formation et de l'apprentissage mais aussi en apportant aux paniers des consommateurs avertis des produits et des services de qualité adaptés à leur pouvoir d'achat.

5.2 Emplois artisanaux et desserte des produits et services de l'artisanat dans le Borgou

Pour mettre en évidence les atouts de l'artisanat en matière d'emplois et d'offre de service aux populations, il a été extrait du Registre des métiers du Borgou, certaines données, à des fins de réalisation de la carte de desserte au niveau communal (Figure 24)



esthétiques », « Textile » sont en revanche plus présentes en zone urbaine, en raison du fait que le segment de consommateurs demandeurs de ces types de produits et services y est concentré. On se rend bien compte de l'existence d'un jeu d'acteurs et d'une dynamique de confrontation de l'offre et de la demande qui caractérise bien la vie économique des territoires. L'équilibre de l'offre et de la demande est aussi analysé à partir du taux de desserte des services artisanaux aux populations. En effet, l'analyse des taux de desserte consignés dans l'annexe 5 indique des taux de desserte assez modestes. Pour 10 000 habitants, on enregistre en moyenne 1 Unités de Production Artisanales (UPA) de Transformation agroalimentaire ; 4 UPA de Mécanique Auto/moto, 7 couturiers, 2 coiffeurs, 1 maçon, 2 soudeurs. Ces faibles taux de desserte montrent que la demande reste plus forte que les capacités d'offre actuelles de services aux populations du Borgou. En conséquence, le secteur reste potentiellement pourvoyeur de revenus et d'emploi. En effet, les revenus issus des métiers de mécanique, de la maçonnerie ont permis de déduire qu'ils sont liés au fait qu'un grand nombre de services et métiers connexes se trouvent agglomérés dans les centres urbains (Parakou), induisant une baisse des coûts de production ou de services (quincaillerie, boutiques de vente de pièces de rechange, main d'œuvre qualifiée, etc.) qui constituent des offreurs d'intrants à proximité des garages ou autour des chantiers de construction d'édifices publics ou privés.

Cependant, l'absence d'une bonne régulation des coûts auxquelles ces unités artisanales installées font face et qui animent les économies externes à celles-ci, (charges locatives, impôts multiples, déclaration de la main d'œuvre, assurance) est susceptible de fragiliser ces unités artisanales et compromettre sa contribution à l'économie locale. C'est justement devant ce type d'enjeu que la spécialisation de l'économie locale prend tout son sens. Car, la capacité d'évolution et de résistance d'un métier dans le tissu économique local est déterminé par l'engagement volontariste affiché dans les orientations et politiques intérieures du territoire qui mobilisent aussi bien des acteurs privés, publics, que des agents économiques ou institutionnels (autorités communales, organisme de fiscalité, institutions de financement et d'assurance, partenaires techniques, acteurs privés).

5.3 Artisanat et orientation professionnelle dans le Borgou

5.3.1. Programme d'Appui à la Formation Professionnelle dans l'Artisanat (PAFPPA)

Le Programme d'Appui à la Formation Professionnelle Artisane et Agricole (PAFPAA) est facilité par le consortium HELVETAS Swiss Intercooperation et l'Association pour la Promotion des Initiatives de Développement Durable (APIDev-ONG), sous mandat de la Direction du Développement et de la Coopération suisse (DDC) au Bénin. Il couvre les départements de l'Alibori et du Borgou pour la mise en œuvre des formations techniques et le renforcement des capacités des organisations socioprofessionnelles, avec une envergure nationale en ce qui concerne les aspects institutionnels de pilotage et du dialogue politique. La durée de la première phase du Programme est de 4 ans. Cette phase a pris fin le 31/12/2017. Le contexte du PAFPPA a été dans le cadre de la présente thèse, l'opportunité d'appréhender les effets et impacts de la formation professionnelle sur les bénéficiaires du Programme, essentiellement les personnes formées. Le PAAFPAA a donc servi de cadre à la collecte de données statistiques et de leur analyse. Ce programme a contribué à la formation de plus cinq mille sept cents (5 700) apprenants dans le Borgou et l'Alibori en trois ans dans le secteur de l'artisanat pour la formation initiale de type dual avec deux (02) niveaux de certification : le Certificat de Qualification Métier (CQM) et Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) mais aussi dans les formations modulaires de perfectionnement techniques et les renforcements des capacités en gestion d'entreprises artisanales.

L'objectif général du PAFPPAA est le développement économique rural dans le Borgou impulsé par des artisans et agriculteurs, devenus plus productifs grâce à un meilleur accès aux compétences/qualifications. Dans un tel contexte, les acteurs ont une meilleure compétitivité sur le marché de l'emploi et voient leurs revenus améliorés.

5.3.2. PAFPPA et l'analyse de la situation professionnelle des artisans

La situation professionnelle des bénéficiaires avant et après la formation est présentée dans les figures 25, 26, 27 et 28.

Dynamique de la formation CQM sur les emplois

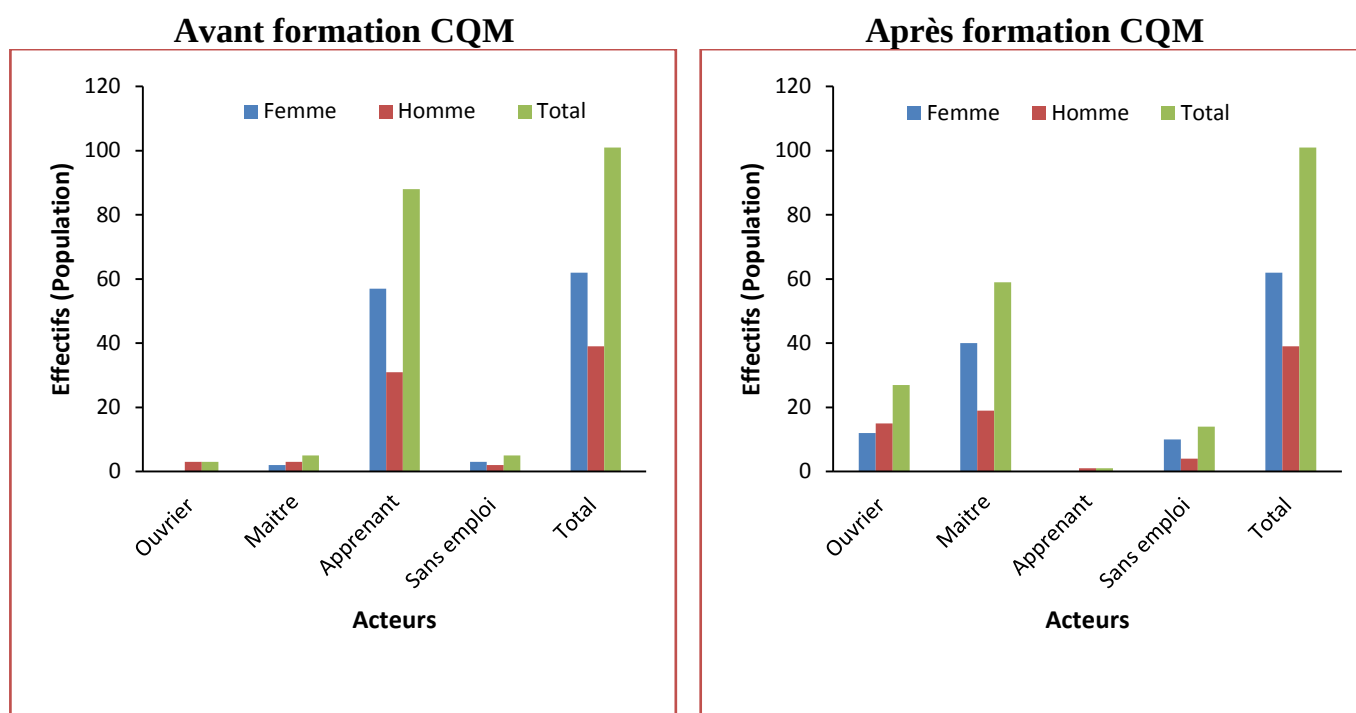


Figure 25 : Dynamique d'emploi dans les métiers artisanaux du Borgou

Source : PAFPA, 2017, traitement de données, octobre 2018

La figure 25 présente les évolutions du profil-emploi chez les artisans et artisanes inscrits dans les processus de formation de type dual. Le certificat de qualification au métier (CQM) est ouvert aux artisans apprenants ou aux titulaires des attestations obtenus dans les systèmes d'apprentissage traditionnel. L'effectif de la cohorte suivie est de 101 dont 61 % de femmes. Avant l'entrée en formation, l'analyse de la figure 25 permet d'observer qu'en dehors des apprentis inscrits en formation initiale (88% de l'échantillon), peu d'enquêtés étaient sans emploi (5 %) avant de bénéficier d'un appui en formation. Les enquêtés en situation d'emploi avant l'entrée en formation sont principalement des travailleurs indépendants et des occasionnels (8 %). Après la formation on observe une redistribution des artisans certifiés sur le marché de l'emploi majoritairement comme maîtres-artisans indépendants (59 %) ou ouvriers –artisans (27 %). Les autres sont sans emploi ou généralement reconvertis dans de petites activités de commerce.

Dynamique de la formation CQP sur les emplois

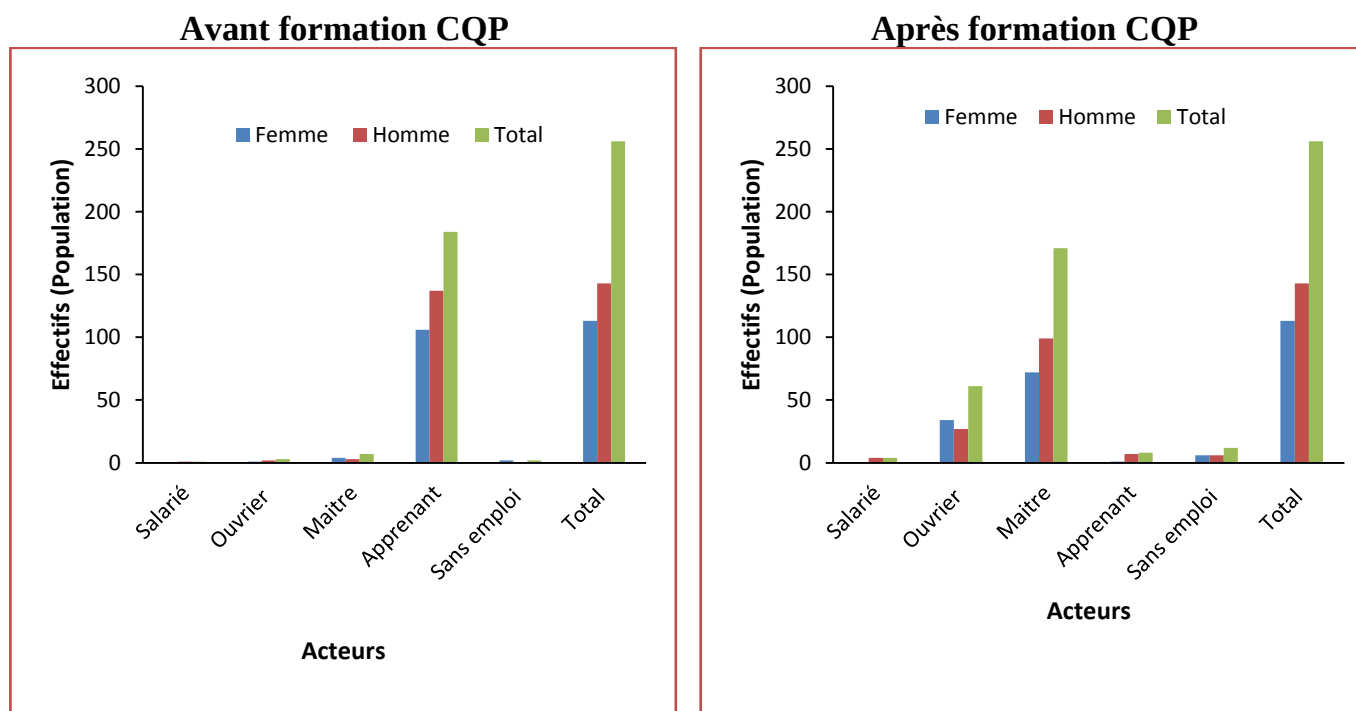


Figure 26 : Dynamique d'emploi dans les métiers artisanaux du Borgou

Source : PAFPA, 2017, traitement de données, octobre 2018

Le certificat de formation Professionnelle (CQP) est un programme de formation sur trois ans. Les apprenants sont soumis à un programme de formation en alternance. La cohorte suivie de 2015 à 2017 est constituée de 256 apprenants. On a observé au terme de l'apprentissage un taux d'insertion professionnel de 67% dans la catégorie de maitres-artisans indépendants et 24 % dans la catégorie des ouvriers. Ces données traduisent la réalité d'une forte pénétration sur le marché du travail des artisans certifiés au CQM et CQP dès la première année de leur diplôme.

Par ailleurs, Parmi les 37 artisans diplômé CQP présents dans l'échantillon enquêtés, 22 (59,5%) sont des travailleurs occasionnels à temps plein et 15 (49,5%) sont des travailleurs occasionnels à temps partiel.

Dynamique de la formation de Perfectionnement sur les emplois

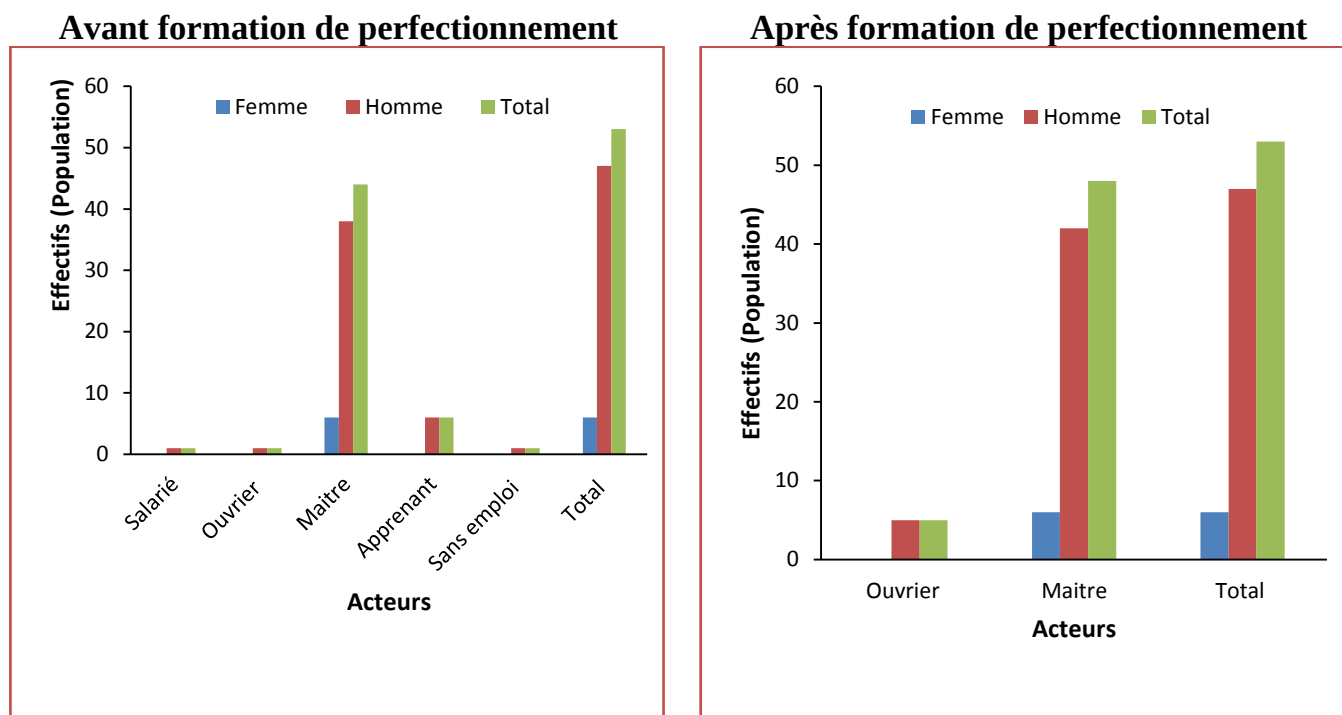


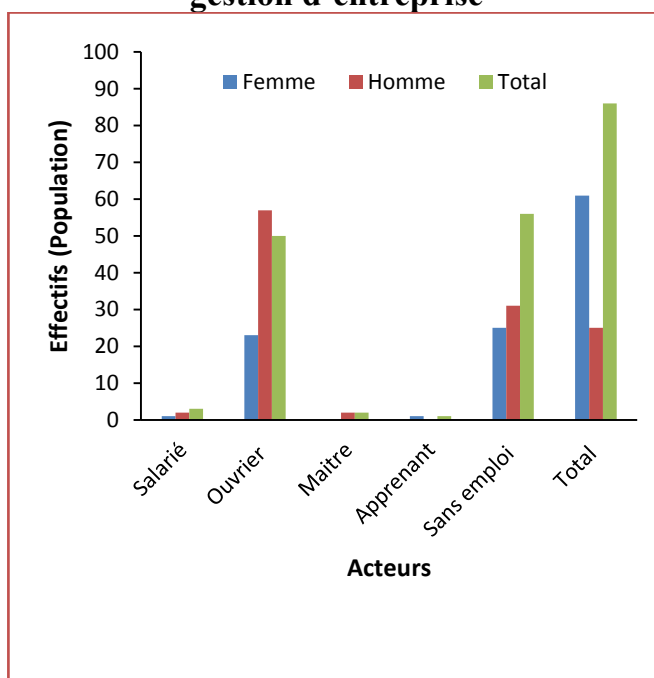
Figure 27 : Dynamique d'emploi dans les métiers artisanaux du Borgou

Source : PAFPA, 2017, traitement de données, octobre 2018

Les formations de perfectionnement sont des formations continues de remise à niveau des maitres artisans. Ils sont dans leurs milieux professionnels respectifs les vecteurs des innovations. Ces formations sont destinées prioritairement aux maitres-artisans ; ceci traduit bien la réalité d'une stabilité des emplois en terme quantitatif. Les artisans bénéficiaires des formations de perfectionnement se maintiennent à 100 % dans leur emploi. Le seul artisan sans emploi (2 % avant la formation) s'est inséré. Toutefois, il importe d'observer que la transmission des innovations acquises par les maitres-artisans aux apprenants rencontre quelques difficultés liées à la qualité du dispositif de formation professionnelle et à l'adaptation des curricula de formation au rythme des innovations dans le secteur.

Dynamique de la formation de Perfectionnement et de gestion d'entreprise sur les emplois

Avant formation de perfectionnement et de gestion d'entreprise



Après formation de perfectionnement et de gestion d'entreprise

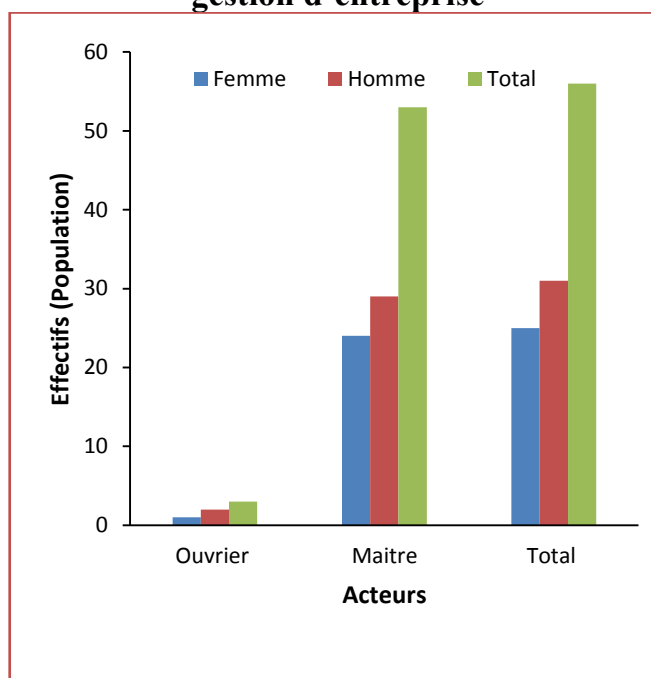


Figure 28 : Dynamique d'emploi dans les métiers artisanaux du Borgou

Source : PAFPA, 2017, traitement de données, octobre 2018

Les formations de perfectionnement technique et des compétences entrepreneuriales sont également des formations continues de remise à niveau des maîtres artisans. Ces renforcements ont l'avantage d'ajouter aux acquis techniques du maître artisan une dimension de gestionnaire d'entreprise, plus attentif aux opportunités, plus organisé et structuré. La figure 28 montre que les artisans ouvriers inscrits à ce programme de formation ont créé leurs propres unités de production dans une proportion de 13% par rapport à la situation avant la formation.

Pour chaque type de formation, le profil emploi a été déterminé avant et après la formation. Les analyses résultant de ces figures ont permis une meilleure appréhension du rapport de la formation professionnelle à la dynamique d'emploi. Ces analyses doivent être considérées comme relatives même si elles ont permis de mettre en évidence l'importance de la formation professionnelle dans la dynamique de l'emploi. La base de

données de suivi des bénéficiaires du programme de formation professionnelle a permis de retracer les itinéraires professionnels par type de formation.

Toutefois, il ne semble pas être une évidence que la détention du CQP ou du CQM présente un avantage particulier pour l'entrée sur le marché du travail car il a été tout aussi difficile d'identifier des artisans non détenteurs de certificat et non bénéficiaires de formations de perfectionnement mais titulaire d'un diplôme de fin d'apprentissage traditionnel, dans une situation de sans emploi. Ils sont aussi absorbés par le marché du travail. On peut en déduire l'hypothèse du plein emploi dans l'artisanat pour les métiers porteurs ayant été promus par le Programme PAFPA. Le plus important est de pouvoir adapter en permanence, la qualité et les flux de formations professionnelles aux besoins du marché. Cela permettra donc de maîtriser les revenus des unités de production afin de faire d'autres investissements.

5.4 Artisanat et évolution des revenus des artisans dans le Borgou

Le niveau et l'évolution des revenus des artisans ont été observés dans trois situations différentes. Dans le premier cas, le contexte du PAFPA a servi de cadre pour estimer les revenus mensuels chez les artisans indépendants sur les périodes de 2013 et 2017 à partir du volume des travaux ou commandes et le coût des intrants. Dans le deuxième cas, une initiative conduite dans le cadre de la phase 1 du Programme Infrastructures et équipements Marchands (PDIEM), dans les départements du Borgou, a servi de cadre d'évaluation de revenus des artisans. Le troisième cas se rapporte à une approche de calcul du compte d'exploitation d'une coopérative de production de beurre de karité. Les données de chacune des trois situations se présentent comme suit :

5.4.1 Etude de Cas sur les bénéficiaires du PAFPA

Les revenus mensuels des indépendants sont présentés dans les Tableaux XXVI et XXVII comme suit :

Tableau XXVI : Estimation des revenus mensuels (F CFA) en 2017 des artisans indépendants

Type d'activité	Minimum			Maximum		
	0:Femme	1:Homme	Total	0:Femme	1:Homme	Total
Artisans CQM	14 445	34 158	21 648	20 658	48 658	30 888
Artisans CQP	16 683	21 640	18 936	26 612	41 020	33 161
Artisans non CQM, non CQP et non Perfectionnés	14 111	34 338	27 718	21 583	58 752	46 588
Artisans Perfectionnés	24 167	56 000	52 021	30 500	84 124	77 421
Artisans Perfectionnés et formés à l'Entrepreneuriat	23 063	63 552	45 217	37 133	91 083	66 653
Total	19 149	54 292	41 845	28 540	94 162	70 921

Source : Base de données PAFPA, travaux de terrain, novembre 2017

Tableau XXVII : Estimation des revenus mensuels (F CFA) en 2013 des artisans indépendants

Type d'acteur	Minimum			Maximum		
	0:Femme	1:Homme	Total	0:Femme	1:Homme	Total
Artisans CQP	5 000	0	5 000	10 000	0	10 000
Artisans non CQM, non CQP et non Perfectionnés	17 500	43 333	33 000	55 000	133 333	102 000
Artisans Perfectionnés	0	12 000	12 000	0	20 000	20 000
Total	13 333	26 167	21 889	40 000	77 917	65 278

Source : Base de données PAFPA, travaux de terrain, novembre 2017

On observe qu'en 2013, les revenus mensuels moyens issus des activités des artisans diplômés CQP variaient entre 5000 FCFA et 10 000 F CFA selon les mois. En 2017 ces revenus oscillent entre 18 936 FCFA et 33 161 F CFA. Entre 2013 et 2017, les revenus des CQP ont presque doublé.

En 2013, les revenus mensuels des artisans perfectionnés se situaient entre 12 000 F CFA et 20 000 F CFA. En 2017, les revenus mensuels varient pour ce groupe de 30 500 F CFA à 77 421 F CFA.

En 2013 pour les artisans non qualifiés, les revenus mensuels ont été estimés entre : 33 000 F CFA et 102 000 F CFA. En 2017, la variation se situe entre 27 718 F CFA et 46 588 F CFA.

En comparaison avec la situation de départ les formations de perfectionnement (Figure 27), ont permis de réduire le chômage de 1,9 % à 00 % chez les artisans perfectionnés et 1,8 % à 00 % chez ceux qui ont suivi une formation complémentaire en entrepreneuriat (Figure 28).

5.4.2 Etude du cas des artisans des métiers de BTP.

Pour appréhender la réalité chez cette catégorie d'artisans, il est apparu intéressant d'approcher les chantiers de construction mis en œuvre par les artisans locaux, avec l'appui du Programme de Développement des Infrastructures Economiques et Marchandes (P-DIEM). La planche 2 présente les ouvriers en BTP en exercice de leur activité.



Planche 2 : Construction du marché à bétail à Kalalé

Prise de vues : G. Massim-Ouali, novembre 2017

La planche 2 montre les ouvriers en construction de toits et quelques réalisations des infrastructures socioéconomiques illustrant le professionnalisme des ouvriers locaux. C'est un programme qui vise le développement économique et institutionnel rural dans le département du Borgou, impulsé par la réalisation des infrastructures économiques rentables. Comme approche, le programme fait participer les artisans, aux côtés de

quelques Petites et Moyennes Entreprises (PME), soit en les regroupant en GTPE, aux appels d'offre pour gagner des parts de marchés en vue de la réalisation des infrastructures économiques marchandes en matériaux locaux. Le but de l'approche est de renforcer l'employabilité des artisans locaux et leur assurer des revenus décents. Dans ce cadre, des données quantitatives et qualitatives ont été collectées. Ces données ont permis d'apprécier le niveau des revenus perçus par les catégories d'artisans regroupés dans la branche BTP sur divers chantiers visités, notamment ceux de réhabilitation du marché à bétail de Tchaourou, de Kalalé puis celui de la construction d'un magasin multi fonctionnel à Sinendé.

Les travaux ont été confiés à des Groupements de Très Petites Entreprises (GTPE). Ces prestataires ont à leur tour fait recours à des artisans locaux (du département) et d'autres artisans venus en dehors du département. Les données relatives à la localisation des GTPE sont présentées dans le tableau XXVIII.

Tableau XXVIII : Localisation géographique des GTPE

Sites	Total GTPE	Localisation Borgou	Localisation Alibori	Autres départements
Tchaourou	4	3	0	1
Kalalé	9	7	0	2
Sinendé	3	2	0	1
Total	16	12	0	4

Source : Base de données PDIEM, travaux de terrain, novembre 2017

On remarque que 75 % des entreprises sont installées dans le Borgou contre 25 % des entreprises ayant leur siège dans les autres départements. On remarque aussi qu'aucun GTPE de l'Alibori n'a obtenu de contrat de marché. Les données disponibles renseignent peu s'il s'agit de critères de performance qui sont à la base de l'absence des GTPE de l'Alibori. Toutefois, cette combinaison de compétence d'horizons divers est bénéfique en terme de diffusion de savoirs et savoir-faire.

- Situation des emplois créés

Les différents travaux réalisés par le P-DIEM ont mobilisé des centaines d'employés. L'emploi étant défini comme l'exercice d'une profession dans le cadre d'une activité rémunérée par un salaire, un traitement ou des honoraires, il est alors régi par un contrat

entre un employeur et un employé. Mais dans la plupart des cas, les contrats qui lient les employeurs à ces artisans sont en général des contrats verbaux.

Les emplois créés sur les sites de réalisation des infrastructures et équipements marchands (IEM) ont été catégorisés en deux types : les emplois précaires et les emplois durables. Dans le cadre de la présente recherche, les emplois précaires sont ceux dont la durée d'exercice est inférieure à six mois. Les emplois durables sont ceux dont l'exercice est supérieur ou égal à six mois.

Le tableau XXIX présente une synthèse des données relatives aux catégories d'artisans, à leurs effectifs, à la durée de l'emploi et aux revenus perçus.

Tableau XXIX : Catégories de métiers artisanaux de service et revenus perçus dans le Borgou

Métiers Branche Bâtiment	Total Emplo is	Revenus Perçus						
		Revenus journaliers (24j/mois)	Emploi durable (ED)		Emploi Précaire (EP)	Revenus Durable (F CFA)	Revenu Précaire (F CFA)	Revenus Borgou (F CFA)
		-	-	6 mois	12 mois	3 mois	-	-
Concasseus es	108	3000	108	0	0	46 656 000	-	46 656 000
Fouilleurs	47	3000	42	0	5	18 144 000	1 080 000	19 224 000
Maçons	103	5000	87	6	10	71 280 000	3 600 000	74 880 000
Electriciens	33	4000	23	6	4	20 160 000	1 152 000	21 312 000
Plombiers	18	4000	14	3	1	11 520 000	288 000	11 808 000
Menuisiers	48	5000	38	5	5	34 560 000	1 800 000	36 360 000
Ferrailleurs	42	3500	35	3	4	20 664 000	1 008 000	21 672 000
Soudeurs	31	5000	21	7	3	25 200 000	1 080 000	26 280 000
Carreleurs	17	4000	14	3	0	11 520 000	-	11 520 000
Peintres	14	4000	8	4	2	9 216 000	576 000	9 792 000
Etancheïste	0	3500	0	0	0	-	-	-
Total	461	-	390	37	34	268 920 000	10 584 000	279 504 000

Source : Travaux de terrain, novembre 2017

De l'analyse du tableau XXIX, il ressort que les revenus journaliers des artisans varient de 3 000 à 5 000 F CFA sur les chantiers. Les revenus durables (entre 6 et 12 mois) perçus par groupement de métiers sont compris entre 9 216 000 F CFA (Peintres) et 71 280 000 F.CFA (maçon). Les revenus globaux perçus annuellement par les différentes catégories de groupement varient entre 9 792 000 et 74 880 000 F CFA. Il en résulte que les revenus moyens mensuels sont estimés pour le maçon à 128 000 F CFA ; 115 000 F CFA pour l'électricien, 90 000 F CFA pour le ferrailleur. De tout ce qui précède, il

ressort que les artisans exerçant dans 11 métiers et en raison de leur qualification, ont réalisé en un (01) an d'exercice, un revenu total évalué à 279 504 000 F CFA pour 461 emplois créés sur la période dont 390 emplois estimés durables.

5.4.3 Métiers artisanaux de l'agro-alimentaire (coopératives de Transformatrices de beurre de karité)

Les espèces forestières alimentaires sont très abondantes dans les écosystèmes des forêts africaines et contribuent à l'économie des ménages, au renforcement de la sécurité alimentaire et à la conservation de la diversité biologique des ressources forestières.

De tous ces produits, le beurre de karité extrait des amandes du fruit de l'arbre constitue le principal produit recherché (Planche 3).



Planche 3 : Conditionnement de beurre du karité dans des pots de 100 kg et 10 kg à Guinirou2

Prise de vues : G. Massim Ouali, février 2019.

La transformation du beurre de karité est une activité essentiellement féminine qui se fait de façon traditionnelle. Le mode de conditionnement est de plus en plus amélioré, permettant aux productrices de rentabiliser leur production. Ainsi, le compte d'exploitation d'une campagne annuelle de production de 7,5 tonnes de beurre de karité de la coopérative de Guinirou2 est présenté dans le tableau XXX.

Tableau XXX : Compte d'exploitation Unité de production agroalimentaire

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE GUINIROU2 (10 cycles de production de 750 kg de beurre/cycle)			
CHARGES	(F.CFA)	PRODUITS	(F.CFA)
Charges d'exploitation	4 298 000	Produits d'exploitation	7 500 000
Achat de matières premières	937 500	Vente de la production (900/kg)	7 500 000
Autres achats (bois, eau)	270 000		
Service extérieurs (concassage, mouture)	210 000		
Rémunération (50 femmes)	2 500 000		
Dotation aux amortissements	250 000		
Autres charges (gasoil, vidange)	130 500		
Charges financières	336 000	Produits financiers	300 000
Frais financiers	36 000		
Remboursement de Prêt	300 000		
Charges exceptionnelles	500 000	Produits exceptionnels	-
Sur opérations de gestion	500 000		
Total Charge de campagne	5 134 000	Total Produit de campagne	7 800 000
		Résultat de l'exercice (Bénéfice)	2 666 000

Source : Travaux de terrain, Février 2019

Avec un résultat estimé à deux millions six cent soixante-six mille (2 666 000 F CFA) pour une campagne de production, la coopérative de Guinirou2 apparaît comme un acteur économique majeur et un contribuable potentiel à l'échelle de la commune de Tchaourou. Les données recueillies auprès de l'Association Karité Bénin (AKB), sur la production et la vente du Beurre de karité dans trois communes du Borgou ont permis d'estimer sur la période d'octobre 2018 à mars 2019, le volume (147 Tonnes) et la valeur des ventes effectuées (161 700 000 F CFA) par les groupements partenaires. Les données des 25 coopératives partenaires sont traitées et consignées dans le tableau XXXI.

Tableau XXXI : Estimation en volume et valeur du Beurre de Karité

Communes	Villages/Quartier	Dénominations	Faitière	Effectif	Volume beurre (T)
Tchaourou	GUINEROU1	ANKOUAMON	AKB	25	18
	GUINEROU2	KASSOSOAWARAWAN	AKB	36	15
	TEKPAROU	ANTISUA	AKB	30	6
	GOKANA	SOURAWAIGBEROU	AKB	25	7
	KENOUKPANOU	ANKPIAN	AKB	35	7
Pèrèrè	NASSY	ANTISUA	AKB	25	23
	GBABADIGUI	GOUSSOUNON'KI	AKB	34	5
	TONGUI KPAROU	ANDOMONROU	AKB	41	4
	WASSAMON	WANROUSURU	AKB	38	4
	GUINAGOUROU	WARAKUNBOUSSI	AKB	45	2
	SOUBADO	ANKOUANAMON	AKB	45	2
	BONROU	NONGANINROU	AKB	21	7
	MOUYANROU				
	GAH GBABI	SOKOSONOUSOBE	AKB	42	3
	YAKIBOURAROU	GUINNATI	AKB	42	3
	GANDO				
	KPESSARAN	ANTISOUA	AKB	41	2
	Bori	ANTISUA	AKB	43	15
N'Dali	OUENOU	ANDOMONROU	AKB	13	4
	MAREGOUROU	ANKOUAMON	AKB	12	2
	GOUNIN	ANDOAKANKO	AKB	35	4
	SOUNOUMON	WAROUKOUDA	AKB	47	2
		KOUROUMON			
	SAKAROU	TOUKOSARI	AKB	30	2
	BOUYEROU	DAMOUGNINA	AKB	15	3
	SIRAROU	ANKOUAMON	AKB	22	3
	TAMOIROU	ANTISUA	AKB	22	2
	WEREKE	NONGANINRA	AKB	16	2
Volume de vivre vendus (T) (octobre 2018, mars 2019)					147
Valeur de vente (F.CFA) (octobre 2018, mars 2019)					161 700 000

Source : Union Régionale de Producteur (URP), travaux de terrain, avril 2019

Dans l'artisanat de production et particulièrement dans l'agroalimentaire, on dénombre une multitude de coopératives organisées participant à la vie économique des communes. C'est le cas des coopératives d'étuveuses de riz paddy. Sept (7) coopératives regroupant 204 femmes ont étuvé et vendu sur la même période d'octobre 2018 à mars 2019 quatre - vingt-trois (83) tonnes de riz à vingt-neuf millions (29 000 000 F.CFA). Les coopératives

de transformation de soja et de lait de vache en fromage, les coopératives de transformation d'igname et de manioc en cossettes et gari ; les transformatrices d'arachide en huile et beignets sont très nombreuses et constituent ensemble de puissantes unités de production dans l'agroalimentaire à l'échelle des communes du Borgou.

L'artisanat de production concerne également la branche textile et habillement qui concentre de nombreux tisserands et couturiers. Les travaux ont permis d'estimer les recettes annuelles de cette catégorie qui se situent entre (900 000 et 3500 000 F.CFA) par an pour les unités individuelles de tissage et entre (750 000 et 4 200 000 F.CFA) pour les couturiers. Tout ceci confirme le potentiel économique des métiers artisanaux porteurs identifiés dans les chapitres précédents.

5.5 Artisanat et amélioration de la base de l'assiette fiscal locale

5.5.1 Politiques économique et assiette fiscale locale.

Au Bénin, la décentralisation s'étend à la fiscalité. On entend par décentralisation fiscale, la répartition des ressources publiques et l'organisation des rapports financiers entre l'Etat et les collectivités locales. Ce concept recouvre la définition d'un champ de ressources propres pour les collectivités locales, l'identification d'un champ de ressources partagées entre l'Etat et les collectivités locales, et les transferts des ressources du budget de l'Etat à celui des collectivités locales. La définition d'un champ fiscal propre aux collectivités locales se retrouve dans la plupart des lois de décentralisation. La fiscalité propre s'appuie sur les quatre (04) impôts locaux de base connus sous le nom de « 4 vieilles » : le foncier bâti, le foncier non bâti, la contribution des licences et la patente (les 4 vieilles).

A ces impôts locaux peuvent s'ajouter des taxes spécifiques liées au contexte du développement des différentes localités. C'est pourquoi la Loi N°98 – 007 du 15 janvier 1999 portant Régime Financier des Communes (RFC) en République du Bénin a initié la Taxe de Développement Local pour soutenir l'effort de développement à la base et permettre aux collectivités locales décentralisées de disposer de ressources financières suffisantes pour entreprendre des actions de développement que l'Etat central, jusque-là principal pourvoyeur financier, n'est plus à même de continuer à réaliser.

Les chapitres précédents ont démontré à suffisance le potentiel des unités artisanales dans

l'économie locale des communes. Cependant, Le recouvrement des impôts et taxes propres aux collectivités locales a jusqu'ici eu un rendement médiocre. Ceci s'explique comme rappelé dans le paragraphe précédent, par la complexité dans la définition de l'assiette et des modes d'évaluation des impôts, la difficulté de la mise en place au niveau local d'instruments adaptés pour connaître le potentiel fiscal et assurer l'émission des rôles et le recouvrement.

La Taxe de Développement Local (TDL) a été créée en 1999. L'article 962-2 du Code Général des Impôts précise les assiettes relatives à la TDL. D'un point de vue légal, seul le niveau du bénéfice d'une entreprise détermine le niveau de la fiscalité. Dans la pratique, ce n'est pas le cas puisque le paiement des impôts est lié à certaines caractéristiques des UPA et notamment la branche d'activité, la localisation et la taille.

Au niveau des communes, les comptes nationaux n'offrent pas la possibilité d'évaluation du Produit Intérieur Brut. Toutefois, les investigations ont permis de répertorier les prélèvements existants et assis sur les ressources imposables à la Taxe de Développement Local (TDL). Il existe en effet, une multitude de prélèvements de fait assis sur les ressources imposables à la TDL. Ces prélèvements varient selon les ressources de chaque commune et ils viennent combler le vide de la TDL.

5.5.2 Simulation de la fiscalité perçue auprès des coopératives de beurre de Karité

Dans le but d'améliorer l'imposition et le recouvrement des taxes professionnelles, le Bénin a entamé avec le soutien de la Banque Mondiale, une réforme du régime d'imposition des micros et petites entreprises. Il s'agit de la mise en place d'un nouveau système d'imposition des micros et petites entreprises qui serait basé sur le chiffre d'affaires. Cette option vise à corriger le système d'imposition actuel des micros et petites entreprises fondé sur la valeur locative dans les zones dotées de Registre Foncier Urbain et sur le bénéfice forfaitaire dans les autres localités qui ne permet pas à l'administration fiscale d'appréhender le chiffre d'affaires en vue d'une imposition fondée sur le revenu réel respectant l'équité et la justice fiscale. La réforme de la fiscalité des micros et petites entreprises est consacrée par les articles 1084-18 à 1084-48 du Code Général des Impôts (CGI).

Les agents économiques concernés par la réforme et considérés comme micros ou petites

entreprises sont ceux dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur ou égal à 50 millions de F CFA. De façon spécifique, les micros entreprises sont celles dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur ou égal à 20 millions et les petites entreprises sont celles dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 20 millions mais reste inférieur ou égal à 50 millions. Selon l'article 1084-21, le chiffre d'affaires retenu pour la détermination de la TPS est l'ensemble des recettes réalisées du 1er janvier ou de la date de création au 31 décembre de l'année précédente (DGI, 2017). Nous considérons dans la présente simulation que les coopératives partenaires de l'URP sont de micro entreprise au sens de la DGI.

En termes de tarif et mode de recouvrement, la TPS qui vient d'être adoptée à travers cette réforme remplace la Taxe Professionnelle Unique (TPU) et le forfait classique et libère en même temps le contribuable du paiement de la TVA. Elle regroupe les impôts et taxes ci-après : l'impôt sur le revenu ; la contribution des patentes (à l'exception de la patente complémentaire) ; la contribution des licences ; le versement patronal sur salaires.

Pour les micros entreprises, la TPS est payée en un seul versement au plus tard le 30 avril de chaque année, selon les tarifs ci-après représenté par le tableau XXXII:

Tableau XXXII : Tarif des impôts

Tranches de chiffre d'affaires (F.CFA)	Tarif de l'impôt (F CFA)
0 à 1 000 000	6 250
1 000 001 à 2 500 000	21 875
2 500 001 à 5 000 000	46 875
5 000 001 à 10 000 000	93 750
10 000 001 à 15 000 000	156 250
15 000 001 à 20 000 000	218 750

Source : DGI, 2018

Le traitement des valeurs de production et d'estimation en quantité et valeur de beurre produits par les coopératives de beurre de Karité permet de générer le tableau XXXIII

Tableau XXXIII : Estimation des Impôts suivant la grille de la DGI

Communes	Villages/Quartier	Dénominations	Faitière	Effectif	Volume beurre (T)	PUM/Tonne	Chiffre d'affaire (F CFA)	Impôt (F CFA)
Tchaourou	GUINEROU1	ANKOUAMON	AKB	25	18	1100000	19 800 000	218750
	GUINEROU2	KASSOSOAWARAWAN	AKB	36	15	1100000	16 500 000	218750
	TEKPAROU	ANTISUA	AKB	30	6	1100000	6 600 000	93750
	GOKANA	SOURAWAIGBEROU	AKB	25	7	1100000	7 700 000	93750
	KENOUKPANOU	ANKPIAN	AKB	35	7	1100000	7 700 000	93750
Pèrèrè	NASSY	ANTISUA	AKB	25	23	1100000	25 300 000	218750
	GBABADIGUI	GOUSSOUNON'KI	AKB	34	5	1100000	5 500 000	93750
	TONGUI KPAROU	ANDOMONROU	AKB	41	4	1100000	4 400 000	46875
	WASSAMON	WANROUSURU	AKB	38	4	1100000	4 400 000	46875
	GUINAGOUROU	WARAKUNBOUSSI	AKB	45	2	1100000	2 200 000	21875
	SOUBADO	ANKOUANAMON	AKB	45	2	1100000	2 200 000	21875
	BONROU MOUYANROU	NONGANINROU	AKB	21	7	1100000	7 700 000	93750
	GAH GBABI	SOKOSONOUSOBE	AKB	42	3	1100000	3 300 000	46875
	YAKIBOURAROU	GUINNATI	AKB	42	3	1100000	3 300 000	46875
	GANDO KPESSARAN	ANTISOUA	AKB	41	2	1100000	2 200 000	21875
	Bori	ANTISUA	AKB	43	15	1100000	16 500 000	218750
N'dali	OUENOU	ANDOMONROU	AKB	13	4	1100000	4 400 000	46875
	MAREGOUROU	ANKOUAMON	AKB	12	2	1100000	2 200 000	21875
	GOUNIN	ANDOAKANKO	AKB	35	4	1100000	4 400 000	46875
	SOUNOUMON	WAROUKOU KOUROUMON	AKB	47	2	1100000	2 200 000	21875
	SAKAROU	TOUKOSARI	AKB	30	2	1100000	2 200 000	21875

BOUYEROU	DAMOUGNINA	AKB	15	3	1100000	3 300 000	46875
SIRAROU	ANKOUAMON	AKB	22	3	1100000	3 300 000	46875
TAMOUROU	ANTISUA	AKB	22	2	1100000	2 200 000	21875
WEREKE	NONGANINRA	AKB	16	2	1100000	2 200 000	21875
Volume de vivre vendus (octobre 2018, mars 2019)				147			
Valeur de vente (octobre 2018, mars 2019)				161 700 000		1 893 750	

Source : Travaux de terrain, Février 2019

Les collectivités locales béninoises, disposent d'un pouvoir fiscal limité. Le pouvoir fiscal s'entend comme la capacité de décider du niveau de ses recettes, en disposant notamment de l'aptitude à établir l'assiette et à fixer les taux de la fiscalité locale. Ces deux compétences sont assurées par la Direction Générale des Impôts (DGI), et le recouvrement par la Direction Générale du Trésor Public.

Les travaux effectués dans le cadre de la présente thèse révèlent que le potentiel fiscal résultant des unités artisanales est un trésor inexploité du fait non seulement du taux d'informalité de ces unités de production mais aussi de la politique fiscale en générale qui malgré les réformes, peine à s'accommoder au contexte des unités « informelles » et à procéder à un recensement exhaustif des contribuables du Borgou.

Conclusion partielle

Ce chapitre a présenté et analysé les données statistiques collectées auprès des artisans. L'analyse met en perspective divers aspects relatifs à l'importance du secteur dans le Borgou et met en relief des éléments stratégiques de la prospective que les décideurs communaux devraient intégrer dans les politiques communales. Le chapitre aborde la couverture communale des services offerts par l'artisanat ; les effets du secteur sur l'emploi et la formation professionnelle ; l'entreprise artisanale en tant qu'acteur économique et contribuable. La finalité de ce chapitre est donc de contribuer à une meilleure perception des enjeux de développement local.

Le développement de certains groupements de production artisanale constitue un important facteur de mobilisation des recettes fiscales. Toutefois, au niveau des communes, les comptes nationaux n'offrent pas la possibilité d'évaluation du Produit Intérieur Brut. Néanmoins, les investigations du terrain ont permis de répertorier les prélèvements existants et assis sur les ressources imposables à la Taxe de Développement Local (TDL)

CHAPITRE SIXIEME :

STRATEGIES D'AMELIORATION ET CONTRIBUTION DES UNITES DE PRODUCTION ARTISANALE AUX ECONOMIES LOCALES ET DISCUSSION DES RESULTATS DE RECHERCHE

6.1- Appréciation du cadre institutionnel, de la pertinence des approches et de la cohérence dans la mise en œuvre des politiques publiques affectant le développement local

Cette partie vise à mettre en évidence les traits distinctifs du système productif des communes du Borgou en relation avec la problématique de la contribution de l'artisanat au développement des économies locales. Il s'agit d'examiner d'une part, l'efficacité et la pertinence des réformes institutionnelles sectorielles au plan national et leur impact sur la dynamique de territorialisation dans les communes du Bénin en général et celle du Borgou en particulier. D'autre part, l'appréciation des interactions entre domaines d'activités et actions de développement local sera analysée en particulier sur la prise en compte des atouts spécifiques propres aux territoires au regard de leur influence significative sur leur potentiel de développement. L'analyse de la pertinence des politiques examinées résulte des rapports d'évaluations réalisées par le ministère du développement du Bénin.

6.1.1 Politique de développement de l'artisanat

La Politique Nationale de Développement de l'Artisanat (PNDA 2005-2025) a été bâtie sur un diagnostic stratégique indiquant que le secteur occupe 12,7 % de la population active dont 26 % de cette population occupée est constitué des chefs d'entreprises artisanales. Sa contribution à la formation du produit intérieur brut est en moyenne de 12 %. Le secteur artisanal se révèle comme le 3ème pourvoyeur d'emplois au Bénin derrière l'agriculture et le commerce. Cependant, le secteur de l'artisanat présente des faiblesses aux plans de l'environnement institutionnel, législatif et réglementaire, de l'organisation des artisans, de l'investissement (capital), de la formation professionnelle, du financement du secteur et de l'appui des partenaires techniques et financiers. Sur la base du diagnostic établi, le secteur de l'artisanat du Bénin a projeté une vision qui s'énonce comme suit : « un secteur bien organisé, à l'horizon 2025, où opèrent des entreprises artisanales compétitives,

contribuant notablement, à la valorisation du patrimoine national, à la prospérité de l'économie nationale et au bien-être social de l'artisan et du Béninois dans un pays uni et de paix ». Pour réaliser ce futur désiré du secteur de l'artisanat à l'horizon 2025, cinq (05) orientations stratégiques ont été retenues et sous-tendues par quatorze principes de base. Ces orientations sont : amélioration des conditions-cadres ; promotion de l'organisation des acteurs ; renforcement du savoir, du savoir-faire et du savoir-être ; promotion et développement des micro-entreprises artisanales ; protection sociale des artisans.

La PNDA adoptée en Conseil des Ministres en 2005 a connu une actualisation en 2007. Cependant, seulement 43 % des enquêtes déclarent reconnaître l'existence du document de Politique Nationale de Développement de l'Artisanat actualisé en 2007 et 25 % ont participé à cette actualisation. Par rapport à son contenu, seulement 54 % et 29 % des enquêtés ont une connaissance des objectifs fixés respectivement dans la PNDA de 2005 et de la PNDA actualisée. Cette réalité traduit une faiblesse importante d'appropriation de la PNDA par les acteurs du secteur.

Dans la conception, les orientations de la PNDA semblaient bien arrimées aux orientations retenues dans la Vision Bénin 2025 Alafia, aux OSD et aux axes stratégiques de la SCRP. La mise en œuvre de la politique a cependant rencontré diverses fortunes caractérisées au plan institutionnel par l'absence du cadre opérationnel de mise en œuvre de la Politique ; au plan législatif, les mesures d'incitation adoptées notamment le bénéfice des avantages d'un régime privilégié au titre du code des investissements n'ont pas été traduites dans les faits. La synthèse des positions des organisations professionnelles d'artisans et des chambres consulaires est résumée dans l'encadré 1.

Encadré 1 : Positions des organisations professionnelles d'artisans et des chambres consulaires

Les choix stratégiques opérés dans la PNDA sont de nature à opérationnaliser les orientations des politiques nationales et internationales. Le cadre institutionnel, législatif et réglementaire a connu des mutations favorables à la mise en œuvre de la PNDA mais demeure peu attractif pour assurer la promotion du secteur. Le bénéfice tiré de l'application de la PNDA, selon l'opinion des chefs d'entreprises, demeure encore loin des attentes en raison de la lourdeur administrative et du coût élevé des procédures. La restructuration opérée à partir de 2008 et les efforts d'auto-organisation en respect aux dispositions du code de l'artisanat font que de nos jours au Bénin, il est de plus en plus difficile de voir des non professionnels exercer une activité artisanale. Le dispositif de formation mis en place par les organismes exerçant dans le secteur, participe au renforcement des acquis et fait que l'artisan béninois peut valablement vivre de son métier.

6.1.2 Politique de restructuration de secteur agricole.

En Juillet 2006, sous l'impulsion du Président de la République qui manifeste le désir de faire du Bénin un pays émergent et de l'agriculture le fer de lance de l'économie, les cadres du secteur agricole ont élaboré après des rencontres et ateliers de réflexions le Plan Stratégique pour la Relance du Secteur Agricole (PSRSA). Ce Plan Stratégique présente un arrimage cohérent avec les documents cadre de référence au niveau national et international. En particulier, le PSRSA a visé des actions transversales d'appui au développement des filières notamment : l'aménagement hydro agricole ; la mécanisation, le financement agricole ; le conseil agricole. Le déficit majeur a été d'assurer la couverture des besoins alimentaires et nutritionnels de la population à travers l'amélioration de la productivité et de la compétitivité du secteur agricole, l'amélioration de l'attractivité de l'activité agricole et du milieu rural.

La Déclaration de Politique de Développement Rural (DPDR) a présenté quant à elle, les grandes options et les choix stratégiques retenus par le gouvernement à partir de 1991 pour les années à venir. En effet, elle fixe les rôles des différents acteurs à savoir l'Etat, les collectivités locales, les OP, les Partenaires Techniques et Financiers et les privés. La DPDR tient compte de la décentralisation en fixant un cadre pour la déconcentration des activités des Ministères vers les Communes. Elle s'articule autour de six objectifs suivants :

- le renforcement de la participation du secteur au développement socio-économique

du pays :

- la contribution à l'amélioration du niveau de vie des populations;
- le maintien de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- la diversification agricole et l'augmentation de la productivité ;
- la conservation du patrimoine écologique ;
- l'amélioration des rapports hommes/femmes au sein des communautés rurales suivant l'analyse « Genre et Développement ».

L'une des insuffisances de cette déclaration est qu'elle ne ressort pas explicitement les grands enjeux et les défis auxquels est confronté le secteur du développement rural. De ce fait, les orientations proposées ne s'articulent pas autour de grands thèmes prioritaires suffisamment mobilisateurs pour dynamiser l'ensemble du secteur et être portées par l'ensemble des acteurs concernés.

En dépit de tout ce dispositif institutionnel et organisationnel tant dans les domaines de la réglementation, de la recherche agricole, du contrôle phytosanitaire et alimentaire, de la vulgarisation/conseil agricole, des aménagements hydro agricoles, de la pêche, de l'élevage, de l'agriculture que de la programmation et de la prospective et de l'administration des ressources, les résultats des réformes successives dans le secteur n'ont pas comblé les attentes des acteurs.

Les réformes ont prévu un transfert de compétence au niveau local. Les collectivités locales dotées d'une autonomie de gestion ont en charge certains des rôles de l'Etat notamment : le développement local ; l'aménagement ; l'habitat et l'urbanisme ; les infrastructures de base ; l'équipement et le transport ; l'environnement, l'hygiène et la salubrité ; l'alphabétisation et l'éducation des adultes ; les enseignements maternel et primaire ; la santé, l'action sociale et culturelle ; les services marchands et les investissements économiques. Ces collectivités locales constituent un maillon important dans la chaîne du développement local et par conséquent, de l'agriculture. Au stade actuel, la complémentarité visée par la DPDR entre l'Etat et les collectivités locales pour une efficacité du secteur agricole est sacrifiée au profit des rivalités de transfert de compétence.

En termes d'acquis, les politiques gouvernementales de promotion de la production

végétale de 1991 à 2008 ont joué un rôle important dans la structuration de la production agricole béninoise. Ainsi, il s'est développé au cours de cette période les productions ci-après : (i) cultures vivrières : maïs, sorgho, petit mil, fonio, et riz au titre des céréales ; manioc, igname, patate et taro au titre des racines et tubercules, niébé, voandzou, 'dohi', 'goussi,' soja et pois d'angole au titre des légumineuses; (ii) cultures industrielles : coton, anacarde, palmier à huile, tabac, noix de coco, arachide, canne à sucre ; (iii) produits fruitiers : agrumes, ananas, banane, mangue, papaye et fruits divers ; (iv) produits maraîchers : tomate, oignon, pomme de terre, gombo, piments ; (v) produits de cueillette : karité, néré, kapok. Au titre des cultures vivrières, les productions des céréales, des racines et tubercules puis des légumineuses ont toutes connu une augmentation sur la période. Elles sont accrues respectivement de 113,68 %, 126,75 %, 204,75 %, entre 1991 et 2008 avec des taux moyens annuels d'accroissement respectifs de 8,32 %, 8,26 % et 12,16 %. Ainsi, les céréales sont passées de 583 500 tonnes à 1 297 900 tonnes, les tubercules de 2 257 200 tonnes à 4 993 300 tonnes et les légumineuses de 75 700 tonnes à 238 500 tonnes. Outre ces grands groupes de produits agricoles et le coton, les produits maraîchers en l'occurrence la tomate, le piment, le gombo et l'oignon ont également connu d'amélioration significative en termes de production, de superficie et de rendement.

La production animale a également connu quelques succès. L'essentiel des productions tirées des différents élevages au cours de la période 1991 à 2008 est constitué par la viande, le lait et les œufs. Les espèces animales qui contribuent à l'obtention de ces productions sont : les bovins, les ovins, les caprins, les porcins, les volailles et tout récemment les aulacodes, les lapins, les escargots. Au cours de la période sus-indiquée, l'effectif de ces différentes espèces animales a connu une croissance régulière en dépit de leur niveau encore faible (1 à 3 %). Pour ce qui est de la production du lait, elle provient essentiellement des bovins et particulièrement des vaches. Cette production est également en augmentation en raison de l'accroissement du cheptel bovin donc des vaches. Selon les chiffres de la Direction de l'Elevage, cette production est estimée en 2007 à 89 466 000 litres, soit 92 149 980 kg contre 66 943 410 litres, soit 69 001 260 kg en 1998. Ce niveau de production de lait ne couvre que 0,33 % des besoins en lait de la population béninoise en 2007 (DE, 2008) et dénote de

la très faible production du lait au Bénin.

Du point de vue de la diffusion des technologies de production, les acquis obtenus au cours de la période (1991 à 2008) sont très mineurs et complètement en deçà des objectifs, voire des ressources déployées. En effet, la mise en œuvre de la DPDR n'a pas réussi à défaire l'agriculture béninoise de son statut de type extensif très attaché à l'usage des variétés locales et des techniques traditionnelles de production avec une faible adoption des innovations technologiques suggérées par les chercheurs et les organismes de vulgarisation. Même l'usage des bœufs sous forme de culture attelée sur les exploitations qui en sont dotées est en nette baisse au regard des chiffres signalés par la Direction de l'Elevage (2008). En effet, en 2007, on dénombre un nombre total d'attelages de 65 424 contre 113 777 en 2006 soit plus de 42 % de baisse. Le nombre d'attelages fonctionnels étant également en baisse de 26 % entre 2006-2007 (84 759 contre 62 761). Il en est de même des matériels agricoles de soutien à cesattelages, notamment : la charrue, le canadien, le butteur, l'herse, la charrette, la souleveuse, le semoir qui sont également en baisse de plus de 50% en moyenne entre 2006-2007 (DE, 2008). Quant à la mécanisation de l'agriculture, les efforts sont certes observés mais de façon éparse sur le terrain. Aussi, les équipements et/ou accessoires accompagnant les tracteurs sont-ils insuffisants et le plus souvent inadaptés aux types de sol en présence. Il est observé par ailleurs, une non maîtrise de l'eau et donc une production essentiellement sous condition pluviale. Par ailleurs, la conservation des produits agricoles est faite à partir d'un dispositif de conservation des récoltes (greniers traditionnels, le dessus des plafonds des cases) avec des pertes post- récoltes importantes puis une transformation artisanale à but domestique et commercial d'une partie des récoltes par les femmes et générant une très faible valeur.

A la lumière des acquis ci-dessus signalés, il se dégage de façon globale, que les productions vivrières ont affiché un essor nettement remarquable au cours de la période de 1991 à 2008 dus probablement à l'accélération de la croissance de la demande liée à la pression démographique. Par ailleurs, la revitalisation de la croissance du sous-secteur des produits vivriers au cours de ladite période peut être aussi attribuée d'une part, à la dévaluation du FCFA qui a indiscutablement amélioré la compétitivité desdits produits sur les marchés locaux (par rapport aux produits

importés) et d'autre part, aux politiques gouvernementales de soutien à la diversification qui a consisté à octroyer (Etat) aux paysans des zones cotonnières, les facilités d'achat à crédit, de quantités d'engrais plus grandes afin de leur permettre de fumer les produits vivriers à travers la politique dite de couplage coton-vivriers. C'est cette politique de couplage encouragée par l'Etat qui a certainement porté ses fruits au regard de l'envolée des productions vivrières et particulièrement céréalières au cours de cette période.

6.1.3 Politique de décentralisation et de déconcentration

Le Bénin est entré dans une ère de nouvelle gouvernance publique depuis 1990. Plusieurs chantiers de réformes sont en cours. Au nombre de ceux-ci on peut citer :

- la réforme budgétaire axée sur les résultats avec comme illustration principale l'élaboration de budgets de programme par les ministères, avec indication d'objectifs sectoriels précis, la définition de stratégies, l'identification des moyens de mise en œuvre, la conception d'indicateur de mesure de performance, etc. ;
- la modernisation de l'administration publique par une meilleure définition des postes et des profils, l'orientation vers l'avancement au mérite, la distinction des fonctions politiques des fonctions administratives, l'élaboration d'outils de management comme les manuels de procédures ou la création de structures de facilitation des rapports entre l'administration et les usagers.
- la réforme de l'administration territoriale, avec comme objectif l'amélioration de la gouvernance locale, le rapprochement de l'administration de l'administré, la transparence de la gestion locale, le développement des communes et l'apprentissage de la démocratie de proximité ;

De cette dernière réforme, on retient que la constitution du 11 décembre 1990 pose le principe de la libre administration des collectivités territoriales. Les décisions prises par le Gouvernement ont permis de définir les grandes orientations de la décentralisation et de mettre en place un dispositif législatif précisant le cadre juridique de l'administration territoriale. Cinq lois ont été adoptées par l'Assemblée Nationale puis promulguées entre 1999 et 2000 par le Président de la République. Elles sont présentées dans l'encadré 2.

Encadré 2 : Quelques lois relatives au fonctionnement des communes en République du Bénin

Loi n°97-028 du 15 janvier 1999 portant organisation de l'administration territoriale en République du Bénin et ses décrets d'application ;

Loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin et ses décrets d'application ;

Loi n° 98-005 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes à statut particulier et ses décrets d'application ;

Loi n° 98-006 du 09 mars 2000 portant régime électoral communal et municipal en République du Bénin ;

Loi n° 98-007 du 15 janvier 1999 portant régime financier des communes en République du Bénin.

Loi n°2009-17 du 13 août 2009 portant modalité de l'intercommunalité en République du Bénin.

L'organisation administrative de l'Etat, initiée par la Réforme de l'administration territoriale de 1993 et consignée dans les lois résumées plus haut, est composée de quatre éléments : le découpage territorial, la déconcentration, la décentralisation et l'exercice de la démocratie à la base. La Politique Nationale de Décentralisation et de Déconcentration (PONADEC) a été élaborée pour appuyer le secteur de la décentralisation et de la déconcentration. Sa vision à l'horizon 2018 est ainsi définie : « *Faire des Collectivités Territoriales des espaces de démocratie à la base, de bonne gouvernance et de développement local durable dans le cadre d'un Etat unitaire décentralisé qui assure le développement harmonieux du territoire national, sur la base de la solidarité nationale, de l'accès de tous aux services de base, des potentialités régionales et de l'équilibre interrégional* ».

Le bilan réalisé sur les cinq (5) premières années d'expérience du processus de décentralisation, allant de 2002 à 2007 par le Forum national sur la Réforme de l'Administration Territoriale et l'Evaluation de la gestion des communes, a identifié les forces et les faiblesses du processus de décentralisation et de déconcentration. De manière générale, l'institution communale n'est pas encore « comprise » comme un élément essentiel de l'organisation de l'État en charge du développement de son territoire. L'approche dite communautaire, fortement ancrée dans les démarches des projets et des programmes, reste dominante sans qu'elle ait évolué pour tenir compte des prérogatives communales. Cette faible prise en compte de la place de la commune

joue directement sur la nature des liens qui s'établissent (ou non) entre les services déconcentrés de l'Etat et les autorités communales. Cette approche sert aussi de justification pour limiter les transferts aux communes. A ce jour, le constat a révélé l'absence de liens entre la réforme territoriale et la réforme de l'Etat, le blocage de la déconcentration par la frilosité des administrations centrales, l'insuffisance des transferts de compétences aux collectivités locales, l'inadéquation de l'organisation et des moyens des préfectures et services déconcentrés de l'Etat et le maintien d'un modèle administratif suranné insuffisamment attentif à la bonne gouvernance.

Somme toute, la PONADEC demeure un outil toujours d'actualité, qui devrait fédérer les énergies dans le secteur de la décentralisation et de la déconcentration. D'ailleurs tous les acteurs interrogés lors des entretiens de terrain restent unanimes sur la nécessité d'avoir un tel outil et au-delà sa mise en œuvre est fortement attendue. Cette hypothèse pourrait se vérifier si les différents actes proposés par le document de politique étaient bien mis en œuvre. Auquel cas les dynamiques sociales et économiques locales de l'ensemble des territoires ne pourront pas concourir à l'atteinte des objectifs du Bénin Emergent et les potentialités économiques locales ne seront pas valorisées.

6.1.4 Bilan des réformes sur la transformation des économies locales

La territorialisation de l'action publique recouvre tout d'abord le principe d'une différenciation des interventions suivant les contextes locaux d'application. Cette différenciation est sensée permettre une adaptation des politiques de développement aux conditions, atouts et contraintes locaux en tenant à la spécificité des secteurs d'activités et aux potentialités spécifiques des territoires. Une approche territoriale de développement appelle un ajustement des réponses proposées par les pouvoirs publics aux sujets de développement formulés par les populations. Les demandes des populations sont susceptibles de différer d'un territoire à un autre en raison des facteurs démographiques différents, de la spécificité des métiers et professions dominants, induisant la conception de projets et programmes dont les contenus ont un rapport avec les enjeux locaux de développement.

Sur la période de 1991 à 2008, le MAEP a été un vaste réservoir de projets et programmes. La Politique de Développement du Secteur Agricole mise en place au

cours de cette période, n'a eu de mérite que de transformer le ministère de l'agriculture en une grande machine à projets fonctionnant en grande disparité et sans synergie nécessaire à l'efficacité de tant d'interventions. Dans le même temps, les quinze Plans d'Actions Nationaux, ainsi que les six Plans d'Actions Régionaux n'ont guère été élaborés par suite d'une déclinaison de la politique. On peut déduire que la performance vivrière enregistrée ne résulte pas de l'application des réformes agraires. En effet, l'envolée de la production des céréales notamment maïs et riz tient particulièrement à l'expansion des superficies dans le nord du pays (Atacora, Donga, Alibori et Borgou) qui totalisait au début des années 1990 moins de 15 % des superficies cultivées en maïs qui a atteint en 2000, 28,02 % de la superficie nationale. La production du maïs représente 21,6% de la superficie nationale pour la spéculation. Une bonne application des réformes basée sur une approche territoriale cohérente aurait eu pour effet de valoriser les potentialités des communes en matière de production végétale, animale et sylvicole indispensable au développement des métiers artisanaux notamment de l'agroalimentaire, de construction mécanique, d'outils agricoles. On s'aperçoit que ce dysfonctionnement qui a caractérisé la mise en œuvre des projets et programmes au sein du Ministère de l'Agriculture sur la période de 1991 à 2008, s'est traduite par un très faible impact sur le développement des chaînes de valeurs ajoutées et renforcer conséquemment une spécialisation des territoires dans les métiers de l'agriculture et de l'artisanat agroalimentaire notamment.

Il découle de ces constats que les politiques de développement sensées accompagner le processus de décentralisation et dont les évaluations ont été présentées dans les paragraphes précédents ont été jugées non satisfaisantes. Les caractéristiques socioculturelles spécifiques à chaque territoire et les potentiels de développement des communes ne semblent avoir été ni ancrés dans l'élaboration des politiques ni dans leur application. Au plan institutionnel, les transferts de compétences aux communes n'ont pas été effectifs. Les stratégies communales n'ont pas eu de portée suffisante faute d'allocation de ressources, de mobilisation des acteurs pour assurer un meilleur portage des actions (Tableau XXXIV).

Tableau XXXIV : synthèse d'évaluation de documents de Politiques Publiques

CRITÈRES D'ÉVALUATION	Bilan PNDA	Bilan DPDR	Bilan PONADEC
COHERENCE/ PERTINENCE	Bonne adéquation entre l'horizon d'exécution de la PNDA et celui de la vision Bénin 2025 Alafia	Clarification des rôles, conséquence du désengagement de l'Etat des fonctions de production, commercialisation et de transformation	Valorisation des ressources et des potentialités locales, base de la création d'emplois et de richesse, et par la réduction des disparités spatiales en matière d'infrastructures et d'équipements.
EFFICACITE	L'efficacité de la PNDA n'est pas suffisamment documenté.	Le désengagement de L'Etat est mal préparé et les fonctions régaliennes sont assumées par des structures de relais qui sont loin d'être performantes.	Absence de liens entre la réforme territoriale et la réforme de l'Etat, le blocage de la déconcentration par la frilosité des administrations centrales, l'insuffisance des transferts de compétences aux collectivités locales
EFFICIENCE	Absence des plans d'actions prioritaires triennaux/quinquennaux dans le cadre de la mise en œuvre de la PNDA. Les financements escomptés n'ont pu être mobilisés en faveur du Secteur après 10 ans de mise en œuvre de la PNDA	L'initiative du groupe de PTF sur « agriculture et environnement » bien que pertinente, n'est pas encore parvenue à dissiper la cacophonie d'approches et d'outils ayant caractérisé leur intervention ces dernières décennies dans le secteur agricole.	Non budgétisation de l'ensemble du processus. il est techniquement impossible de déterminer actuellement le montant des besoins de financements de la PONADEC
EEFETS/IMPACTS	Sur la période 2005 à 2010, la contribution du secteur de l'artisanat à la formation du produit intérieur brut (PIB) a connu une évolution erratique entre un niveau faible de 10,6% et un pic de 11%.	Sur la période 2005 à 2010, la contribution du secteur de l'artisanat à la formation du produit intérieur brut (PIB) a connu une évolution erratique entre un niveau faible de 10,6% et un pic de 11%. Entre 2006 et 2007, l'effectif global des employés permanents a progressé de 10%	Non mesurés à cette étape
Conclusion	<u>Cohérence et Pertinence</u> : les rapports ont jugé les trois documents pertinents et cohérents. <u>Efficacité</u> : les rapports indiquent des difficultés de mise en œuvre des politiques : l'efficacité de la PNDA n'est pas suffisamment documentée. Le désengagement de l'état est le transfert de compétences aux communes faibles pour promouvoir l'agriculture et l'artisanat. <u>D'ou une remise en question de la cohérence /Pertinence même des politiques Publiques</u>		

6.2-Analyse des moteurs et stratégies de développement des territoires du Borgou

6.2.1 Analyse par les moteurs du développement

Depuis une quinzaine d'années, les travaux développés par le chercheur Laurent Davezies ont permis de démontrer que les mécanismes du développement territorial répondaient à des logiques radicalement différentes de celles du développement macro-économique. Alors qu'à l'échelle des nations, la variable clef du développement demeure le PIB, c'est-à-dire la création de richesses, au niveau local, c'est le revenu qui demeure la pierre angulaire. La relation croissance du PIB croissance de l'emploi - réduction du chômage et de la pauvreté qui s'opère assez mécaniquement à l'échelle des nations (phénomène cependant de moins en moins évident et de plus en plus contesté par certains économistes) n'est pas nécessairement opératoire à des échelles géographiques plus fines (<http://www.argoesiloe.com> du 26/08/2019 à 22 heures 34 minutes). La gouvernance des collectivités locales appelle une meilleure maîtrise des fondamentaux du développement territorial.

Les diagnostics territoriaux doivent désormais analyser les différents moteurs du développement territorial et les flux de revenus qui circulent en son sein (<http://www.adcf.org/amenagement-du-> 26/08/2019 à 22 heures 34 minutes) Cette approche offre une grille de lecture compréhensible à la fois par les élus et les actifs économiques des flux de revenus et leurs effets d'entraînement sur l'emploi local et met en lumière les secteurs de l'économie productive et/ou résidentielle des territoires.

L'approche de Divezies identifie quatre grands types de revenus « importés », qu'il qualifie de revenus basiques, en référence à la Théorie de la Base qui lui a servi de point d'appui pour conceptualiser son approche : (i) les revenus basiques productifs ou Base productive exportatrice ; (ii) les revenus basiques publics ou Base publique ; (iii) les revenus basiques résidentiels ou Base résidentielle et (iv) les revenus basiques sociaux ou Base sociale.

Dans le contexte des économies locales du Borgou, en raison de la non disponibilité de données statistiques fiables désagrégées au niveau des communes, l'analyse des caractéristiques de l'économie présentielle présentera des limites. Il n'a pas été possible d'évaluer les revenus basiques productifs exportateurs composés des salaires, bénéfices des unités de production artisanales des actifs qui travaillent dans des secteurs d'activité "exportateurs", c'est-à-dire qui ont pour vocation de produire des biens et des services vendus à l'extérieur du territoire.

En effet, la problématique de la consommation, qui préfigure les analyses macro-économiques est totalement mise de côté à l'échelon territorial au point qu'aucune statistique n'est produite sur le sujet au niveau local. Ainsi, l'analyse du degré d'attractivité du territoire comme moteur du développement a été une piste intéressante à explorer. Le degré d'attractivité d'un territoire est appréhendé à travers trois indicateurs : potentiel de captation de la richesse, effet multiplicateur, taux de couverture en emplois présentiels. Ces trois indicateurs sont calculés pour la filière lait-fromage dans les communes du Borgou et consignés dans le tableau XXXIV.

Tableau XXXV : Indicateurs de mesure de potentiel économique pour la filière lait-fromage dans les communes du Borgou

Communes	populati on résidente (RGPH4)	Taux Population active 15- 59 ans (%)	Effectif emploi présentiel	Production de fromage (tonne)	Volume de ventes locales (CFA)	Volume des ventes extérieures (CFA)	Revenus du fromage (CFA)	Potentie l de captatio n de la richesse (FCFA)	Effet multiplicateur (FCFA)	Taux de couverture d'emplois
							PU= 300FCFA/k g			
Bembéréké	131255	46,60%	61165	1 228	92 100 000	276 300 000	368 400 000	2 105	4517	47%
Kalalé	168882	40,90%	69073	2 910	218 250 000	654 750 000	873 000 000	3 877	9479	41%
N'dali	113604	46,20%	52485	941	70 575 000	211 725 000	282 300 000	1 864	4034	46%
Nikki	151232	43,70%	66088	1 505	112 875 000	338 625 000	451 500 000	2 239	5124	44%
Parakou	255478	55,40%	141535	454	34 050 000	102 150 000	136 200 000	400	722	55%
Pèrèrè	78988	43,10%	34044	600	45 000 000	135 000 000	180 000 000	1 709	3965	43%
Sinendé	91672	44,30%	40611	901	67 575 000	202 725 000	270 300 000	2 211	4992	44%
Tchaourou	223138	45,30%	101082	1 495	112 125 000	336 375 000	448 500 000	1 507	3328	45%
Total	1214249			10 035	752 625 000	2 257 875 000	3 010 500 000	1 859		

Source : Traitement des données du terrain, octobre 2018

Les indicateurs sont calculés sur la base du volume de production de fromage par commune et de l'hypothèse d'une consommation locale estimée à 25 % de la production et 75 % vendue à l'extérieur du territoire. Le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH4) a permis de tirer les données relatives au taux d'activité des 15 à 59 ans et de déterminer le taux d'emploi présentiel dans les communes. On retient de l'analyse de ces différents indicateurs que :

Aucun territoire ne présente une configuration optimale en matière de consommation, c'est à dire combinant un fort potentiel de captation de richesses et un fort effet multiplicateur ;

Les territoires sont marqués dans une large majorité par une densité moyenne (50 %) en emplois présentiels. Ceci exprime un dysfonctionnement de leur système de consommation. En rappel, le taux de consommation local est basé sur l'hypothèse de 25 %. A l'exception de Parakou, au profil plutôt urbain, tous les territoires du Borgou semblent affectés par une forte évasion commerciale. La propension à consommer localement est faible dû à un faible degré de redistribution des revenus captés dans son économie locale.

Globalement, le soutien à l'agriculture et l'artisanat est indispensable à la vie et à l'animation des territoires. Promouvoir ces secteurs est un enjeu d'économie résidentielle capital en ce qu'il permet d'éviter que les habitants ne consomment trop en dehors du territoire, mais également d'attirer de nouveaux consommateurs. Schématiquement, une communauté dont l'artisanat et l'agriculture sont dynamiques sera attractive pour les consommateurs, issus ou non de son territoire, ce qui génère des effets d'entraînement pour l'activité économique et l'emploi. À l'inverse, les collectivités délaissant ce secteur peuvent voir leurs centres et leurs zones commerciales se vider, ce qui peut se traduire par une baisse des prix de l'immobilier et dégrader l'attractivité du territoire.

6.2.2 Eléments de propositions stratégiques

La construction stratégique de développement des territoires demande assez de temps. Compte tenu de l'importance des aléas économiques et financiers, il est devenu difficile de concevoir une action publique linéaire obéissant à un séquençage diagnostic-stratégie-plan d'action-opérations. Pour autant, une stratégie ne saurait se

résumer à une plaquette de promotion du territoire ni à une brochure de présentation des zones d'activités économiques. L'évaluation des documents de politiques présentée dans les paragraphes précédents évoque cette réalité. Elle doit davantage donner une perspective et une cohérence aux actions économiques présentes et futures, construire des partenariats dans la durée. A l'analyse deux axes stratégiques paraissent pertinent au regard du contexte du Bénin.

✓ **Construire une économie nationale, fondée sur les dynamiques locales et les territoires**

Les ressources, les potentialités et les dynamiques locales doivent être considérées comme le point de départ et le moteur du développement de l'économie nationale. C'est pourquoi il convient de renforcer le rôle et l'autonomie des territoires locaux et d'accompagner les initiatives et les opportunités qu'ils portent plutôt que de les considérer comme le simple point d'application de politiques sectorielles définies au niveau national. Aussi, en appuyant les dynamiques locales, on permet ainsi que les sociétés locales gardent la maîtrise de leur propre processus de développement et valorisent les savoir-faire locaux. Il convient pour cela d'apporter un souffle nouveau aux réformes de la décentralisation par la promotion de collectivités territoriales renforcées et repositionnées dans le développement territorial et la territorialisation des politiques publiques. La spécialisation économique apparaît dans l'étude comme une approche porteuse de transformation socioéconomique des territoires. Le potentiel agricole et agroalimentaire des communes doit être pleinement et judicieusement valorisé. Ce secteur présente d'abord l'intérêt de contribuer à un développement économique décentralisé et de mettre en jeu aussi bien des réseaux d'agriculture paysanne que des petites unités de transformation artisanales. Ce devrait être ensuite un domaine privilégié pour explorer des partenariats équilibrés entre producteurs agricoles et artisans structurés autour des chaînes de valeur.

✓ **Repenser les approches du diagnostic territorial et les approches d'analyse économique.**

Le diagnostic territorial demeure le mode premier d'entrée des communautés dans la compétence économique. Il est plus efficace d'établir un diagnostic par enjeu plutôt que par thématique à la base de l'élaboration des Plans de développement Communaux

depuis 2003 au Bénin. Le diagnostic par enjeu est une approche transversale qui permet l'analyse des éléments tels que compétitivité / attractivité / redistribution / consommation/ économie présentielle. La démarche permet une meilleure connaissance du tissu économique tant sur le plan fiscal qu'en ce qui concerne ses caractéristiques juridiques, liens capitalistiques, facteurs essentiels pour appréhender le lien entreprise / territoire et penser des stratégies d'ancrage territorial de l'activité. Par ailleurs, les disponibilités et qualités de données statistiques restent un défi pour l'état Béninois. Les analyses macroéconomiques sont absentes à l'échelle locale. Seule une approche inverse donc un processus partant de dynamiques locales et leur permettant de s'épanouir et de changer d'échelle - est de nature à produire un développement satisfaisant à la triple exigence de cohésion sociale, d'efficacité économique et de préservation de l'environnement. Pour ce faire, les ressources, les potentialités et les dynamiques locales doivent être considérées comme le point de départ et le moteur du développement durable, national et africain.

6.3-Discussion

La discussion des résultats obtenus à la suite de la présente recherche a permis d'explorer quelques résultats similaires et des divergences. Cette discussion a pris en compte la création des pôles de concentration des métiers artisanaux, la spécialisation des territoires de développement des activités artisanales et les enjeux de la dynamique des activités artisanales dans le département du Borgou.

Création des pôles de concentration des métiers

La gestion du potentiel des unités de productions artisanales intègre tout un ensemble de démarches. Ces démarches impliquent non seulement les acteurs à divers niveaux mais aussi le contexte géographique qui permet de maîtriser la diffusion et la concentration des métiers artisanaux pour impulser le développement d'un territoire. La concentration des métiers artisanaux dans le Borgou s'explique par les positions géographiques, les activités et les statuts des communes. G.-Varet et Mougeot, 2001, P. Lejoux, (2006, p.6.) ont expliqué que les polarisations mettent toutes en avant les nouveaux critères de localisation des entreprises, liés aux arbitrages entre rendements d'échelle croissants et coûts de transport, aux externalités positives associées à la

concentration géographique et aux effets de la concurrence spatiale. En termes de disponibilité spatiale, la commune de Parakou est la dernière dans les huit communes du département de Borgou mais concentre à elle seule, le plus grand nombre de métiers. Cela justifie la concentration des métiers artisanaux observée dans cette commune. Ces métiers se diffusent et créent progressivement d'autres pôles de développement. Ces résultats sont similaires à ceux de C. Gagné, (2007, p. 8) qui ont montré que la croissance n'apparaît pas partout à la fois ; elle se manifeste en des points ou pôles de croissance avec des intensités variables ; elle se répand par divers canaux et avec des effets territoriaux variables pour l'ensemble de l'économie. La diffusion des métiers sur les autres territoires crée de nouveaux pôles de développement qui se spécialisent. Parakou qui est le premier pôle de développement de ce département concentre plus d'emplois non-salariés du fait de la densité des métiers artisanaux enregistrés. Cette situation confirme les résultats obtenus par l'Institut Supérieur des Métiers, (2014 p. 17) qui a montré que les régions de forte densité artisanale sont également celles où la part des entreprises sans salarié est la plus importante. La présence des unités industrielles contribue à la concentration des activités artisanales telles que le tissage et la coupe couture au centre urbain de Parakou. Z. Karray et S. Driss, (2009, pp. 149-150) ont montré qu'en Tunisie, les effets fixes relatifs aux régions montrent l'existence des effets spécifiques de croissance régionale dans le Nord-Est, le Centre Est et plus particulièrement le Centre Ouest. En effet, ce dernier effet confirme les résultats en termes de convergence régionale dans la mesure où le Centre-Ouest connaît un développement récent par effet de propagation de la croissance industrielle du Centre Est, basée notamment sur les industries du textile et habillement. Ces industries génèrent des matières premières pour le secteur artisanal et créent beaucoup d'emplois.

Spécialisation des territoires de développement des activités artisanales

L'étude de la spécialisation des territoires communaux du Borgou, permet de dégager trois grands pôles ou territoires qui se spécialisent en termes de production. Les résultats d'étude sur la spécialisation des territoires, menée par le Bulletin Economique France (2014, p. 56) relative au tissu productif révèlent six territoires à savoir : les zones denses avec surreprésentation des emplois de cadres, les zones peu spécialisées

à orientation tertiaire, les zones à orientation tertiaire publique, les zones à spécialisation. Les zones peu denses à orientation agricole ou agroalimentaire industrielle, Les zones à orientation touristique.

Enjeux de la dynamique des activités artisanales pour le développement local

La dynamique des activités artisanales fait ressortir plusieurs enjeux notamment politiques et socioéconomiques. Nombreux sont les acteurs qui interviennent pour le développement du secteur artisanal dans le Borgou. Ces acteurs sont non seulement sociaux et politiques, mais aussi économiques car ils existent dans le système des structures privées et publiques qui accompagnent les artisans dans le développement de leurs métiers. P. Lejoux, (2006, p. 15). Pendant ce temps, les résultats des travaux de BAD (2006, p. 21) sur le secteur artisanal ont révélé que les efforts de la reconstruction nationale consacrés au sous-secteur de la formation professionnelle restent limités. De plus, en raison de la pénurie de formateurs, certaines spécialités porteuses, telle la plomberie, l'électricité, la mécanique et les filières du bois ne peuvent être offertes.

Avec l'intervention du PAFPA dans le département du Borgou le profil de l'emploi au bout de la troisième année a considérablement changé. On observe que les 197 certifiés au CQP sont insérés à la vie professionnelle dans une proportion de 86,3 % et un taux de 86,1 % d'insertion dans la catégorie des 101 certifiés au CQM pendant que les artisans bénéficiaires des formations de perfectionnement se maintiennent à 100 % dans leur emploi. Malgré cet exploit, quelques difficultés demeurent. Les résultats des travaux menés dans la ville de Parakou par S. Vissoh, (2016, p. 429) ont relevé une autre difficulté non moins importante qui est celle liée à l'approvisionnement en matières premières. En effet, le fonctionnement normal des activités artisanales dépend de leur approvisionnement régulier en matières premières. Les résultats de l'enquête révèlent que 75,31 % des artisans ne parviennent pas à s'approvisionner à bonne date en matières premières. Cette situation s'explique par la rareté de ces matières premières et l'insuffisance de financement.

Face aux difficultés que connaît le secteur artisanal dans le Borgou, l'Etat béninois en collaboration avec les partenaires au développement notamment la coopération suisse

s'investit pour la relance et la promotion du secteur révélé pourvoyeur d'emplois. L'organisation des foires, la constitution des associations et l'accompagnement technique et financier sont entre autre les actions de promotion du secteur. Les résultats des travaux de F. Wassouni, (2009, p. 2) menés en Tunisie face aux difficultés que connaissait l'artisanat, ont montré que ce secteur a pris de l'importance avec la présence des colonisateurs français. Ayant constaté la richesse de cet art local, les Français se sont engagés à le promouvoir en y apportant de nombreuses innovations. En alliant savoir-faire traditionnel et technologie de pointe, l'artisanat a développé les conditions permettant de confirmer sa place de “ première entreprise de France”.

Le secteur artisanal dans le département du Borgou contribue à l'accroissement de l'assiette fiscale de l'Etat et des budgets communaux. Il participe au maintien des populations rurales dans leur localité respective. Il joue donc au maintien de l'équilibre démographique dans les huit communes du département du Borgou. Ces résultats confirment les travaux de D. Souami, (2013, p. 1) sur le rôle de l'artisanat dans le développement local et la dynamique territoriale en Algérie qui montrent que l'artisanat est un levier de développement social, compte tenu du rôle qu'il peut jouer dans la réalisation de l'équilibre social et démographique du pays à travers la sédentarisation des habitants dans leurs régions, et la possibilité de création d'activités à domicile, notamment pour les femmes. Toutefois, l'artisanat n'est pas positionné comme un secteur stratégique capable de contribuer aux transformations socioéconomiques des communes. Cette réalité confirme la recherche menée par C. Achin, (2015, p. 60) dans « Localisation des consommateurs et organisation spatiale de l'économie en France » : Une mesure de la consommation touristique nette générée par les flux touristiques dans les régions françaises, vient également à la conclusion que la gouvernance apparaît véritablement comme la clé de voûte de l'évolution des systèmes, qu'ils soient ou non territorialisés.

Dans son ouvrage le plus récent, « La République et ses Territoires » Laurent Davezies (2007) montre l'inadéquation de plus en plus actuelle entre l'essor des capacités productives et les dynamiques de développement au sein des territoires locaux et

régionaux français. On assiste en effet à un « divorce géographique entre les forces productives et les dynamiques de développement » (Davezies, 2007, p. 5). Il montre que la richesse disponible sur un territoire est de moins en moins liée à sa capacité productive et le PIB ne peut plus en fournir une mesure adaptée. Cette richesse dépend de plus en plus de la présence sur le territoire de populations y transférant des revenus créés ailleurs, qu'il s'agisse de résidents actifs travaillant hors de leur territoire de résidence, de retraités ou de touristes. Plus un territoire attire ces populations, plus sa richesse disponible croît, sans que cela ne soit reflété par les indicateurs usuels (PIB par habitant, IDH, etc.). C'est en se fondant sur ces constations que l'on peut considérer une autre approche du développement fondée sur la promotion de « l'économie présentielle » prenant en compte la population réellement présente sur le territoire de façon temporaire (les touristes) ou permanente, et les revenus qu'elle y dépense à travers sa consommation. Dès lors des territoires qui paraissent condamnés du point de vue de leur contribution productive peuvent être réhabilités en tant que lieux de consommation et de dépense dans les stratégies de développement.

Limites de l'analyse et principales pistes de recherche

En dépit des résultats obtenus vérifiant les hypothèses d'étude. Ce travail de recherche présente également des limites qui tiennent à la fois aux objectifs prioritaires de recherche et aux choix méthodologiques opérés :

L'évaluation de l'implication et la contribution et du rôle moteur des activités artisanales dans l'organisation et la construction des territoires communaux a présenté en effet quelques limites. L'une des principales limites réside dans le fait qu'il n'a pas été possible de mesurer ni les apports de richesses ni les emplois générés dans les communes.

Concernant le bénéfice du pôle artisanat retiré par les communes et le département, la méthodologie d'estimation des emplois et revenus induits, par le pôle artisanat, les données de l'INSAE n'ont pas permis une analyse fine à l'échelle communale. L'approche d'analyse de l'attractivité des communes par les moteurs de développement (Davezies *et al*) s'est révélée une piste de recherche particulièrement intéressante. En effet, cette approche apparaît innovante dans la mesure où elle a

permis d'estimer l'emploi lié à l'artisanat non à partir de l'offre, c'est-à-dire de l'emploi dans les activités caractéristiques de l'artisanat comme c'est le cas dans les analyses macroéconomiques, mais à partir de la demande, c'est-à-dire des consommations effectuées dans les communes.

Une troisième limite de cette analyse tient au fait que nous avons dû, en raison de contraintes d'ordre méthodologique, travailler à partir des données fondées sur des hypothèses quantitatives. A cet effet, il serait particulièrement intéressant que l'INSAE explore les pistes permettant de mieux appréhender les évolutions des territoires décentralisés.

Perspectives

Afin de mieux connaître les dynamiques et les moteurs de développement des unités de Production artisanales dans le département du Borgou, de nombreuses perspectives sont en vue. Actuellement, il n'existe pas de fichiers communs permettant de quantifier et de qualifier les unités de productions sur l'ensemble du territoire du Borgou. Cette situation rend très difficile la connaissance des dynamiques et des moteurs de développement des économies locales selon les filières ou les secteurs géographiques.

L'approche participative et pluridisciplinaire constituerait une alternative pour la réussite de cette mission. A cet effet, il faudra :

- étudier les possibilités de mise en place d'un fichier commun des unités de production dans tout le département du Borgou ;
- analyser le système de renforcement de capacité des territoires à attirer des consommateurs extérieurs, et notamment à conserver leurs consommateurs locaux sur leur territoire ;
- étudier la contribution des métiers artisanaux dans chaque commune aux recettes fiscales locales et nationales afin d'identifier les actions spécifiques à mener.

La relance économique du département du Borgou devrait permettre d'identifier les potentialités, les opportunités d'investissement, ainsi que les contraintes structurelles qui brident les secteurs porteurs de croissance, en vue d'organiser les réponses

appropriées et créer la synergie des apports de différents intervenants au développement.

Pour y remédier dans une certaine mesure, quelques orientations et politiques ont été déjà prises en faveur du secteur et n'ont pas manqué de produire leurs effets positifs. Le PAG 2016-2021 du gouvernement du Bénin offre l'opportunité de nouveaux chantiers perçus comme leviers majeurs à la croissance et à fort impact sur la transformation structurelle du sous-secteur de l'artisanat.

Conclusion partielle

Dans ce chapitre, l'analyse croisée des rapports d'évaluation des politiques de développement mise en œuvre en matière de décentralisation, d'artisanat et d'agriculture indique que les politiques de développement sensées accompagner le processus de décentralisation et dont les évaluations ont été présentées dans les paragraphes précédents ont été jugées non satisfaisantes. Les caractéristiques socioculturelles spécifiques à chaque territoire et les potentiels de développement des communes ne semblent avoir été ni ancrés dans l'élaboration des politiques ni dans leur application. Au plan institutionnel, les transferts de compétences aux communes n'ont pas été effectifs. Les stratégies communales n'ont pas eu de portée suffisante faute d'allocation de ressources, de mobilisation des acteurs pour assurer un meilleur portage des actions. L'analyse de l'attractivité de territoires comme facteur de développement a permis de mettre en évidence l'importance de l'économie du fromage dans la formation du revenu et des emplois dans les communes du Borgou. Les résultats obtenus ont montré que les unités de production artisanales contribuent substantiellement aux économies locales dans le Borgou.

CONCLUSION GENERALE

Dans un contexte où la plupart des recherches en économie spatiale et en géographie économique tendent à considérer que l'organisation spatiale de l'économie est essentiellement déterminée par la localisation des entreprises, les présents travaux se sont intéressés tout particulièrement à la connaissance des phénomènes explicatifs de l'organisation spatiale des métiers artisanaux et des interdépendances fonctionnelles à la base des spécificités des communes du Borgou. L'ambition était de comprendre comment les acteurs territoriaux appréhendent le potentiel des métiers de l'artisanat dans le jeu de la concurrence territoriale. La présente thèse a émis l'hypothèse que les potentialités des métiers d'artisanat varient en fonction des territoires de développement économique dans le département du Borgou et que ces métiers auraient un effet significatif dans la croissance des économies locales à condition de bénéficier de l'avantage d'un environnement institutionnel fondé sur des stratégies de régulation mettant en valeur les atouts spécifiques des collectivités décentralisées au Bénin. Dans la démarche, il a été nécessaire de poser le cadre de la problématique de l'étude et d'introduire les notions importantes du travail à venir, en les expliquant dans leur rapport aux enjeux soulevés par le triptyque « Actifs économiques-Métiers artisanaux - Territoire » en tant qu'éléments essentiels mis au centre des analyses. Afin d'approfondir ces aspects conceptuels, le cadre théorique a tout d'abord permis de revenir sur la notion du territoire, vu comme le réceptacle de l'activité économique, dont l'organisation constitue parfois des systèmes complexes permettant à un secteur d'optimiser ses résultats afin de mieux se positionner ensuite à d'autres échelles, avec l'accompagnement des pouvoirs publics pour se structurer en Pôles de Compétitivité.

Par ailleurs, ce travail a voulu vérifier ce qu'il en est du cadre physique et de l'environnement institutionnel dont bénéficie l'organisation des systèmes productifs de la zone d'étude. L'analyse du substratum géomorphologique et le relief marquant le paysage du département du Borgou a tenté de mettre en lien les écosystèmes participant au maintien de l'équilibre écologique indispensable aux activités socioéconomiques dans les communes et mis en exergue la place et l'importance des acteurs intégrés à la gouvernance locale, et à l'organisation productive sur les

territoires. Dans le cadre du questionnement concernant la diffusion ou la concentration des activités économiques liées aux métiers artisanaux, l'étude cartographique a mis en évidence les pôles économiques qui se sont structurés autour de cinq métiers artisanaux dont les portées sont jugées potentiellement intéressantes pour les économies locales du Borgou.

De même, trois classes de fréquences des métiers se sont distinguées avec des amplitudes qui caractérisent bien les diversités observées dans les communes à travers les indices de diversités de Shannon. Les indices $H' \in [0 ; 2,5]$ indiquent des diversités de métiers artisanaux faibles. Les communes de Sinendé (1,25) et Kalalé (2,99) présentent ces caractéristiques qui suggèrent que les conditions de l'écosystème économique favorisent une forte concentration d'artisans sur un petit nombre de métiers porteurs avec une tendance à la spécialisation. C'est le cas en ce qui concerne les métiers artisanaux de transformation du lait frais de vache en fromage. A Sinendé, trois métiers sur les 5 porteurs connaissent une concentration d'artisans : la coupe-couture avec un quotient de localisation élevé (1,8), suivi de la menuiserie bois-métallique (1,4) et les transformateurs de fromage (1,3). Les indices $H' \in [2,6 ; 3,9]$ indiquent des diversités de métiers artisanaux moyennes. Ces valeurs sont observées dans les communes de N'Dali, Bembèrèkè et Nikki et caractérisent une répartition presque'équitable des actifs artisans sur les cinq principaux créneaux porteurs identifiés dans ces territoires. Ces caractéristiques traduisent l'absence de saturation dans les emplois artisanaux porteurs, ce qui fait potentiellement de ces territoires des niches d'emplois stables et durables. L'indice d'équitabilité de Pielou observé à N'Dali (0,96) témoigne de l'existence dans cette commune de nombreux autres métiers artisanaux d'assez grandes occupations. Enfin, les indices $H' \in [4 ; 6]$ indiquent des diversités de métiers artisanaux élevées. Ces valeurs sont observées dans les communes de Tchaourou, Parakou et Pèrèrè et correspondent à des écosystèmes économiques où s'observent des concentrations d'actifs artisans sur de très nombreux métiers. Ce constat est confirmé par la richesse spécifique des métiers artisanaux observés dans ces communes ; ce qui traduit qu'il existe dans ces trois communes plus de cinq créneaux porteurs autours desquels se concentrent d'importants effectifs d'artisans, constituant ainsi des niches économiques additionnelles pour ces communes. L'ensemble de ces

résultats a permis de définir les bases d'une polarisation des métiers dans le département en raison des affinités entre communes.

En termes de contribution des métiers aux recettes fiscales, les investigations du terrain ont permis de répertorier les prélèvements existants et assis sur les ressources imposables à la Taxe de Développement Local. Les collectivités locales béninoises, disposent d'un pouvoir fiscal limité. Les travaux effectués dans le cadre de la présente thèse révèlent que le potentiel fiscal résultant des unités artisanales est un trésor inexploité du fait non seulement du taux d'informalité de ces unités de production mais aussi de la politique fiscale en générale qui malgré les réformes, peine à s'accommoder au contexte des unités « informelles » et à procéder à un recensement exhaustif des contribuables du Borgou. Au-delà du pouvoir fiscal, ce sont les prérogatives institutionnelles des collectivités locales qui subissent le poids et les influences du pouvoir central. En conséquence, on observe de rares initiatives locales se développer en faveur de l'artisanat. Les principales contraintes au développement de ce secteur sont : la précarité des installations des unités de production artisanales, l'orientation professionnelle des artisans, la faible intégration des organisations artisanes dans des réseaux de production structurés en chaînes de valeurs ajoutées, la non- application des mesures incitatives prévu dans le code des investissements etc. Pourtant, quelques interventions en faveur du secteur de l'artisanat (dont quelques pistes sont suggérées) suffiraient à en faire un levier important de développement. Il s'agit de :

- faire un recensement exhaustif des artisans et donner aux chambres de métiers de réelles prérogatives en matière de gestion du fichiers des artisans ;
- mettre en place une politique foncière ou d'aménagement des zones de production artisanale dédiées aux branches de métiers en fonction de leur complémentarité en lien avec les schémas directeurs d'aménagement des communes;
- mettre en place une politique d'orientation professionnelle pour une meilleure qualification de la main d'œuvre ;
- promouvoir le financement des unités de production et encourager la mutualisation des équipements de production et des curricula de formation.

Ces thématiques sont indicatives. Les actions en appui à la promotion des métiers artisanaux ne peuvent porter de meilleurs fruits que dans le contexte de diagnostics stratégiques mettant en avant les enjeux du territoire plutôt que les contraintes thématiques. Deux propositions d'axes stratégiques ont été suggérées : (i) la construction d'une économie nationale, fondée sur les dynamiques locales et les territoires et (ii) la revue des approches du diagnostic territorial et d'analyse économique. Le diagnostic par enjeu est une approche transversale qui permet l'analyse des éléments tels que la compétitivité, l'attractivité, la redistribution, l'économie présentielle et permet une meilleure appréhension des stratégies d'ancrage territorial de l'activité. C'est pourquoi, en termes de perspectives d'étude, il est envisagé entre autre :

- l'analyse du jeu de complémentarité /concurrence entre territoires acteurs d'un même pôle économique dans le cadre des intercommunalités ;
- l'étude d'adaptabilité et de mise en œuvre expérimentale du diagnostic par enjeux orienté vers des stratégies d'ancrage territorial de l'activité.

De telles perspectives de recherche constituent des pistes de réponse aux sollicitations des différents échelons de l'intervention publique soucieuse de trouver les meilleures articulations entre les politiques conçues et les orientations stratégiques de développement des territoires. L'ambition de telles recherches est de permettre une mise au point d'outils d'analyse à des échelles plus fines (communes, intercommunalités) de mécanismes et instruments opératoires adaptés à la diversité des problématiques de développement des territoires en mettant en avant les principales forces économiques et sociales qui agissent comme variables de commande sur l'emploi et les activités dans un espace considéré.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ACHIN Coralie, 2015, La gouvernance de la diversification comme enjeu de l'adaptation des stations de moyenne montagne : L'analyse des stations de la Bresse, du Dévoluy et du Sancy. Thèse de Doctorat, École Doctorale 454 – Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire, 273 p.

ANGEON Valérie et CALLOIS Jean-Marc, 2005, Fondements théoriques du développement local : quels apports du capital social et de l'économie de proximité ? *Economie et institutions*, Vol 6 et 7, 19-50.

AUBREVILLE André, 1949, Climat, forêts et désertification de l'Afrique, Société des Editions Géographiques Maritimes et Coloniales, Paris, France, 89 p.

Banque Africaine de Développement, 2006 : Projet d'appui à la réinsertion socioéconomiques des groupes défavorisés en République du Congo. Rapport d'évaluation, 64 p.

BANAT Rabih et FERGUENE Améziane, 2009, Construction territoriale et développement local : l'exemple d'Alep en Syrie. *Économie Régionale & Urbaine*, N° 4, 683-710

BANQUE MONDIALE, 2008, L'agriculture au service du développement, Rapport sur le développement dans le monde, 394 p.

Banque Mondiale, 2016, Plan de développement régional 2016-2020, Plan d'action, Région de Tillabéri, Niger. 36 p.

BELATTAF M et. ZIANE L, 2014, Evolution et Impacts des activités artisanales sur le développement local : cas du travail du bois dans la wilaya de Béjaïa. *Revue EcoNature*, N 01, 23 p.

BLEIN Roger, SOULE Bio Goura, DUPAIGRE Benoît Faivre., YERIMA Borgui, 2008, Les potentialités agricoles de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans le Monde, (FARM), 116 p.

BOUBA-OLGA Olivier et GROSSETTI Michel, 2015, la métropolisation, horizon Indépassable de la croissance Économique ? *Revue de l'OFCE*, n° 143, 117-144

BRANDT Nicola, 2015, La formation professionnelle au service de l'amélioration des compétences en France, Éditions OCDE, Paris.43 p.

Bulletin Economique France, 2014, Trajectoires économiques des territoires. Fiche thématique, 83 p.

CNAB, 2012 : Etude nationale, La formation professionnelle et le secteur informel au Bénin, Projet RIFA, 9 p.

CNRTL, 2019, Lexicologie, CNRS, France, 3 p.

COLLETIS Gabriel, GILLY Jean-Pierre, LEROUX Isabelle, PECQUEUR Bernard, PERRAT Jacques, RYCHEN Frédéric, et ZIMMERMANN Jean-Benoît, 2014, Construction territoriale et dynamiques productives. 25 p.

CORIS Marie, FRIGANT Vincent, LAYAN Jean-Bernard, TALBOT Damien, 2009, Les dynamiques spatiales des activités productives. *Groupe de Recherche en Economie Théorique et Appliquée*, Université de Bordeaux, France, 34 p.

COSTE Nicolas, 2008, Choix de localisation des entreprises, intervention publique et efficacité urbaine : un analyse théorique et empirique de la réglementation des choix de localisation des activités de bureau en Iles de France. Economie et finance. Université Panthéon Sorbonne, Paris 1, 403 p.

DALIL Souami, 2013, Le rôle de l'artisanat dans le développement local et la dynamique territoriale en Algérie : Cas du SPL et des Nuclei de poterie céramique de Béjaïa, Mémoire de Magister, Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion, Université A. MIRA-BEJAIA, 191 p.

DAUDE Eric, 2002, Modélisation de la diffusion d'innovation par simulation multi agent. Exemple d'une innovation en milieu rural. Thèse de Doctorat en Science de l'Homme et Société, Université d'AVIGNON ET DES PYAS DU VAUCLUSE, 329 p.

DAVEZIE Laurent, 2014, Regard sur les stratégies et actions économiques locales. Assemblée des Communautés de France, 112 p.

DAVODOUN Comlan Cyr, 2007, Artisanat au Bénin, textes législatifs et règlementaires, Edition, Ruisseaux d'Afrique, Cotonou, Bénin, 569 p.

DEBRAT Jean-Michel, 2009, Les enjeux géographiques du développement économique, Agence Française de Développement, Département de la Recherche, 142 p.

De LIMA Jandir Ferrera, 2004, La diffusion spatiale du développement économique régional : l'analyse des composantes et de la forme de la diffusion spatiale au sud du Brésil au XXème siècle. Thèse de doctorat en développement régional, Université du Québec, 302 p.

DEPF, 2017, Profil de la croissance économique des régions, 22 p.

DEUBEL Philippe, 2008, Analyse économique et historique des sociétés contemporaines, Pearson Education France 463-513

DIEMER Arnaud, 2004, les stratégies d'entreprises. IUFM, Auvergne, France, 40 p.

DJINSU SIMO Kevin, 2013, Les déterminants de la localisation des entreprises industrielle dans la région du centre-Cameroun. Master II, Faculté des Sciences économiques et de gestion, Université de Yaoundé II, Cameroun, 117 p.

DOUSSARD Thomas, 2009, Plan de développement économique et artisanal de la ville de Tankodogo. Ecole polytechnique, Département Aménagement, France, 142 p.

DUMONT Gérard-François, 2013, Territoires et potentialités de développement. 7p.

EL ADNANI Jallal Mohamed, 2007, Formations professionnelles et production des compétences et des qualifications dans le secteur de l'artisanat à Marrakech. Thèse de doctorat en sciences économiques. Université Aix Marseille II - de la Méditerranée. 522 p.

ELIE Catherine, LOUZIR Hella, GALDEMAR Sabine, 2014, Les entreprises artisanales dans le tissu économique marchand. Institut Supérieur des Métiers (ISM), France, 24 p.

FAO, 2017, Revue des filières bétail/viande et lait et des politiques qui les influencent au Niger, 122 p.

FEDR, 2015, Stratégies de spécialisation innovante de la Réunion. Innovons La Réunion, 124 p.

FESSER Mireille et PELLISSIER-TANON Arnaud, 2005, La détection du potentiel dans le contexte de travail quotidien, Paris, France, 23 p.

FOPAD, 2008, Tableau de bord social TBS 2007 des Départements du Borgou et de l'Alibori. 268p.

FRANCOIS Caroline, 2003, L'activité des dispensateurs de formation continue en région Centre de 1990 à 2000. Observatoire Régional Formation Emploi, 10, rue Saint Etienne – 45000 Orléans, France, 42 p.

FRANQUIN P. 1968, Analyse agroclimatique en régions tropicales: saison pluvieuse et saison humide. *Cah. ORSTOM, sér. Biol.*, 9 : 15-24

FRETIGNE Cédric, 2008, Le métier, un analyseur des transformations des mondes du travail. Recherche et formation, pp 129-139

FUJITA Masahisa et THISSE Jacques François, 2002, Economics of agglomeration: Cities, industrial location and regional growth, Cambridge: Cambridge University Press, 459 p.

GAIGNE Carl, 2017, Séance I. Introduction, De l'importance de la géographie en économie Economie Urbaine & Régionale, Université Laval, 68 p.

GLELE Gisèle Afiavi, 2015, La périurbanisation et les dynamiques foncières sur le Plateau d'Allada (sud-Bénin) : L'espace témoin d'Abomey-Calavi. Thèse de Doctorat, EDP/FASHS/UAC, 452 p.

GLOBERMAN Steven, 2007, Les chaînes de valeur mondiales: Enjeux économiques et stratégiques Western Washington University et Simon Fraser University, 30 p.

GNAHOU Emmanuel et BOSSIKPONNON Daniel, 2017, Ateliers bilan et de capitalisation de la phase 1 du programme. Rapport Synthèse. Programme d'Appui à la Formation Professionnelle Agricole et Artisan (PAFPAA), PHASE I. 39p.

HAGGETT Peter, 1973, L'analyse spatiale en géographie humaine. Edition Armand Colin, Nancy, France, 391 p.

HELVETAS, 2017, Mesure des effets et impacts des formations réalisées auprès des artisans et agriculteurs avec l'appui du programme PAFPA. Phase I 2013-2017. 144p.

INSAE, 2010, Les entreprises agricoles au Bénin, Rapport thématique, Cotonou, Bénin, 69 p.

INSAE, 2010, Recensement général des entreprises 2e édition (RGE 2), Rapport général, Cotonou, Bénin, 210 p.

INSAE, 2016, Cahier des villages et quartiers de ville du Département du Borgou, (RGPH-4, 2013), Cotonou, Bénin, 31 p.

INSEE, 2010, Recensement agricole. Des régions très spécialisées Direction des affaires financières. Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques. Cotonou, Bénin, 173 p.

Institut Supérieur des Métiers, 2014, Les entreprises artisanales dans l'économie des territoires, Tableau économique de l'artisanat, Paris, France, 62 p.

JOUEM Marjorie, 2007, Le développement local endogène, parent pauvre des stratégies de développement ? Grand Prix de la Réflexion pertinente et impertinente, 20 p.

KARRAY Zouhour et DRISS Slim, 2009, Structure industrielle, économies d'agglomération, ouverture et croissance régionale en Tunisie *Région et Développement* n° 29, 141-157.

KARRAY Zouhour et DRISS Slim, 2009, Structure industrielle, économies d'agglomération, ouverture et croissance régionale en Tunisie. *Région et Développement* n° 29, 141-157.

LACQUEMENT Guillaume et CHEVALIER Pascal, 2016, Capital territorial et développement des territoires locaux, enjeux théoriques et méthodologiques de la transposition d'un concept de l'économie territoriale à l'analyse géographique. *Annales de géographie*, (5) 711, 490-518

LEPETIT Marcel et MAURICE Alain, 2012, Le renouvellement de la politique économique et de l'emploi passe par une meilleure coordination entre les territoires et avec l'Etat, 12 p.

LEROUX Patrice, 2006, « Localisation des consommateurs et organisation spatiale de l'économie. Une mesure de la consommation touristique nette générée par les flux touristiques dans les régions françaises », Thèse de Doctorat, UNIVERSITÉ PARIS XII - VAL DE MARNE, 309 p.

LEROUX Patrice, 2006, Localisation des consommateurs et organisation spatiale de l'économie. Une mesure de la consommation touristique nette générée par les flux touristiques dans les régions françaises. Thèse de Doctorat UNIVERSITÉ PARIS XII - VAL DE MARNE, 316 p.

MADIES Thierry et PRAGER Jean-Claude, 2008, Innovation et compétitivité des régions. La documentation française, Paris, France, 394 p.

MAGURRAN Anne Elizabeth, 2004, Measuring biological diversity, Blackwell publishing, London, 266 p.

MAMA Adi, 2013, Anthropisation des paysages au Bénin : dynamique, fragmentation et développement agricole, Thèse de doctorat, Université Libre de Bruxelles, Université d'Europe. 216 p.

MARQUARDT Richard, 2017, Le rôle des gouvernements locaux dans le Développement Économique Territorial. Enoncé de politique de UCLG, 35 p.

Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, 2010, Plan d'investissement agricole 2010 – 2015. Cotonou, Bénin, 69p.

Ministère de l'Artisanat et du Tourisme du Mali, 2009, Document du politique de développement de l'artisanat au Mali, situation du secteur, stratégies de développement et plan d'action 2009-2013. Rapport final, 56 p.

Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, 2016, Projet de développement du secteur de l'artisanat au Bénin (PDSAB), Rapport d'achèvement, Cotonou, Bénin, 112 p.

Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, 2017, Rapport général, Atelier de clôture du PDSAB, Grand-Popo, Bénin, 70 p.

Ministère du Plan de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, 2012, Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2012-2015, Cotonou, Bénin, 277 p.

Ministère du Plan, 2011, Plan quinquennal de développement socio-économique (2011-2015). Fascicule 1. Contenu global, Conakry, Guinée, 197 p.

MOINE Alexandre, 2010, Le territoire comme un système complexe. 21 p.

MOULOUMBA MOUKANGO Prince Valnis Kester, 2019, Avantages et limites de la stratégie de spécialisation dans les PME de service : cas de GPS Sécurité au Congo Brazzaville. *Revue congolaise de gestion*, vol1, N° 27, 13-51.

NOËLLA Richard, 2008, Artisanat et création d'emplois pour les jeunes et les femmes les plus pauvres, Programme intersectoriel de l'UNESCO sur le thème transversal « Élimination de la pauvreté, en particulier de l'extrême pauvreté », (UNESCO), France, 71 p.

Office National de l'Artisanat de la Tunisie, 2011, L'artisanat en Tunisie, Dossier de presse, Maison & Objet, 20 p.

OLGA Bouba- et GROSSETTI, Michel 2015, La dynamique économique des territoires français : de l'obsession métropolitaine à la prise en compte de la diversité des configurations territoriales Olivier, 20 p.

OUABRI Dehbia AKERKAR Arezki, 2017, Valorisation des activités artisanales : cas des bijoux d'Ath yenni. Mémoire de Master en Science économique, Département Sciences Economiques, Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion, Université A. MIRA-BEJAIA, Algérie, 95 p.

OWEN Robert, 2013, Aspects politiques. 103-116

PECQUEUR Bernard, 2014, Esquisse d'une géographie économique territoriale. Belin, *L'Espace géographique* 3, Tome 43, 198-214.

PERES Emmanuelle, 2014, Comprendre (enfin !) La formation professionnelle Un enjeu économique, social et sociétal, Fédération de Formation Professionnelle, Paris, France, 28 p.

PIELOU. Evelyn Crystal, 1969, An introduction to mathematical ecology. Wiley, New York. 294 p.

PIVETEAU Alain, 2005, Décentralisation et développement économique locale. Collection Outils et Méthodes, Bruxelles, Luxembourg, 178 p,

PNUD, 2013, Les PME acteur du développement durable en Afrique du Nord, 133 p.

PNUD, 2016, Perspectives économiques en Afrique, Villes durables et transformation structurelle. 15^{em} édition, 434 p.

PREVOST Paul, 2002, Le développement local. Sommet de Montréal, Université de Sherbrooke, Canada, 13 p.

PROULX Marc-Urbain, 2007, Réseaux d'information et dynamique locale. 334 p.

PUMAIN Denise et SAINT-JULIEN Thérèse, 2001, Les interactions spatiales, flux et changements dans l'espace géographique, édition Armand Colin, Paris, France, 192 p.

RAVIX André-Laurent, 1988, Les comportements d'innovation dans l'artisanat de production industrielle : approche régionale et politiques publiques de l'innovation. *Revue internationale P.M.E.*, 1 (3-4), 277–294.

RENAUD Sophie, 2013, Les fondements de l'économie géographique : les déterminants de la localisation des activités productives, 18 p.

RENARD Jean-Pierre, 1985, Spécialisation spatiale et entropie régionale, Problématique générale et observations empruntées à la France du Nord. In: *Hommes et Terres du Nord*, 2. 85-90.

République du Bénin, 1999, Loi n° 97-028 du 15 janvier 1999, portant organisation de l'administration territoriale de la République du Bénin, Cotonou, 40 p.

ROMERA Anne-Marie, 2012, Spécialisation économique des territoires ? Enjeux et opportunités, Département Économie et développement local, IAU île-de-France, 6 p.

SERGOT Bertrand, 2004, Les déterminants des décisions de localisation -Les créations de nouveaux sites des entreprises françaises de l'industrie et des services. Gestion et management. Université Panthéon- Sorbonne - Paris I, France, 567 p.

SHANNON Claude Elwood, 1949, The mathematical theory of communication. In: a Shannon CE, Weaver W (eds) The mathematical theory of communication. University of Illinois Press, Urbana, 29-125.

SOUAMI Dalil, 2013, Le rôle de l'artisanat dans le développement local et la dynamique territoriale en Algérie : Cas du SPL et des Nuclei de poterie céramique de Béjaïa. Mémoire de Master, Département Sciences Economiques, Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion, Université A.MIRA-BEJAIA, Algérie, 191 p.

SOULE Bio Goura, BELLO Rafiou, OROU B., ABDOULAYE M., GIBIGAYE Moussa, 2004, Artisanat alimentaire, sécurité alimentaire et lutte contre la pauvreté en Afrique: le cas du Bénin. Laboratoire d'Analyse Régionale et D'Expertise Sociale (LARES), Bénin, 83 p.

TRIDON Céline, 2019, Formation professionnelle, définition du glossaire, 5 p.

UEMOA, 2014, Règlement N°1/2014/CM/UEMOA portant Code communautaire de l'artisanat de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine. Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 38 p.

VAILLANT Mickael DROUET Xavier, 2012, Guide pour la préparation des stratégies de spécialisation intelligente des régions françaises, 48 p.

VARET Gérard, ANDRE Louis, MOUGEOT Michel, 2001, "L'Etat et l'aménagement du territoire". *L'Aménagement du territoire*, Rapport du Conseil

d'Analyse Economique, in Guigou Jean-Louis et alii, Paris : *la Documentation française*, 44-108.

VARET Gérard, ANDRE Louis, MOUGEOT Michel, 2001, L'Etat et l'aménagement du territoire". L'Aménagement du territoire, Rapport du Conseil d'Analyse Economique, in Guigou Jean-Louis et alii, Paris : *la Documentation française*, 44-108.

VISSOH Sylvain, 2016, Femmes et activités artisanales dans la ville de Parakou (nord-est du Bénin), *Cahiers du CBRST*, N° 10, Lettres, Sciences Humaines et Sociales, Cotonou (Bénin), 417-4 32

WASSOUNI François, 2009, Les autorités coloniales françaises et l'économie artisanale à Maroua (Cameroun), Bilan historiographique Documents pour l'histoire des techniques, n° 17, 149-162.

Webographie :

<http://www.adcf.org/amenagement>, consulté le 26/08/2019 à 14 heures 39 minutes ;

<http://www.argoesiloe.com>, consulté le 26/08/2019 à 22 heures 34 minutes ;

[http://jaga.afrique-gouvernance .net](http://jaga.afrique-gouvernance.net), consulté le 13/08/2019 ;

<http://tel.archives-ouvertes.fr>, consulté le 12/ 02/2018, 15 heures 05 minutes ;

<http://www.geog.ucsb.edu>, consulté le 07/09/2019 à 13h30 minutes ;

<http://journals.openedition.org/rechercheformation>, consulté le 19 octobre 2019, 12 heures 33 minutes

https://transportgeography.org/wp-content/uploads/weber_triangle.png, consulté le 19/10/2019 9 heures 30 minutes

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Exemple de diffusion et les échelles spatiales qui y sont associées.....	29
Figure 2 : La diffusion dans le temps	31
Figure 3: Processus de spécialisation.....	33
Figure 4: Modèle de localisation des activités industrielles de Weber.....	35
Figure 5 : Evolution des effectifs et les établissements de formation professionnelle au Bénin	45
Figure 6: Mise en évidence de l'économie régénérative autour des spécificités locales dans les communautés de France	50
Figure 7 : Répartition géographique par village d'enquête	62
Figure 8 : Situation géographique du Borgou.....	80
Figure 9 : Unités géologiques du Borgou	81
Figure 10 : Variations interannuelles des hauteurs de pluie du département du Borgou (station synoptique de Parakou de 1980 à 2015)	82
Figure 11 : Diagramme climatique de Parakou (1980-2015)	83
Figure 12: Evolution des températures moyennes annuelles du département du Borgou (station synoptique de Parakou de 1980 à 2015)	85
Figure 13 : Formations pédologiques du Borgou	86
Figure 14: Réseau hydrographique du département du Borgou	91
Figure 15: Evolution de la population du Borgou entre 1979 et 2013	92
Figure 16 : Densité de la population du Borgou.....	93
Figure 17: Proportion des groupes socioculturels dans le Borgou	94
Figure 18 : Spatialisation des métiers artisanaux prioritaires dans le Borgou.....	105
Figure 19 : Concentration des unités de production artisanale dans le département du Borgou.....	124
Figure 20 : Diffusion des métiers artisanaux des centres d'innovation.....	126
Figure 21: Répartition des métiers artisanaux et des communes dans les plans factoriels des axes 1 et 2.	129
Figure 22 : Dendrogramme de classification des activités artisanales dans le département du Borgou.....	130
Figure 23 : Potentiel économique et spécialisation régionale dans les départements du Borgou.....	131
Figure 24 : Desserte des produits et services de l'artisanat dans le Borgou.....	139
Figure 25 : Dynamique d'emploi dans les métiers artisanaux du Borgou.....	142
Figure 26 : Dynamique d'emploi dans les métiers artisanaux du Borgou.....	143
Figure 27 : Dynamique d'emploi dans les métiers artisanaux du Borgou.....	144
Figure 28 : Dynamique d'emploi dans les métiers artisanaux du Borgou.....	145

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I: Extrait du Phasage du Plan décennal pour l'ETFP.....	42
Tableau II : Récapitulatif des inscrits au certificat de qualification professionnelle (CQP) 2007-2015.....	46
Tableau III : Taux de réussite CQP de 2005-2015	46
Tableau IV : Approche par les moteurs du développement territorial	52
Tableau V : Répartition de l'échantillonnage par village d'enquête.	63
Tableau VI : Echantillon de l'enquête quantitative	64
Tableau VII : Composition de l'échantillon par année d'obtention du diplôme	65
Tableau VIII : Composition de l'échantillon par métier.....	66
Tableau IX : Description des variables collectées sur le terrain.....	67
Tableau X : Critères de détermination des métiers artisanaux prioritaires.....	68
Tableau XI : Répartition des artisans inscrits au registre des métiers 2008-2010.....	102
Tableau XII : La liste des branches de métier et nombre d'inscrits par branche.....	103
Tableau XIII : Portée des métiers artisanaux.....	107
Tableau XIV : Caractéristiques des logements suivant la propension des populations	109
Tableau XV : Proportions de diffusion au moyen du modèle logistique de T. Hägerstrand (1952)	109
Tableau XVI : Production locale de karité dans le département du Borgou	110
Tableau XVII : Potentiel de production du cheptel et du lait dans le Borgou.....	113
Tableau XVIII : Effectifs d'artisans observés par commune	115
Tableau XIX : Effectifs Théoriques d'artisans (échantillon) par commune.....	115
Tableau XX : Quotient de localisation	116
Tableau XXI : Fréquence des métiers artisanaux dans les communes du Borgou.....	118
Tableau XXII : Diversité des métiers artisanaux par commune dans le Borgou.....	120
Tableau XXIII : Similarité des Communes suivant les différents métiers	122
Tableau XXIV : Répartition des artisans selon le type de formation dans le Borgou	123
Tableau XXV : Valeurs propres et pourcentage de variance expliquée par les deux premiers axes	127
Tableau XXVI : Estimation des revenus mensuels (F CFA) en 2017 des artisans indépendants	147
Tableau XXVII : Estimation des revenus mensuels (F CFA) en 2013 des artisans indépendants	147
Tableau XXVIII : Localisation géographique des GTPE	149
Tableau XXIX : Catégories de métiers artisanaux de service et revenus perçus dans le Borgou.....	150
Tableau XXX : Compte d'exploitation Unité de production agroalimentaire	152
Tableau XXXI : Estimation en volume et valeur du Beurre de Karité.....	153
Tableau XXXII : Tarif des impôts.....	156
Tableau XXXIII : Estimation des Impôts suivant la grille de la DGI	157
Tableau XXXIV : synthèse d'évaluation de documents de Politiques Publiques.....	170
Tableau XXXV : Indicateurs de mesure de potentiel économique pour la filière lait-fromage dans les communes du Borgou	173

LISTE DES PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES

Planche 2 : Métier de forge à N'Dali (a) et activité de poterie à Guinirou (b)	135
Planche 2 : Construction du marché à bétail à Kalalé	148
Planche 3 : Conditionnement de beurre du karité dans des pots de 100 kg et 10 kg à Guinirou2	151

ENCADRE

Encadré 1 : Postions des organisations professionnelles d'artisans et des chambres consulaires.....	162
Encadré 2 : Quelques lois relatives au fonctionnement des communes en République du Bénin	167

ANNEXE

Annexe 1 : Questionnaires d'enquête

Le présent questionnaire s'inscrit dans le cadre d'une recherche sur le « *POTENTIEL DES UNITES DE PRODUCTION ARTISANALES DANS LA SPECIALISATION ECONOMIQUE DES TERRITOIRES DE DEVELOPPEMENT DANS LE DEPARTEMENT DU BORGOU* », cette recherche se propose d'analyser le potentiel des unités de production artisanale et leur influence dans la spécialisation économique des collectivités territoriales du Borgou.

DOCUMENTS DE BASE

Tableau 1: Répertoire des métiers artisanaux porteurs, financement et l'année d'élaboration de la Charte

Métiers	Source financement	Année élaboration Charte
Apiculteur	MESFTPRIJ	2015
Jardinier	Coopération Suisse/BAA	2013
Agent d'entretien des espaces verts	MESFTPRIJ	2013
Auxiliaire de maison	Coopération Suisse/BAA	2013
Bijoutier	MESFTPRIJ	2013
Blanchisseur	MESFTPRIJ	2013
Boucher	Coopération Suisse/BAA	2013
Boucher/Charcutier	MESFTPRIJ	2013
Boulangier four traditionnel	MESFTPRIJ	2013
Briquetier d'agglomérés	MESFTPRIJ	2015
Broderie	Coopération Suisse/BAA	2013
Calligraphie décoration	Coopération Suisse/BAA	2013
Carrelage	BIT/CEJEDRAO	2013
Coffrage	Coopération Suisse/BAA	2013
Coiffure femme	Coopération Suisse/BAA	2013
Coiffure homme	Coopération Suisse/BAA	2013
Concasseur de pierre	MESFTPRIJ	2013
Constructeur de bâtiment en paillason	MESFTPRIJ	2013
Constructeur de bâtiment en roseau	MESFTPRIJ	2013
Construction de Pirogue	Coopération Suisse/BAA	2012
Construction mécanique	Coopération Suisse/BAA	2013
Construction métallique	Coopération Suisse/BAA	?
Cordonnerie	Coopération Suisse/BAA	2013
Coupe-couture	BIT/CEJEDRAO	2013
Courtier immobilier	MESFTPRIJ	2013
Cuisine	Coopération Suisse/BAA	2013
Eboueur	MESFTPRIJ	2013
Electricité auto	BIT/CEJEDRAO	2013
Electricité bâtiment	Coopération Suisse/BAA	2013
Electronique radio	Coopération Suisse/BAA	2013
Fabricant d'épices de cuisine	MESFTPRIJ	2013
Fabricant d'huile d'arachide	MESFTPRIJ	2013
Fabricant de beurre de karité	MESFTPRIJ	2013
Fabricant de filet de pêche	MESFTPRIJ	2013
Fabricant de gari et tapioca	MESFTPRIJ	2013
Fabricant de moutarde	MESFTPRIJ	2013
Fabricant de sel lacustre	MESFTPRIJ	2013
Fabricant de tam-tam	MESFTPRIJ	2013
Fabricant de vin local (tchoucouthou)	MESFTPRIJ	2013

Fabrication d'huile de palme	Coopération Suisse/BAA	2013
Fabrication de sodabi	Coopération Suisse/BAA	2013
Ferblanterie	Coopération Suisse/BAA	2013
Ferrailleur	Coopération Suisse/BAA	2013
Fonderie aluminium	Coopération Suisse/BAA	2013
Froid et climatisation	Coopération Suisse/BAA	2013
Imprimeur sérigraphe à la planche et sur textile	MESFTPRIJ	2015
Installation des systèmes d'énergie solaire	MESFTPRIJ	2015
Joaillerie	Coopération Suisse/BAA	?
Laveur de moto- auto	MESFTPRIJ	2013
Maçonnerie	BIT/CEJEDRAO	2013
Maintenance GSM	Coopération Suisse/BAA	2013
Maroquinier	MESFTPRIJ	2013
Mécanique deux roues	Coopération Suisse/BAA	2013
Mécanique automobile	Coopération Suisse/BAA	2013
Mécanique gros porteur	Coopération Suisse/BAA	2013
Menuiserie aluminium	Coopération Suisse/BAA	2012
Menuiserie bois	BIT/CEJEDRAO	2012
Menuiserie Charpenterie	Coopération Suisse/BAA	2013
Meunier	Coopération Suisse/BAA	2013
Pâtisserie	Coopération Suisse/BAA	2013
Peinture automobile	Coopération Suisse/BAA	2013
Peinture bâtiment	Coopération Suisse/BAA	2013
Plomberie bâtiment	Coopération Suisse/BAA	2013
Potier	MESFTPRIJ	2013
Réparation vélo	Coopération Suisse/BAA	2013
Reportage photo et vidéo	Coopération Suisse/BAA	2013
Sculpteur	MESFTPRIJ	2013
Serveur de bar et restaurant	MESFTPRIJ	2015
Staffeur	MESFTPRIJ	2013
Tailleur de pierre	MESFTPRIJ	2013
Teinturier	MESFTPRIJ	2013
Tissage	Coopération Suisse/BAA	2013
Tôlerie	Coopération Suisse/BAA	2013
Tour rectificateur	Coopération Suisse/BAA	2013
Tresseur de natte	MESFTPRIJ	2013
Tricotage	Coopération Suisse/BAA	2013
Vannier	MESFTPRIJ	2013
Vulcanisation	Coopération Suisse/BAA	2013

Tableau 1 : ETAT DE POPULATION PAR COMMUNE

Indicateurs	Borgou	Bembèrèkè	Kalalé	N'Dali	Nikki	Parakou	Pèrèrè	Sinen dé	Tchaourou
Population									
Effectif de population (habitants)	1 214 249	131 255	168 882	113 604	151 232	255 478	78 988	91 672	223 138

Densité (habitants/km²)	47	39	47	30	48	579	39	40	31
Taux d'accroissement intercensitaire (%)	4,7	2,9	4,7	4,7	3,8	4,8	5,6	3,3	6,7
Milieux de résidence									
Proportion de la population urbaine (%)	43,6	40,8	21,0	20,5	43,7	100,0	20,2	38,5	19,7
Proportion de la population rurale (%)	56,4	59,2	79,0	79,5	56,3	-	79,8	61,5	80,3
Femmes									
Proportion de la population des femmes (%)	50,0	49,5	50,2	49,3	50,2	50,2	50,4	50,2	50,0
Proportion de la population des femmes en âge de procréer (15-49 ans) (%)	22,3	21,9	20,1	21,8	21,2	25,7	21,4	21,5	22,1
Tranches d'âges utiles									
Effectif de la population des personnes en âge de voter (18 ans et +)	531 187	56 843	64 566	49 177	61 966	132 765	32 252	38 169	95 449
Effectif de la population des personnes âgées de 10 ans et +	763 914	83 180	96 901	71 156	90 895	181 811	46 000	56 061	137 910
Proportion de la population des personnes âgées de 15 à 59 ans (%)	46,6	46,6	40,9	46,2	43,7	55,4	43,1	44,3	45,3
Proportion de la population des personnes âgées de 15 à 64 ans (%)	48,0	47,9	42,2	47,5	45,1	56,7	44,4	45,6	46,7

Source : INSAE, RGPH-4, 2013

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Introduction

Avant de commencer cet entretien, la personne qui enquête doit toujours se présenter et expliquer à la personne interrogée les objectifs et les raisons de l'entretien. De plus, elle expliquera que la participation à l'enquête est volontaire, mais hautement souhaitable, car un taux élevé de participation est primordial pour la qualité de l'enquête et pour le développement et l'amélioration futurs des communautés

1. Identification		
Q1. Numéro questionnaire	/____/	
Q2. Date de l'interview	/____/____/ 2017	
Q3.	Nom	de l'enquêteur:
.....		
Questions	Modalités	Inscrire la réponse
Q4. Département	1=Alibori 2= Borgou	/____/
Q5. Commune	1= Malanville 2= Banikoara 3=Gogounou 4=Kandi 5= Karimama 6= Ségbana 7= Kalalé ; 8= Bembereke 9= N'dali 10=Parakou 11= Nikki 12= Perere 13=Sinende 14= Tchaourou	/____/
Q6. Arrondissement (son nom)		
Q7. Village (son nom)		
Q9. Nom et prénoms de l'enquêté		
Q10. Numéro de téléphone par lequel on peut contacter l'enquêté	/ ____/____/____/____//____/____/	
Q11. Géolocalisation	Longitude:.....	
	Latitude:.....	
	Altitude:.....	
Q12. Type de formation reçue	1= Artisans non CQM, Artisans non CQP et non perfectionnés 2= Agriculteurs non perfectionnés menant les mêmes activités que les agriculteurs perfectionnés 3= Artisans CQM 4= Artisans CQP 5= Artisans Perfectionnés 6= Agricultures Perfectionnés 7= Artisans perfectionnés et formé à entrepreneuriat 8= Agriculteurs perfectionnés et formé à entrepreneuriat	/_____ /
2. Formation reçue et organisée par la Direction de la formation professionnelle/DEC/PAFPAA?		

Q13. Dans quel principal métier avez-vous fait une formation/Certification/Perfectionnement? (Choisissez une réponse) Allez à la question Q20a si l'enquêté avait choisi à la question Q12 les modalités 7,8,9 et 10	1= Maçonnerie 2= Couture 3= Elevage 4= Menuiserie 5= Mécanique moto 6= Mécanique auto 7= Electricité 8= Coiffure 9= Tissage 10= Construction métallique 11= Electronique 12= Soudure 13= Photographie 14= Froid et climatisation 15= apiculteur 16= Aquaculteur (pisciculteur) 17= Eleveurs à but commercial 18= Producteur de cultures maraîchères 19= Aviculteur 20= Producteur d'huile et beurre d'origine végétale 21= Autre (à préciser): 	/_____ /
Q14. Que faisiez-vous avant de bénéficier de la formation/Certification/Perfectionnement/Exam en CQM ? (Choisissez une seule réponse. Dans le cas où la personne diplômée aurait exercé plusieurs activités professionnelles, choisissez la catégorie la plus importante.)	1= Salarié 2= Ouvrier 3= Travail indépendant (y compris dans l'agriculture) 4= Apprenti dans une formation professionnelle 5= Sans emploi (y compris les travaux ménagers, l'éducation des enfants, incapacité de travailler, etc.) Autre (à préciser)/ 	/_____ /
Q15. Qu'est-ce qui vous a motivé à vous faire appuyer ou à passer l'examen CQM ? Indiquer les raisons selon les niveaux d'importance suivants : 1 = pas du tout important; 2 = pas important; 3 = moyennement important; 4 = important ; 5 = très important. (Lisez l'échelle des réponses à haute voix. Si une des raisons énumérées ci-après ne s'applique pas à la personne interrogée, choisissez l'option «pas du tout important»).		
Le centre/lieu de formation ou de l'examen de CQM était proche du domicile des parents/membres de la parenté	/_____ /	
Améliorer mes chances de trouver une activité indépendante/un emploi	/_____ /	
Améliorer mon revenu	/_____ /	
Améliorer mon savoir-faire professionnel	/_____ /	
Ami-e-s, parents ont déjà bénéficié des formations offertes par la Direction de la formation professionnelle/PAFPAA	/_____ /	
Frais de formation très faible	/_____ /	
Réputation des diplômés CQM ou des formations offertes par la Direction de la formation professionnelle/PAFPAA	/_____ /	
Autre raison (à préciser): 	/_____ /	

Q16. Avez-vous rencontré des difficultés pour vous inscrire à la formation/participation aux examens Si Non, allez à la question Q18	0= non 1= oui	/ ___/
Q17. Quelle était la difficulté la plus importante ? (Choisissez une seule réponse)	1 = Frais d'inscription élevés 2 = Engagements familiaux 3 = Formation trop longue 4 = Centre ou lieu de formation trop éloigné/pas facile d'accès 5 = Pression sociale/mœurs traditionnelles (genre, ethnicité, etc.) 6. Autre (à préciser):	/ ___/
Q18. Comment avez-vous pris connaissance de l'existence de la formation suivie ou de l'organisation des examens CQM ? (Choisissez une seule réponse.)	1 = Par des ami-e-s/des membres de la famille ou des connaissances 2 = Nouvelles à la radio/TV, journaux, posters/prospectus 3 = Par internet 4 = Par des anciens artisans diplômés de cette formation 5 = Par mon patron 6 = Par des anciens agriculteurs 7. Autre (à préciser):	/ ___/
Q19. a. Quel est votre degré de satisfaction de la formation reçue ?	1 = pas satisfait (e) du tout ; 2 = pas satisfait (e) ; 3 = moyennement satisfait (e) ; 4 = satisfait (e) ; 5= très satisfait (e).	/ ___/
Q19.b. Expliquer votre niveau de satisfaction (Aller à Q21 si à la question Q12, l'enquête n'est pas un artisan CQM ou CQP)		
Q20. a. Quel est votre degré de satisfaction de l'organisation de l'examen CQM OU CQP ?	1 = pas satisfait (e) du tout ; 2 = pas satisfait (e) ; 3 = moyennement satisfait (e) ; 4 = satisfait (e) ; 5= très satisfait (e).	/ ___/
Q20.b. Expliquer votre niveau de satisfaction		
Q21. Que pensez-vous des affirmations suivantes? 1 = pas du tout d'accord 2 = pas d'accord 3 = ne sait pas 4 = d'accord ; 5 = entièrement d'accord	Les cours au centre/lieu de formation étaient intéressants.	/ ___/
	Le matériel de formation (manuels, photocopiés, illustrations) était approprié et utile	/ ___/
	Les formateurs étaient compétents et engagés	/ ___/
	La formation comprenait suffisamment de cours pratiques	/ ___/
	La formation était appropriée et utile	/ ___/
Q22. Que pensez-vous des conditions de la formation que vous avez reçue?	Salles de formation/ateliers de travaux pratiques (taille, luminosité et bruit, localisation, etc.)	/ ___/

1 = très mauvaises 2 = mauvaises 3 = correctes 4 = bonnes 5 = très bonnes	Equipement, outils et machines pour la formation pratique	/ ___/
	Conditions de sécurité pendant la formation pratique	/ ___/
	Logement et nourriture	/ ___/
	Hygiène et installations sanitaires	/ ___/
	Infrastructures appropriées	/ ___/
Q23. Quand avez-vous été certifié/diplômé ou avez-vous suivi le perfectionnement ? Exprimez cette réponse en nombre de mois		/ ___// ___/
Q24. Quelle était la durée de la formation dont vous avez bénéficiée ? (en mois)		/ ___// ___/
Q25. Que pensez-vous de la durée de la formation reçue (Choisissez une seule réponse.) Si la durée est "idéale/normale", aller à la question Q27.	1= trop longue 2= trop courte 3= idéale/normale	/ ___/
Q26. Indiquez pourquoi vous l'avez trouvé trop courte ou trop longue		
Q27. Rétrospectivement, est-ce que... 1= Oui 0= Non Si la réponse à c. est Oui, aller à Q29.	a. choisiriez-vous de nouveau la même formation pratique reçue ?	/ ___/
	b. choisiriez-vous de nouveau le même atelier/centre de formation?	/ ___/
	c. vous recommanderiez cette formation et l'atelier/centre de formation à des ami-e-s artisans/agriculteur ou des membres de votre famille?	/ ___/
Q28. Dans le cas où vous ne recommanderiez ni cette formation ni l'atelier/centre de formation à d'autres personnes, expliquez pourquoi ?		
Q29. Quels sont les points forts de la formation reçue ?		
Q30. Quels sont les points faibles de la formation reçue?		
Q31. Quelles sont les améliorations qu'on peut y apporter?		

Q32. Indiquez la situation professionnelle pendant la période qui a suivi l'obtention de diplôme de formation ou après le perfectionnement. 1 = Oui et 0 = Non					
Période après le diplôme	En emploi comme salarié	En emploi comme indépendant	En emploi comme ouvrier	En formation	Sans emploi
1-3 mois	/ ___/	/ ___/	/ ___/	/ ___/	/ ___/
4-6 mois	/ ___/	/ ___/	/ ___/	/ ___/	/ ___/
7-9 mois	/ ___/	/ ___/	/ ___/	/ ___/	/ ___/
10-12 mois	/ ___/	/ ___/	/ ___/	/ ___/	/ ___/
Plus de 12 mois	/ ___/	/ ___/	/ ___/	/ ___/	/ ___/
Q33. Etes-vous partie à l'étranger après l'obtention de votre diplôme de formation ou après le perfectionnement ? Si Non, aller à que Q35.				1= Oui 0= Non	/ ___/
Q34. A quel moment après le diplôme ou le perfectionnement, êtes-vous partie à l'étranger ?		1= 1-3 mois 2= 4-6 mois 3= 7-9 mois 4= 10-12 mois 5= Plus de 12 mois			/ ___/
Q34b. Quelles sont les raisons qui vous amené à aller à l'étranger?					
Q35. Comment avez-vous trouvé votre premier emploi après l'obtention du diplôme de formation/certification ou après le perfectionnement ?		1= J'ai posé ma candidature directement chez un employeur/une employeuse ; 2= J'ai été contacté par un employeur/une employeuse ; 3= La structure de la formation m'a donné son appui dans ma recherche d'emploi ; 4= J'ai utilisé mes relations/contacts personnels (famille/ami-e-s, connaissances) 5= J'ai commencé/continué à travailler dans ma propre entreprise ou ferme/celle de mes parents 6. Mon patron m'a engagé 7= Autre (à préciser):			/ ___/
Q36. Combien de temps cela vous a pris pour trouver votre premier emploi/débuter votre propre entreprise après l'achèvement de votre formation ou du perfectionnement ? Indiquer la réponse en mois (vérifier la réponse fournie avec celle de Q32).				/ ___// ___/	
Q38. Comment caractérisez-vous votre situation ou activité professionnelle actuelle ? (Choisissez une seule réponse). Dans le cas où la personne aurait plusieurs occupations professionnelles différentes, Choisissez la catégorie la plus importante. Si Q38 = 3 aller à Q49. Si Q38 = 4 aller à Q46. Si Q38 = 5 aller à Q48.		Etes-vous... 1= salarié (e) 2= ouvrier occasionnel 3= indépendant (e) (y compris dans sa propre ferme/celle de ses parents) 4= en formation professionnelle ou études universitaires 5= sans emploi			/ ___/
Dans le cas où vous êtes salarié ou employé comme ouvrier,					

Q39. Quel est votre degré de satisfaction par rapport à votre emploi actuel ? Si 4 ou 5, allez à la question Q41		1 = pas satisfait du tout ; 2 = pas satisfait ; 3 = moyennement satisfait ; 4 = satisfait ; 5 = très satisfait.	/ ___/
Q40. Pourquoi, n'êtes-vous pas satisfait?			
Q41. Dans quelle activité économique principale ci-après êtes-vous actuellement employé-e/travaillez-vous ?	1= Maçonnerie 2= Couture 3= Elevage 4= Menuiserie 5= Mécanique moto 6= Mécanique auto 7= Electricité 8= Coiffure 9= Tissage 10= Construction métallique 11= Electronique 12= Soudure 13= Photographie 14= Froid et climatisation 15= apiculteur 16= Aquaculteur (pisciculteur) 17= Eleveurs à but commercial 18= Producteur de cultures maraîchères 19= Aviculteur 20= Producteur d'huile et beurre d'origine végétale 21= Autre (à préciser):		/ ___/
Q42. Travaillez-vous à plein temps?		1= Oui, je travaille à plein temps 0= Non, je travaille à temps partiel	/ ___/
Q43. Avez-vous un autre revenu provenant d'une autre activité?		1= Oui 0= Non	/ ___/
Q44. Combien d'heures par semaine travaillez-vous en moyenne ?	En ceux qui concerne l'occupation principale	/ ___// ___/	
	En ceux qui concerne l'occupation secondaire (seconde occupation, etc.)	/ ___// ___/	
Q45. Quel était votre revenu mensuel ? Allez à Q92	2013		
	2016		
	2017		

Dans le cas où vous êtes actuellement en formation

Q46. Indiquer les caractéristiques de cette formation

Intitulé de la formation

.....
.....
.....
.....

Structure organisatrice

.....

Lieu de formation

Q47. Que pensez-vous faire à la fin de cette nouvelle formation actuelle ?

Allez à Q92

-

 1= Trouver un travail dans mon pays d'origine
 2= Démarrer ma propre entreprise/ferme dans mon pays d'origine
 3= Travailler dans l'entreprise/ferme de mes parents ou de ma parenté Partir à l'étranger
 4= Partir à l'étranger trouver un travail /___/
 5= **Poursuivre mon travail actuel**
 6= **Améliorer ma compétence et agrandir mon entreprise**
 7= **Reprendre les activités dans mon entreprise et accroître mon revenu**
 8= **Autre (à préciser):**

Si l'enquête est sans emploi,

Q48. Quelles sont les raisons de votre chômage actuel ?

Sélectionnez au maximum deux réponses qui sont les plus appropriées.

Allez à Q92

- 1= rareté du travail ;
 2= manque de liens/contacts ;
 3= manque d'expérience, de qualifications, de compétences ;
 4= Manque de ressources (p. ex. capital financier de départ, outils) pour une activité d'indépendant-e /___/
 5= **Problèmes politiques**
 6= **Education des enfants ou prendre soin de la famille/du ménage** /___/
 7= Pression sociale/coutumes traditionnelles 8=
 Manque de confiance en soi
 9= Autre (concurrences, maladies)

Dans le cas où vous êtes indépendant, ou vous travaillez dans votre propre ferme ou celle de votre famille.

Q49. Combien de personnes employez-vous dans votre entreprise/ferme mis à part vous?

Hommes:

/ ___// ___/

Femmes

/ ___// ___/

Enfants de moins de 15 ans

/ ___// ___/

Q50. Avez-vous démarré votre entreprise/ferme seul (e) ou avec un (e) partenaire/une personne de votre famille?

1= seul (e)

/ ___/

2= Avec un (e) partenaire

3= Avec un membre /ma famille

Q51. Avez-vous reçu un crédit pour démarrer votre entreprise/ferme ?

1= Oui

/ ___/

0= Non

Q52. Si oui, quel était le montant du crédit obtenu pour le démarrage de votre entreprise?

Q53. En quelle année avez-vous démarré cette entreprise?

Q54. Indiquer les effectifs des salariés permanents que vous avez employés. Un permanent est un employé dont le contrat est supérieur à 12 mois

Sexe	Année	Ouvriers spécialisés	Ouvriers non spécialisés	Personnel d'appui
Homme	2013	/ ___// ___/	/ ___// ___/	/ ___// ___/
	2016	/ ___// ___/	/ ___// ___/	/ ___// ___/
	2017	/ ___// ___/	/ ___// ___/	/ ___// ___/

	2013	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/
Femme	2016	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/
	2017	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/

Q55. Indiquer les effectifs des travailleurs occasionnels que vous employez.

Sexe	Année	Ouvriers spécialisés	Ouvriers non spécialisés	Personnel d'appui
	2013	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/
Homme	2016	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/
	2017	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/
	2013	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/
Femme	2016	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/
	2017	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/

Q56. Indiquer les effectifs des aides familiaux que vous employez

Sexe	Année	Ouvriers spécialisés	Ouvriers non spécialisés	Personnel d'appui
	2013	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/
Homme	2016	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/
	2017	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/
	2013	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/
Femme	2016	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/
	2017	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/

Q57. Acceptez-vous habituellement des apprentis, dans votre établissement ? 1= Oui / __/
0= Non

Q58. Indiquer les effectifs des apprentis que vous employez au cours des années suivantes?

		Hommes		Femmes	
Niveau d'instruction	Année	Moins de 15 ans	15 ans et plus	Moins de 15 ans	15 ans et plus
Sans niveau	2013	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/
	2016	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/
	2017	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/
Primaire	2013	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/
	2016	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/
	2017	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/
Secondaire	2013	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/
	2016	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/
	2017	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/
Supérieur	2013	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/
	2016	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/
	2017	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/	/ __// __/

Q59. Quelle est la durée minimum d'apprentissage en nombre d'années?

Q60. Quelle est la durée maximum d'apprentissage en nombre d'années?

Q61. Nombre d'apprentis libérés/certifiés/qualifiés

Année	Nombre de femmes	Nombre d'hommes
2013	/ __// __/	/ __// __/
2016	/ __// __/	/ __// __/
2017	/ __// __/	/ __// __/

Q62. Quel est le principal matériau du sol de l'atelier ?

(Une seule réponse est possible)

1. Terre/Sable
2. Bois/Planche
3. Ciment
4. Carreau
5. Parquet ou bois poli
6. Bouse
7. Moquette

/ __/

	8. Palme/Bambou		
	9. Autre	(à préciser):	
			
	1. Brique en terre stabilisée		
	2. Agglo de Ciment		
Q63. Quel est le principal matériau des murs ?	3. Pierre		
(Une seule réponse est possible)	4. Banco crépi		
	5. Banco (terre)		
	6. Bois		/ ___/
	7. Branchage		
	8. Bambou		
	9. Autre	(à préciser):	
			
	1. Bois		
	2. Dalle		
Q64. Quel est le principal matériau du toit ?	3. Paille		
(Une seule réponse est possible)	4. Feuilles de palme		
	5. Terre et bois		/ ___/
	6. Tôle		
	7. Tuile		
	9. Autre	(à préciser):	
			
Q65a. Quelle est la nature de votre entreprise ? (Lire à haute voix les trois modalités)	1= Etablissement unique		/ ___/
	2= Etablissement principal		
Si Q65 = 1 aller à Q66.	3= Etablissement secondaire		
Q65b. Quels sont ces établissements?			
Nom de l'établissement	Lieu d'activité (Commune)		
Q66. Avez-vous rencontré des difficultés quand vous avez démarré votre propre entreprise/ ferme et si oui quelle était la principale difficulté ?	1= Aucune difficulté rencontrée		
	2= Manque de bases scolaires (y compris les compétences techniques)		
	3= Difficulté d'obtenir un financement		/ ___/
	4= Manque de compétences entrepreneuriales		
Choisissez la réponse la plus appropriée (une seule réponse possible).	5= Conditions du marché inadéquates (forte compétition, faible demande)		
	6= Emplacement non idéal de l'entreprise		
	9= Autre		
Q67. Votre entreprise travaille-t-elle avec un Centre/ONG de Gestion Professionnelle ?	1= oui		/ ___/
	0= non		
Q68. Comment établissez-vous vos comptes ?	1= Comptabilité écrite formelle (Bilan et compte d'exploitation)		
	2= Comptabilité simplifiée (recettes et dépenses)		/ ___/

3=Notes personnelles

4=Ne fait pas de comptes

5=Autre (à préciser):.....

2013

Q69. Quel Chiffre d’Affaires avez-vous réalisé en 2013? 2016

2017

Q70. Quel a été le rythme de l’activité dans votre établissement au cours des douze mois de l’année 2016 ?

Pour le rythme, mettez 1= Aucune activité, 2= Minimum, 3= Moyen, 4= Maximum

Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dé c.
/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
___	___	___	___	___	___	___	___	___	___	___	___

Q71. Au cours de l’année 2017, à combien estimez-vous vos recettes mensuelles maximale et minimale ? Recette minimale (en F CFA) :
Recette maximale (en F CFA) :

Q72. Au cours de l’année 2016, à combien estimez-vous vos recettes mensuelles maximale et minimale ? Recette minimale (en F CFA) :
Recette maximale (en F CFA) :

Q73. Au cours de l’année 2013, à combien estimez-vous vos recettes mensuelles maximale et minimale ? Recette minimale (en F CFA) :
Recette maximale (en F CFA) :

Q74. Par rapport à 2013, votre chiffre d’affaires en 2016 a-t-il ? 1= Augmenté
2= Stabilisé
3= Diminué / ___/

Q75. Au cours de l’année 2017, à combien estimez-vous les dépenses mensuelles faites dans le cadre de la production ou du service rendu en dehors de la rémunération de la main d’œuvre ? Dépenses minimale (en F CFA):
Dépenses maximale (en F CFA):

Q76. Au cours de l’année 2016, à combien estimez-vous les dépenses mensuelles faites dans le cadre de la production ou du service rendu en dehors de la rémunération de la main d’œuvre ? Dépenses minimale (en F CFA) :
Dépenses maximale (en F CFA):

Q77. Au cours de l’année 2013, à combien estimez-vous les dépenses mensuelles faites dans le cadre de la production ou du service rendu en dehors de la rémunération de la main d’œuvre ? Dépenses minimale (en F CFA):
Dépenses maximale (en F CFA):

Q78. Exportez-vous une partie de votre production/Prestation ? Si Non, aller à Q80. 1= Oui
0= Non / ___/

2013

Q79. Si Oui, quel est le montant de la production/prestation exportée, ces dernières années (en F CFA) ?

	2016	
	2017	

Q80. Sous quelle modalité payez-vous le salaire?

1= Par jour

2= Par semaine / ____/

3= Par mois

4= Autre (à préciser).....

Q81. Quelle est la masse salariale (FCFA) réellement payée au cours des années suivantes?

Année	Permanents	Occasionnels
2013		
2016		
2017		

Q82. Avez-vous déclaré vos employés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ?

1= Oui / ____/

0= Non

Si Non, aller à Q84.

Q83. Combien de vos employés ont été déclarés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) / ____// ____//

Q84. Rencontrez-vous des difficultés dans le développement de vos activités ?

1= Oui / ____/

0= Non

Si Non, aller à Q86.

Besoin d'engager du personnel compétent	/ ____/
Formalisation de l'entreprise	/ ____/
Besoin en fonds de roulement	/ ____/
Insuffisance de capital	/ ____/
Concurrence déloyale	/ ____/
Besoin de garantie bancaire	/ ____/
Accès aux technologies	/ ____/
Accès aux crédits	/ ____/
Accès aux marchés publics	
Accès aux matières premières	
Autre (à préciser).....	(à ____/)

Q86. Avez-vous obtenu un prêt, ces deux dernières années ?

1= Oui / ____/

0= Non

Si Non, aller à Q88.

Q87. Quels sont les montants obtenus ? Aller à Q89 après avoir renseigné cette question

Année	Montant obtenu
2013	
2016	
2017	

Q88. Pourquoi n'avez-vous pas obtenu de prêt ?

-
- 1= Dossier incomplet / ___/
- 2= Pas de garantie
- 3= Je n'ai pas fait la demande
- 5= Je ne veux pas de crédit
6. Taux élevés de crédit

Q89. Quel est le montant de votre revenu mensuel en moyenne?

- 4= Autre (à préciser):.....
- 2013
- 2016
- 2017

Q91. Recevez-vous des allocations/indemnités supplémentaires ? Par exemple logement, nourriture, soins médicaux, éducation pour les enfants, etc

- 1= Oui / ___/
- 0= Non

Q92. Est-ce que vos conditions d'existence se sont améliorées après la formation ou appuis reçus de la part de la Direction de la formation professionnelle PAFPA/FODEFCA/DEC?

- 1= Oui / ___/
- 0= Non

Q93. Si vos conditions d'existence se sont améliorées, avez-vous acheté quelque chose qui se rapporte aux items ci-après ? (Plusieurs réponses sont possibles)

- 1= Motocyclette/bicyclette / ___/
- 2= Terrain / ___/
- 3= Education des enfants / ___/
- 4= Habillement, bijoux / ___/
- 5= Télévision/ordinateur / ___/
- 6= Aménagement de votre maison (nouveau toit, meubles, appareils électroménagers, etc) / ___/
- 7= Outils et machines/Tracteurs / ___/
- 8= Animaux de trait (traction animale) / ___/
10. Voiture / ___/
11. Nouvelle femmes / ___/
12. Création de plusieurs ateliers/Entreprise/Ferme / ___/
13. Extension ateliers/Entreprise/Ferme
14. Taille du cheptel
14. Autre (à préciser):

Q94. Quelle est la personne qui contribue le plus à votre revenu ménager maintenant ?

(Choisissez une seule réponse.)

- 1= Moi-même
- 2= Un autre membre masculin duménage
- 3= Mon époux/épouse / ___/
- 4= Un autre membre féminin duménage

Q95. Quelle était la personne qui a le plus contribué à votre revenu ménager en 2013 ?

(Choisissez une seule réponse.)

- 1= Moi-même
- 2= Un autre membre masculin duménage
- 3= Mon époux/épouse / ___/
- 4= Un autre membre féminin duménage

Q96. Est-ce que votre activité professionnelle actuelle se rapporte à votre formation reçue?

- 1= Oui / ___/
- 0= Non

Q97. Est-ce que les qualifications et les compétences que vous avez acquises pendant la formation /appui de la Direction de la formation professionnelle PAFPA/ FODEFCA/DEC sont importantes pour votre travail actuel?

1 = pas du tout important ;

2 = pas important ;

3 = assez important ;

4 = important ;

5 = très important;

6. Non applicable.

Compétences professionnelles pratiques acquises durant la formation

/ ___/

Compétences professionnelles théoriques acquises durant la formation

/ ___/

Compétences entrepreneuriales (comment diriger une entreprise, marketing, etc.)

/ ___/

Calculs/mathématiques/comptabilité

/ ___/

Q98. Si vous considérez vos tâches professionnelles dans leur ensemble, dans quelle mesure utilisez-vous les qualifications et les compétences acquises durant votre formation/appui?

1 = pas du tout ;

2 = à peine ;

3 = dans une certaine mesure;

/ ___/

4 = dans une grande mesure;

5 = dans une très grande mesure

6 = non applicable

Q99. Avez-vous transmis les compétences et le savoir acquis durant votre formation à votre famille, à vos ami-e-s ou à d'autres membres du village/quartier?

1= Oui

/ ___/

0= Non

Q100. A quelles structures faites-vous recours en cas de conflit ? (Citez les 3 plus fréquentées)

1.

.....

2.

.....

3.

.....

Q101. Avez-vous déjà eu affaire à la justice dans l'exercice de votre activité?

1= Oui

/ ___/

0= Non

1= très confiance

/ ___/

2= plutôt confiance

Q102. Quelle foi accordez-vous au système judiciaire ?

3= pas vraiment confiance

4= pas du tout confiance

1= loué

/ ___/

2= baillée

Q103. La parcelle sur laquelle est installé votre établissement, a-t-elle été ?

3= achetée

4= héritée

5=autre (à préciser)

Q104. Si c'est loué, quel est le montant payé par mois (FCFA)?

.....

Q105. Si la parcelle est achetée ou héritée, a-t-elle un titre foncier ?

1= Oui

/ ___/

	0= Non	
	1= Propriétaire et gestionnaire	
Q106. Qualité du chef d'établissement	2= Propriétaire	/ ___/
	3= Gestionnaire	
Q107. Sexe	1= Homme	/ ___/
	0= Femme	
Q108. Quel était votre âge lors de votre dernier anniversaire?		
		
	0= Sans niveau	/ ___/
Q109. Quel est le plus haut niveau d'études atteint ?	1= Primaire	
	2= Secondaire 1	
	3= Secondaire 2	
	4= Supérieur	
Q110. Vous êtes de quel groupe socio-culturel?		
1 = ADJA ET APPARENTES	6 = Betamaribe et apparentes.	
Adja	Berba	
Ouatchi	Besorabè ou Ditamari	
Mina	Betyobè	
Sahouè	Gagamba	
Houéda ou Péda	Gurma (Gourmantché)	
Xwla Pla	Hossori	
Défi	Natimba (Tayari) Oubiéro Nateni	
	Otamari Somba	
	Waaba (Waama)	
	Yendé	/ ___/ ___/
2 = Bariba et apparentes	7 = Peulh et apparentes	
Bariba	Peulh ou Fibè ou Fulfuldé	
Boko	Gando	
Boo		
3 = Dendi et apparentes	8 = Yoruba et apparentes	
Dendi	Yoruba (Yariba)	
Djerma (Zerma)	Nagot	
4 = Fon et apparentes	Chabè	
Aïzo	Idatcha	
Fon	Ifè (ana du Togo) ou Itcha	
Goun	Kétou	
Kotafon ou Tchi	Manigri	
Mahi	Partago	
Wèmé	Mokolé	
Tofin		
Torri ou Toli	9=Autres groupes ethniques	
Sèto	Hawsa (Haoussa)	
Agouna	Contimba	
5 = Yoa & lokpa et apparentes	Naturalisé	
Dompago ou Lokpa	Autres ethnies du Bénin	
Kabyè		
Koto-Koli ou term	10= Etrangers	
Yoa, Yom, Pila-pila	Nationalités étrangères	
Soruba ou Biyobè		
Tanéka ou Tamba		
Windji ou Foodo		
Ani		
Q111. Depuis quand dirigez-vous	Inscrire l'année	/ ___/ ___/ ___/ ___/

l'entreprise

Q112. Nombre d'années d'expérience dans la gestion d'une entreprise Inscrive le nombre d'années / ____/ ____/

Q113. Au cours de l'exercice de votre activité, avez-vous reçu des formations de recyclage ? 1= Oui / ____/ 0= Non

Q114. Combien de formations avez-vous suivies? Indiquer le nombre

Q115. Lister les différentes formations suivies

Titre de la formation

Structure organisatrice

Année
e

Merci pour votre aide

Annexe 2 : Effectifs observés

BRANCHES	Métiers observés	Tchaourou	Pèrèrè	Parakou	N'Dali	Bembèrèkè	Nikki	Sinendé	Kalalé	Total
Alimentation	Production de beurre de karité	18	10	3	8	10	11	5	4	69
	Transformateurs de produit laitiers	15	15	2	18	15	18	8	18	109
Habillement	coupe-couture	12	5	25	12	10	12	9	5	90
Bâtiment	Menuiserie bois et métallique	13	2	39	9	11	13	7	4	98
	Maçonnerie	12	3	32	15	12	15	5	5	99
	Total Métiers porteurs observés	70	35	101	62	58	69	34	36	465

Annexe 3 : Effectifs théoriques

(échantillon)										
	Métiers porteurs	Tchaourou	Pèrèrè	Parakou	N'Dali	Bembèrèkè	Nikki	Sinendé	Kalalé	Total
Alimentation	Production de beurre de karité	13	8	6	8	10	10	8	6	69
	Transformateurs de produit laitiers	19	10	20	15	13	16	6	10	109
Habillement	coupe-couture	10	7	25	15	10	15	5	5	92
Bâtiment	Menuiserie bois et métallique	15	5	30	9	10	15	5	5	94
	Maçonnerie	13	5	20	15	15	13	10	10	101
	Total Métiers porteurs échantillonnés	70	35	101	62	58	69	34	36	465

Annexe 4 : Desserte communale des métiers artisanaux dans le Borgou

	Registre Métiers Borgou: 4612 inscrits	Tchaourou	Tx desserte (1/10000)	Perere	Tx desserte (1/10000)	Parakou	Tx desserte (1/10000)	N'Dali	Tx desserte (1/10000)	Bembere	Tx desserte (1/10000)	Nikki	Tx desserte (1/10000)	Sinende	Tx desserte (1/10000)	Kalale	Tx desserte (1/10000)	Tx moyen
Branche ou corp de Métier	Métiers/habitants	223138		78988		255478		113604		131256		151232		91671		168882		
Alimentation	Trasformateurs de fruits, noix et légumes	41	2	15	2	14	0,5	20	2	13	1	9	1		0		0	1
	Bouchers Charcutiers		-	43	5	32	1,3	6	1	5	0	19	1		0		0	1
	Transformateurs de produit laitiers		-	9	1	17	0,7		0	1	0		0		0		0	0
	Pâtisserie traditionnelle		-	12	2	22	0,9		0	1	0	1	0		0		0	0
	Transformateur de tubercules et céréales		-	24	3	45	1,8		0		0	61	4		0		0	1
	Petite restauration		-	37	5	83	3,2		0	3	0	6	0		0	1	0	1
Mecanique et aj	Mecanique auto	50	2		0	244	9,6	32	3		0	9	1		0		0	2
	Mecanique 2 roues	100	4	29	4	152	5,9		0		0	12	1	6	1	26	2	2
	Soudeur Metallique et alluminium	37	2	10	1	192	7,5	14	1		0	12	1	5	1	12	1	2
	Forge et Tollerie	5	0	2	0	106	4,1	3	0		0	4	0		0	3	0	1
	vulcanisation		-		0	71	2,8	9	1		0	6	0	1	0		0	1
	Electricité Auto/moto	15	1		0	104	4,1	4	0		0	5	0		0	1	0	1
Textile	Couturiers	118	5	56	7	257	10,1	173	15	106	8	62	4	24	3	52	3	7
	Tricottage	18	1	1	0	36	1,4	2	0		0	2	0		0	1	0	0
	Tisserands	29	1	1	0	17	0,7	12	1		0	5	0		0		0	0
	Brodeurs	4	0		0		0,0		0		0	4	0		0	5	0	0
	Matelasserie	4	0		0	43	1,7		0		0		0		0		0	0
			-		0		0,0		0		0		0		0		0	0
Batiment	Maçonnerie	37	2	2	0	32	1,3	20	2	16	1	10	1	9	1	10	1	1
	Electricité batiment	7	0		0	22	0,9		0	1	0	3	0		0		0	0
	Charpentiers	7	0		0	4	0,2	1	0		0		0	4	0		0	0
	ferrailleurs	2	0	2	0	11	0,4		0		0	3	0		0		0	0
	Careleur/vitrierie	1	0		0	10	0,4		0		0		0		0		0	0
	Plomberie		-		0	33	1,3		0	1	0		0		0		0	0
	Décoration	5	0	3	0	39	1,5	2	0	1	0	7	0	1	0		0	0
Image et Mainte	image	11	0	1	0	42	1,6	3	0	3	0	9	1	1	0	1	0	0
	installation	36	2		0	69	2,7		0	4	0	3	0		0	1	0	1
Soins esthétique	Coiffure	77	3	1	0	189	7,4	20	2	28	2	34	2	3	0	13	1	2
			-		0		0,0		0		0		0		0		0	0
Mine et carriere	Concasueur de pierres	38	2		0	403	15,8	3	0		0		0		0		0	2
			-		0		0,0		0		0		0		0		0	0
Bois et ameuble	ébénisterie	77	3	9	1	100	3,9	25	2	30	2	21	1	5	1	9	1	2
	TOTAL BORGOU (4428)	719		257		2389		349		213		307		59		135		

Source : Traité à partir de la base de données PDSAB, 2017

Annexe 5

Branches ou corps de métiers	Métiers	Enquêtes organisatio ns	Examen CQM / Production	capital social	Ancienneté	Métiers plus exercés	Plus de revenu	dirigeants et apprenants	Réseaux, rép consail/for mation, trava	demandes/ écoulés	Matière 1ère disponible	Conseiller à l'enfant	Note	Rang
	Commune de Bembéréké												131	
Soins et hygiène corporelle	Coiffure-coiffeur	1	1	1	1		1	1	1	1	1	0	9	
Construction métalliques	Tours et carrosseries							1				1	2	
Mécanique auto	mécanique auto et engins agricoles	1		1	1	1			1	1	1	1	8	
Electricité et électronique	Electricité moto-auto				1				1	1			3	
Mécanique moto	mécanique Moto	1	1	1	1		1	1	1	1	1		9	
Metiers du Bois et ameublement	Tapiserie												0	
Metiers du Bois et ameublement	Ebenisterie				1	1		1	1		1	1	7	
Habillement	Coupe-couture	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	11	2eme
Habillement	Tissage	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		10	5eme
Métiers du BTP	Electricité bâtiment				1		1	1		1	1		5	
Métiers du BTP	maçonnerie	1		1	1	1	1	1	1	1	1	1	11	2eme
Métiers du BTP	Menuiserie bois et métallique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12	1er
Métiers du BTP	Ferrailleurs			1	1		1			1	1	1	6	
Transformation Agroalimentaire (B	production de Beurre de Karité	1		1	1	1		1	1	1	1	1	9	
Transformation Agroalimentaire (B	production de Fromage	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12	1er
Transformation Agroalimentaire (B	Production de cossettes et Gari	1	1	1	1		1	1	1	1	1		10	5eme
Transformation Agroalimentaire (B	production d'huile d'arachide	1		1	1			1	1	1	1		7	

Branches ou corps de métiers	Métiers	Enquêtes organisations	Examen CQM / Production	capital social	Ancienneté	Métiers plus exercés	Plus de revenu	dirigeants et apprenants	Réseaux, appui conseil/for mation, finances	demandes/ écoulés	Matière 1ère disponible	Conseiller à l'enfant	Note	Rang
	Commune de Kalalé												104	
Soins et hygiène corporelle	Coiffure-coiffeur	1		1				1					3	
Construction métalliques	Tours et carrosseries							1				1	2	
Mécanique auto	mécanique auto et engins agricoles			1	1		1						3	
Electricité et électronique	Electricité moto-auto									1	1	1	3	
Mécanique moto	mécanique Moto						1			1	1		3	
Metiers du Bois et ameublement	Tapisserie	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	11	3eme
Metiers du Bois et ameublement	Ebenisterie			1				1		1			3	
Habillement	Coupe-couture	1	1	1	1				1	1	1	1	9	5eme
Habillement	Tissage			1	1					1			3	
Métiers du BTP	Electricité bâtiment				1						1	1	1	4
Métiers du BTP	maçonnerie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12	1er
Métiers du BTP	Menuiserie bois et metallique	1			1	1		1			1	1	7	
Métiers du BTP	Ferrailleurs			1	1		1			1		1	5	
Transformation Agroalimentaire (B)	production de Beurre de Karité	1	1	1	1	1	1			1	1	1	10	4eme
Transformation Agroalimentaire (B)	production de Fromage	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12	1er
Transformation Agroalimentaire (B)	Production de cossettes et Gari	1	1	1	1	1	1				1	1	9	5eme
Transformation Agroalimentaire (B)	production d'huile d'arachide	1	1		1						1	1	5	

Branches ou corps de métiers	Métiers	Enquêtes organisations	Examen CQM / Production	capital social	Ancienneté	Métiers plus exercés	Plus de revenu	dirigeants et apprenants	Réseaux, appui conseil/for mation, travaux	demandés/ écoulés	Matière 1ère disponible	Conseiller à l'enfant	Note	Rang
	Commune de N'Dali												119	
Soins et hygiène corporelle	Coiffure-coiffeur	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	10	
Construction métalliques	Tours et carrosseries	1	1	1	1		1	1		1	1	1	9	
Mécanique auto/moto	mécanique auto et engins agricoles	1	1	1	1		1	1	1	1	1	1	10	
Electricité et électronique	Electricité moto-auto	1	1	1	1			1	1	1		1	8	
Mécanique auto/moto	mécanique Moto	1	1	1	1	1		1	1	1		1	9	
Metiers du Bois et ameublement	Tapisserie	1		1				1	1			1	6	
Metiers du Bois et ameublement	Ebenisterie	1	1	1	1		1	1	1	1		1	9	
Habillement	Coupe-couture			1	1	1	1	1	1		1	1	9	
Habillement	Tissage	1	1	1	1	1			1	1		1	8	
Métiers du BTP	Electricité bâtiment	1			1	1	1	1	1	1	1	1	10	4eme
Métiers du BTP	maçonnerie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12	1er
Métiers du BTP	Menuiserie bois et metallique	1		1	1	1	1	1			1	1	9	
Métiers du BTP	Ferrailleurs			1	1		1		1	1	1	1	7	
Transformation Agroalimentaire (B)	production de Beurre de Karité	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12	1er
Transformation Agroalimentaire (B)	production de Fromage	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	11	3eme
Transformation Agroalimentaire (B)	Production de cossettes et Gari	1			1	1	1	1	1	1	1	1	10	4eme
Transformation Agroalimentaire (B)	production d'huile d'arachide	1		1	1			1	1	1	1		7	

Branches ou corps de métiers	Métiers	Enquêtes organisations	Examen CQM / Production	capital social	Ancienneté	Métiers plus exercés	Plus de revenu	dirigeants et apprenants	Réseaux, répense, conseil/formation, travaux	demandés/ écoulés	Matière 1ère disponible	Conseiller à l'enfant	Note	Rang
	Commune de Nikki												156	
Soins et hygiène corporelle	Coiffure-coiffeur	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	10	
Construction métalliques	Tours et carrosseries	1	1	1	1		1	1		1	1	1	9	
Mécanique auto/moto	mécanique auto et engins agricoles	1	1	1	1		1	1	1	1		1	10	4eme
Electricité et électronique	Electricité moto-auto	1	1	1	1			1	1	1		1	8	
Mécanique auto/moto	mécanique Moto	1	1	1	1	1		1	1	1		1	9	
Metiers du Bois et ameublement	Tapisserie	1		1				1	1		1	1	6	
Metiers du Bois et ameublement	Ebenisterie	1	1	1	1		1	1	1	1	1		9	
Habillement	Coupe-couture			1	1	1	1	1	1		1	1	9	
Habillement	Tissage	1	1	1	1	1			1	1	1		8	
Métiers du BTP	Electricité bâtiment	1			1	1	1	1	1	1	1	1	10	4eme
Métiers du BTP	maçonnerie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12	1er
Métiers du BTP	Menuiserie bois et metallique	1		1	1	1	1	1			1	1	9	
Métiers du BTP	Ferrailleurs			1	1		1		1	1	1		7	
Transformation Agroalimentaire (H)	production de Beurre de Karité	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12	1er
Transformation Agroalimentaire (H)	production de Fromage	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	11	3eme
Transformation Agroalimentaire (H)	Production de cossettes et Gari	1			1	1	1	1	1	1	1	1	10	4eme
Transformation Agroalimentaire (H)	production d'huile d'arachide	1		1	1			1	1	1	1		7	

Branches ou corps de métiers	Métiers	Enquêtes organisations	Examen CQM / Production	capital social	Ancienneté	Métiers plus exercés	Plus de revenu	dirigeants et apprenants	Réseaux, rép. et conseil/formation,	demandes/ écoulés	Matière 1ère disponible	Conseiller à l'enfant	Note	Rang
	Commune de Parakou												163	
Soins et hygiène corporelle	Coiffure-coiffeur	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		11	4eme
Construction métalliques	Tours et carrosseries	1		1	1	1	1	1	1	1	1		10	
Mécanique auto/moto	mécanique auto et engins agricoles	1		1	1	1	1	1	1	1	1		10	
Electricité et électronique	Electricité moto-auto	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		11	4eme
Mécanique auto/moto	mécanique Moto	1		1	1	1	1	1	1	1	1		10	
Metiers du Bois et ameublement	Tapisserie			1	1		1	1	1		1	1	8	
Metiers du Bois et ameublement	Ebenisterie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		11	4eme
Habillement	Coupe-couture	1	1	1	1	1		1	1	1		1	9	
Habillement	Tissage	1	1	1					1	1			5	
Métiers du BTP	Electricité bâtiment	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12	1er
Métiers du BTP	maçonnerie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12	1er
Métiers du BTP	Menuiserie bois et metallique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12	1er
Métiers du BTP	Ferrailleurs			1	1	1	1	1	1	1	1		9	
Transformation Agroalimentaire (H)	production de Beurre de Karité				1	1	1	1	1		1		7	
Transformation Agroalimentaire (H)	production de Fromage		1	1	1	1	1	1	1		1		8	
Transformation Agroalimentaire (H)	Production de cossettes et Gari			1	1	1	1	1			1	1	8	
Transformation Agroalimentaire (H)	production d'huile d'arachide			1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	

Branches ou corps de métiers	Métiers	Enquêtes organisations	Examen CQM / Production	capital social	Ancienneté	Métiers plus exercés	Plus de revenu	dirigeants et apprenants	Réseaux, rép. par conseil/formation, travaux	demandes/ écoulés	Matière 1ère disponible	Conseiller à l'enfant	Note	Rang
	Commune de Sinendé												100	
Soins et hygiène corporelle	Coiffure-coiffeur	1		1				1					3	
Construction métalliques	Tours et carrosseries							1				1	2	
Mécanique auto/moto	mécanique auto et engins agricoles			1	1		1						3	
Electricité et électronique	Electricité moto-auto									1	1	1	3	
Mécanique auto/moto	mécanique Moto						1			1	1		3	
Metiers du Bois et ameublement	Tapisserie	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	11	2eme
Metiers du Bois et ameublement	Ebenisterie			1				1		1			3	
Habillement	Coupe-couture	1	1	1	1				1	1	1	1	3	
Habillement	Tissage			1	1				1				9	4eme
Métiers du BTP	Electricité bâtiment				1					1	1	1	4	
Métiers du BTP	maçonnerie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12	1er
Métiers du BTP	Menuiserie bois et metallique	1			1	1		1		1	1	1	7	
Métiers du BTP	Ferrailleurs			1	1		1		1		1		5	
Transformation Agroalimentaire (E	production de Beurre de Karité	1		1	1	1		1	1	1	1		9	4eme
Transformation Agroalimentaire (E	production de Fromage	1	1	1	1	1	1	1	1		1	1	10	3eme
Transformation Agroalimentaire (E	Production de cossettes et Gari		1	1	1		1	1	1	1	1		9	4eme
Transformation Agroalimentaire (E	production d'huile d'arachide	1		1	1			1	1	1			7	

Branches ou corps de métiers	Métiers	Enquêtes organisations	Examen CQM / Production	capital social	Ancienneté	Métiers plus exercés	Plus de revenu	dirigeants et apprenants	Réseaux, typologie conseil/formation, demandes/écoulés	Matière 1ère disponible	Conseiller à l'enfant	Note	Rang
	Commune de Pèrère											78	
Soins et hygiène corporelle	Coiffure-coiffeur	1						1				2	
Construction métalliques	Tours et carrosseries						1					1	
Mécanique auto/moto	mécanique auto et engins agricoles	1			1	1	1	1	1	1	1	10	2eme
Electricité et électronique	Electricité moto-auto					1		1	1	1	1	7	
Mécanique auto/moto	mécanique Moto	1										1	
Metiers du Bois et ameublement	Tapisserie				1							1	
Metiers du Bois et ameublement	Ebenisterie	1				1	1		1		1	7	
Habillement	Coupe-couture				1	1	1		1	1	1	8	5eme
Habillement	Tissage	1			1	1	1	1	1	1	1	10	2eme
Métiers du BTP	Electricité bâtiment				1							1	
Métiers du BTP	maçonnerie							1		1		2	
Métiers du BTP	Menuiserie bois et metallique		1								1	2	
Métiers du BTP	Ferrailleurs				1			1				2	
Transformation Agroalimentaire (B	production de Beurre de Karité							1	1			2	
Transformation Agroalimentaire (B	production de Fromage	1	1	1	1	1	1	1	1	1		11	1er
Transformation Agroalimentaire (B	Production de cossettes et Gari	1			1	1	1		1	1	1	9	4eme
Transformation Agroalimentaire (B	production d'huile d'arachide		1							1		2	

Branches ou corps de métiers	Métiers	Enquêtes organisations	Examen CQM / Production	capital social	Ancienneté	Métiers plus exercés	Plus de revenu	dirigeants et apprenants	Réseaux, rép. et conseil/formation,	demandes/ écoulés	Matière 1ère disponible	Conseiller à l'enfant	Note	Rang
	Commune de Tchaourou												140	
Soins et hygiène corporelle	Coiffure-coiffeur	1	1	1	1		1	1	1	1	1	0	9	
Construction métalliques	Tours et carrosseries							1				1	2	
Mécanique auto/moto	mécanique auto et engins agricoles	1		1	1	1			1	1	1	1	8	
Electricité et électronique	Electricité moto-auto				1				1	1			3	
Mécanique auto/moto	mécanique Moto	1	1	1	1		1	1	1	1	1		9	
Metiers du Bois et ameublement	Tapisserie												0	
Metiers du Bois et ameublement	Ebenisterie				1	1		1	1		1	1	7	
Habillement	Coupe-couture	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12	1er
Habillement	Tissage	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		10	5eme
Métiers du BTP	Electricité bâtiment	1			1	1	1	1	1	1	1	1	10	5eme
Métiers du BTP	maçonnerie	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12	1er
Métiers du BTP	Menuiserie bois et metallique	1		1	1	1	1	1			1	1	9	
Métiers du BTP	Ferrailleurs			1	1		1		1	1	1	1	7	
Transformation Agroalimentaire (H)	production de Beurre de Karité	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	12	1er
Transformation Agroalimentaire (H)	production de Fromage	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1	11	4eme
Transformation Agroalimentaire (H)	Production de cossettes et Gari	1			1	1	1	1	1	1	1	1	10	5eme
Transformation Agroalimentaire (H)	production d'huile d'arachide	1		1	1		1	1	1	1	1		9	

Annexe 6

POINT DES RECETTES FISCALES DES COMMUNES 2008-2016

Départ,	Communes	RECETTES FISCALES								
		2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
BORGOU	Bembèrèkè	100 824 826	123 171 002	63 478 355	180 907 156	92 620 819	54 416 307	89 487 364	60 295 953	85 883 562
	Kalalé	80 037 057	89 166 183	94 975 788	73 295 496	97 372 497	51 679 510	50 249 651	29 243 855	28 770 615
	N'Dali	85 142 055	89 287 319	59 318 527	79 158 568	79 882 398	39 807 420	55 436 395	74 135 312	132 680 446
	Nikki	109 901 563	100 161 448	136 789 009	123 945 245	85 417 802	74 570 559	69 300 031	47 873 818	60 611 250
	Parakou	820 030 788	830 746 331	619 418 768	600 040 663	602 900 621	69 520 955	1 342 480 022	1 417 765 435	940 008 098
	Pèrèrè	37 570 977	25 026 030	27 997 738	66 209 516	17 842 625	665 652 815	28 993 026	25 370 213	20 155 530
	Sinendé	61 515 615	49 946 357	71 650 000	83 328 507	71 599 376	18 844 601	52 146 778	45 394 035	42 883 562
	Tchaourou	267 521 533	88 088 903	77 216 291	57 094 936	62 819 403	40 228 281	74 218 400	59 498 612	78 444 385
Total /an		1 562 544 414	1 395 593 573	1 150 844 476	1 263 980 087	1 110 455 541	1 014 720 448	1 762 311 667	1 759 577 233	1 389 437 448

Source : DGI, Traitement des données, 2018

Annexe 7 : Coordonnées géographiques des métiers artisanaux dans le Département du Borgou

Codes	Département	Commune	Arrondissement	Village	Type de métier	X	Y
103	Borgou	N'Dali	n'dali	wobakarou	couture dame	469237	1090220
104	Borgou	N'Dali	bori	bori	soudure à l'arc	438804	1077424
105	Borgou	N'Dali	n'dali	woasson	fonderie	469079	1089511
106	Borgou	N'Dali	n'dali	wobakarou	soudure à l'arc	469159	1089785
107	Borgou	N'Dali	n'dali	woasson	menuiserie	469097	1089699
108	Borgou	N'Dali	n'dali	wobakarou	menuiserie	469177	1089839
109	Borgou	N'Dali	n'dali	kéri	électricité auto	469050	1090277
110	Borgou	N'Dali	sirarou	komiguéa	couture	458800	1044554
111	Borgou	N'Dali	n'dali	wobakarou	maçonnerie	468201	1090269
112	Borgou	N'Dali	n'dali	kéri	machinisme agricole	469010	1091489
113	Borgou	N'Dali	gbégourou	alafiarou	montage des panneaux solaires et antennes paraboliques	471614	1043951
114	Borgou	N'Dali	ouénou	ouénou	transformation	459570	1082398
115	Borgou	N'Dali	ouénou	travo	élevage	463525	1086207
116	Borgou	N'Dali	n'dali	suanin	Transformation agroalimentaire	465314	1096368
117	Borgou	N'Dali	n'dali	kéri	Transformation agroalimentaire	469862	1095180
118	Borgou	N'Dali	n'dali	suanin	Transformation agroalimentaire	472818	1090943
119	Borgou	N'Dali	ouénou	ouénou	Transformation agroalimentaire	460176	1082148
120	Borgou	N'Dali	n'dali	wobagarou	Transformation agroalimentaire	463036	1095967
121	Borgou	N'Dali	ouénou	dankourou	Transformation agroalimentaire	461893	1093952
122	Borgou	N'Dali	ouénou	monyan	Transformation agroalimentaire	458073	1083355
123	Borgou	Tchaourou	tchaourou	kèra	couture	455881	981731
124	Borgou	Tchaourou	tchaourou		électronique	455539	982481

125	Borgou	Tchaourou	tchaourou	témidiré	couture	455350	982309
126	Borgou	Tchaourou	tchatchou	mission, quartier peulh	tissérand	451106	1009544
127	Borgou	Tchaourou	tchatchou	tamboukirou	électricité auto-moto	451230	1008982
128	Borgou	Tchaourou	bétérou	bétérou	soudure à l'arc	420542	10017329
129	Borgou	Tchaourou	tchaourou	goli alédji	coiffure	455608	982651
130	Borgou	Tchaourou	tchaourou	goli alédji	vulcanisateur	455635	982685
131	Borgou	Tchaourou	tchaourou	gbégamey	maçonnerie	456077	981853
132	Borgou	Tchaourou	tchaourou	kèra	soudure à l'arc	456077	981853
133	Borgou	Tchaourou	tchaourou	zongo	coiffure	455716	982261
134	Borgou	Tchaourou	tchaourou	ayégou	mécanique 2 roues	455579	982349
135	Borgou	Tchaourou	tchaourou	tchalla	production d'anacarde	453205	981203
136	Borgou	Tchaourou	tchaourou	lagar	commerce	455507	981687
137	Borgou	Tchaourou	tchaourou	tchalla	transformation	454754	982182
138	Borgou	Tchaourou	tchaourou	tchalla	production	451692	981114
139	Borgou	Tchaourou	tchaourou	quartier soukiana	production	460587	987095
140	Borgou	Tchaourou	tchaourou	ferme bousié	production de semence	460767	981378
141	Borgou	Tchaourou	tchaourou	lagar	transformation	455507	981687
142	Borgou	Tchaourou	tchaourou	tchalla	transformation	454754	982182
191	Borgou	Nikki	nikki centre	gah maro	photographe cameraman	522557	1098203
192	Borgou	Nikki	nikki centre	gah maro	mécanique automobile	522559	1098195
193	Borgou	Nikki	nikki centre	gourou	haute-couture et broderie	522993	1098516
194	Borgou	Nikki	nikki centre	gah maro	tissérand	524334	1099160
195	Borgou	Nikki	nikki centre	kpawolou	maçonnerie	535867	1096728
196	Borgou	Nikki	nikki centre	kpawolou	concassage	522859	1098184
197	Borgou	Nikki	nikki centre	gah maro	menuiserie	522557	1098203
198	Borgou	Nikki	nikki centre	gourou	art et décoration	522752	1098312
199	Borgou	Nikki	nikki centre	gourou	coiffure et tresses	522756	1098312

200	Borgou	Nikki	nikki centre	danri	électricité bâtiment	522972	1097352
201	Borgou	Nikki	nikki centre	bouca soua	restauration	522971	1097351
202	Borgou	Nikki	ouénou	ouénou	Transformation agroalimentaire	522971	1097351
203	Borgou	Nikki	ouénou	ouénou	Transformation agroalimentaire	523843	1098268
204	Borgou	Nikki	nikki centre	kpawolou	Transformation agroalimentaire	524334	1099158
205	Borgou	Nikki	nikki centre	danri	Transformation agroalimentaire	522557	1098203
206	Borgou	Nikki	suya	suya	Transformation agroalimentaire	529285	1095436
207	Borgou	Nikki	tasso	tanakpé	Transformation agroalimentaire	524957	1075792
208	Borgou	Nikki	ouénou	wékètèrè	Transformation agroalimentaire	536095	1096710
209	Borgou	Nikki	ouénou	wékètèré	Transformation agroalimentaire	536725	1096699
210	Borgou	Nikki	nikki centre	kpawolou	Transformation agroalimentaire	535865	1096729
211	Borgou	Kalalé	kalalé	bessassi	Transformation agroalimentaire	551419	1147967
212	Borgou	Kalalé	kalalé	kalalé	Transformation agroalimentaire	541694	1137708
213	Borgou	Kalalé	kalalé	kalalé	Transformation agroalimentaire	534287	1139016
214	Borgou	Kalalé	kalalé	yolla	Transformation agroalimentaire	545538	1133376
215	Borgou	Kalalé	bouca	bouca	Transformation agroalimentaire	516442	1129424
216	Borgou	Kalalé	kalalé	kalalé	Transformation agroalimentaire	541846	1137954
217	Borgou	Kalalé	kalalé	kalalé	calligraphie, dessin	542348	1137444
218	Borgou	Kalalé	kalalé	kalalé	brodeur	541649	1137626
219	Borgou	Kalalé	kalalé	kalalé	soudure	541227	1137049
220	Borgou	Kalalé	kalalé	kalalé	ferrailleur	542519	1138322
221	Borgou	Kalalé	kalalé	kalalé	Transformation agroalimentaire	541965	1137177
222	Borgou	Kalalé	kalalé	kalalé	couture	541690	1137177

223	Borgou	Kalalé	kalalé	kalalé	plomberie	541677	1137742
224	Borgou	Kalalé	kalalé	kalalé	menuiserie	541508	1137177
225	Borgou	Kalalé	kalalé	kalalé	concassage	542408	1138424
226	Borgou	Kalalé	kalalé	sessouwan	maçonnerie	541356	1137188
227	Borgou	Kalalé	kalalé	kalalé	élevage	541643	1137416
228	Borgou	Kalalé	kalalé	kidaroukpérou	Transformation agroalimentaire	537476	1139182
229	Borgou	Kalalé	basso	basso	Transformation agroalimentaire	574619	1160169
230	Borgou	Kalalé	basso	basso	Transformation agroalimentaire	574791	1160691
256	Borgou	Sinendé	sinendé	madina	maçonnerie	432348	1142788
257	Borgou	Sinendé	sinendé	gourou	mécanique	432393	1142919
258	Borgou	Sinendé	sinendé	niaro	soudure	434226	1146551
259	Borgou	Sinendé	sinendé	guessou bani	mécanique moto	419003	1142084
260	Borgou	Sinendé	sikki	wari	tissage	434926	1131009
261	Borgou	Sinendé	sinendé	lémanou	soudure	431862	1143583
262	Borgou	Sinendé	sinendé	quartier gourou	menuiserie	432623	1143546
263	Borgou	Sinendé	sinendé	gourou	plomberie	432562	1143266
264	Borgou	Sinendé	sinendé	quartier madina	tôlerie et peintre	432377	1142976
265	Borgou	Sinendé	sinendé	quartier madina	électricité auto-moto	432320	1143121
266	Borgou	Sinendé	sikki	wari peulh	Transformation agroalimentaire		
267	Borgou	Sinendé	sinendé	niaro	apiculture	432350	1147044
268	Borgou	Sinendé	sinendé	niaro	Transformation agroalimentaire	432274	1147020
269	Borgou	Sinendé	sikki	sikki peulh2	Transformation agroalimentaire	432575	1121957
270	Borgou	Sinendé	sinendé	guessou bani	production et transfromation du soja	419200	1142075
271	Borgou	Sinendé	sikki	wari gando	Transformation agroalimentaire	434949	1131643
272	Borgou	Sinendé	sikki	sikki peulh 1 (gnonwa)	Transformation agroalimentaire	431511	1127312

273	Borgou	Sinendé	sikki	sikki peulh1 (gar baka)	Transformation agroalimentaire	434753	1126459
274	Borgou	Sinendé	sinendé	niaro	Transformation agroalimentaire	422475	1146078
275	Borgou	Sinendé	sinendé	gourou	Transformation agroalimentaire	432872	1143196
276	Borgou	Sinendé	sinendé	gourou	Transformation agroalimentaire	432570	1143638
277	Borgou	Parakou	parakou 1	ouèzè	mécanique diesel	459019	1032024
278	Borgou	Parakou	parakou 1	camp adagbè	pompe injection	457041	1032582
279	Borgou	Parakou	parakou 1	boundarou	froids climatisation	458201	1037446
280	Borgou	Parakou	parakou 1	sinagourou	soudure	458602	1031564
281	Borgou	Parakou	parakou 1	yarakinin	carrelage	459257	1032356
282	Borgou	Parakou	parakou 1		maçonnerie	459257	1032356
283	Borgou	Parakou	parakou 1	dépôt	plomberie	459257	1032356
284	Borgou	Parakou	parakou 1	kpébié	tissage	457722	1032557
285	Borgou	Parakou	parakou 1	okédama	menuiserie-scierie	456384	1030445
286	Borgou	Parakou	parakou 1	dépôt	plomberie		
287	Borgou	Parakou	parakou 1	kpébié	vitrier	458708	1032661
288	Borgou	Parakou	parakou 1	sawararou	Transformation agroalimentaire	454510	1024651
289	Borgou	Parakou	parakou 1	titirou	Transformation agroalimentaire	459551	1030896
290	Borgou	Parakou	parakou 1	sawararou	Transformation agroalimentaire	459418	1032276
291	Borgou	Parakou	parakou 1	titirou	Transformation agroalimentaire	459680	1030568
292	Borgou	Parakou	parakou 1	kpètèkpètèrou	Transformation agroalimentaire	454587	1026133
293	Borgou	Parakou	parakou 1	bakpèrou	Transformation agroalimentaire	454161	1025387
294	Borgou	Parakou	parakou 1	tourou 3	Transformation agroalimentaire	451007	1033157
295	Borgou	Parakou	parakou 1	kpètèkpètèrou	Transformation agroalimentaire	454571	1026128
296	Borgou	Parakou	parakou 1	sinagourou	tissage	458568	1031560
297	Borgou	Parakou	parakou 2	niman	Transformation agroalimentaire	460974	1033188

298	Borgou	Parakou	parakou 2	chantier	Transformation agroalimentaire	467028	1032328
299	Borgou	Parakou	parakou 2	baka	Transformation agroalimentaire	462909	1031480
300	Borgou	Parakou	parakou 2	banikani	Transformation agroalimentaire	460816	1031862
301	Borgou	Parakou	parakou 2	banikani	Transformation agroalimentaire	460478	1031919
302	Borgou	Parakou	parakou 2	chantier	Transformation agroalimentaire	467058	1032405
303	Borgou	Parakou	parakou 2	niman	Transformation agroalimentaire	461190	1033128
304	Borgou	Parakou	parakou 2	korobororou	Transformation agroalimentaire	463642	1036432
1	Borgou	Pèrèrè	guinagourou	nassy	couture	498734	163135
2	Borgou	Pèrèrè	kpébié	kpébié	forge	500003	1071811
3	Borgou	Pèrèrè	guinagourou	wokparou	mécanique moto	494705	1057137
4	Borgou	Pèrèrè	guinagourou	nassy	sculpture de bois	498137	1062823
5	Borgou	Pèrèrè	pèrèrè centre	koussou	soudure	499334	1083009
6	Borgou	Pèrèrè	pèrèrè centre	bawera	tisserand	498784	1083132
7	Borgou	Pèrèrè	pèrèrè centre	boherou	maçonnerie	499023	1083053
8	Borgou	Pèrèrè	pèrèrè centre	koussou	menuiserie	499272	1092925
9	Borgou	Pèrèrè	pèrèrè centre	boherou	briqueterie	499104	1083095
10	Borgou	Pèrèrè	sonhountou	sonhountou	couture	484208	1067277
11	Borgou	Pèrèrè	pèrèrè centre	gourékpa	production de volaille	499028	1082298
12	Borgou	Pèrèrè	pèrèrè centre	gourékpa	production des ovins	498932	1082278
13	Borgou	Pèrèrè	guinagourou	nassy	apiculture	498127	1062821
14	Borgou	Pèrèrè	pèrèrè centre	soubado	transformation de karité	497758	1083522
15	Borgou	Pèrèrè	sonhountou	sonhountou	transformation de karité	486152	1068282
16	Borgou	Pèrèrè	guinagourou	nassy	transformation du karité	498140	1062732
17	Borgou	Pèrèrè	pèrèrè centre	gourékpa	production de volaille	499031	1082302
18	Borgou	Pèrèrè	guinagourou	guinagourou	transformation de soja	494701	1057176
19	Borgou	Pèrèrè	sonhountou	kpébo	transformation du lait de vache	484201	1076211
20	Borgou	Pèrèrè	pèrèrè centre	ourarou	Transformation	499189	1080314

					agroalimentaire		
21	Borgou	Bembéréké	gamia	bansson	mécanique moto	470469	1149243
22	Borgou	Bembéréké	bembèrèkè	bembèrèkè ouest	mécanique auto	463175	1130126
23	Borgou	Bembéréké	bembèrèkè	guéré	soudure		
24	Borgou	Bembéréké	bembèrèkè	guéré	maçonnerie		
25	Borgou	Bembéréké	bembèrèkè	bembèrèkè ouest	coiffure	463589	1130248
26	Borgou	Bembéréké	béroubouay	bérouboua ouest	coiffure		
27	Borgou	Bembéréké	bembèrèkè	guéré	maçonnerie		
28	Borgou	Bembéréké	ina	ina1	coiffure	470209	1101827
29	Borgou	Bembéréké	ina	ina2	soudure	470135	1101493
30	Borgou	Bembéréké	ina	guessou sud	couture	461080	1110240
31	Borgou	Bembéréké	ina	ina2	couture	470178	1101404
32	Borgou	Bembéréké	ina	ina1	mécanique moto	469957	1101191
33	Borgou	Bembéréké	bembèrèkè	bèrou	Transformation agroalimentaire	471296	1129422
34	Borgou	Bembéréké	bembèrèkè	dangbinoukou	Transformation agroalimentaire	466947	1126359
35	Borgou	Bembéréké	bembèrèkè	wanrarou	Transformation agroalimentaire	471967	1124442
36	Borgou	Bembéréké	bembèrèkè	wanradabou	Transformation agroalimentaire	472123	1124404
37	Borgou	Bembéréké	bembèrèkè	bembèrèkè est	Transformation agroalimentaire	466255	1128738
38	Borgou	Bembéréké	bembèrèkè	hangar peulh	Transformation agroalimentaire	462375	1115733
39	Borgou	Bembéréké	gamia	gamia ouest	Transformation agroalimentaire	477206	1156972
40	Borgou	Bembéréké	ina	ina1	Transformation agroalimentaire	470783	1105706
103	Borgou	N'Dali	n'dali	wobakarou	couture	469237	1090220
104	Borgou	N'Dali	bori	bori	soudure	438804	1077424
105	Borgou	N'Dali	n'dali	woasson	forge	469079	1089511
106	Borgou	N'Dali	n'dali	wobakarou	soudure	469159	1089785
107	Borgou	N'Dali	n'dali	woasson	menuiserie	469097	1089699
108	Borgou	N'Dali	n'dali	wobakarou	menuiserie	469177	1089839

109	Borgou	N'Dali	n'dali	kéri	électricité auto-moto	469050	1090277
110	Borgou	N'Dali	sirarou	komiguéa	couture	458800	1044554
111	Borgou	N'Dali	n'dali	wobakarou	maçonnerie	468201	1090269
112	Borgou	N'Dali	n'dali	kéri	fma	469010	1091489
113	Borgou	N'Dali	gbégourou	alafiarou	montage des panneaux solaires et antennes paraboliques	471614	1043951
114	Borgou	N'Dali	ouénou	ouénou	transformation de soja	459570	1082398
115	Borgou	N'Dali	ouénou	travo	Transformation agroalimentaire	463525	1086207
116	Borgou	N'Dali	n'dali	suanin	Transformation agroalimentaire	465314	1096368
117	Borgou	N'Dali	n'dali	kéri	Transformation agroalimentaire	469862	1095180
118	Borgou	N'Dali	n'dali	suanin	Transformation agroalimentaire	472818	1090943
119	Borgou	N'Dali	ouénou	ouénou	Transformation agroalimentaire	460176	1082148
120	Borgou	N'Dali	n'dali	wobakarou	Transformation agroalimentaire	463036	1095967
121	Borgou	N'Dali	ouénou	dankourou	Transformation agroalimentaire	461893	1093952
122	Borgou	N'Dali	ouénou	monyan	Transformation agroalimentaire	458073	1083355
123	Borgou	Tchaourou	tchaourou	kèra	couture	455881	981731
124	Borgou	Tchaourou	tchaourou		électronique	455539	982481
125	Borgou	Tchaourou	tchaourou	témidiré	couture	455350	982309
126	Borgou	Tchaourou	tchatchou	mission, quartier peulh	tisserand	451106	1009544
127	Borgou	Tchaourou	tchatchou	tamboukirou	électricité auto-moto	451230	1008982
128	Borgou	Tchaourou	bétérou	bétérou	soudure	420542	10017329
129	Borgou	Tchaourou	tchaourou	goli alédji	coiffure	455608	982651
130	Borgou	Tchaourou	tchaourou	goli alédji	vulcanisation	455635	982685
131	Borgou	Tchaourou	tchaourou	gbégamey	maçonnerie	456077	981853
132	Borgou	Tchaourou	tchaourou	kèra	soudure	456077	981853
133	Borgou	Tchaourou	tchaourou	zongo	coiffure	455716	982261

134	Borgou	Tchaourou	tchaourou	ayégou	mécanique moto	455579	982349
135	Borgou	Tchaourou	tchaourou	tchalla	production d'anacarde	453205	981203
136	Borgou	Tchaourou	tchaourou	lagar	commerce	455507	981687
137	Borgou	Tchaourou	tchaourou	tchalla	transformation d'arachide	454754	982182
138	Borgou	Tchaourou	tchaourou	tchalla	production d'anacarde	451692	981114
139	Borgou	Tchaourou	tchaourou	soukiana	production de maïs	460587	987095
140	Borgou	Tchaourou	tchaourou	ferme bousié	semencier	460767	981378
141	Borgou	Tchaourou	tchaourou	lagar	transformation de karité	455507	981687
142	Borgou	Tchaourou	tchaourou	tchalla	transformation de manioc	454754	982182
191	Borgou	Nikki	nikki centre	gah maro	photographe cameraman	522557	1098203
192	Borgou	Nikki	nikki centre	gah maro	mécanique auto	522559	1098195
193	Borgou	Nikki	nikki centre	gourou	couture	522993	1098516
194	Borgou	Nikki	nikki centre	gah maro	tisserand	524334	1099160
195	Borgou	Nikki	nikki centre	kpawolou	maçonnerie	535867	1096728
196	Borgou	Nikki	nikki centre	kpawolou	concassage	522859	1098184
197	Borgou	Nikki	nikki centre	gah maro	menuiserie	522557	1098203
198	Borgou	Nikki	nikki centre	gourou	décoration	522752	1098312
199	Borgou	Nikki	nikki centre	gourou	coiffure	522756	1098312
200	Borgou	Nikki	nikki centre	danri	électricité bâtiment	522972	1097352
201	Borgou	Nikki	nikki centre	bouca soua	restauration	522971	1097351
202	Borgou	Nikki	ouénou	ouénou	Transformation agroalimentaire	522971	1097351
203	Borgou	Nikki	ouénou	ouénou	Transformation agroalimentaire	523843	1098268
204	Borgou	Nikki	nikki centre	kpawolou	Transformation agroalimentaire	524334	1099158
205	Borgou	Nikki	nikki centre	danri	Transformation agroalimentaire	522557	1098203
206	Borgou	Nikki	suya	suya	Transformation agroalimentaire	529285	1095436
207	Borgou	Nikki	tasso	tanakpé	Transformation	524957	1075792

					agroalimentaire		
208	Borgou	Nikki	ouénou	wékètèrè	Transformation agroalimentaire	536095	1096710
209	Borgou	Nikki	ouénou	wékètèrè	Transformation agroalimentaire	536725	1096699
210	Borgou	Nikki	nikki centre	kpawolou	Transformation agroalimentaire	535865	1096729
211	Borgou	Kalalé	kalalé	bessassi	Transformation agroalimentaire	551419	1147967
212	Borgou	Kalalé	kalalé	kalalé	Transformation agroalimentaire	541694	1137708
213	Borgou	Kalalé	kalalé	kalalé	Transformation agroalimentaire	534287	1139016
214	Borgou	Kalalé	kalalé	yolla	Transformation agroalimentaire	545538	1133376
215	Borgou	Kalalé	bouca	bouca	Transformation agroalimentaire	516442	1129424
216	Borgou	Kalalé	kalalé	kalalé	Transformation agroalimentaire	541846	1137954
217	Borgou	Kalalé	kalalé	kalalé	dessin-calligraphie	542348	1137444
218	Borgou	Kalalé	kalalé	kalalé	broderie	541649	1137626
219	Borgou	Kalalé	kalalé	kalalé	soudure	541227	1137049
220	Borgou	Kalalé	kalalé	kalalé	ferrailleur	542519	1138322
221	Borgou	Kalalé	kalalé	kalalé	transformation de manioc	541965	1137177
222	Borgou	Kalalé	kalalé	kalalé	couture	541690	1137177
223	Borgou	Kalalé	kalalé	kalalé	plomberie	541677	1137742
224	Borgou	Kalalé	kalalé	kalalé	menuiserie	541508	1137177
225	Borgou	Kalalé	kalalé	kalalé	concassage	542408	1138424
226	Borgou	Kalalé	kalalé	sessouwan	maçonnerie	541356	1137188
227	Borgou	Kalalé	kalalé	kalalé	production de volaille	541643	1137416
228	Borgou	Kalalé	kalalé	kidaroukpérou	production de poissons	537476	1139182
229	Borgou	Kalalé	basso	basso	production de maïs	574619	1160169
230	Borgou	Kalalé	basso	basso	production de coton	574791	1160691
256	Borgou	Sinendé	sinendé	madina	maçonnerie	432348	1142788
257	Borgou	Sinendé	sinendé	gourou	mécanique moto	432393	1142919

258	Borgou	Sinendé	sinendé	niaro	soudure	434226	1146551
259	Borgou	Sinendé	sinendé	guessou bani	mécanique moto	419003	1142084
260	Borgou	Sinendé	sikki	wari	tisserand	434926	1131009
261	Borgou	Sinendé	sinendé	lémanou	soudure	431862	1143583
262	Borgou	Sinendé	sinendé	gourou	menuiserie	432623	1143546
263	Borgou	Sinendé	sinendé	gourou	plomberie	432562	1143266
264	Borgou	Sinendé	sinendé	madina	soudure autogène	432377	1142976
265	Borgou	Sinendé	sinendé	madina	électricité auto-moto	432320	1143121
266	Borgou	Sinendé	sikki	wari peulh	Transformation agroalimentaire		
267	Borgou	Sinendé	sinendé	niaro	apiculture	432350	1147044
268	Borgou	Sinendé	sinendé	niaro	production maraichère	432274	1147020
269	Borgou	Sinendé	sikki	sikki peulh2	production des ovins	432575	1121957
270	Borgou	Sinendé	sinendé	guessou bani	production et transformation du soja	419200	1142075
271	Borgou	Sinendé	sikki	wari gando	production de volaille	434949	1131643
272	Borgou	Sinendé	sikki	sikki peulh 1 (gnonwa)	production des ovins	431511	1127312
273	Borgou	Sinendé	sikki	sikki peulh1 (gar baka)	transformation de lait de vache	434753	1126459
274	Borgou	Sinendé	sinendé	niaro	transformation du sorgho	422475	1146078
275	Borgou	Sinendé	sinendé	gourou	production du maïs	432872	1143196
276	Borgou	Sinendé	sinendé	gourou	boucherie	432570	1143638
277	Borgou	Parakou	parakou 1	ouèzè	mécanique diesel	459019	1032024
278	Borgou	Parakou	parakou 1	camp adagbè	électricité auto-moto	457041	1032582
279	Borgou	Parakou	parakou 1	boundarou	froids climatisation	458201	1037446
280	Borgou	Parakou	parakou 1	sinagourou	soudure	458602	1031564
281	Borgou	Parakou	parakou 1	yarakinin	carrelage	459257	1032356
282	Borgou	Parakou	parakou 1		maçonnerie	459257	1032356
283	Borgou	Parakou	parakou 1	dépôt	plomberie	459257	1032356
284	Borgou	Parakou	parakou 1	kpébié	tisserand	457722	1032557
285	Borgou	Parakou	parakou 1	okédama	menuiserie-scierie	456384	1030445

286	Borgou	Parakou	parakou 1	dépôt	plomberie		
287	Borgou	Parakou	parakou 1	kpébié	vitrier	458708	1032661
288	Borgou	Parakou	parakou 1	sawararou	Transformation agroalimentaire	454510	1024651
289	Borgou	Parakou	parakou 1	titirou	Transformation agroalimentaire	459551	1030896
290	Borgou	Parakou	parakou 1	sawararou	Transformation agroalimentaire	459418	1032276
291	Borgou	Parakou	parakou 1	titirou	Transformation agroalimentaire	459680	1030568
292	Borgou	Parakou	parakou 1	kpètèkpetèrou	Transformation agroalimentaire	454587	1026133
293	Borgou	Parakou	parakou 1	bakpèrou	Transformation agroalimentaire	454161	1025387
294	Borgou	Parakou	parakou 1	tourou 3	Transformation agroalimentaire	451007	1033157
295	Borgou	Parakou	parakou 1	kpètèkpetèrou	Transformation agroalimentaire	454571	1026128
296	Borgou	Parakou	parakou 1	sinagourou	tisserand	458568	1031560
297	Borgou	Parakou	parakou 2	niman	Transformation agroalimentaire	460974	1033188
298	Borgou	Parakou	parakou 2	chantier	Transformation agroalimentaire	467028	1032328
299	Borgou	Parakou	parakou 2	baka	Transformation agroalimentaire	462909	1031480
300	Borgou	Parakou	parakou 2	banikani	Transformation agroalimentaire	460816	1031862
301	Borgou	Parakou	parakou 2	banikani	Transformation agroalimentaire	460478	1031919
302	Borgou	Parakou	parakou 2	chantier	Transformation agroalimentaire	467058	1032405
303	Borgou	Parakou	parakou 2	niman	Transformation agroalimentaire	461190	1033128
304	Borgou	Parakou	parakou 2	korobororou	Transformation agroalimentaire	463642	1036432
305	Borgou	Parakou	parakou 3	wanssirou	Transformation agroalimentaire	457768	1035205
306	Borgou	Parakou	parakou 3	nikki kpèrou	Transformation agroalimentaire	455272	1038639
307	Borgou	Parakou	parakou 3	nambissou	Transformation agroalimentaire	453460	1040040
308	Borgou	Parakou	parakou 3	amanwignon est	Transformation	460187	1036065

					agroalimentaire		
309	Borgou	Parakou	parakou 3	gah gbebou	Transformation agroalimentaire	454604	1036905
310	Borgou	Parakou	parakou 3	wore	Transformation agroalimentaire	461815	1039367
311	Borgou	Parakou	parakou 3	wore	Transformation agroalimentaire	461686	1039692
312	Borgou	Parakou	parakou 3	nambissou	Transformation agroalimentaire	456180	1039112
313	Borgou	Parakou	parakou 3	zongo	mécanique diesel	468344	1038953
314	Borgou	Parakou	parakou 3	wanssirou	électricité auto-moto	458615	1032760
315	Borgou	Parakou	parakou 3	amawignon	menuiserie	460236	1036745
316	Borgou	Parakou	parakou 3	amawignon	soudure	459664	1036453
317	Borgou	Parakou	parakou 3	dokparou	soudure	458961	1036573
318	Borgou	Parakou	parakou 3	dokaparou est	plomberie		
319	Borgou	Parakou	parakou 3	zongo	maçonnerie		
320	Borgou	Parakou	parakou 3	dokparou	carrelage		
321	Borgou	Parakou	parakou 3	gah	froid et climatisation	458814	1033430
322	Borgou	Parakou	parakou 3	tranza	menuiserie aluminium	458815	1033430
323	Borgou	Parakou	parakou 3	guéma	électricité bâtiment		
324	Borgou	Parakou	parakou 3	guéma	tisserand	457574	1034162

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	2
SIGLES ET ACRONYMES	3
REMERCIEMENTS	5
RESUME.....	7
ABSTRACT	8
INTRODUCTION GENERALE	9
CHAPITRE PREMIER :	13
CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE.....	13
1.1 Problématique	13
1.1.1 Justification du sujet.....	13
1.1.2 Hypothèses de recherche.....	18
1.1.3 Objectifs	18
1.2 Clarification des concepts et théories	18
1.3.4 Evolution du secteur de l’artisanat au Bénin	41
1.3.5 Situation des unités de production artisanales	47
1.3.6 Typologie des stratégies de développement	48
Conclusion partielle	53
CHAPITRE DEUXIEME :	54
MATERIEL ET METHODES.....	54
2.1- Collectes des données et informations.....	54
2.1.1- Données et informations recherchées	54
2.1.1.1- Données socioéconomiques relatives aux dynamiques productives des unités artisanales.....	54
2.1.1.2-Données relatives aux interactions fonctionnelles entre activités artisanales, territoires spécialisés et développement local.....	55
2.1.1.3-Données cartographiques relatives à la dispersion ou la concentration des métiers artisanaux à l’échelle communale dans le département du Borgou.	56
2.1.2 Techniques de collecte de données	56
2.1.2.1 Recherche documentaire	56
2.1.2.2 Travaux de terrain	57
2.1.3. Outils et techniques de collecte de données.....	67
2.2 Traitement des données et Informations	69
2.2.1 Traitement des données socio-économiques, professionnelles et essai de modélisation de la spécialisation des territoires.....	69
2.2.2 Traitement des données cartographiques	73

2.3 Analyse des données	76
2.3.1 Analyse des données socioéconomiques et Professionnelles	76
2.3.3 Analyse des données cartographiques	77
Conclusion partielle	78
CHAPITRE TROISIEME :	79
CADRE GEOGRAPHIQUE DU BORGOU ET ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL DE L'ARTISANAT AU BENIN	79
3.1 Cadre géographique de recherche	79
3.1.1 Situation géographique	79
3.1.2 Caractéristiques biophysiques du département du Borgou	80
3.1.2.1 Contexte géomorphologique du département du Borgou	80
3.1.2.2 Contexte climatique du département du Borgou	82
3.1.2.3 Formations pédologiques du département du Borgou	85
3.1.2.4 Formations végétales du département du Borgou	88
3.1.2.5 Réseau hydrographique des départements du Borgou et de l'Alibori	91
3.1.3 Caractéristiques sociodémographique et économiques du Borgou	92
3.1.3.1 Caractéristiques sociodémographiques	92
3.1.3.2 Caractéristiques socioéconomiques	94
3.2 Environnement institutionnel et politique du secteur de l'artisanat	96
3.2.1 Cadre institutionnel	96
3.2.2 Cadre juridique	98
3.2.3 Politique Nationale et profil de l'artisanat	100
Conclusion partielle	104
CHAPITRE QUATRIEME :	105
CARTOGRAPHIE DES DIFFERENTES UNITES DE PRODUCTION ARTISANALES A FORT POTENTIEL DANS LES TERRITOIRES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU BORGOU	105
4.1 Spatialisation des métiers artisanaux prioritaires dans le département du Borgou	105
4.2 Analyse et caractérisation du profil des métiers artisanaux porteurs dans le Borgou	106
4.2.1-Profil des métiers artisanaux prioritaires dans le Borgou	108
4.2.2-Localisation des métiers artisanaux prioritaires et spécialisation des zones de production	114
4.2.3-Importance des actifs artisanaux dans le Borgou	117
4.3 Diversité et Equitabilité des métiers artisanaux à l'échelle du Borgou	119
4.4..... Similarité des communes suivant les métiers artisanaux à l'échelle du Borgou	
4.5Analyse de la diffusion et de la dispersion des unités de production artisanale dans les territoires du Borgou	123

4.5.1 Répartition des artisans selon le type de formation reçu dans les communes du Borgou.....	123
4.5.2 Partition des activités artisanales au sein des communes du Borgou	127
4.5.3 Partition des activités artisanales en des pôles dans le département du Borgou	129
4.6 Potentiel économique et spécialisation des communes.	130
Conclusion partielle	133
CHAPITRE CINQUIEME.....	134
TERRITOIRES DU BORGOU ET ENJEUX DE DEVELOPPEMENT : LES ATOUTS DE L'ARTISANAT	134
5.1 Historique et dynamiques des métiers de l'artisanat au Bénin	134
5.2 Emplois artisanaux et desserte des produits et services de l'artisanat dans le Borgou	139
5.3 Artisanat et orientation professionnelle dans le Borgou	141
5.3.1. Programme d'Appui à la Formation Professionnelle dans l'Artisanat (PAFPPA)	141
5.3.2. PAFPPA et l'analyse de la situation professionnelle des artisans	141
5.4 Artisanat et évolution des revenus des artisans dans le Borgou	146
5.4.1 Etude de Cas sur les bénéficiaires du PAFPPA	146
5.4.2 Etude du cas des artisans des métiers de BTP.	148
5.4.3 Métiers artisanaux de l'agro-alimentaire (coopératives de Transformatrices de beurre de karité)	151
5.5 Artisanat et amélioration de la base de l'assiette fiscale locale.....	154
5.5.1 Politiques économique et assiette fiscale locale.	154
5.5.2 Simulation de la fiscalité perçue auprès des coopératives de beurre de Karité .	155
Conclusion partielle	159
CHAPITRE SIXIEME :.....	160
STRATEGIES D'AMELIORATION ET CONTRIBUTION DES UNITES DE PRODUCTION ARTISANALE AUX ECONOMIES LOCALES ET DISCUSSION DES RESULTATS DE RECHERCHE.....	160
6.1- Appréciation du cadre institutionnel, de la pertinence des approches et de la cohérence dans la mise en œuvre des politiques publiques affectant le développement local	160
6.1.1 Politique de développement de l'artisanat	160
6.1.2 Politique de restructuration de secteur agricole.	162
6.1.3 Politique de décentralisation et de déconcentration.....	166
6.1.4 Bilan des réformes sur la transformation des économies locales	168
6.2-Analyse des moteurs et stratégies de développement des territoires du Borgou..	171
6.2.1Analyse par les moteurs du développement.....	171
6.2.2 Eléments de propositions stratégiques	174

6.3-Discussion	176
Conclusion partielle	182
CONCLUSION GENERALE	183
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	187
LISTE DES FIGURES.....	197
LISTE DES TABLEAUX.....	198
LISTE DES PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES	199
<i>ANNEXE</i>	200
TABLE DES MATIERES	243